331 PR3.3.1

Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif

6211-14-009



CDPQ Infra inc.

Réseau électrique métropolitain

Étude d'impact sur l'environnement Addenda no 2 – Systèmes de transport collectif de l'Ouest-de-l'île de Montréal, via l'aéroport

déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Volume 3 - Annexes



Mai 2016



REGISTRE DES ÉMISSIONS

Émission	Date	Description
R00	2016-05-16	Émission officielle, pour transmission au MDDELCC par CDPQ Infra

MA	MAR	McPation
Équipe de réalisation	Équipe de réalisation	Marie-Christine Patoine
Préparé par	Vérifié par	Approuvé par



Annexe	Titre	
Α	Évaluation environnementale de site, phase 1	
В	Répertoire de sites contaminés et de sites d'équipements pétroliers du MDDELCC	
С	Composition sommaire des principaux îlots de végétation terrestre (Ouest et aéroport)	
D	Composition sommaire des principaux îlots de végétation terrestre et riveraine (secteur rivières)	
E	Repérage de la ligne des hautes eaux	
F	Espèces floristiques et fauniques à statut particulier	
G	Identification préliminaire des milieux humides	
Н	H Étude acoustique préliminaire	
1	Liste préliminaire des mesures d'atténuation spécifiques au STC-Ouest	
K	Étude préliminaire des interférences avec la circulation routière	
L	Analyse préliminaire de l'intégration urbaine	
N	Estimation préliminaire des réductions d'émissions de GES	
0	Grille d'évaluation des impacts	
P	Étude du paysage	





Annexe A

Évaluation environnementale de site - Phase 1



HATCH

Pour CDPQ Infra

Réseau électrique métropolitain (REM) -Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



Évaluation environnementale de

site - Phase I

Doc Nº: 362496-HA-00-APP-066-EI-001

Date: 2016-05-11

En collaboration avec





Révisions du document

Date	Rév. N°	Description	Émetteur	Vérifié par	Approuvé par
2016-05-11	0A	Rapport environmental Phase I	PN	MF	GF
2016-04-29	00	Rapport environmental Phase I	PN	MF	GF

Préparé par :	Pierre Nadeau, géo, M. SC. EESA®	2016-05-11 Date	
Vérifié par :	Manon Fortin, ing. EESA®	<u>2016-05-11</u> Date	
Approuvé par :	Guy Fouquet, ing. M. Ing.	2016-05-11 Date	_

Tans

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



Table des matières

1.	Intro	oduction	
	1.1	Mandat	1
	1.2	Problématique	
	1.3	Objectif	1
	1.4	Portée et limitations	2
2.	Mét	hodologie Phase I sommaire	3
3.	Des	cription du site d'étude (état actuel)	4
4.	Rec	herche documentaire	5
	4.1	Examen des images aériennes	5
	4.2	Étude de dossiers	
		4.2.1 Documents et études antérieures	12
	4.3	Listes, inventaires de sites classés, Plans et cartes	12
	4.4	Synthèse – ÉES sommaire Phase I	17
5.	Con	nclusion et recommandation environnementale	23
Lir	nites	d'utilisation du rapport	24
		Liste des tableaux	
Ta	bleau	1-1 : Sommaire des informations	4
		2-1 : Observation des images aériennes	
		3-1 : Terrains préoccupants	
Ta	bleau	1-1 : Synthèse de l'examen historique	18



Introduction

1.1 Mandat

Les services professionnels de S.M. Environnement, une division de Les Consultants S.M. inc., ont été mandatés par la filiale « CDPQ Infra inc. » de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) afin de réaliser une évaluation environnementale de site sommaire (Phase I) sur les tronçons du corridor de transports collectif Deux-Montagnes / Ouest de l'Île (ci-après nommée le « Site ») suivants :

Tronçon 1 : Emprise ferroviaire de la Compagnie des chemins de fer nationaux

du Canada (CNR) entre l'emprise de la ligne ferroviaire Deux-Montagnes de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et la limite

de l'Autoroute 13 (Aut-13);

Tronçon 2: Emprise ferroviaire CNR entre la limite de l'Aut-13 et la limite de la

Ville de Dorval (Aut-40);

Tronçon 3 : Emprise ferroviaire de CNR entre la limite de la Ville de Dorval, la

limite du boulevard des Sources à l'ouest;

Tronçon 4: Corridors situé entre l'emprise ferroviaire CNR au nord et la limite

nord du terrain de l'ADM-YUL au sud;

Tronçon 5 : Corridors situés dans les limites du terrain de l'ADM-YUL.

L'emplacement des tronçons à l'étude est présenté à la carte 1, Plan de localisation insérée à l'annexe 1.

1.2 Problématique

La CDPQ prévoit des travaux de réaménagement et de construction sur ces tronçons pour la mise en service possible d'un système de transport collectif pour l'ouest de l'île de Montréal via l'aéroport de Montréal. Dans le contexte des études de préfaisabilité pour l'utilisation du corridor ferroviaire existant de la ligne de train de banlieue Deux-Montagnes et d'y combiner une nouvelle antenne ferroviaire qui longerait le corridor de l'autoroute 40 (A-40) pour desservir l'aéroport de Montréal Pierre-Elliott-Trudeau (ADM-YUL) et l'ouest de l'île de Montréal, la CDPQ désire connaître les activités historiques susceptibles d'avoir contaminés (secteurs préoccupants) le site.

1.3 Objectif

L'objectif de l'ÉES Phase I est d'identifier les indices de contamination réelle ou potentielle associées à des installations ou à des activités, anciennes ou existantes, sur le site à l'étude ou les terrains attenants et, le cas échéant, de préciser les secteurs préoccupants (potentiellement contaminés).

Une telle étude comporte l'évaluation et la documentation des constatations découlant d'une revue des dossiers accessibles. Elle vise à réduire, sans toutefois pouvoir les éliminer, les incertitudes relatives aux responsabilités potentielles à l'égard des aspects environnementaux et à établir les bases, le cas échéant, d'une évaluation complémentaire du site.

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



Ce rapport présente dans les sections suivantes la méthodologie utilisée, les résultats détaillés ainsi que les conclusions et les recommandations. Finalement, les documents de support pertinents sont regroupés en annexe du présent document.

1.4 Portée et limitations

Les informations contenues dans ce rapport sont soumises à la portée et aux limites des rapports Phase 1 décrites à la fin de ce document.

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



Méthodologie Phase I sommaire

La présente ÉES Phase I a été effectuée, dans l'ensemble, selon les principes de la norme Z768-2001 « Évaluation environnementale de site, Phase I1 » publiée par le Groupe CSA (anciennement l'ACNOR) et du « Guide de caractérisation des terrains2 » du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC3) du Québec en fonction des informations et des données de base disponibles. Aucune visite de site n'a été effectuée et l'étude ne porte que sur les documents historiques listés ci-dessous'.

La recherche documentaire a inclus la consultation, si disponible, des éléments énumérés cidessous uniquement :

- Liste des terrains contaminés de la Ville de Montréal;
- Répertoire des terrains contaminés du MDDELCC;
- Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels du MDDELCC;
- Liste des titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé de la Régie du bâtiment du Québec;
- Images (photographies) aériennes pertinentes;
- Plans d'assurance-incendie;
- Plans d'utilisation du sol;
- Plan des anciens ruisseaux et fossés.

Le Groupe CSA. Norme CAN/CSA-Z768-01, Évaluation environnementale de site (phase I), Norme nationale du Canada, ISBN 1-55324-216-5, 31 p., confirmée 2012.

Ministère de l'Environnement du Québec, Direction des politiques du secteur industriel, Service des lieux contaminés, Guide de caractérisation des terrains [Québec], Publication du Québec, 111 p., 2003.

Dans le présent document, l'utilisation de l'abréviation MDDELCC qui réfère au présent ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques désigne aussi les appellations antérieures, du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), du ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ), du ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (MEF) et du ministère de l'Environnement du Québec (MENV).



Description du site d'étude (état actuel)

Un sommaire des informations sur le site à l'étude est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3-1: Sommaire des informations

Section	Localisation	Particularités
Tronçon 1	Emprise ferroviaire de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CNR) entre l'emprise de la ligne ferroviaire Deux-Montagnes de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et la limite de l'Autoroute 13 (Aut-13).	Occupe les lots : 1 901 231, 1 902 684, 1 901 318, 1 900 976, 1 898 891, 4 136 200 et 3 735 009 du cadastre du Québec Secteur à vocation industrielle, espaces verts et résidentielle
Tronçon 2	Emprise ferroviaire CNR entre la limite de l'Aut-13 et la limite de la Ville de Dorval (Aut-40).	Occupe les lots : 2 296 490, 1 898 904, 1 163 719, 2 296 489, 1 163 727, 1 163 734, 1 163 750, 1 163 766 et partie 1 898 898 du cadastre du Québec Secteur à vocation industrielle-commerciale.
Tronçon 3	Emprise ferroviaire de CNR entre la limite de la Ville de Dorval, la limite du boulevard des Sources à l'ouest.	Occupe le lot : 1 525 385, 1 524 735, 1 524 733, 1 524 732, 1 524 734, partie 1 524 738 et partie 2 379 563 du cadastre du Québec Secteur à vocation industrielle et commerciale
Tronçon 4	Corridors situés entre l'emprise ferroviaire CNR au nord et la limite nord du terrain de l'ADM-YUL au sud. Tracé ouest emprise ferroviaire de CNR Tracé est terrains industriels et commerciaux	Corridor ouest occupe les lots : 1 524 384, 1 523 110, 1 163 772, 1 163 771, 2 806 783, partie 2 597 314, partie 2 597 315 du cadastre du Québec. Corridor est occupé les parties des lots : 2 379 564, 1 524 385, 1 524 388, 1 523 113, 1 165 581, 1 165 578, 1 163 792, 4 760 940, 2 339 446, 1 163 796, 1 163 828, 1 163 812, 2 030 936, 2 030 935, 1 163 822, 2 153 035, 2 132 598, 4 886 111, 5 058 693, 4 886 113, 1 336 736 et 5 058 693 du cadastre du Québec. Secteur à vocation industrielle et commerciale
Tronçon 5	Corridors situés dans les limites du terrain de l'ADM-YUL	Occupe les parties des lots : 5 450 519, 3 117 011 5 238 917 et 5 238 918 du cadastre du Québec

Le secteur avoisinant est principalement à vocation industrielle, commerciale et de service public. Les immeubles et bâtiments dans le secteur sont raccordés au réseau municipal d'aqueduc et d'égout de la Ville de Montréal. Selon la carte topographique, le secteur présente une pente vers le sud-est. Selon la figure d'affectation du sol de l'arrondissement, le site est compris dans un secteur à vocation résidentielle, commerciale et industrielle.

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



4. Recherche documentaire

Une recherche a été effectuée auprès de diverses sources d'informations dans le but d'établir l'historique de l'occupation du site à l'étude et les terrains avoisinants dans le passé. Ces recherches ont consisté plus particulièrement à l'examen des images aériennes, ainsi qu'à la consultation de divers plans, cartes et registres disponible en ligne.

4.1 Examen des images aériennes

Dans le but de suivre les changements qui ont marqué le site et les alentours au fil des ans, une consultation des images aériennes a été effectuée pour identifier l'utilisation générale du terrain, les structures et les améliorations, les réservoirs de stockage hors-sol, les postes de distribution de carburant, les carrières, les décharges, les excavations, les activités sur les terrains avoisinants et les zones de sol remanié, les étendues d'eau et l'accès au terrain. Les informations obtenues sur les images sont résumées dans le tableau suivant :



Tableau 2-1 : Observations des images aériennes

Date	Image	Observations Site	Observations terrains adjacent
1947	Vues aériennes de l'île de Montréal, 1947- 1949 Archives de la Ville de Montréal	Tous les tronçons sont vacants ou à vocation agricole	L'emprise ferroviaire de la ligne Deux-Montagnes est visible à la limité est du tronçon 1. Tous les secteurs avoisinants sont vacants ou à vocation agricole
1962	Archives de la Ville de Montréal	Les Tronçons 1 à 3 de l'emprise ferroviaire sont en construction Le Tronçon 5 est occupé par l'aéroport de Montréal en construction (piste) Tous les autres tronçons sont vacants ou à vocation agricole	Le corridor de l'autoroute 40 et le boulevard des Sources sont en construction. Le poste Saraguay (HQ) est visible à la limite sud du Tronçon 1 La route Montée de Liesse (Autoroute 13) est visible entre les Tronçons 1 et 2. Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.
1964	Archives de la Ville de Montréal	Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.	Le boulevard Hymus est en construction au sud des Tronçons 2 et 3. Aucun autre changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.
1966	Archives de la Ville de Montréal	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	Quelques bâtiments ont élé érigés à la limite sud-ouest du Tronçon 3 Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.
1966	Archives de la Ville de Montréal	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	L'axe du boulevard Hymus au sud du Tronçon 3 est en développement Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.
1971	Archives de la Ville de Montréal	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	Aucun changement significatif n'a été observé sur cette photo pour le site à l'étude et les propriétés adjacentes.
1973	Archives de la Ville de Montréal	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	Au sud du Tronçon 1, un bâtiment est présent sur chacun des lots adjacents 1 163 664 et 2 347 229. Près du Tronçon 4, sur le lot adjacent 1 165 578 les sols sont en friche, un bâtiment est visible et du matériel (semi-remorques) y est entreposé. Au sud du Tronçon 3 et au nord du boul. Hymus, sur les lots adjacents 1 524 389, 1 524 398, 1 523 760, 1 523 759, 1 524 401 et 4 620 765, des bâtiments tels qu'observés à ce jour sont présents. Au nord du Tronçon 3 et au sud de l'autoroute 40, sur les lots adjacents 1 525 280, 1 525 311, 1 525 312, 1 525 310 et 1 525 281, des bâtiments tels qu'observés à ce jour sont présents.



Date	Image	Observations Site	Observations terrains adjacent
			L'ensemble du secteur au sud du boul. Hymus est toujours à vocation agricole.
1979	Archives de la Ville de Montréal	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	Le développement sur l'ensemble des lots adjacents nord et sud au Tronçon 3 se poursuit avec la construction de bâtiments commerciaux et industriels.
			Lots adjacents Tronçon 1 Les lots adjacents sud 1 901 066, 1 901 068 et 1 901 134 sont chacun occupés par des bâtiments (industriels). De l'entreposage de marchandises ainsi que des équipements (tracteurs routiers et semi-remorques) peuvent être observés à l'arrière des bâtiments sur les lots 1 901 066 et 1 901 134, en bordure du Site.
			 Les lots adjacents sud 1 902 569, 1 901 232, 2 338 047 ainsi que le lot 1 901 446 sont occupés par une route soit la rue Sartelon.
			 Les lots adjacents sud 1 901 278 et 1 901 277 sont chacun occupé par un bâtiment (résidentiel).
			 Le lot adjacent sud 1 901 271 est occupé par le poste de transformation électrique (Poste Saraguay d' Hydro-Québec).
			 Le lot adjacent sud 5 596 752 (Ville de Montréal) est occupé par un bâtiment carré de grande taille (activité d'entreposage). Le partie nord du lot 5 596 752 qui est située en bordure des lots 1 898 891 et 4 136 200 du tracé à l'étude est en friche.
			 Le lot adjacent sud 1 163 664 est occupé par un bâtiment (industriel).
			 Le lot adjacent sud 2 347 229 est occupé par un bâtiment (industriel).
			 Les lots adjacent nord 4 992 626, 1 901 133 et 1 901 130 (Ville de Montréal) sont boisés (parc).
	Digital Class	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	 Le lot adjacent nord 1901 447 est non aménagé (AMT).
			 Le lot adjacent nord 1 902 685 (Ville de Saint-Laurent) est occupé par une route.
			 Le lot adjacent nord 1 902 598 (Commission hydroélectrique du Québec) est en majorité vacant.
			 Les lots adjacents nord 1 901 435 et 3 820 117 sont vacants.
2002	Digital Globe Échelle variable		 Les lots adjacents nord PC-26859 et PC-21801 sont chacun occupés par un bâtiment (commercial).
	Ecriciic variable		Le lot adjacent nord 1 534 721 est occupé par un bâtiment (industriel).
			Lots adjacents Tronçon 2
			 Les lots adjacents ouest 1 898 903 et 1 900 313 sont boisés et appartiennent à la Ville de Montréal.
		A 1	 Le lot adjacent ouest 1 898 889 appartient à l'AMT et est occupé par une emprise ferroviaire.
			Le lot adjacent ouest 2 361 654 est non aménagé.
			 Le lot 4 234 244 est une bande de terrain non aménagée située entre la limite de l'emprise ferroviaire (lot 1 163 7 19) et le lot 4 234 247.
			 Le lot adjacent ouest 4 234 243 est occupé par une voie publique, soit la rue Kieran qui a été aménagée seulement en 2010.
			 Le lot adjacent est 3 978 056 au tronçon 2 est occupé par un bâtiment commercial servant aux entreposages autres.
			 Les lots adjacents sud 2 646 453, 2 058 307 et 2 058 308 sont occupés par des bâtiments industriels et œuvre dans le domaine des autres produits manufacturés.
			 Un parc de réservoirs (19) hors sols est visible sur le lot 2 058 307 (Canada Colors and Chemical Limited), à l'ouest du bâtiment (industriel).
			 Les lots adjacents sud 1 163 697, 1 163 717, 1 163 725, 1 163 738, 4 794 382, 1 163 754 sont occupés par des bâtiments (industriels).
			 Le lot adjacent sud 1 163 723 est occupé par un bâtiment (imprimerie).
			 Le lot adjacent sud 1 165 481 est occupé par un bâtiment (produits pharmaceutiques et des médicaments).



Date	Image	Observations Site	Observations terrains adjacent
			 Les lots adjacents sud 1 163 767, 1 525 384 et 1 525 383 sont des terrains non aménagés.
			Lots adjacents nord au tronçon 2
			 Le lot adjacent nord 2 646 454 est occupé par un bâtiment industriel œuvrant dans le domaine des autres transports par véhicules automobiles.
			 Le lot adjacent nord 1 163 711 est un terrain boisé et non aménagé. La partie sud de ce lot a été défrichée entre 2013 et 2015
			 Les lots adjacents nord 4 234 245 et 2 361 656 et 1 850 068 sont chacun occupés par un bâtiment servant à des activités d'entreposage de tout genre.
			 Le lot adjacent nord 1 163 757 est occupé par une voie publique, soit la rue Douglas-RFloreani.
			 Les lots adjacents nord 1 163 743, 2 063 172, 1 163 764, 1 525 295 sont chacun occupés par un bâtiment industriel œuvrant dans le domaine des autres produits manufacturés.
			 Le lot adjacent nord 2 691 961 est occupé par une voie publique soit le boul. Saint-Régis et un terrain situé le long de l'autoroute 40.
			Lots adjacents sud au tronçon 3
			 Les lots adjacents sud 1 524 389, 1 524 398 et 1 523 760 sont chacun occupés par un bâtiment commercial dont la principale activité est l'entreposage.
			 Le lot adjacent sud 1 523 759 est occupé par une entreprise de fabrication et distribution de produits de nettoyage écologique et de services d'entretien ménager commercial, industriel et institutionnel.
			 Le lot adjacent sud 1 524 401 est occupé par un bâtiment industriel dont la principale activité est l'entreposage de tout genre.
			 Le lot adjacent sud 1 524 395 est occupé par un bâtiment occupé par une entreprise de vente en gros d'automobiles et autre véhicules routiers dont des RV.
			 Les lots adjacents sud 4 620 765 et 4 620 764 appartiennent à l'entreprise Diesel Equipment, fabrication de carrosseries de camions ainsi que de réparation de mécanique générale.
			 Le lot adjacent sud 1 523 761 est occupé par un bâtiment industriel œuvrant dans la production d'appareils d'éclairage.
			 Le lot adjacent sud 1 524 386 est occupé par une voie publique soit l'avenue André.
			 Le lot adjacent sud 1 524 400 est occupé par bâtiment commercial dont la principale activité est la vente en gros de quincaillerie.
			 Le lot adjacent sud 1 523 763 est occupé par bâtiment dont la principale activité est l'entreposage de tout genre.
			 Le lot adjacent sud 1 524 394 est occupé par un bâtiment qui offre des services de location.
			 Le lot adjacent sud 1 524 397 est occupé par deux (2) bâtiments industriels dont les activités sont la production de produits métalliques divers.
			 Le lot adjacent sud 1 524 393 est occupé par un entrepôt pour le transport par camion. Des semi-remorques sont stationnées sur les côtés nord, ouest et est du bâtiment.
			 Les lots adjacents 5 838 803 et 5 838 802 sont occupés par un bâtiment industriel dont les activités sont le commerce de gro de machines, matériel et fournitures métalliques. Il y a de l'entreposage de pièces métalliques sur la majorité de la superficie de cette propriété.
			 Le lot 1 523 756 est occupé par un bâtiment dont la principale activité est l'entreposage de tout genre.
			 Les lots adjacents sud 1 524 390, 1 524 391 sont occupés par deux bâtiments commerciaux dont la principale activité est le service de location d'outils ou d'équipement roulant.
			 Les lots adjacents sud 1 524 736 et 1 523 762 sont chacun occupés par un bâtiment commercial.
- 1			 Le lot adjacent sud 1 524 731 est occupé par deux (2) bătiments à vocation résidentielle.



Date	Image	Observations Site	Observations terrains adjacent
			Lots adjacents nord au tronçon 3
			 Le lot adjacent sud 1 525 291 est occupé par une voie de service permettant de rejoindre l'autoroute. Le lot adjacent sud 1 525 280 est occupé par un bâtiment commercial ainsi qu'une aire de stationnement pour automobiles. Le lot adjacent sud 1 525 311 est occupé par un bâtiment dont la principale activité est la vente en gros d'appareils et d'équipements électriques, fils et matériel électrique de construction. Le lot adjacent sud 1 525 275 est occupé par un bâtiment dont la principale activité est la vente au détail. Les lots adjacents sud 1 525 293 et 1 525 277 sont chacun occupés par un bâtiment dont la principale activité est l'entreposage autre. Le lot adjacent sud 1 525 289 est occupé par des rails de chemin de fer. Les lots adjacents sud 1 525 312 et 1 525 281 sont chacun occupés par un bâtiment commercial dont les principales activités sont l'entreposage de tout genre ainsi que la vente au détail autre. Le lot adjacent sud 1 525 278 est occupé par un bâtiment commercial dont la principale activité est l'entreposage de tout genre. Le lot adjacent sud 1 525 298 est occupé par une voie publique soit l'avenue André. Les lots adjacents sud 1 525 276 et 4 269 794 (BMW West Island) chacun sont occupés par un bâtiment commercial dont la
			 principale activité est la vente de véhicules automobiles neufs ou d'occasion incluant des RV. Le lot adjacent 4 269 793 (précédemment vacant) un bâtiment commercial/à bureaux a été construit. Une grande aire de stationnement pour automobiles a également été aménagée. Les lots adjacents sud 1 525 297, 1 525 300, 1 525 284 et 1 525 285 sont chacun occupés par un bâtiment commercial et
			leurs activités principales sont l'entreposage de tout genre.
			 Le lot adjacent sud 1 524 737 est un terrain de stationnement pour automobiles. Le lot adjacent sud 1 524 392 est occupé par un bâtiment commercial (Vertigo Stores).
			5.7 (4.7) (4.7) (4.7)
			Lots adjacents corridor ouest du tronçon 4
			 Le lot adjacent 1 523 097 est occupé par un bâtiment industriel produisant des produits manufacturés. Le lot adjacent 1 523 064 est occupé par un bâtiment abritant un concessionnaire (Maxim Truck and Trailer) et service de location de camions (Location de camions Maxim).
			 Le lot adjacent 1 523 047 est occupé par une voie publique, soit le chemin Saint-François.
			 Le lot adjacent 3 318 428 est non aménagé. Le ruisseau Bertrand traverse ce lot d'est en ouest et un bassin d'eau / étang es présent sur ce terrain.
			 Le lot adjacent PC-17481 est occupé par un bâtiment ayant pour activité les autres services de transport par camions (XTL Transports).
			 Les lots adjacents 5 599 104 et 5 450 519 appartenant au ministère des transports fédéral et sont boisés et non aménagés.
			 Le lot adjacent 1 523 765 (Hyundai) est occupé par un bâtiment avec aire de stationnement automobile sur chacun des côtés bâtiment. La principale activité s'y déroulant est la vente en gros d'automobiles et autres véhicules incluant des RV. Le lot adjacent 1 523 111 est un terrain utilisé pour le stationnement de véhicules lourds (semi-remorques). La superficie de de terrain a été asphaltée en 2012. Le lot adjacent 1 163 773 est un terrain non aménagé. Le ruisseau Bertrand traverse la partie sud de ce terrain. Il y a un bass de rétention ainsi qu'un chemin asphalté présent sur ce lot. Le lot adjacent 1 163 812 est occupé par une voie publique soit la rue Frédérick-Banting.
			 Le lot adjacent 1 163 769 faisant partie du Technoparc de Montréal est boisé et non aménagé.
			 Les lots adjacents 1 163 775, 1 163 768 et 1 163 774 sont chacun occupés par un bâtiment commercial oeuvrant dans le



Date	Image	Observations Site	Observations terrains adjacent
			domaine des autres transports par véhicules automobiles. Les lots adjacents 2 597 314 et 2 597 315 faisant partie du Technoparc de Montréal sont boisés et non aménagés. Lots adjacents au corridor est du tronçon 4 Le lot adjacent 1 524 385 est occupé par un bâtiment commercial dont la principale activité est la vente en gros d'automobiles e autres véhicules incluant des RV. Le lot adjacent 1 523 313 est non aménagé et occupé par un ruisseau/rivière. Le lot adjacent 1 165 581 est occupé par une voie publique soit le boulevard Hymus. Le lot adjacent 1 165 581 est occupé par une voie publique soit le foulevard Hymus. Le lot adjacent 1 165 581 est occupé par une voie publique soit le fins d'entreposage. 1 163 792 = Emprise ferroviaire Les lots adjacents 2 339 446 et 4 760 940 sont des terrains boisés et non aménagés faisant partie du Technoparc de Montréal. Le lot adjacent 1 163 818 est occupé par une voie publique soit l'avenue Marie-Curie. Le lot adjacent 1 163 836 est occupé par une voie publique soit l'avenue Marie-Curie. Le lot adjacent 1 163 812 est occupé par un infimeable à bureaux avec une aire de stationnement située sur son côté ouest. Le lot adjacent 1 163 812 est occupé par une voie publique soit la rue Frédérick-Banting. Le lot adjacent 2 030 936 est un terrain boisé et non aménagé faisant partie du Technoparc de Montréal. Le lot adjacent 2 030 936 est occupé par un bâtiment avec aire de stationnement sur les côtés est et ouest et dont la principale activité est la production de produits pharmaceutiques et médicaments. Le lot adjacent 1 163 822 est occupé par une voie publique soit la rue Alfred Nobel. Le lot adjacent 1 163 823 est occupé par une voie publique soit la rue Alfred Nobel. Le lot adjacent 1 163 824 est occupé par une voie publique soit la rue Alfred Nobel. Le lot adjacent 1 163 825 est occupé par bar une voie publique soit la rue Alfred Nobel. Le lot adjacent 1 163 826 est occupé par la bâtiment industriel avec une aire de stationnement aménagée sur le côté sud du bâtim
			Lots adjacents Tronçon 5 • Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.
			Tronçon 2, 3 et 4 : Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.
2004	Digital Globe Échelle variable	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	Tronçon 1 : Sur le lot adjacent sud 1 901 134, une annexe a été rajoutée sur le côté nord du bâtiment existant. Tronçon 4 : Le lot adjacent est 1 165 578 est occupé par trois (3) bâtiments et la majeure partie du terrain est en friche. Les sols situés dans la partie sud-est du lot ont été remaniés et mis en pile.
2005	Digital Globe Échelle variable	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	Tronçon 2 : Les sols bruns qui étaient en place sur les lots adjacents 4 492 994 et 4 492 995 ont été utilisés pour niveler le terrain.



Date	Image	Observations Site	Observations terrains adjacent
	Digital Globe	Aucun changement significatif n'a été	Tronçon 1: Sur le lot adjacent sud 1 901 271, les installations du poste Saraguay d'Hydro-Québec se sont agrandies sur 130 m vers l'est. Sur le lot adjacent nord PC-21801 (précédemment vacant), un bâtiment commercial rectangulaire a été construit. Une annexe a été ajoutée sur le côté sud du bâtiment situé dans la partie nord du lot 1 524 390.
2008	Échelle variable	observé sur le site.	Tronçon 2: Le lot adjacent 4 492 994 est utilisé pour l'entreposage de semi-remorques. Une annexe a été construite sur le côté sud du bâtiment existant sur le lot adjacent nord 4 234 245.Un bâtiment est en construction sur le lot adjacent nord 2 361 656.
			Tronçon 5 : Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.
			Tronçon 2: Un bâtiment industriel œuvrant dans le domaine du matériel scientifique et professionnel a été construit sur le lot adjacent 4 492 994. Le lot 4 492 995 est en friche et il y a deux (2) piles de sol en entreposage.
2010		Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	Tronçon 3: Sur le lot adjacent nord 4 269 794 (BMW West Island) un bâtiment commercial dont la principale activité est la vente de véhicules automobiles neufs ou d'occasion a été construit.
			Tronçon 4: Un immeuble à bureaux avec une aire de stationnement située sur son côté ouest ont été aménagés sur le lot adjacent 1 163 828 (précédemment vacant). Une pile de sol est en entreposage sur le lot adjacent est 1 165 578.
			Tronçon 1 : Sur le lot adjacent nord PC-26859 (précécemment vacant), un bâtiment commercial a été construit.
2012	Digital Globe Échelle variable	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	Tronçon 2 : Un bâtiment industriel œuvrant dans le domaine de fils et câbles électriques a été construit sur le lot adjacent 4 492 995. Sur le lot adjacent sud 4 794 382, une annexe a été construite sur le côté nord du bâtiment existant.
			Tronçon 4 : Il y a cinq (5) grandes piles de sol en entreposage sur le lot adjacent est 1 165 578 près des bâtiments existants.
2015	Digital Globe Échelle variable	Aucun changement significatif n'a été observé sur le site.	Aucun changement significatif n'a été observé sur les images aériennes.

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



4.2 Étude de dossiers

4.2.1 Documents et études antérieures

Aucune étude environnementale ou géotechnique antérieure n'a été fournie par la CDPQ pour le site à l'étude.

4.3 Listes, inventaires de sites classés, Plans et cartes

Afin d'établir s'il existe des informations à caractère environnemental relativement à la propriété à l'étude et les terrains avoisinants, des recherches ont été effectuées en avril 2016 dans les répertoires et registres en ligne suivants :

- La Liste des terrains contaminés de la Ville de Montréal4;
- Le Répertoire des terrains contaminés du MDDELCC5;
- Le Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels6; et
- Liste des titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé7 de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ);
- Répertoire des sites d'équipements pétroliers8 de la RBQ;
- Inventaire des sites fédéraux contaminés9, secrétariat du Conseil du Trésor du Canada;

Divers plans d'assurance-incendie et cartes d'occupation des sols (Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) ou archive de la Ville de Montréal) ont été consultés afin de connaître les activités qui ont eu lieu sur le site à l'étude et les terrains avoisinants dans le passé. La présence de réservoirs de stockage souterrain ou hors terre de produits pétroliers peut être indiquée sur ces plans.

362496-HA-00-EDTXX-066-XX-XXX, Rév. V0A,

⁴ Ville de Montréal, *Liste des terrains contaminés* de la Ville de Montréal, http://ville.montreal.gc.ca/portal/page? pageid=7237,74643772& dad=portal& schema=PORTAL

⁵ Ministère du Développement Durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, *Répertoire des terrains contaminés*, http://www.mddep.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/recherche.asp.

Ministère du Développement Durable de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels, http://www.mddep.gouv.qc.ca/sol/residus ind/recherche.asp.

⁷ Régie du bâtiment du Québec, Liste des titulaires d'un permis d'utilisation d'équipements pétroliers à risque élevé, https://www.rbg.gouv.gc.ca/accueil.html.

⁸ Régie du bâtiment du Québec, *Le registre des sites d'équipements pétroliers*, https://www.rbq.gouv.qc.ca/accueil.html.

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, L'Inventaire des sites contaminés fédéraux (ISCF), http://www.tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/home-accueil-fra.aspx



Les terrains suivants bordant le site ont été identifiés dans les répertoires et documents précédents :

Tableau 3-2 : Terrains préoccupants

ID Terrain sur plan ¹⁰	Sources	No de dossier	Nom du dossier	Adresse	ID Lot		rdonnées déc. NAD 83)	Nature des contaminants	Note : [Réhabilitation (R) et
sui pian		dossiei		2000000	25.00	Latitude	Longitude		qualité (Q)]
1	Image aérienne							Remblai : Métaux et métalloïdes (14 èléments), Soufre (S), éthylène-glycol, HAP et HP C ₁₀ à C ₅₀	Emprise ferroviaire (Ligne AMT Deux-Montagne et CNR)
2	Terrains contaminés MDDELCC	2706	Centre d'initiative technologique de Montréal	7171, rue Frédérick- Banting Saint-Laurent	1 163 796	45,4829529	-73,76744246	Sols : Composés phénoliques*, Cuivre (Cu), Plomb (Pb)	R : Terminée en 1995 Q : Plage A-B
3	Terrains contaminés MDDELCC	3672	Décontamination eau souterraine	9999, route Transcanadienne Montréal	2 058 307	45,4915225	-73,76272789	Sols : Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2001 Q : Non précisée
4	Terrains contaminés MDDELCC	8716	Modugno-Hortibec inc.	5800, rue Kieran Montréal	4 234 245	45,4988344	-73,75995544	Sols: Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyrène, Benzo(b+j+k)fluoranthène, Chrysène	R : Non terminée
5	Terrains contaminés MDDELCC	3262	Poste Saraguay d'Hydro-Québec	3535, rue Guénette Saint- Laurent	1 901 271	45,5055733	-73,74823869	Sols : Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1998 Q : Plage B-C
6	Terrains contaminés MDDELCC	2775	Ruisseau Bertrand	Au nord des rues Frederick-Banting et Marie-Curie Saint-Laurent	5 173 894	45,4821695	-73,77146818	Sols : Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Cyanure disponible (CN-), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Manganèse (Mn), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Non terminée
7	Terrains contaminés MDDELCC	9682	Vapor Rail inc.	10655, boulevard Henri- Bourassa Ouest Montréal	1 163 763	45,4923472	-73,75964444		R : Non nécessaire Q : Non précisée
8	Terrains contaminés MDDELCC	10858	Ville de Montréal - Arr. Saint-Laurent Ancienne usine Goodyear	9091, boulevard Henri- Bourassa Ouest Montréal	5 596 752	45,5021409	-73,75002758	Sols: Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyrène, Benzo(b+j+k)fluoranthène, Benzo(g,h.i)pérylène, Chrysène, Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétrollers C10 à C50, Indéno(1,2,3-cd)pyrène, Manganèse (Mn), Nickel (Ni), Phénanthrène, Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Non terminée
9	Terrains contaminés MDDELCC	10874	Ville de Montréal - Arr. Saint-Laurent Parc-nature des Sources	N.D	5 599 104	45.470686	-73.7679	Sols : Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyrène, Benzo(b+j+k)fluoranthène, Benzo(g,h,i)pérylène, Chrysène, Dibenzo(a,i)pyrène, Fluoranthène, Indéno(1,2,3- cd)pyrène, Phénanthrène, Pyrène	R : Non terminée

¹⁰ La localisation approximative de ces terrains est présentée dans les feuillets 1 à 5 de la Carte 2 insérés à l'annexe 1



D Terrain	Sources	No de	Nom du dossier	Adresse	ID Lot	Coo	rdonnées	Nature des contaminants	Note ;
									5
10	Listes RBQ	437176	N/D	975 boul. Roméo-Vachon Nord	5 238 917	45.456998	-73.750916	S/O	S/O
11	Terrains contaminés MDDELCC	2749	Aéroport International de Montréal (drainage pluvial)	800 Place Leigh-Capreol	5 238 918	45,4582031	-73,7469202672	Sols : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R :Terminé en 1993 Q: Non précisée
12	Terrains contaminés MDDELCC	3316	Bâtiment Q-338 (Aéroport International de Montréal)	800 Place Leigh-Capreol	5 238 918	45,4582031	-73,7493221735	Sols : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R :Terminé en 1998 Q : Plage A-B
13	Terrains contaminés MDDELCC	3279	Centre de services et d'entretien T-126 (Aéroport International de Montréal)	800 Place Leigh-Capreol	5 238 918	45,4582031	-73,7493221735	Sols : Huiles usées	R : Non terminé
14	Terrains contaminés MDDELCC	2761	Fossé Smith (Aéroport International de Montréal)	800 Place Leigh-Capreol	5 238 918	45,4582031	-73,7493221735	Sols : Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Zinc (Zn)	R : Non terminé
15	Terrains contaminés MDDELCC	3280	Fuel Electrical Central	800 Place Leigh-Capreol	5 238 918	45,4582031	-73,7493221735	Sols : Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminé
16	Terrains contaminés MDDELCC	3009	Air Canada (bâtiment 1)	Aèroport International de Montréal Saint-Laurent	5 238 917	45,4596032	-73,75904626	Sols : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Triméthylbenzènes*	R : Terminé en 1993 Q : ≤ C
17	Terrains contaminés MDDELCC	3537	Cafas inc.	694 rue Albert de Niverville	5 238 917	45,4564193	-73,7543264273	Sols : Produits pétroliers	R : Terminé en 2000 Q : Plage B-C
18	Terrains contaminés MDDELCC	2999	Cafas inc.	694 rue Albert de Niverville	5 238 917	45,4564193	-73,7543264273	Sols : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminé
19	Terrains contaminés MDDELCC	2776	Cafas inc.	694 rue Albert de Niverville	5 238 917	45,4564193	-73,7543264273	Sols: Sols: Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o.m.p)	R : Terminé en 1996 Q : Non précisée
20	Terrains contaminés MDDELCC	6597	Fuite de pipeline - Janvier 2005	694 rue Albert de Niverville	5 238 917	45,4564193	-73,7543264273	Eau et sols : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminé
21	Listes RBQ	302308	Midland Transport	1560 boulevard Hymus	1 523 093	45,483862	-73,771669	S/O	Nbre de réservoirs : 1 Capacité : 14 432 litres
22	Terrains contaminés MDDELCC	3511	L.V. Lomas Ltée Fabrication et distribution de produits chimiques	1660 boulevard Hymus	1 523 097	45,4824311	-73,7749872105	Sols : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminé en 1998 Q : Plage A-B
23	Listes RBQ	601236 et 421286	Sessenwein inc.	2205 boulevard Hymus	5 838 802	45,478965	-73,785588	S/O	Nbre de réservoirs : 1 Capacité : 4 500 litres
24	Terrains contaminés MDDELCC	3215	Ultramar Ltée	1300 route Transcanadienne	1 525 287	45,4865875	-73,77060348	Sols : Hydrocarbures aromatiques volatiles*	R : Non terminé
25	Listes RBQ Image aérienne	601153 et 439718	Reimer Express Lines Entreprise Maxim & Truck & Trailer - Services de réparations et d'entretien de camions et véhicules tourds	1725 chemin Saint- François	1 523 064	45,480522	-73,773529		Nbre de réservoirs : 1 Capacité 50 000 litres



D Terrain	Sources	No de	Nom du dossier	Adresse	ID Lot	Coc	ordonnées	Nature des contaminants	Note:
26	Listes RBQ	602659	Investissements Morguard Ltée	7055 Alexander-Fleming	2 153 035	45,481357	-73,758252		Nbre de réservoirs : 3 Capacité : 11 036 litres
27	Listes RBQ	31633	CST Canada	2848 boulevard des Sources	N/D	45,476616	-73,790166		Nbre de réservoirs : 4 Capacité : 190 000 litres
28	Listes RBQ	8599	La compagnie Pétrolière Impériale	2855 boulevard des Sources	1 523 767	45,477022	-73,789523		Nbre de réservoirs : 4 Capacité : 132 636 litres
29	Terrains contaminés fédéraux	06985007	Site vacant du lot no 12	s/o	1 165 608	45,465844	-73,745724		
30	Plans et cartes		Activités d'aiguillage à l'intersection entre aut 13 et l'emprise ferroviaire	s/O	1 898 904 1 898 889 1 898 898	45,505292	-73,758897		
31	Plans et cartes		Présence d'un pipeline traversant l'emprise ferroviaire	s/o	1 163 750 1 163 734	45,496787	-73,759349		
32	Plans et cartes		Présence de réservoirs de produits pétroliers	s/o	Entre 3 117 042 et 5 238 918	45.457503	-73.763968		
33	Plans et cartes		Présence d'une sous-station électrique	boul. Thimens	1 901 447	45,483326	-73,778476		
34	Plans et cartes		Présence d'un réservoir	1811 boulevard Hymus	Limite entre 1 524 732 et 1 523 761	45,505956	-73,755896		
35	Image aérienne		Dépôt de neiges usées	Rue Thimens Boul. Gouin Ouest	3 908 527 1 898 894	45,505552	-73,754416		
36	Image aérienne		Poste électrique	3695 boul. Pitfield	1 898 896	45,507101	-73,751199		
37	Image aérienne		Terrain de la Commission Hydroélectrique, gestion d'électricité en bloc	750 boul. Thimens	1 902 598	45,499825	-73,75811		
38	Image aérienne		Présence de remblais	5000-5650 rue Kieran	4 492 994 4 492 995	45,492961	-73,758058		
39	lmage aérienne		Station-service	10501-10503 boul, Henri- Bourassa Ouest	1 163 752	45,487202	-73,765494		
40	lmage aérienne		Garage d'entretien de véhicules lourds et transport de marchandises (AlexCalibur) Présence de sols mis en piles sur ce lot entre 2002 et 2015	1000 boulevard Hymus	1 165 578	45,487766	-73,763838		
41	lmage aérienne		Ancien dépôt de neiges usées	s/o	5 243 651	45,484194	-73,774817		
42	Image aérienne		Concessionnaire et services de réparation et d'entretien d'automobiles (Hyundai)	1585 et 1625 boulevard Hymus	1 523 765 1 524 395	45,483326	-73,778476		
43	lmage aérienne		Poste de ravitaillement pour avions (dépôt pétrolier)	1700 – 2000 Chemin Saint-François 2600-2650 avenue André	2 806 826	45,477148	-73,777512		
44	Image aérienne		Concessionnaire de véhicules neufs et d'occasion (BMW West Island)	2000 autoroute Transcanadienne	4 269 794	45,482407	-73,782926		



ID Terrain	Sources	No de	Nom du dossier	Adresse	ID Lot	Coordonnées		Nature des contaminants	Note:
45	lmage aérienne		Garage d'entretien de véhicules lourds et vente en gros d'automobile et autres véhicules	1275 boulevard Hymus	1 524 385	45,487674 -73,767493			
46	lmage aérienne		Fabrication de carrosseries de camions ainsi que de réparation de mécanique générale de l'entreprise DEL Equipment (division de Diesel Equipment)	1655 boulevard Hymus	4 620 765 4 620 764	45,483708	-73,776675		

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



4.4 Synthèse – ÉES sommaire Phase I

Les démarches réalisées dans le cadre de l'ÉES Phase I font ressortir les éléments suivants :

- Le site est situé dans des secteurs à vocation résidentielle, commerciale et industrielle;
- Les immeubles sont raccordés au système municipal d'aqueduc et d'égout de l'arrondissement de la Ville de Montréal et Dorval;
- Les listes et inventaires de sites classés ne contiennent aucune information concernant le site.

Les éléments importants de l'examen historique et les secteurs préoccupants identifiés sont présentés dans les tableaux suivants et sur les feuillets 1 à 5 de la carte 2 insérée à l'annexe 1 :



Tableau 4-3 : Terrains préoccupants

Période	Propriétaire	ID Terrain sur plan ¹¹	Activités ou occupation du site susceptibles d'avoir émis des contaminants (Secteurs préoccupants)	Contaminants pertinents ¹²	Sources d'information	
Avant 1918	Particuliers		Tous les tronçons sont vacants ou à usage agricole	S/O	Cartes et plans cadastraux	
1918	CNR	1	Tronçon 1 : Jonction nord du Tronçon 1, fin de construction et mise en service de la ligne Montréal – Deux-Montagnes (CNR) Autres tronçons vacants ou à usage agricole	Remblai Métaux et métalloïdes (14 éléments). Soufre (S). Éthylène-glycol HP C ₁₀ à C ₅₀ HAP	Documents histoire, plans et cartes	
1941	CNR, ministère des Transports du Canada (MTC)	1	Tronçon 1 : pas de changement significatif Tronçon 5 : Terrain d'ADM-YUL, fin de construction et mise en service de l'aéroport avec trois pistes pavées. Autres tronçons vacants ou à usage agricole	Remblai : Métaux et métalloïdes (14 éléments), Soufre (S), Éthylène-glycol HP C ₁₀ à C ₆₀ HAP	Images aériennes, Plans et cartes	
	CNR, ministère des Transports du Canada (MTC)		i	Tronçons 1, 2 et 3 : Construction de l'emprise ferroviaire (CNR) entre la ligne Montréal — Deux-Montagnes (CNR) et le boulevard des Sources (en construction) à l'ouest Tronçon 4: Terrains vacants ou à usage agricole Tronçon 5 : Pas de chargement significatif	Remblai Métaux et métalloïdes (14 élèments). Soufre (S). Éthylène-glycol HP C ₁₀ à C ₅₀ HAP	
1962		30	Tronçon 1 : Aiguillage à l'intersection entre l'autoroute 13 et la voie ferrée (lots 1 898 904, 1 898 889 et 1 898 898)	HP C ₁₀ à C ₅₀ HAP COV (HAM + HAC) Métaux	lmages aériennes, Plans et cartes	
		31	Tronçon 2 : Présence d'un pipeline traversant le Tronçon 2 (lots 1 163 750 et 1 163 734)	COV (HAM+HAC) HAP Composés phénoliques Phtalates		
		32	Réservoir hors sol – Tronçon 5, entre lots voisins 3 117 042 et 5 238 918	HP C ₁₀ à C ₅₀ HAP COV (HAM + HAC) Métaux		

11 La localisation approximative de ces terrains est présentée dans les figures 2 à 5 insérées à l'annexe 1
12 Contaminants pertinents tirés de l'Annexe IX, Liste des contaminants potentiels par secteur d'activité industrielle et commerciale susceptibles de contaminer les sols et les eaux souterraines du Guide de caractérisation des terrains du MDDELCC.



Période	Propriétaire	ID Terrain sur plan ¹¹	Activités ou occupation du site susceptibles d'avoir émis des contaminants (Secteurs préoccupants)	Contaminants pertinents ¹²	Sources d'information
		5	Terrains adjacents préoccupants: Poste de transformation électrique Saraguay (HQ) Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC - Tronçon 1, lot 1 901 271	Métaux (Cu) HP C ₁₀ -C ₅₀ BPC Dioxines et furanes	
		1	Tronçons 1, 2, 3 et 5 : Pas de changement significatif La portion ouest du Tronçon 4 : Construction de l'emprise ferroviaire (CNR) entre le Tronçon 3 jusqu'au sud du chemin Saint-François (environ 200 m). La portion est du Tronçon 4 est vacantes ou à usage agricole.	Remblai : Métaux et métalloïdes (14 éléments), Soufre (S), Éthylène-glycol HP C ₁₀ à C ₅₀ HAP	
	CNR, ministère des	33	Tronçon 1 : Présence d'une sous-station électrique sur le lot adjacent 1 901 447	Métaux (Cu) HP C ₁₀ -C ₅₀ BPC Dioxines et furanes	Images aériennes, Plans el
1979	Transports du Canada (MTC)	34	Tronçon 3 : Présence d'un réservoir à la limite du Tronçon 3 (lot 1 524 732) et du lot adjacent 1 523 761.	HP C ₁₀ à C ₅₀ HAP COV (HAM + HAC) Métaux	cartes
		3	Terrains adjacents préoccupants: Entreprise de fabrication de produits chimiques Canada Colors & Chemicals Ltd Présence d'un réservoir extérieur sur le côté ouest du bâtiment Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC - Tronçon 2, lot 2 058 307	Métaux et métalloïdes (14 éléments), Soufre (S), Éthylène-glycol HP C ₁₀ à C ₅₀ HAP Composés phénoliques	
2002 à	CNR, ministère des Transports du Canada (MTC), Ville de Montréal et entreprises privés	1	Tronçons 1, 2, 3 et 5 : Pas de changement significatif Tronçon 4: Développement du secteur industriel (<i>Technoparc Montréal – campus Saint-Laurent</i>)	Remblai : Métaux et métalloïdes (14 éléments), Soufre (S), Éthylène-glycol : HP C ₁₀ à C ₅₀ : HAP	to according to Bloom
aujourd'hui		2	Centre d'initiative technologique de Montréal Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 4, lot voisin 1 163 796	Composés phénoliques Métaux (Cu, Pb)	Images aériennes, Plans e cartes
		4	Modugno-Horlibec inc. Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 2, lot adjacent 4 234 245	• HAP	



Période	Propriétaire	ID Terrain sur plan ¹¹	Activités ou occupation du site susceptibles d'avoir émis des contaminants (Secleurs préoccupants)	Contaminants pertinents ¹²	Sources d'information
		6	Ruisseau Bertrand (au nord des rues Frédérick-Banting et Marie-Curie Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 4, lot voisin 5 173 894	HP C ₁₀ à C ₅₀ Métaux (Cd, Cu, Mn, Pb, Zn) Cyanures (CN')	
		8	Ancienne usine Goodyear Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 2, lot adjacent 5 596 752	HP C ₁₀ à C ₅₀ HAP Métaux (Cu, Mn, Ni, Pb, Zn)	
		9	Parc Nature des Sources Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 5, lot voisin 5 599 104	• HAP	
		10	Présence de réservoir de produits pétroliers selon le registre de la RBQ - Tronçon 5, lot adjacent 5 238 917	HP C ₁₀ à C ₅₀ HAP COV (HAM + HAC) Métaux	
		11, 12, 13, 14, 15	Diverses installations et bâtiments situés sur le terrain de l'aéroport (800 Place Leigh-Capreol) Terrains contaminés listés dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 5, lot adjacent 5 238 917	HP C ₁₀ à C ₅₀ Métaux (Cd, Cu, Zn) Huiles usées BPC	
		16	Air Canada (bâtiment 1) Terrain listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 5, lot adjacent 5 238 917	HP C ₁₀ à C ₅₀ Triméthylbenzènes	
		17, 18, 19, 20	Cafas inc. (694 rue Albert de Niverville) Terraín listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 5, lot adjacent 5 238 917	• HP C ₁₀ à C ₅₀ • BTEX • HAP	
		21	Midland Transport Réservoir hors sol – Tronçon, lot voisin 1 523 093	- HP C ₁₀ à C ₅₀ - HAP - COV (HAM + HAC) - Métaux	
		22	Fabrication et distribution de produits chimiques L.V. Lomas Limited Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 4, lots 1 523 097 et 1 523 087	• HP C₁0 à C₅0	
		23	Sessenwein inc. Présence de réservoir de produits pétroliers selon le registre de la RBQ – Tronçon 3, lot adjacent 5 838 802	HP C ₁₀ à C ₅₀ HAP COV (HAM + HAC) Métaux	



Période	Propriétaire	ID Terrain sur plan ¹¹	Activités ou occupation du site susceptibles d'avoir émis des contaminants (Secteurs préoccupants)	Contaminants pertinents ¹²	Sources d'information
		24	Ultramar Ltée Terrain contaminé listé dans le répertoire du MDDELCC – Tronçon 3, lot voisin 1 525 287	HP C ₁₀ à C ₅₀ HAP COV (HAM + HAC) Métaux	
		25	Reimer Express Lines / Entreprise Maxim & Truck & Trailer Services de réparations et d'entretien de véhicules automobiles (de camions et véhicules lourds Présence de produits pétroliers selon le registre de la RBQ – Tronçon 4, lot 1 523 064	HP C ₁₀ à C ₅₀ HAP COV (HAM + HAC) Métaux	
		26	Investissement Morguard Ltée Présence de produits pétroliers selon le registre de la RBQ – Tronçon 4, lot 2 153 035	HP C ₁₀ à C ₆₀ HAP COV (HAM + HAC) Métaux	
		27	CST Canada Présence de produits pétroliers selon le registre de la RBQ – Tronçon 3, lot voisin 1 523 064	HP C ₁₀ à C ₅₀ HAP COV (HAM + HAC) Métaux	
		28	La compagnie Pétrolière Impériale Présence de produits pétroliers selon le registre de la RBQ – Tronçon 3, lot voisin 1 523 767	HP C ₁₀ â C ₅₀ HAP COV (HAM + HAC) Métaux	
		29	Site vacant du lot 12 Terrain listé dans l'inventaire des sites fédéraux – Tronçon 5, lot 1 165 608	N/D	
		36	Poste électrique – Tronçon 1, lot vois n 1 898 896	- Métaux (Cu) - HP C ₁₀ -C ₆₀	
		37	Terrain de la Commission Hydroélectrique, gestion d'électricité en bloc - Tronçon 1, lot adjacent nord 1 902 598	BPC Dioxines et furanes	
		38	Prèsence de remblais, Tronçon 2 – Lots 4 492 994 et 4 492 995 ont été remblayés et nivelés entre 2002 et 2005.		
		40	Garage d'entretien de véhicules lourds et transport de marchandises (<i>AlexCalibur</i>) Présence de sols mis en piles sur ce lot entre 2002 et 2015 - Tronçon 4, lot adjacent 1 165 578	Grossistes – distributeurs de pièces et d'accessoires d'occasion pour véhicules automobiles • HP C ₁₀ a C ₅₀	
		42	Concessionnaire et services de réparation et d'entretien d'automobiles (Hyundai) Présence d'un réservoir hors sol sur le côté nord du bâtiment — Tronçon 3 et 4, lots adjacents 1 523 765 et 1 524 395		

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



Période	Propriétaire	ID Terrain sur plan ¹¹	Activités ou occupation du site susceptibles d'avoir émis des contaminants (Secleurs préoccupants)	Contaminants pertinents ¹²	Sources d'information
		44	Concessionnaire de véhicules neuls et d'occasion (BMW West Island) – Tronçon 3, lot adjacent 4 269 794	COV (HAM + HAC) Métaux (As, Cd, Cr, Hg, Pb) Éthylène glycol Sulfures (Eau souterraine) Station-service HP C ₁₀ à C ₅₀	
		45	Garage d'entretien de véhicules lourds et vente en gros d'automobile et autres véhicules - Tronçon 4, lot 1 524 385		
		46	Fabrication de carrosseries de camions ainsi que de réparation de mécanique générale de l'entreprise DEL Equipment (division de <i>Diesel Equipment</i>) – Tronçon 4 lots adjacents 4 620 765 et 4 620 764		

En se basant sur la visite de la propriété et sur la recherche documentaire effectuée au cours du présent mandat, cette évaluation environnementale a identifié des indices de contamination potentielle pour le site à l'étude reliée aux activités antérieures de nature industrielle ou commerciale susceptibles de contaminer les sols et les eaux souterraines et la présence de remblai de qualité inconnu sur le site à l'étude

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



Conclusion et recommandation environnementale

Ainsi, nous recommandons la réalisation d'une caractérisation environnementale Phase II en vue de planifier la gestion des matériaux excavés durant les travaux de construction et de réaménagement du Site et afin de confirmer la présence ou l'absence de contamination reliée aux éléments suivants :

- La présence suspectée de remblai de qualité inconnue sous les sections d'emprise ferroviaire à l'étude;
- La présence actuelle et passé d'activités susceptibles d'avoir émis des contaminants (voir Figures et tableau synthèse) sur certains terrains bordant les sections de route à l'étude.

Il est à noter que les travaux de caractérisations pourront être réalisés conjointement avec les travaux de terrain de l'étude géotechnique prévue pour les plans et devis.

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



Limites d'utilisation du rapport

Les données factuelles, les interprétations et les recommandations précédentes se rapportent uniquement au projet décrit dans ce rapport et ne s'appliquent à aucun autre projet ou site. Ce rapport a été préparé pour le seul bénéfice de notre client. Nous déclinons toutes responsabilités ou obligations associées à l'utilisation de ce rapport par une tierce personne, de même que toute décision qui en découle, lui est strictement imputable.

Les recherches, les entrevues et l'examen effectué sur le terrain, ayant mené aux conclusions de la présente étude ne sont pas des informations scientifiques, mais plutôt des jugements professionnels établis selon la pertinence des informations recueillies dans les délais alloués.

L'interprétation environnementale présentée dans ce rapport et les conclusions qui en découlent sont probabilistes et fournies à titre indicatif puisqu'elles sont fondées sur les données recueillies.

De plus, outre les différentes informations obtenues, il est possible que des structures souterraines et/ou objets, équipements ou installations non visibles ou enfouies soient présents sur le site sans qu'ils aient été mentionnés dans ce rapport. Si des enquêtes subséquentes révélaient des informations ou observations différentes, il ne faudrait donc pas en déduire que la présente évaluation environnementale n'a pas été exécutée de manière conforme.

L'examen du site inclut une évaluation sommaire d'éléments spéciaux tels que la présence de biphényles polychlorés (BPC), d'amiante, de plomb, de substances appauvrissant l'ozone (CFC) et d'isolation à l'urée-formol (MIUF). Étant donné que notre représentant qui a réalisé l'examen n'est pas un spécialiste de ces éléments spéciaux, son rapport ne constitue pas un avis spécialisé, définitif ou légal pour chacun de ces éléments spéciaux pouvant se trouver sur le site.

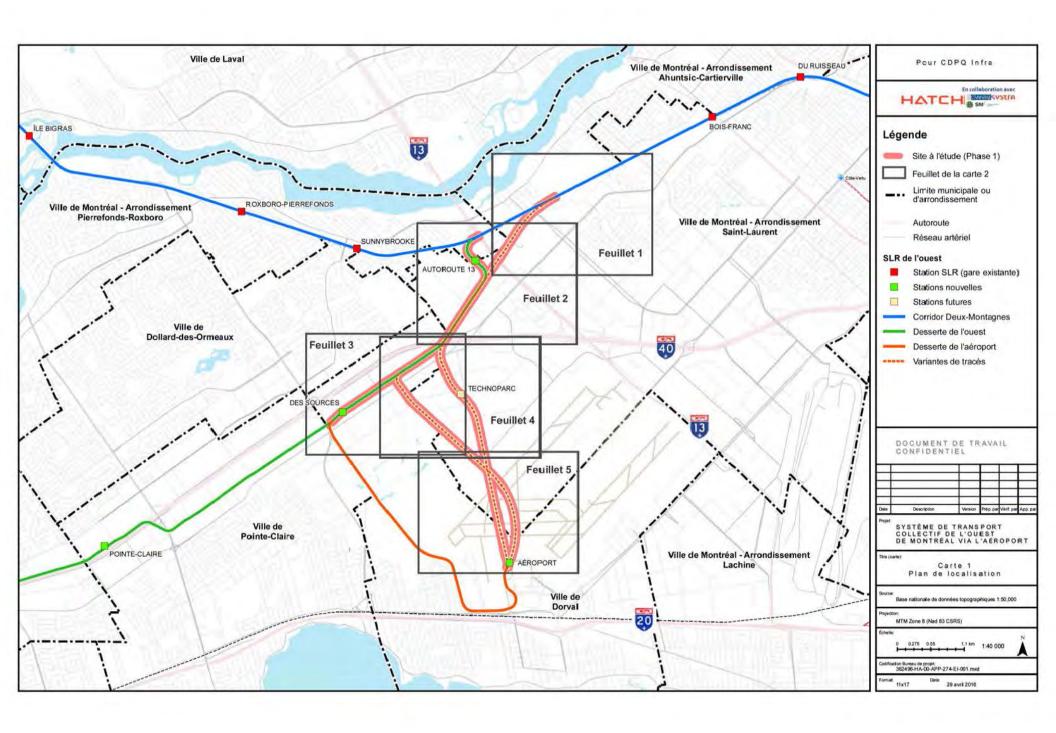
L'interprétation des données, les commentaires et les recommandations contenus dans le rapport sont fondés, au meilleur de notre connaissance à partir de la documentation consultée disponible au moment de l'étude, des entrevues effectuées avec les différents intervenants jugés pertinents, des politiques, des critères et des règlements en vigueur en matière environnementale. Nous nous réservons le droit de rectifier toute conclusion établie sur la base des informations fournies par une tierce partie ou par le client et qui s'avèreraient incorrectes ou faussement rapportées ou sur une base d'informations additionnelles rendues disponibles et qui ne l'étaient pas auparavant ou n'avaient pas été divulguées.

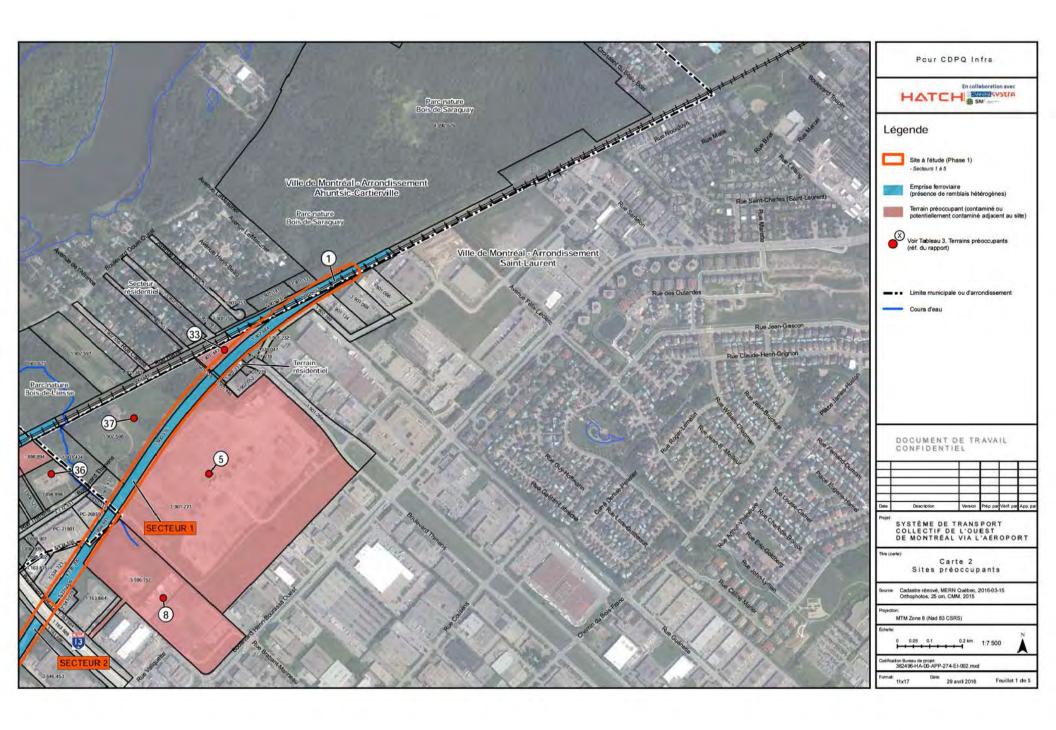
Les conclusions et recommandations de ce rapport ne sont valides qu'au moment où les informations dont elles découlent sont recueillies.

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



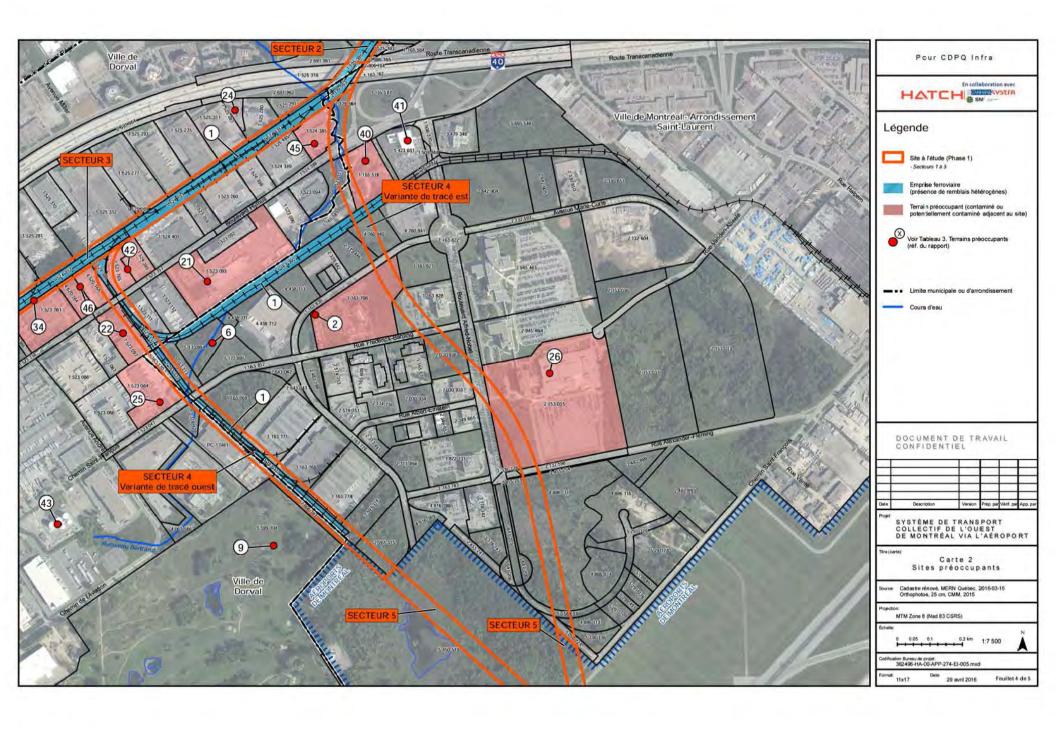
Annexe 1 Figures

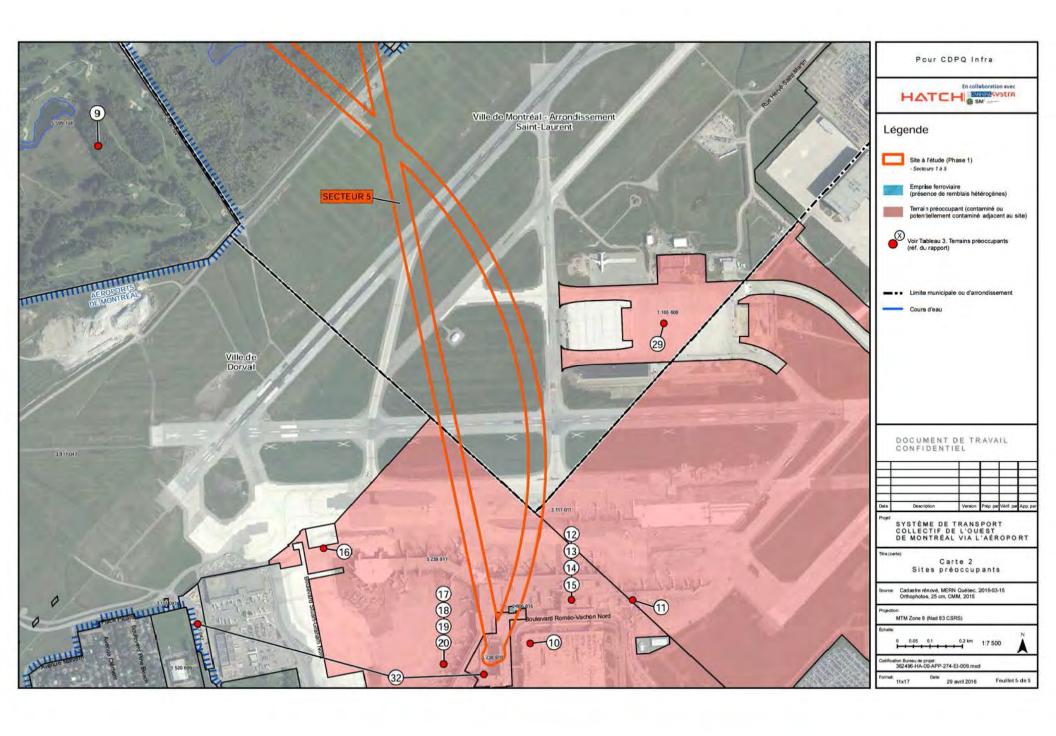












Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



Annexe 2 Recherche documentaire



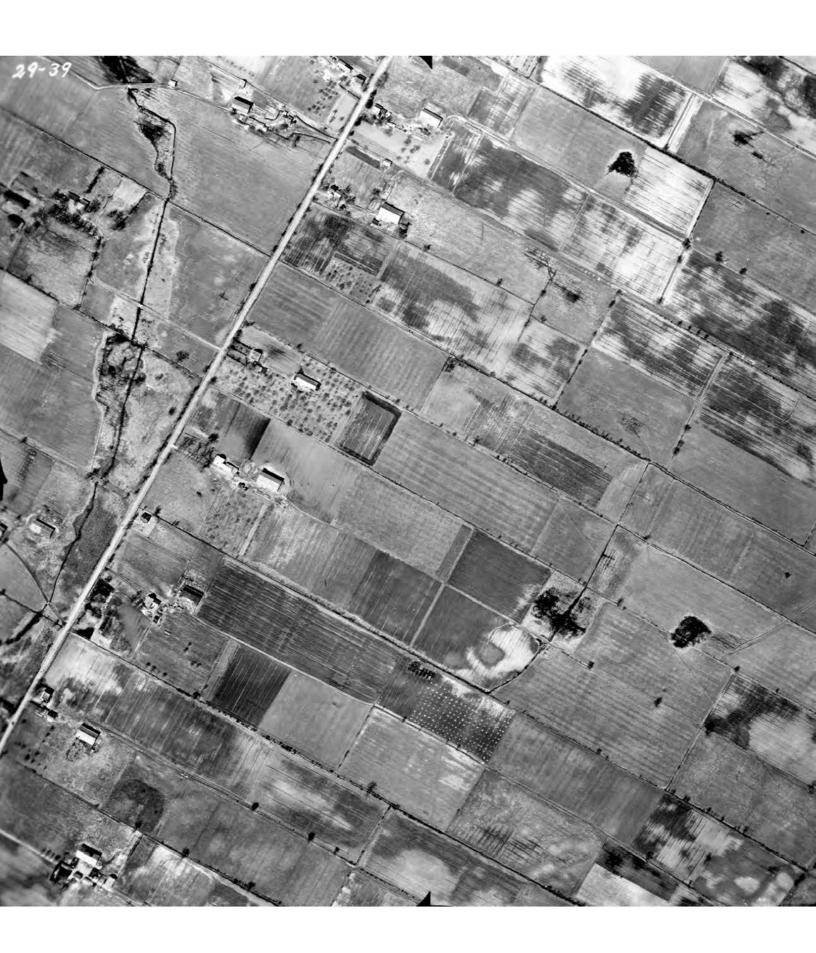










































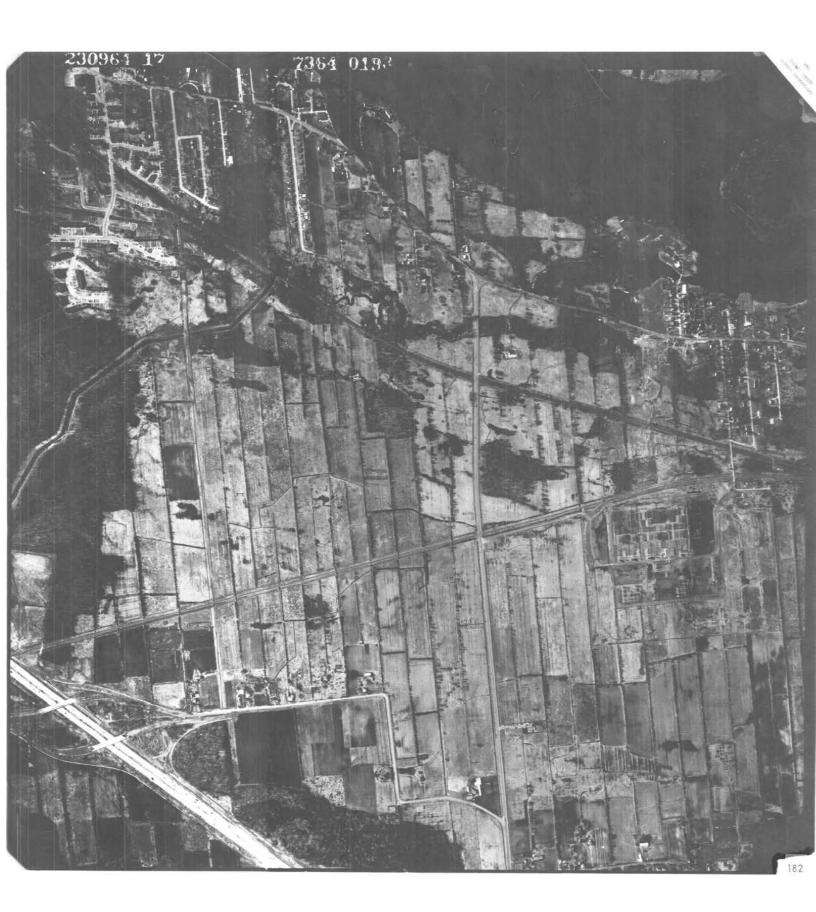














253-254





254-255











SERVICE D'URBANISME PLANNING DEPARTMENT
VILLE DE MONTRÉAL
CITY OF MONTRÉAL
CITY OF MONTRÉAL
OCTOBRE 1999
NO 158



SERVICE D'URBANISME PLANNING DÉPARTIMENT
VILLE DE MODITÉRAL CITY OF MODITÉRAL
DECEDIOR 1967
OCTOBRE 1967



SERVICE D'URBANISME PLANING DEPARTMENT
VILLE DE MONTRÉAL CITY OF MONTRÉAL
OCTOBRE BH99
NO 160























SERVICE D'URBANISME PLANNING DEPARTMENT
VILLE DE MONTRÉAL

CITY OF MONTRÉAL

CITY OF MONTRÉAL







SCRIPCE DURSANISME PLANNING DEPARTMENT VILLE DE MONTRÉAL CITY OF MONTRÉAL PRISE DE PHOTO MAI 1971 NO 172









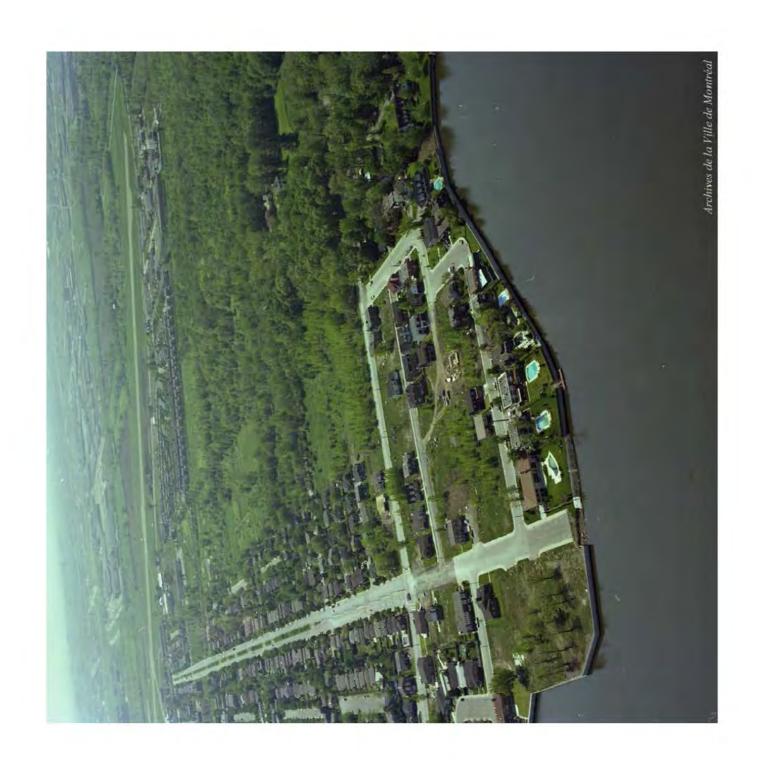






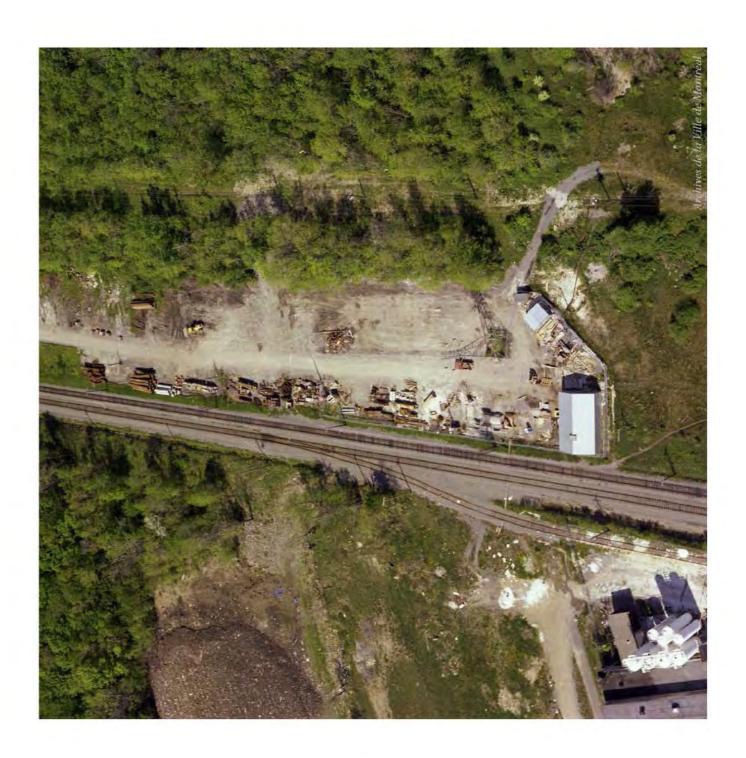
	THEAL - CITY	OF MONTHEAL
PRISE DE PHOTO	d	ECHELLE : 400'+1









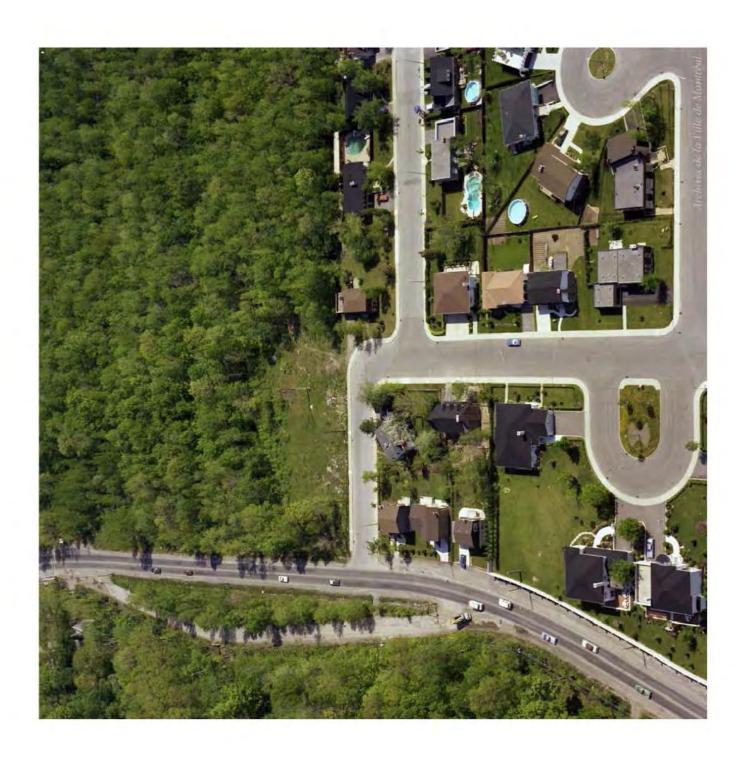


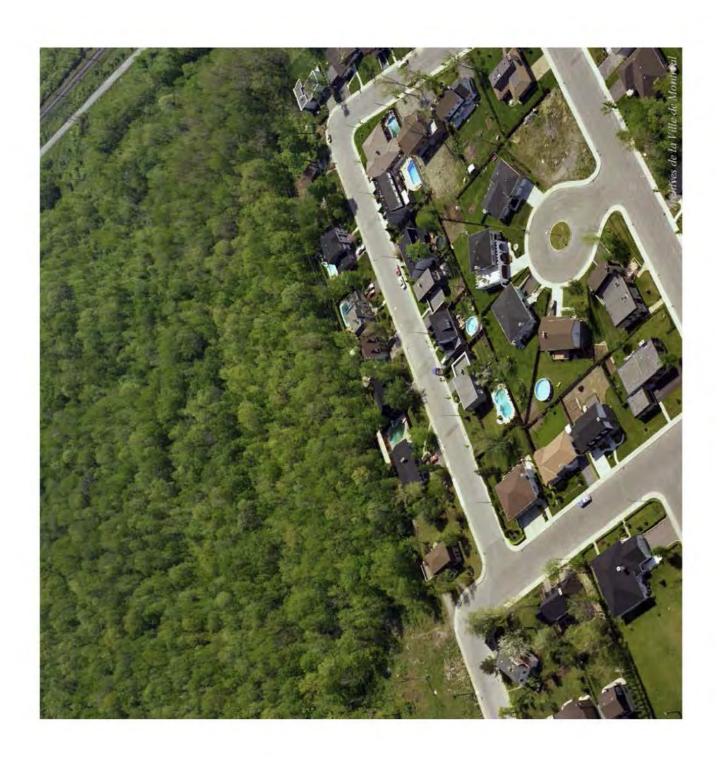


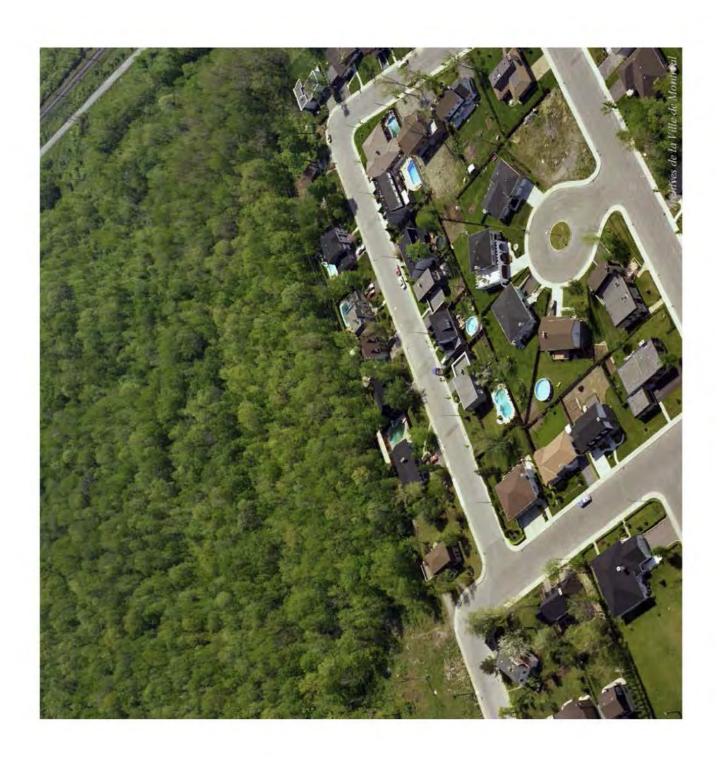




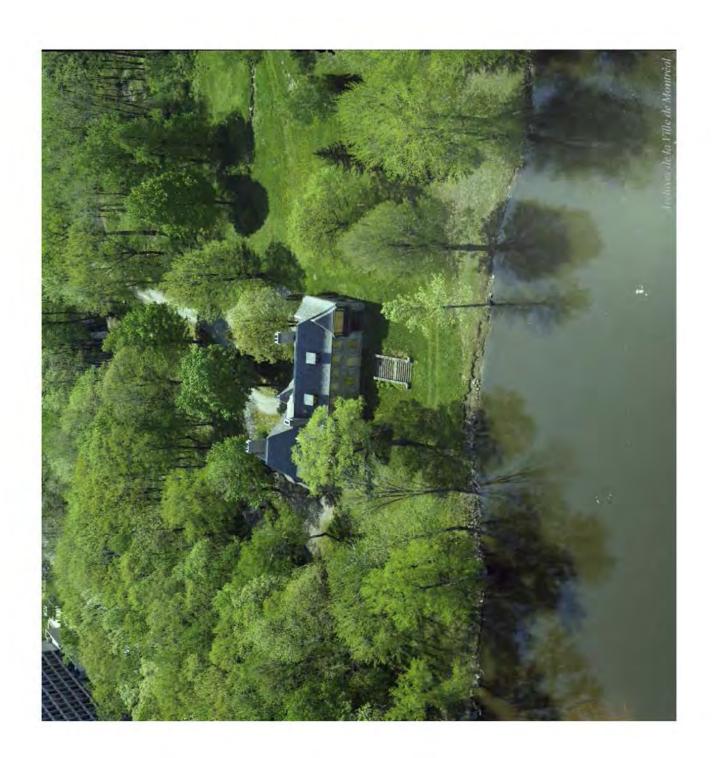


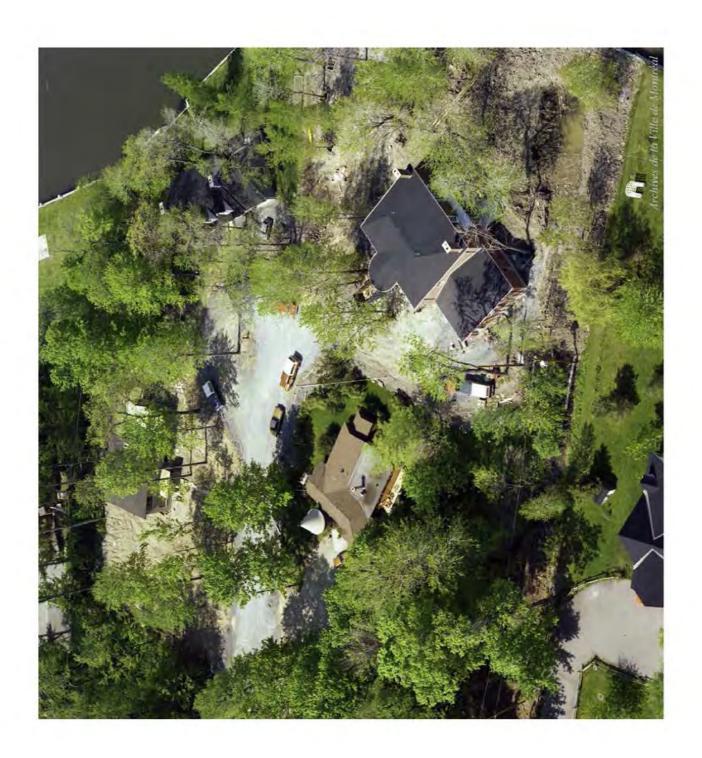


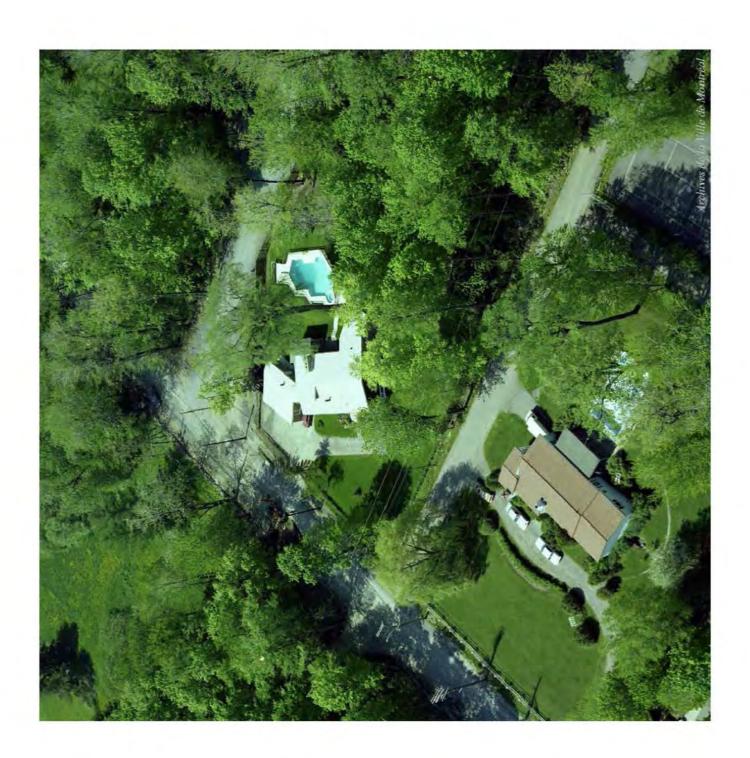


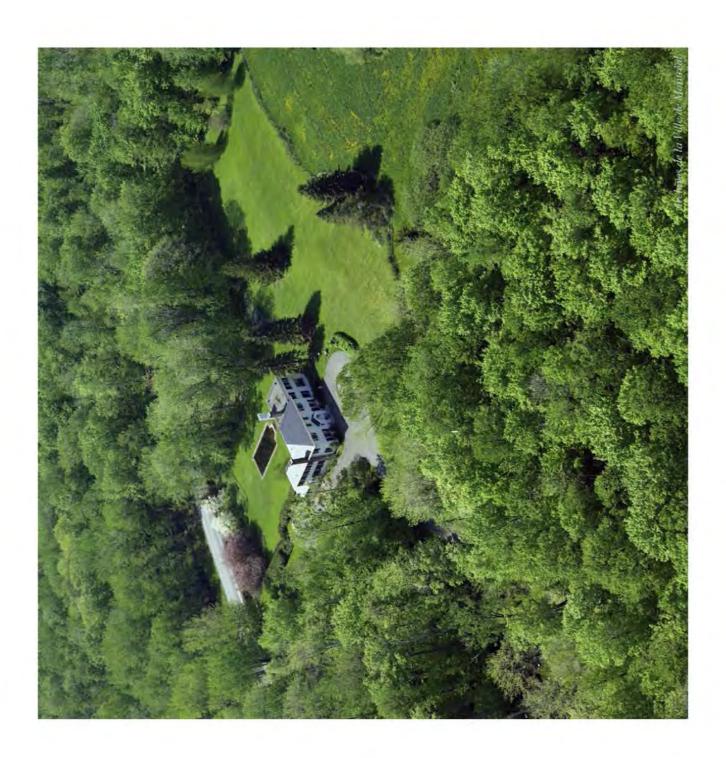


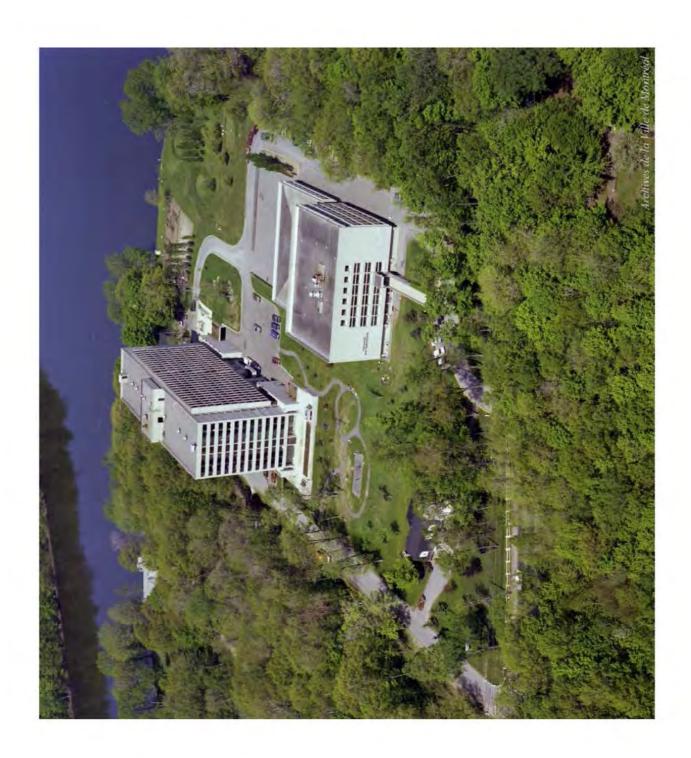










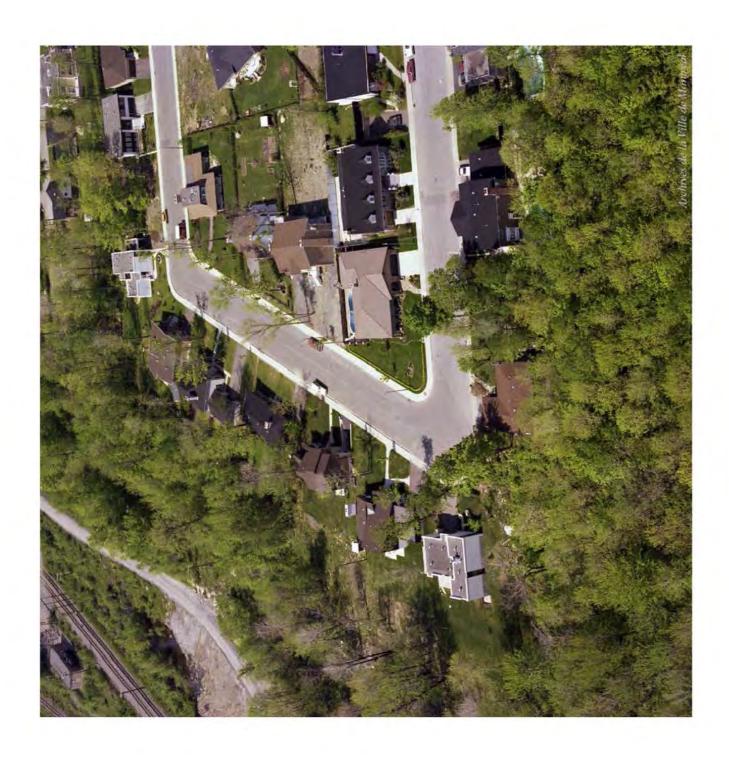










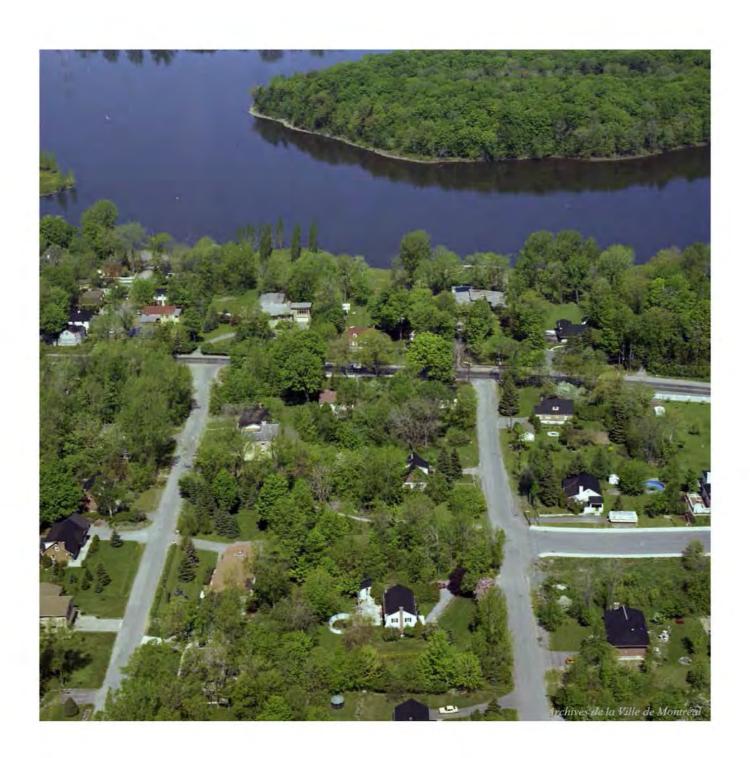






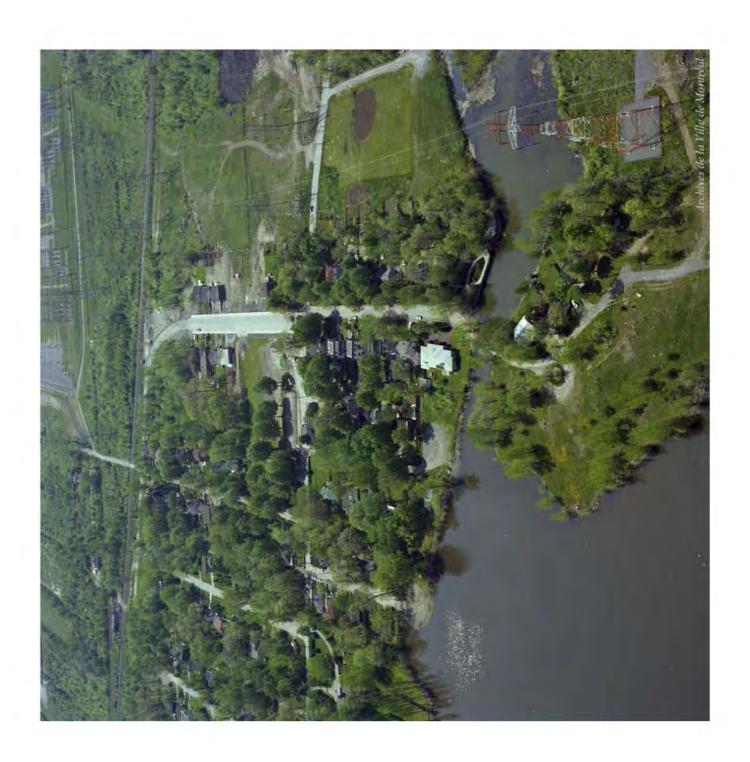


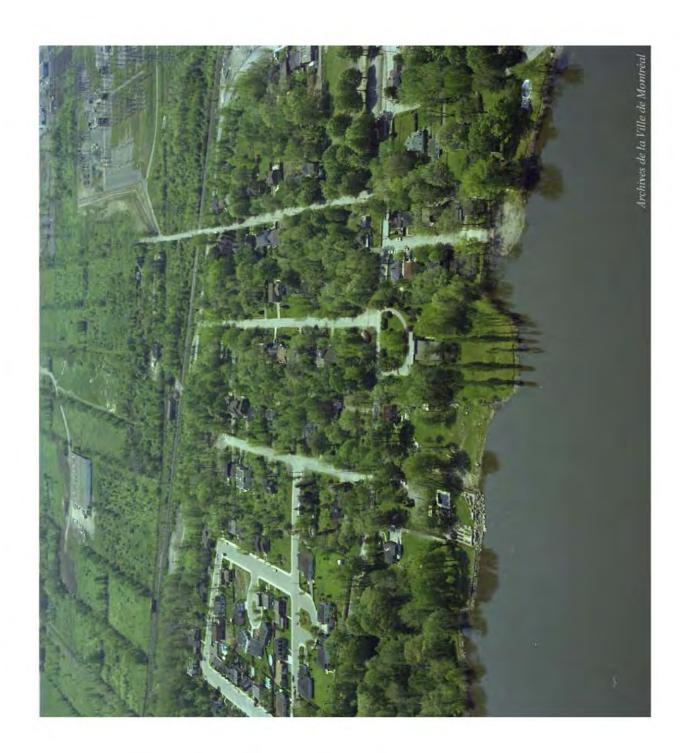


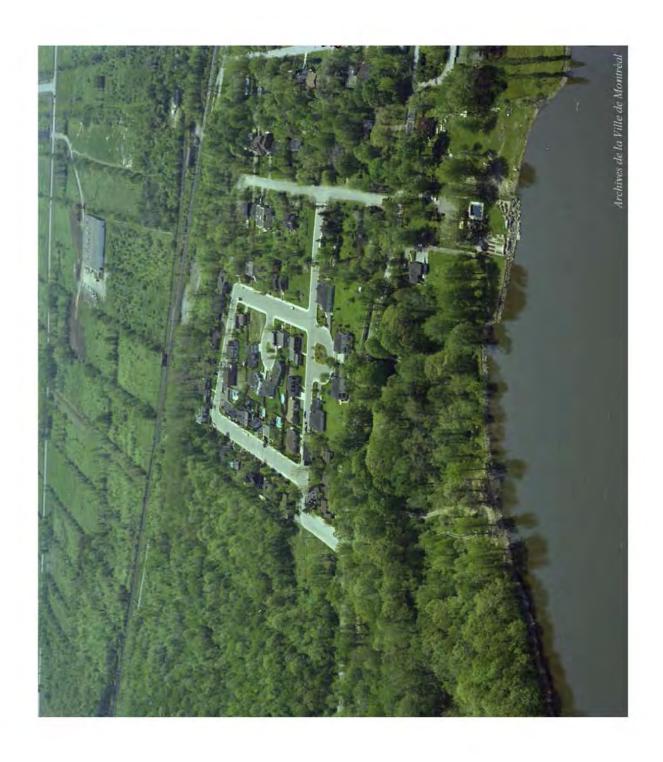




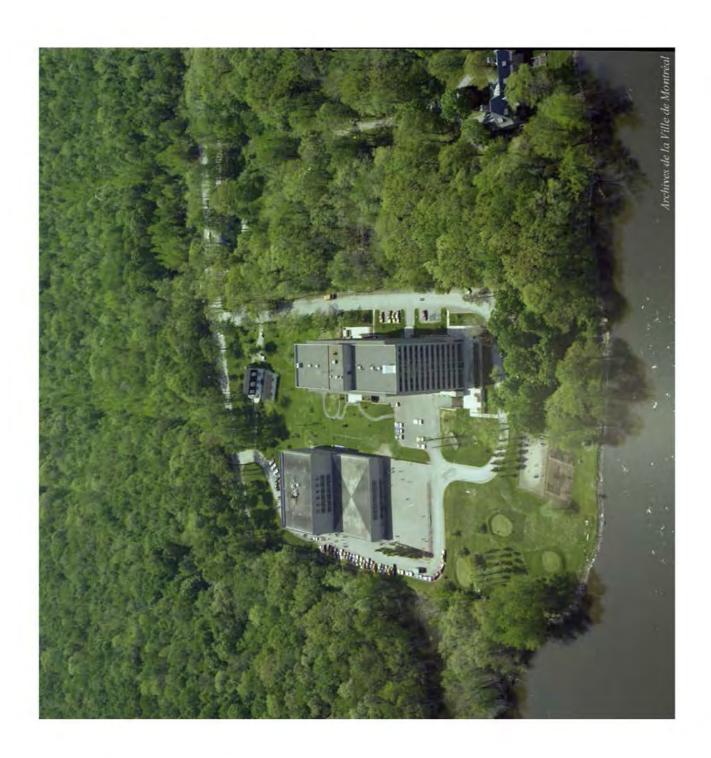




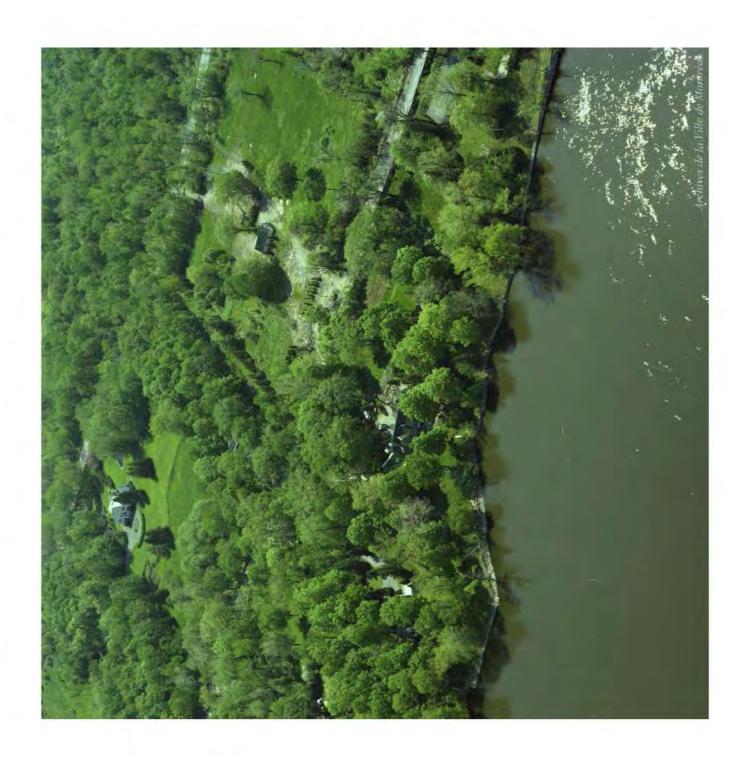






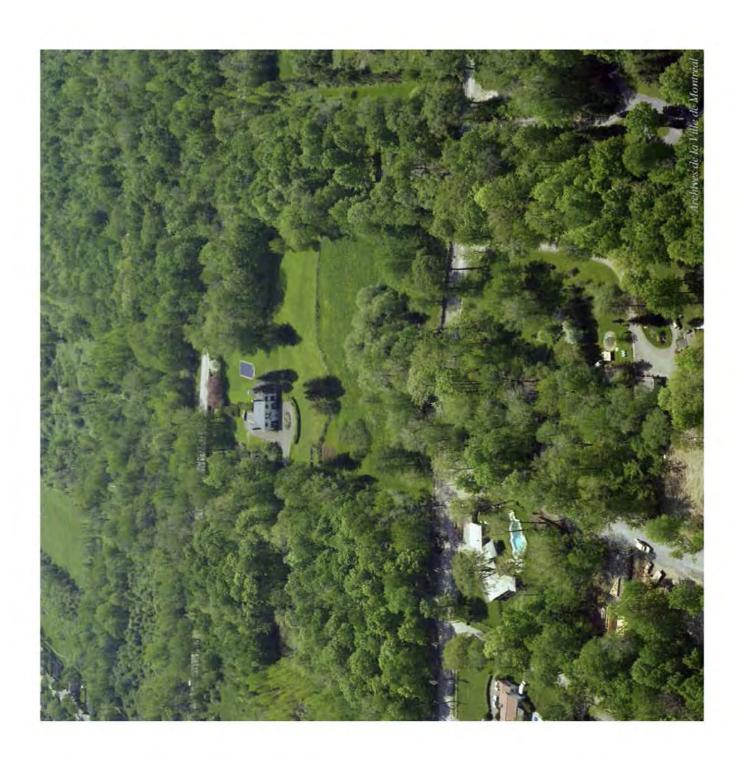


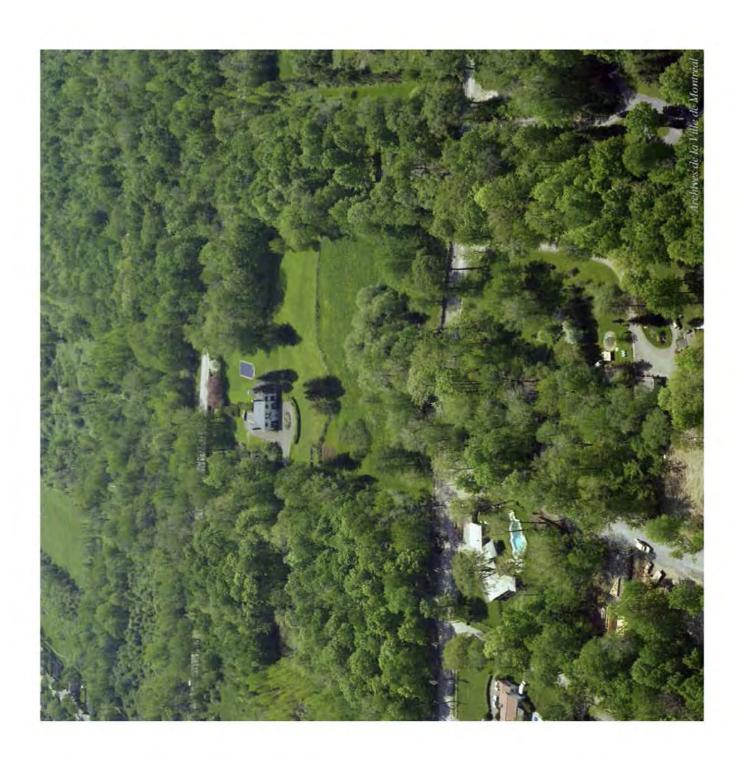


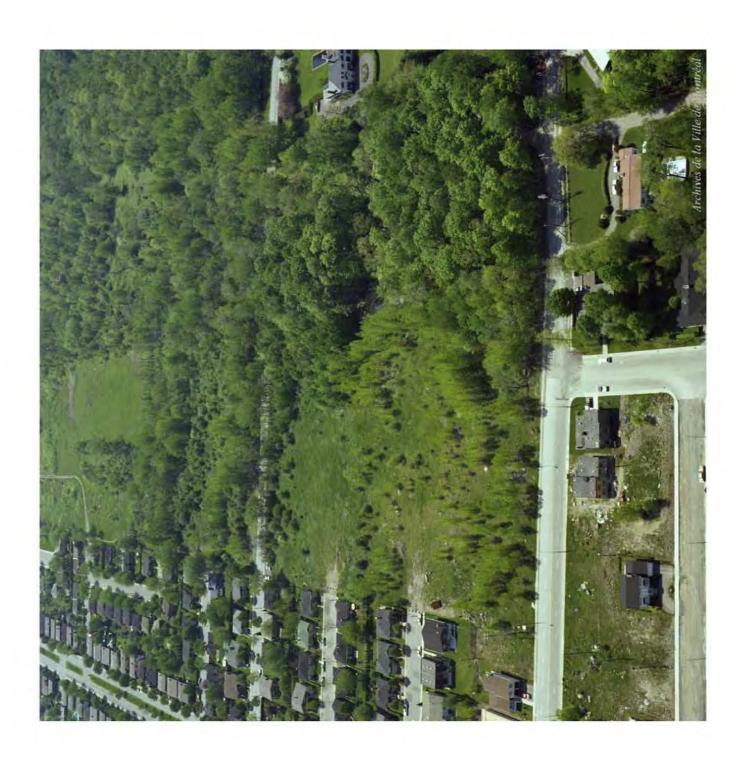




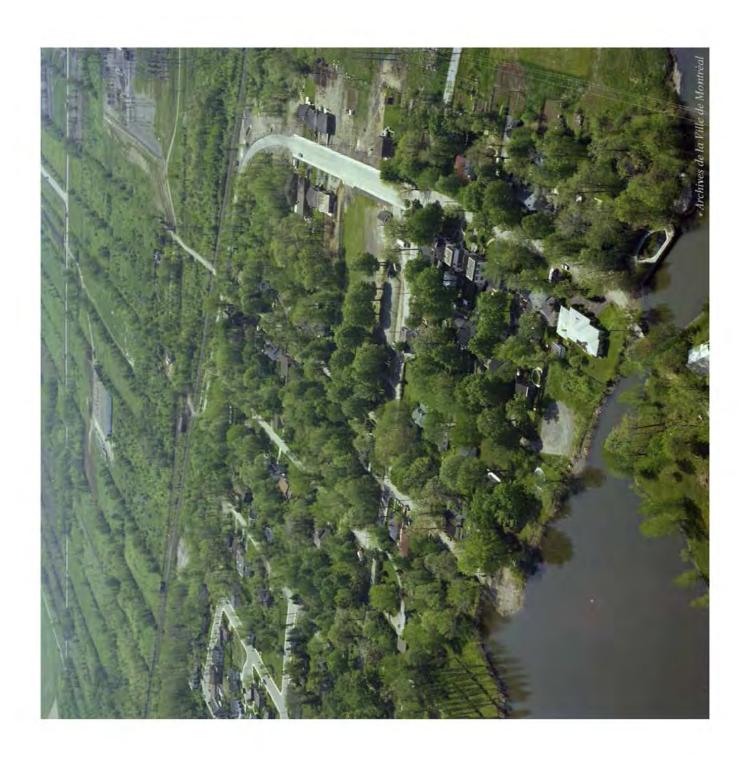


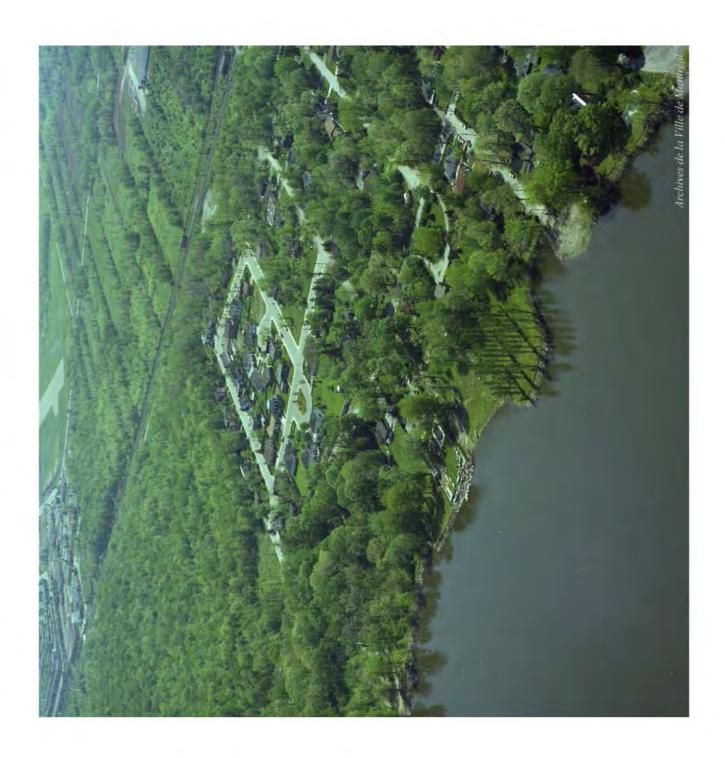




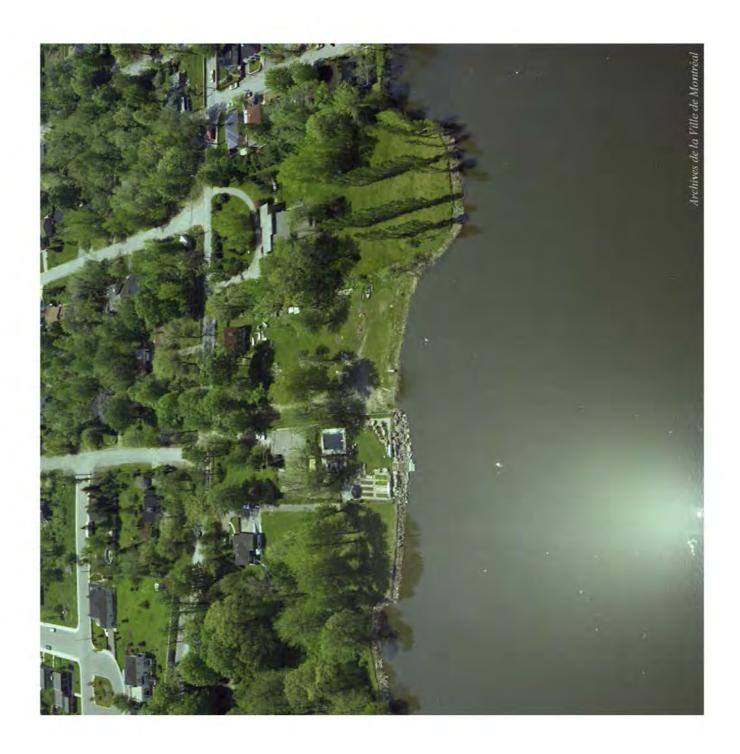


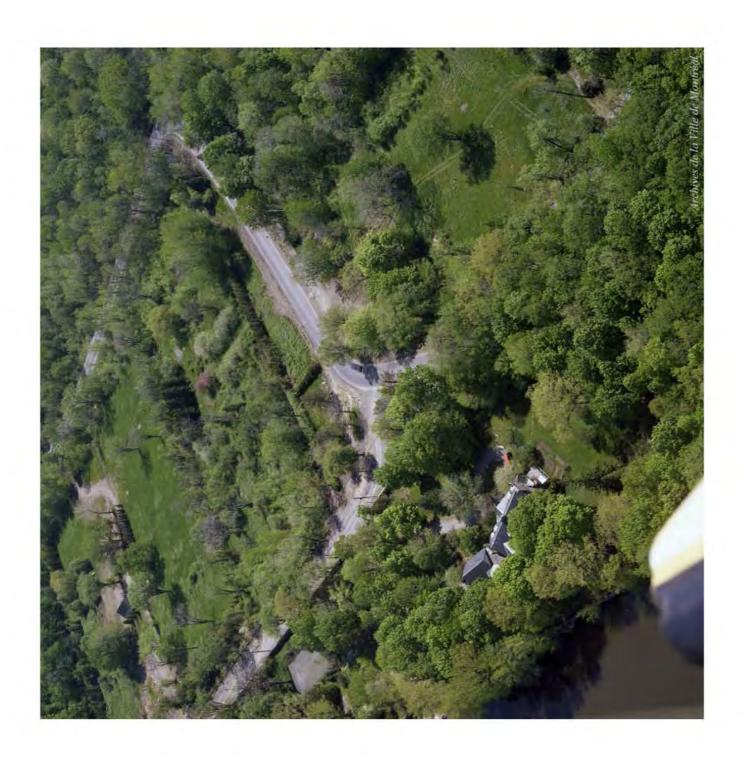






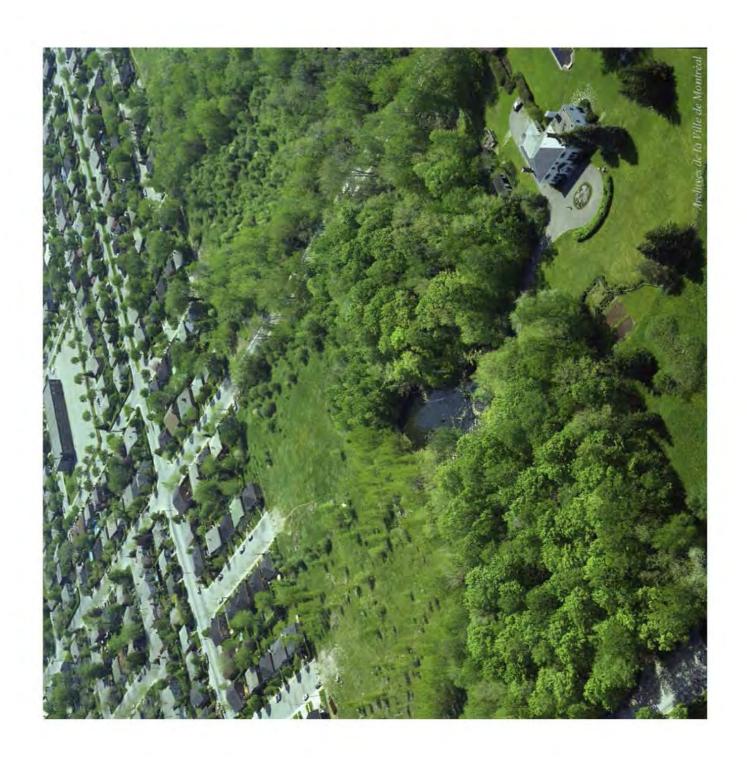






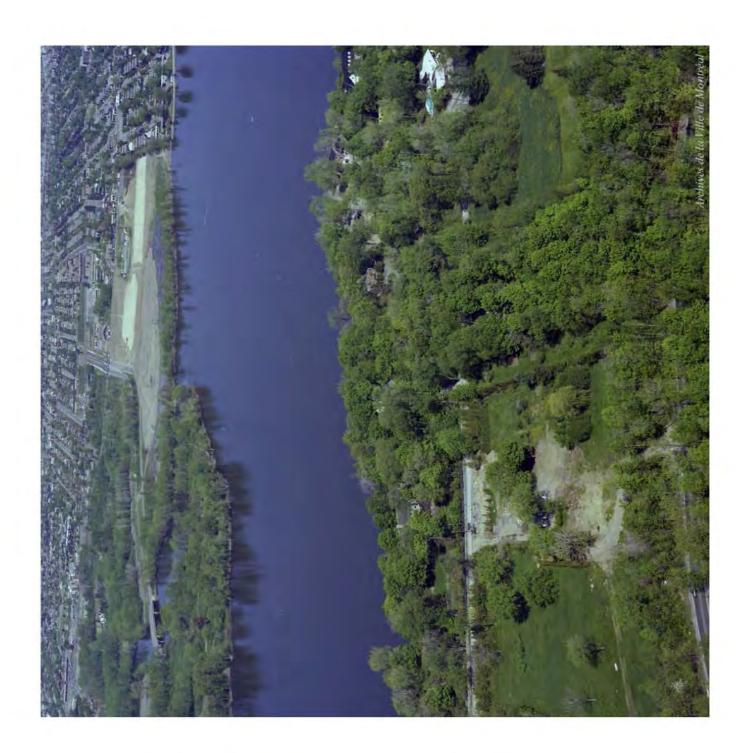




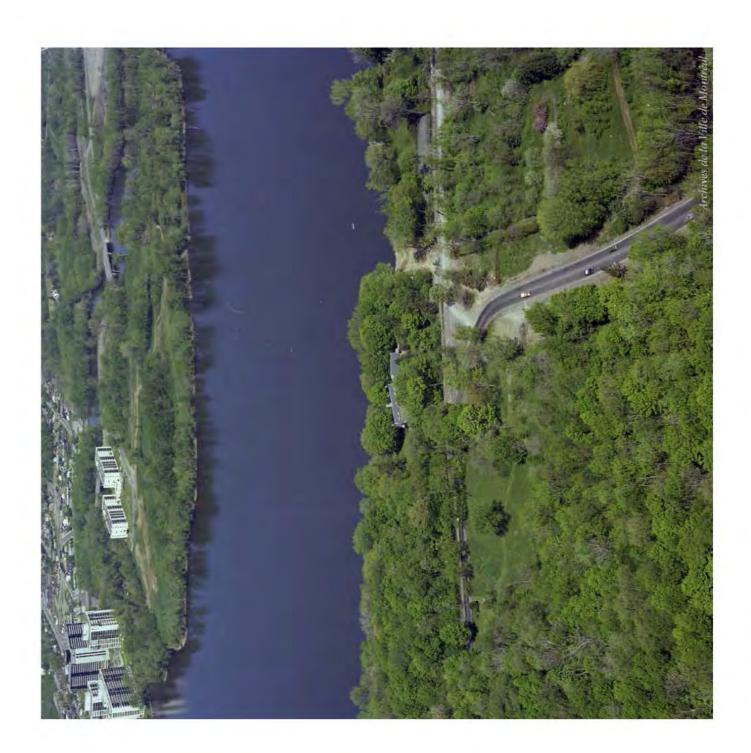


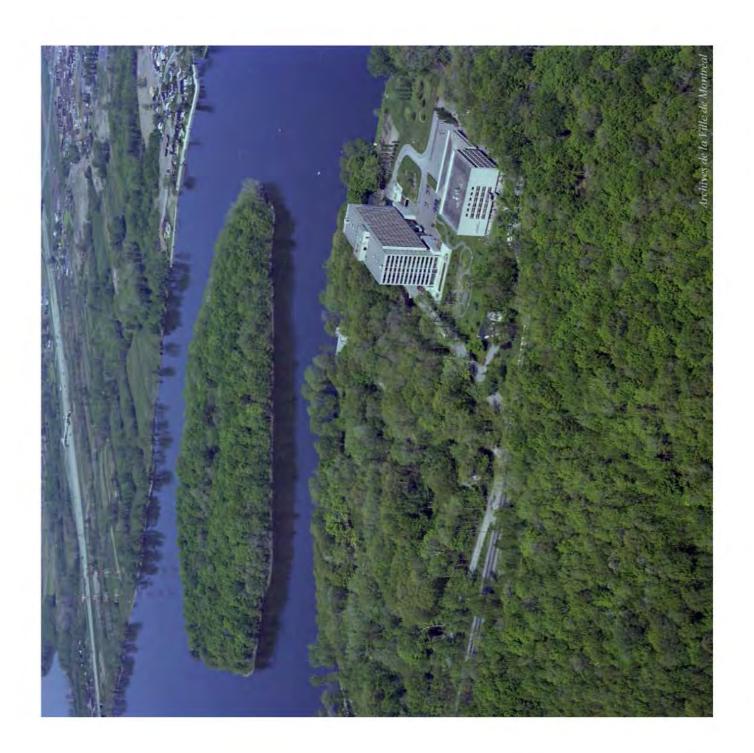










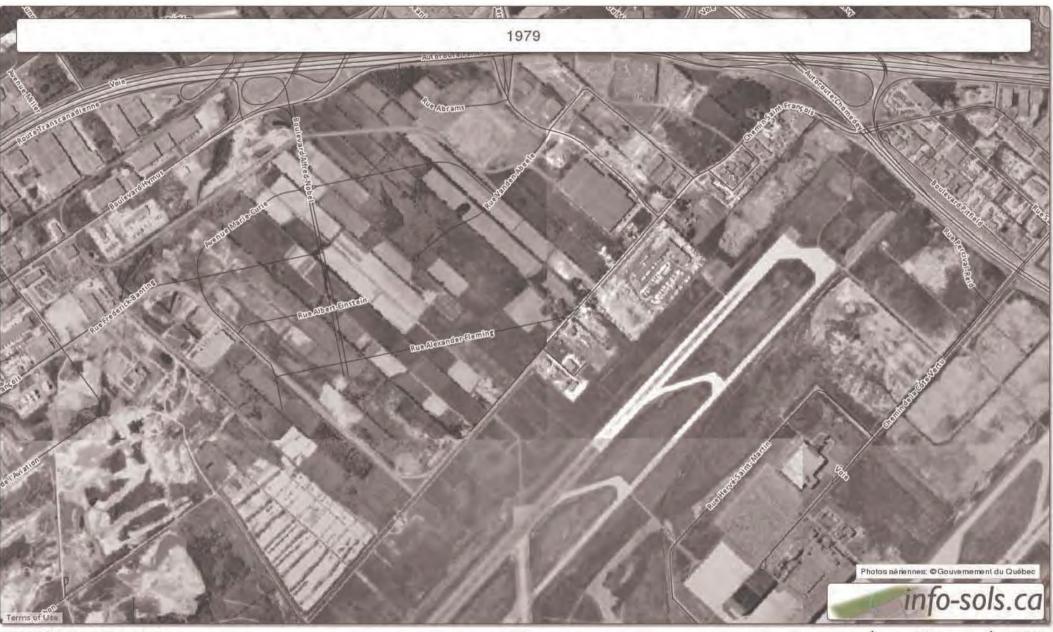




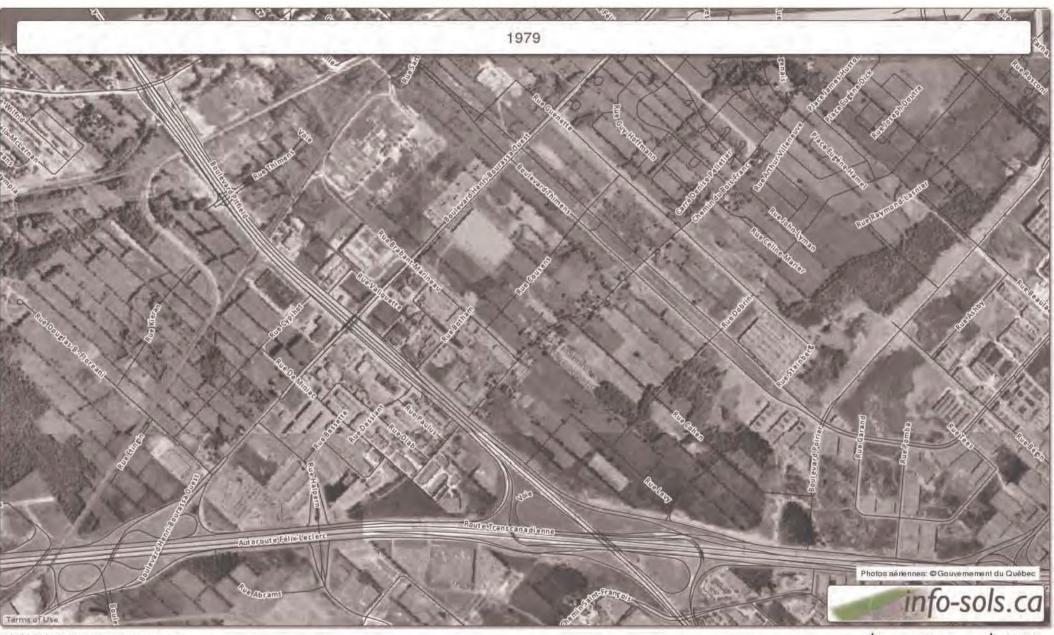








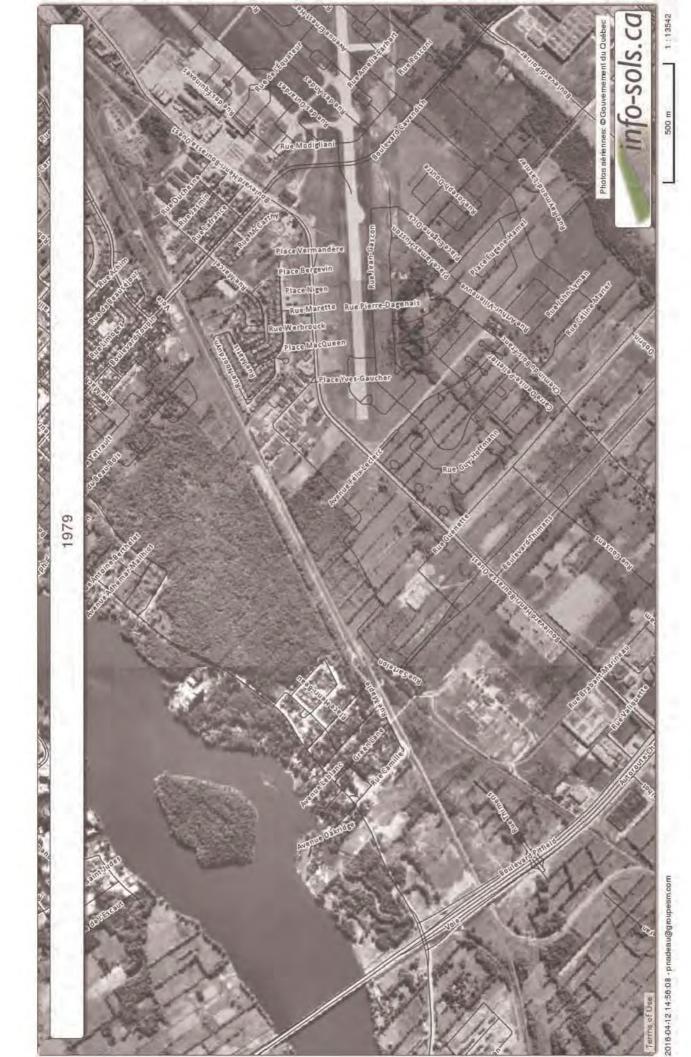
2016-04-12 14:53:37 - pnadeau@groupesm.com



2016-04-12 14:55:01 - pnadeau@groupesm.com

500 m

1:1354















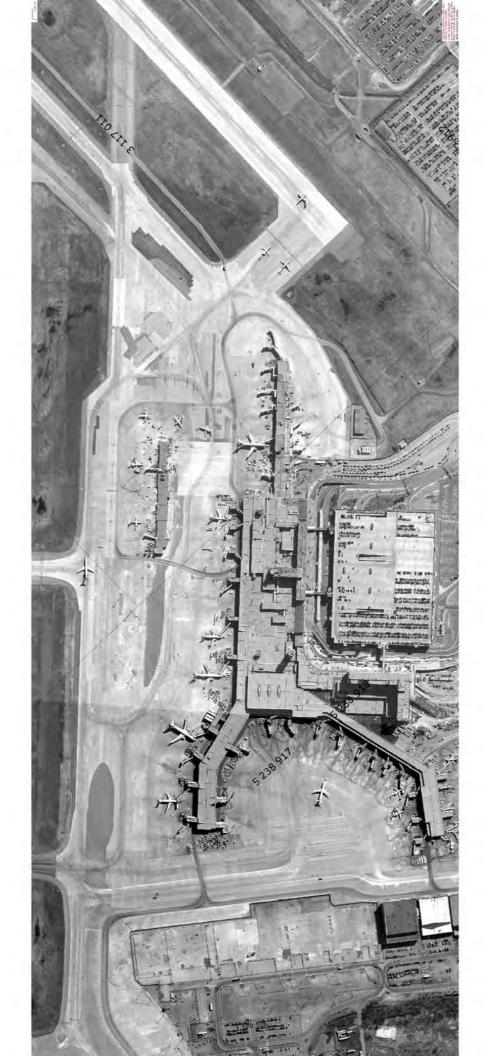


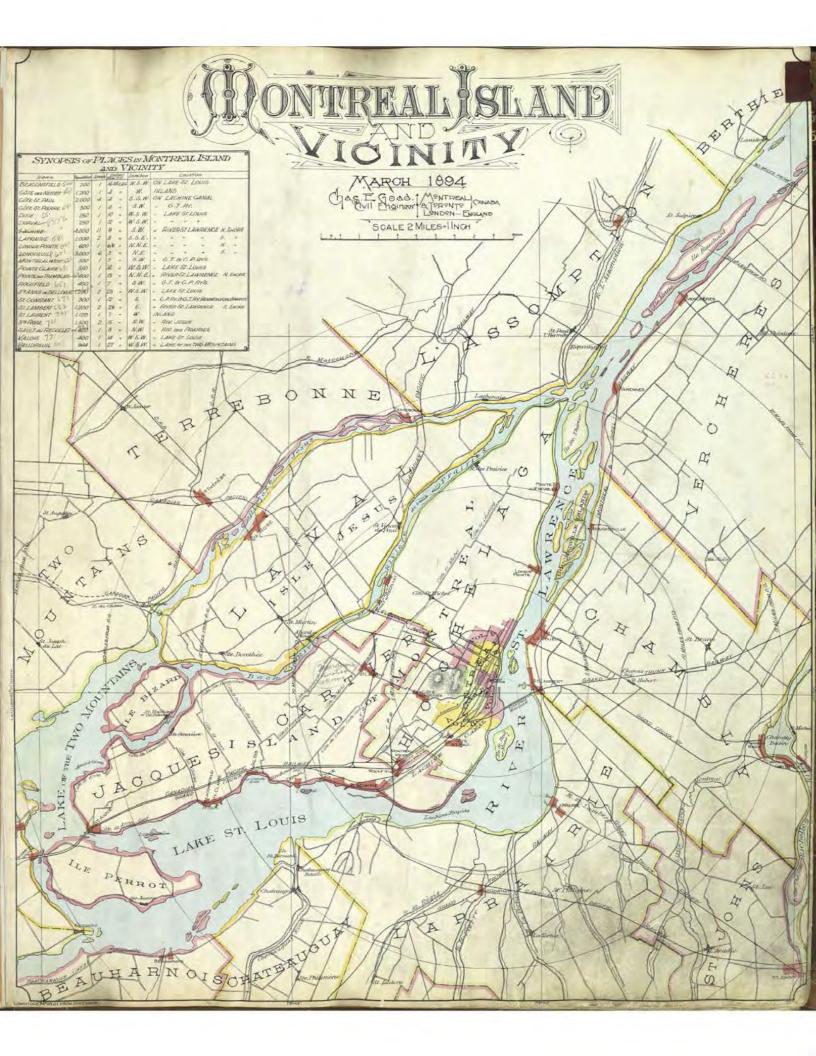


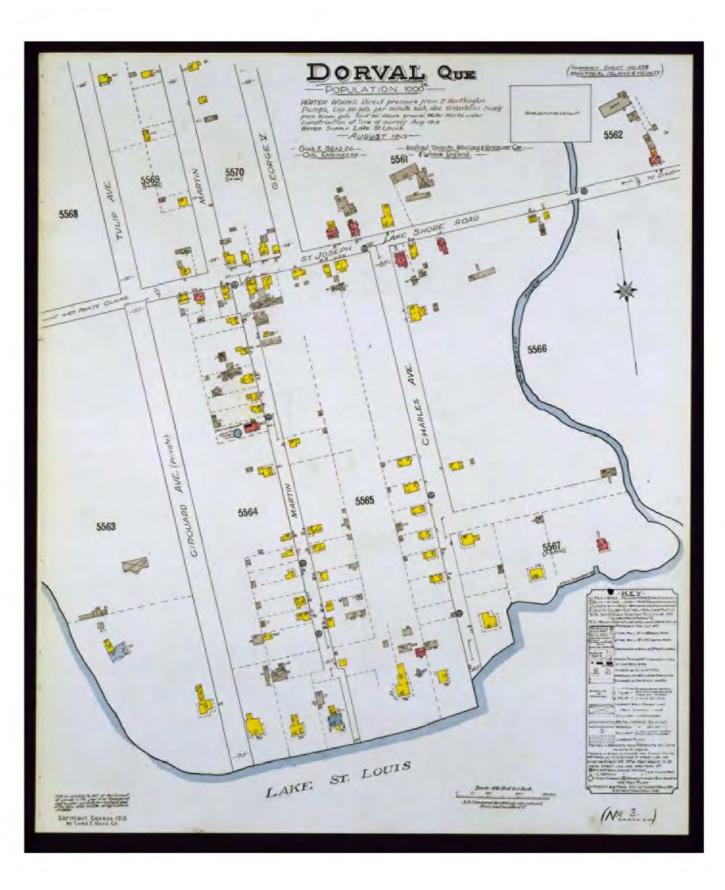












POINTE CLAIRE, QUE.

- POINTE CLAIRE, QUE-

This pine is the property of the CNORRWINTENS: SCRYAY BETTEAT, LARGETO, manufacturant representation probabilists. But in the following confidence, that the plate is not lead to be long to good order, that it, to be noted only in concernion with homomor of Completon, Hamberto of the Chamilton Conference and the state of the Chamilton and it is no instructed on represe to the CNORES AMERICAN, ALLIERTIM. Tomoste and

COPYRIGHT REGISTERED AT OTTAWA BY THE LINCOLN DESIGN DESIGNATION DESIGNATION OF THE PARTY OF T

POPULATION 8,000

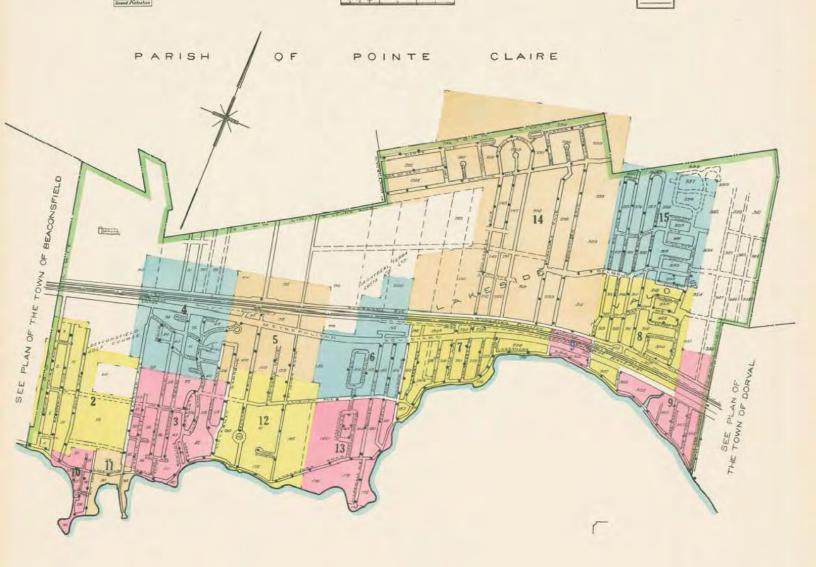
PLAN DATED MAY 1951

SCALE BOO'T INCH

For information regarding Water Works, Fire Protection, etc., see report issued by the Canadian Underwriters Association.

Made in Canada hy
UNDERWRITERS SURVEY BUREAU
Limited
TORONTO AND MONTREAL

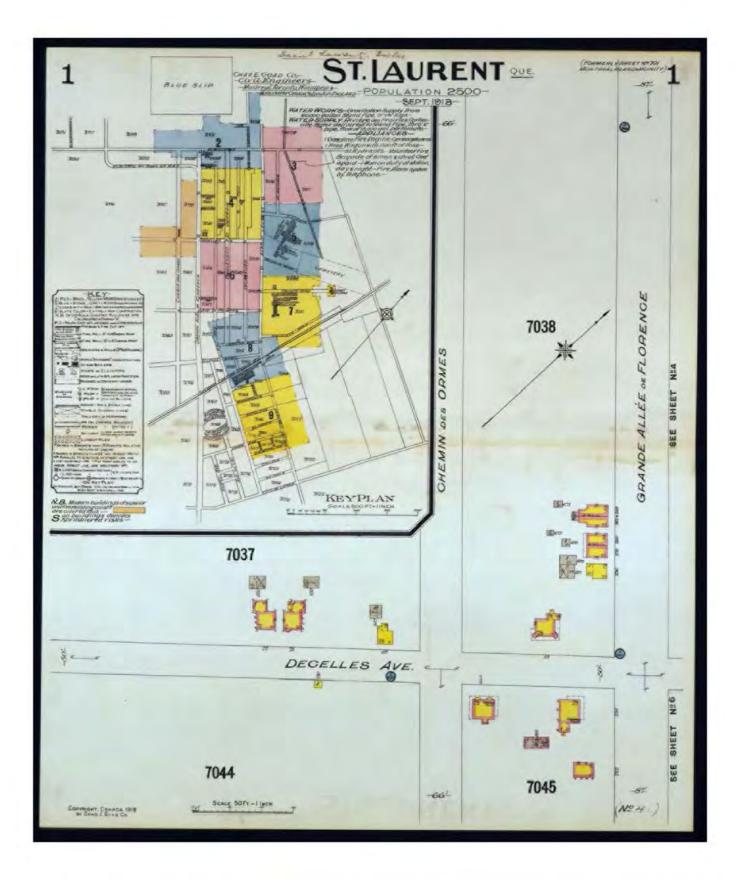
COPY NO.



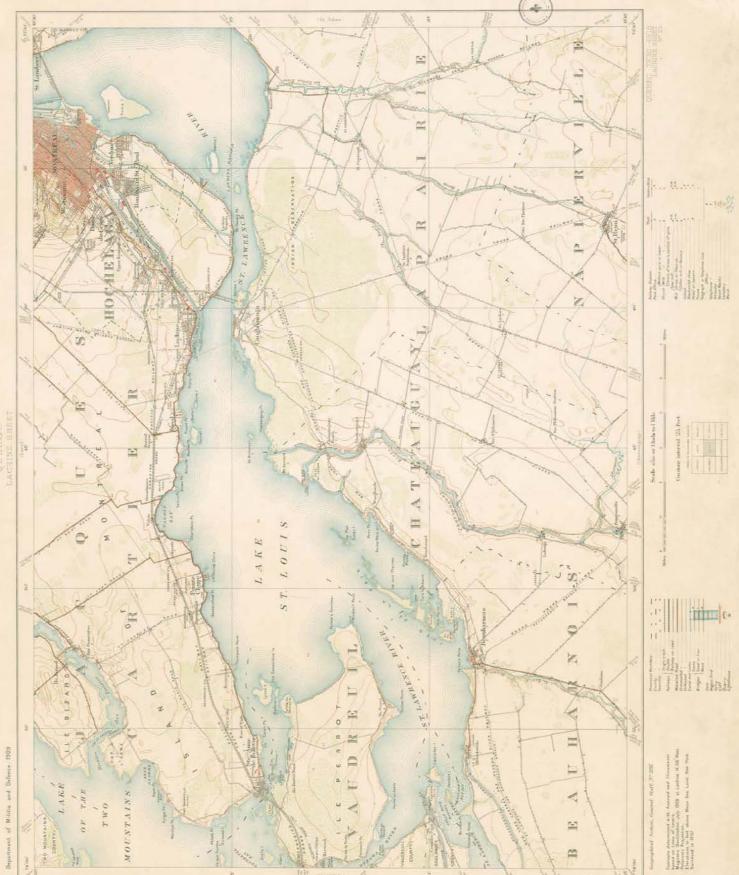
LAKE ST. LOUIS

PERSE NET OF STRINGS MAY

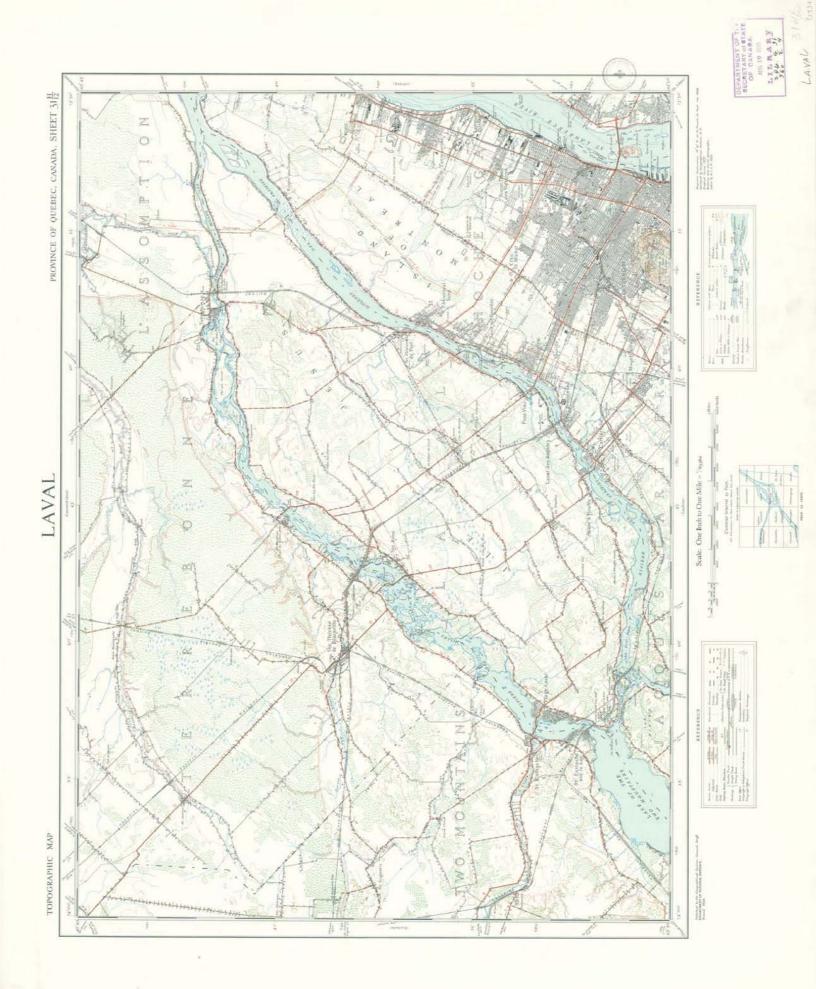




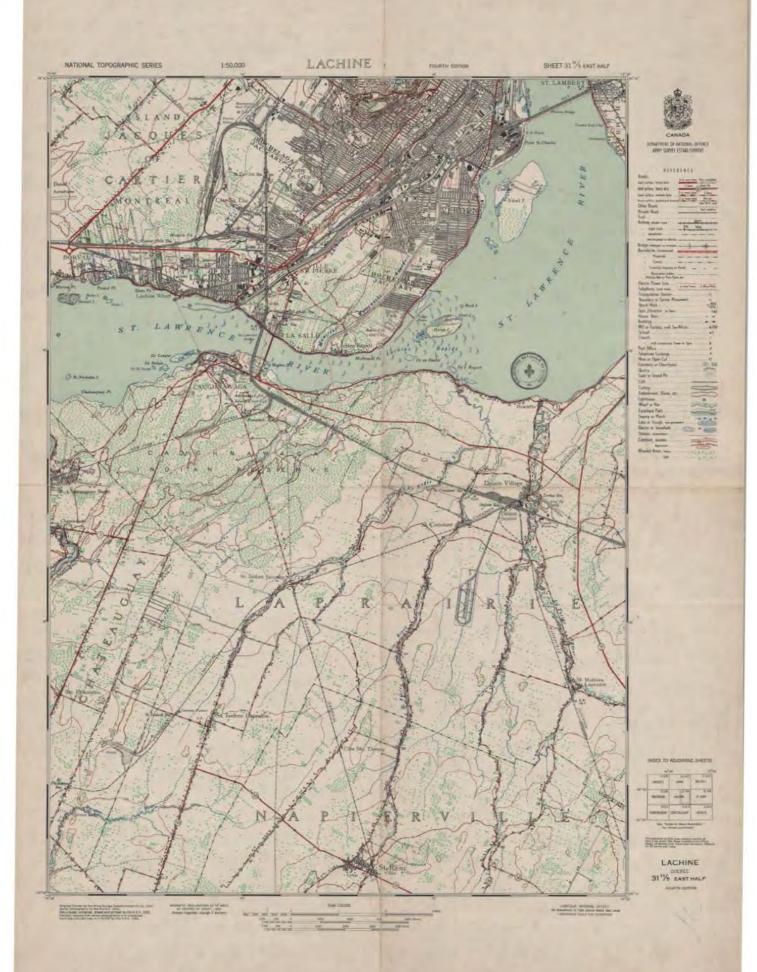


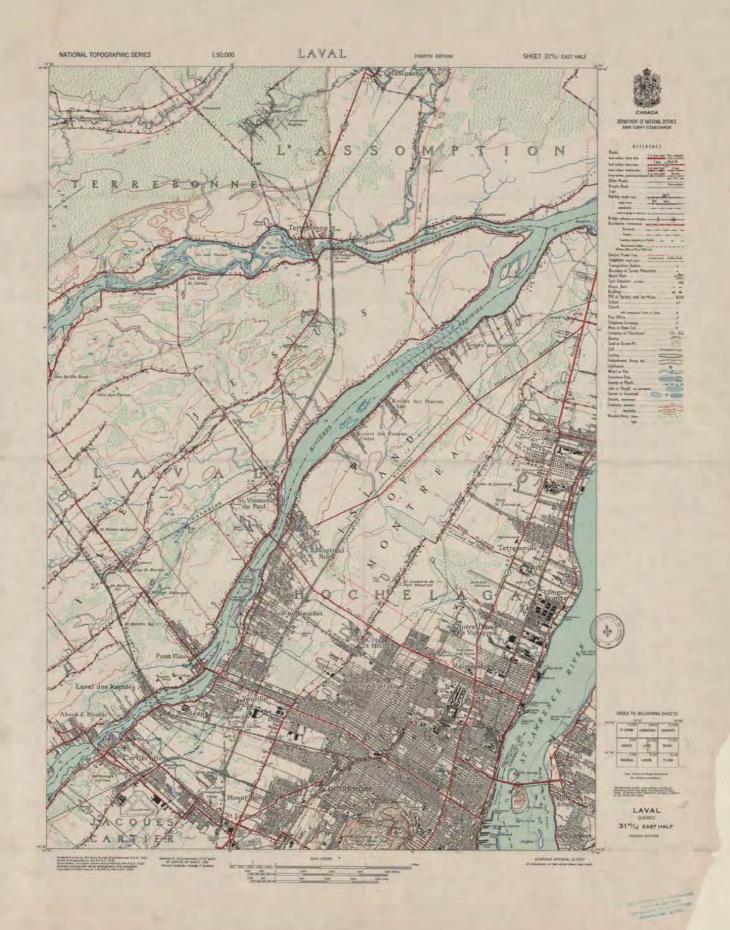


TOPOGRAPHIC MAP

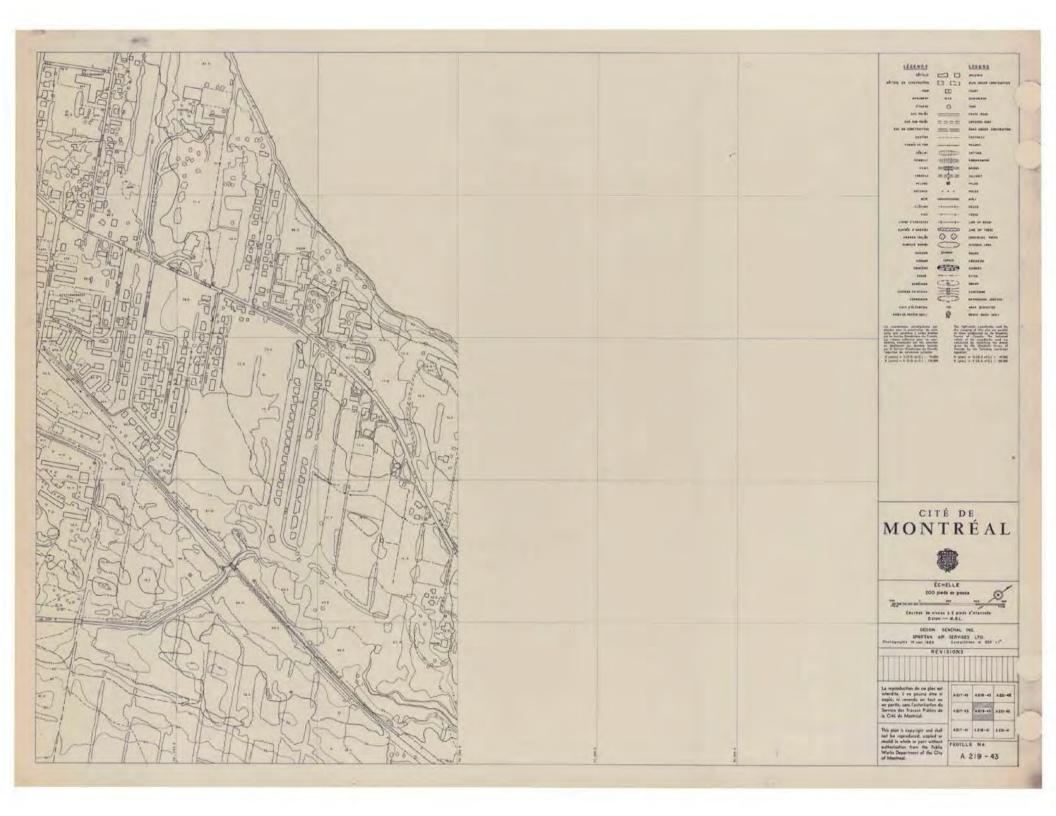


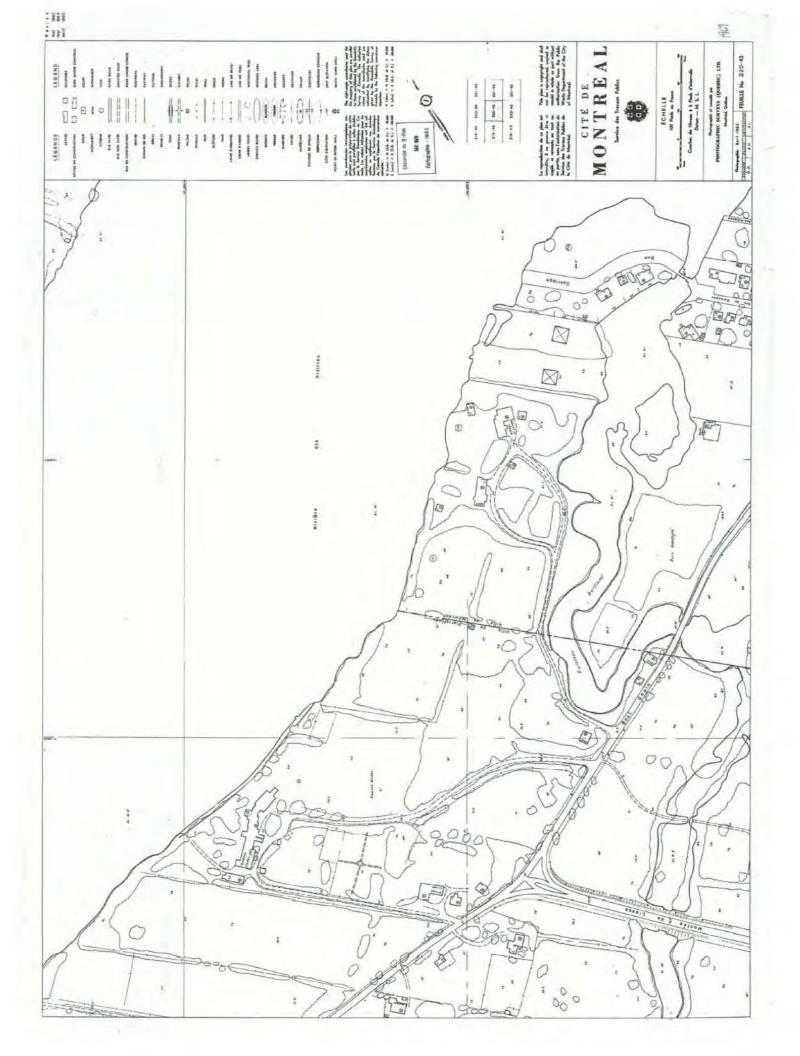


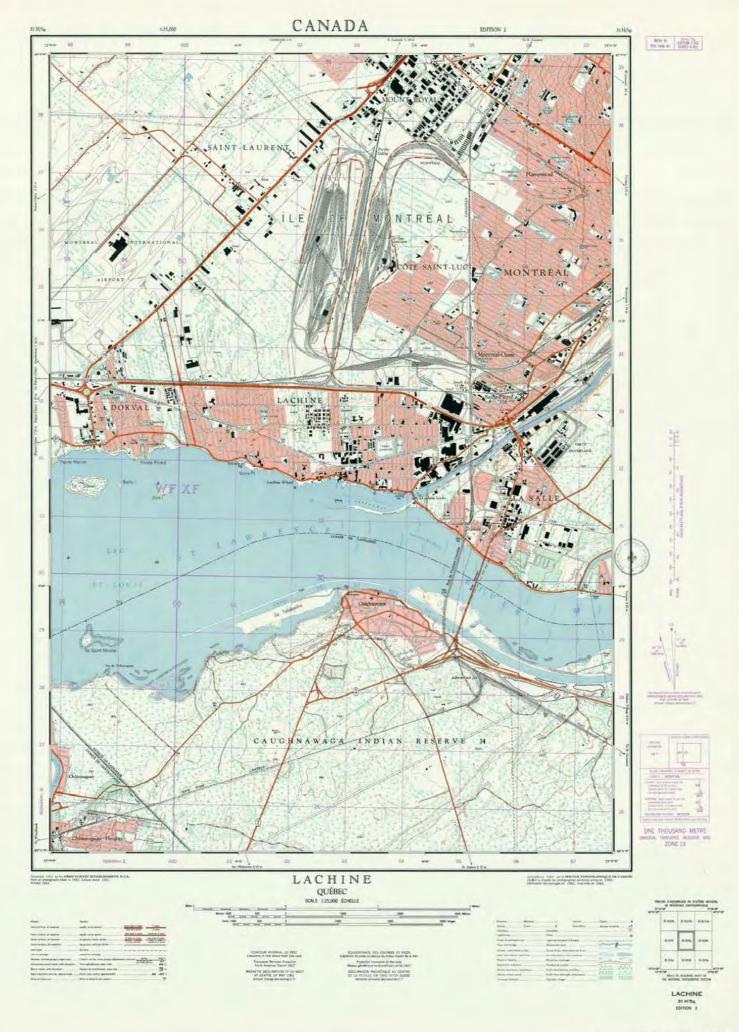


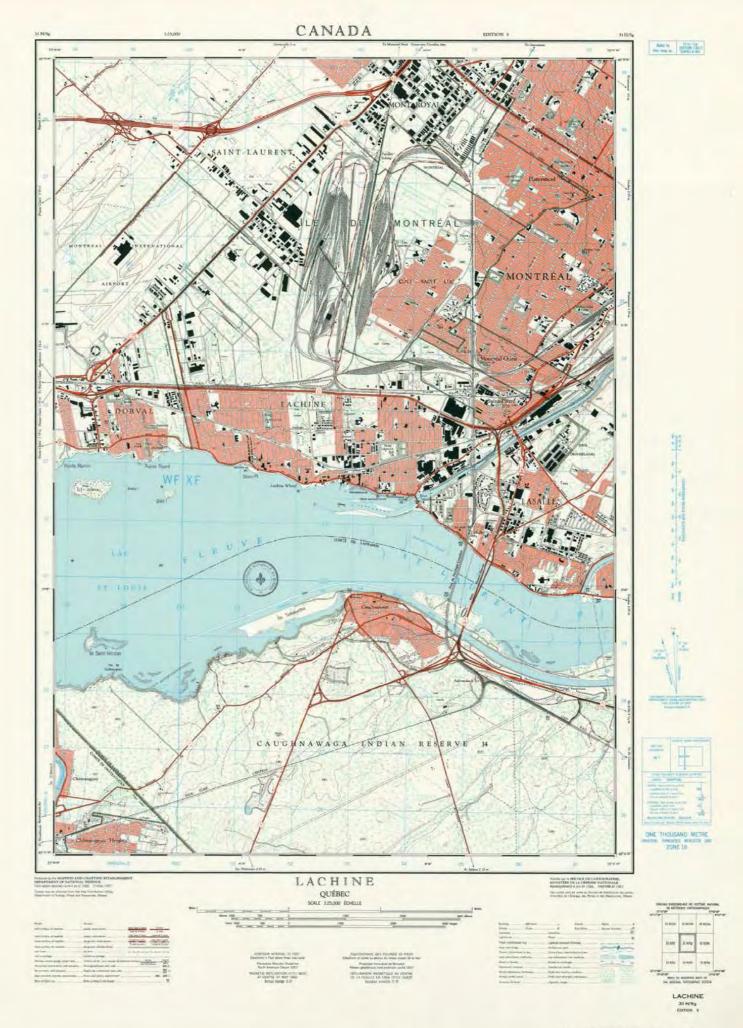


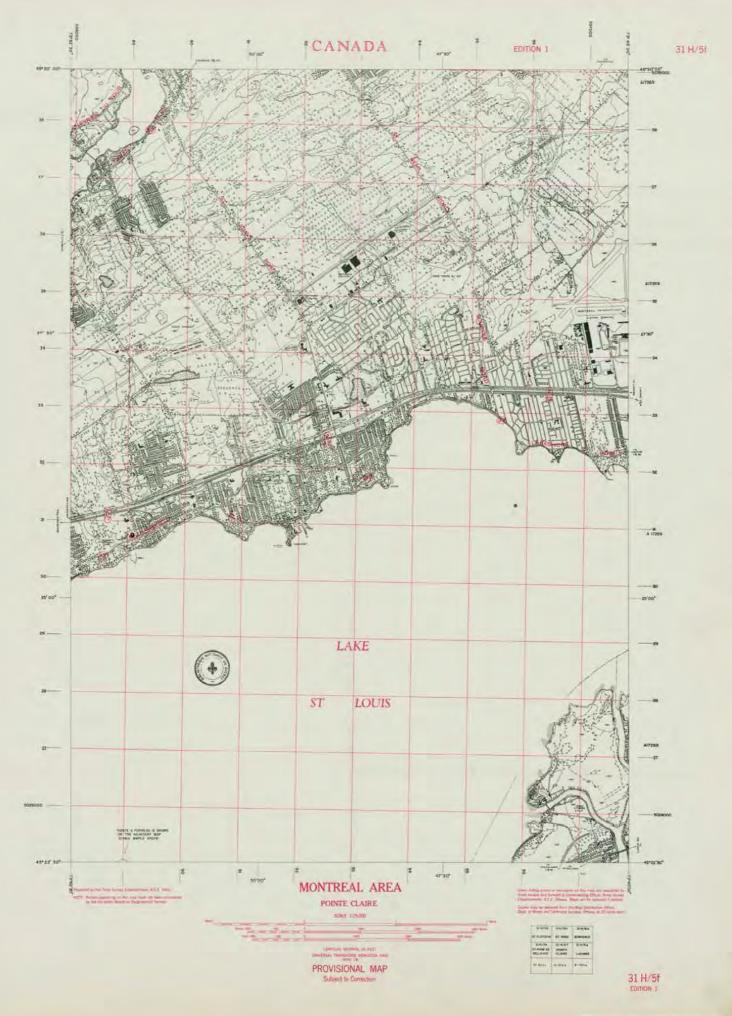
ON STONE WEST ON THE

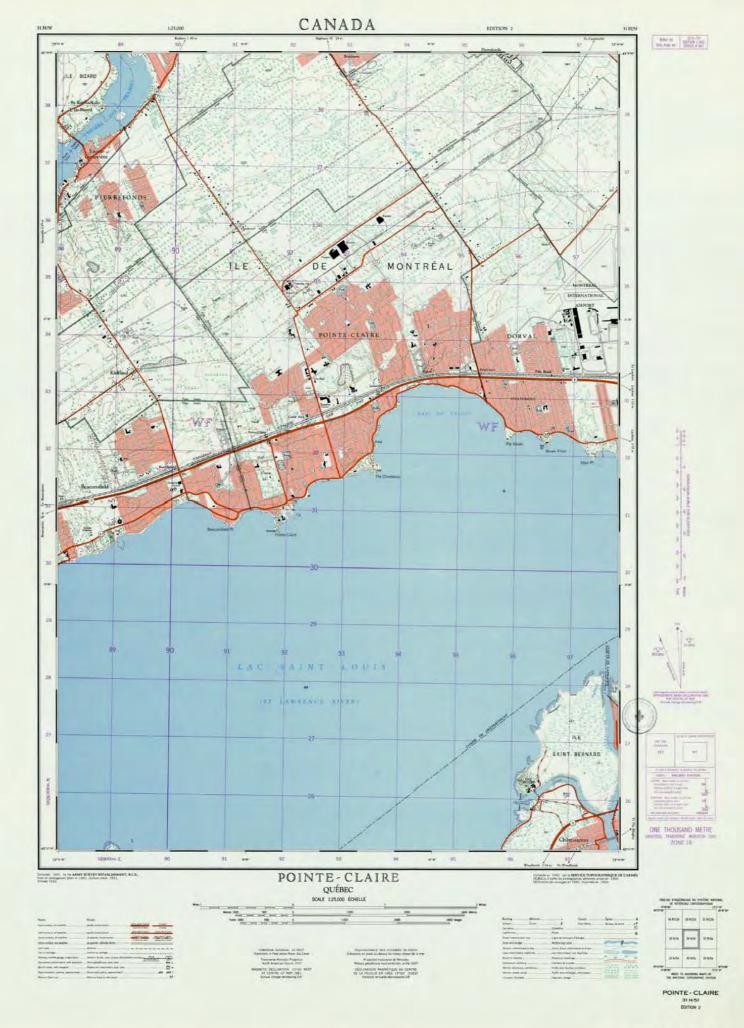


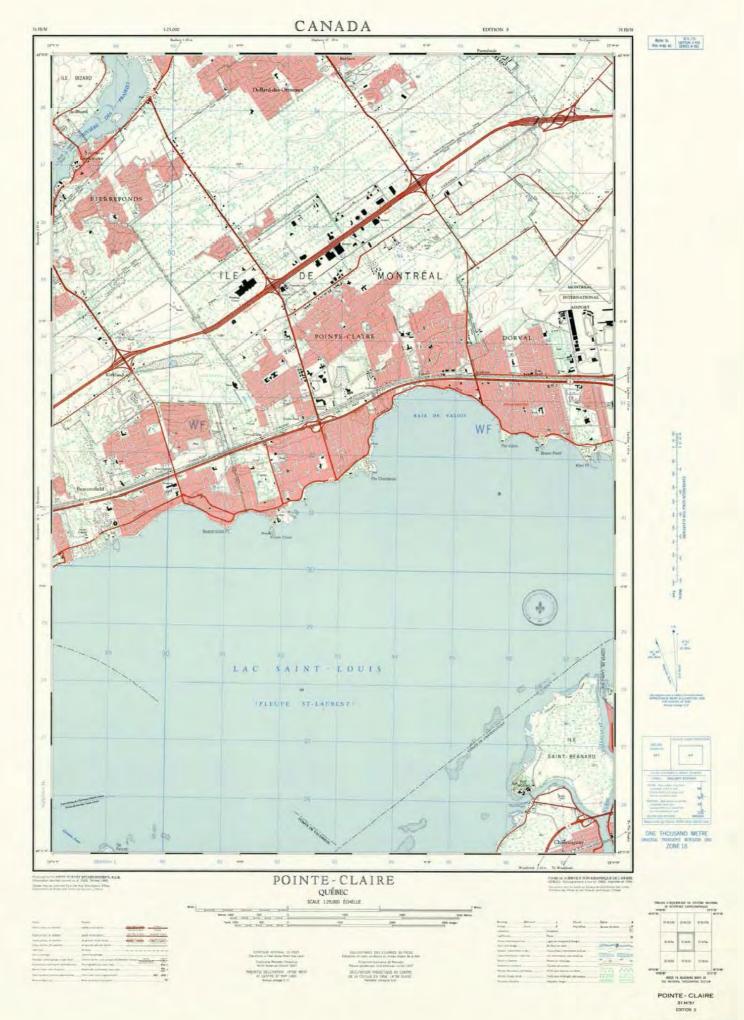


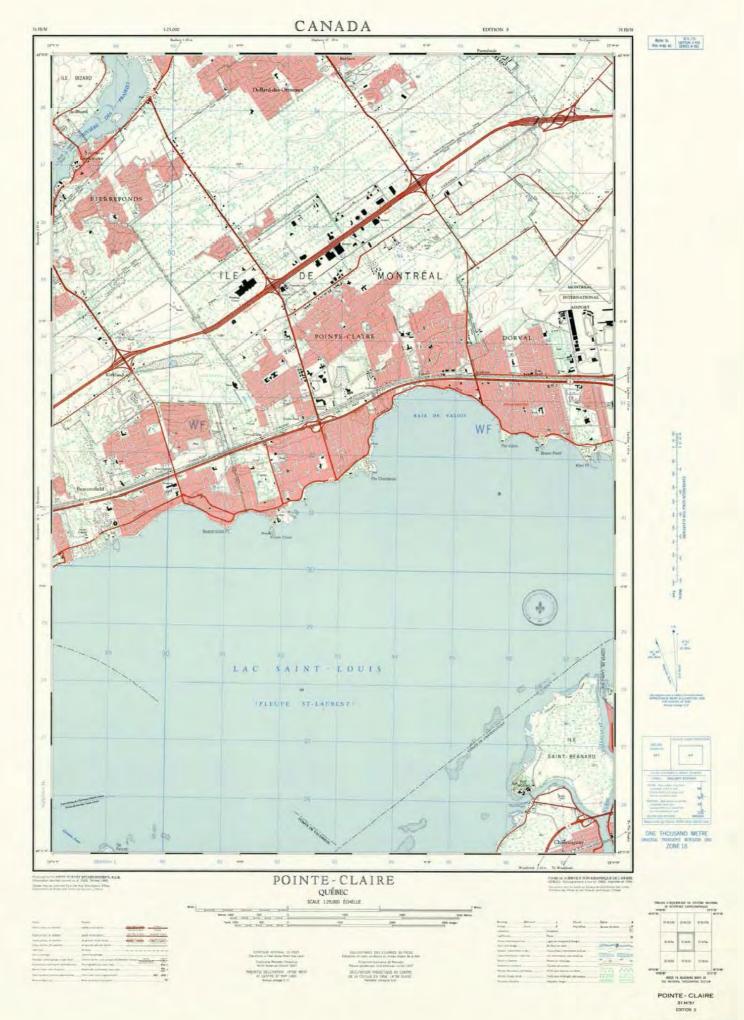


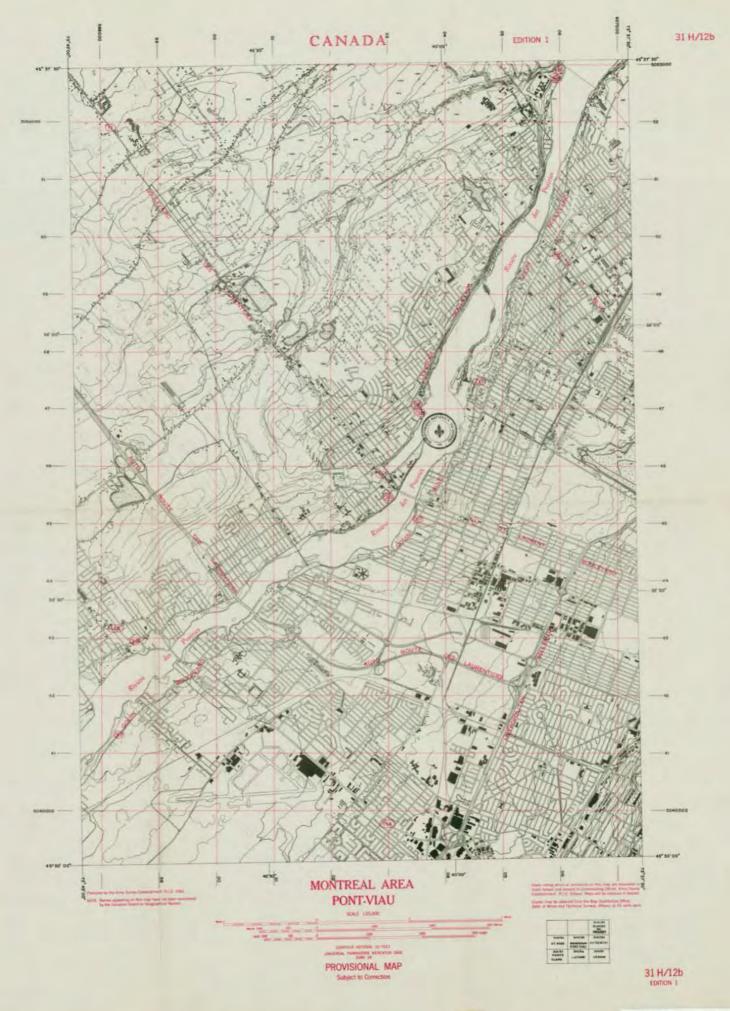


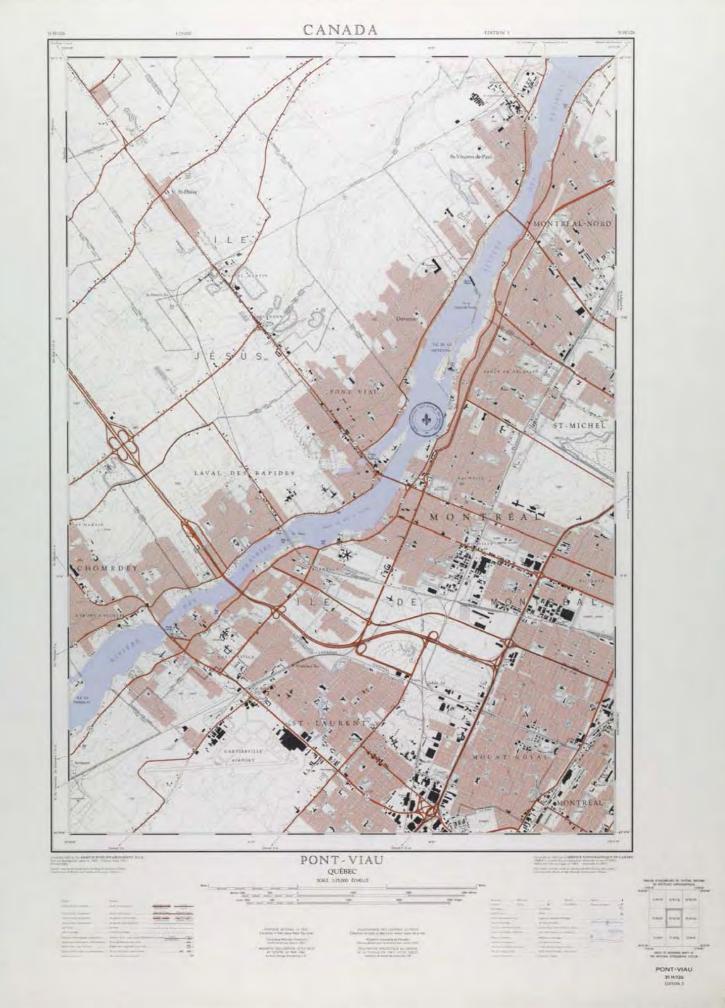


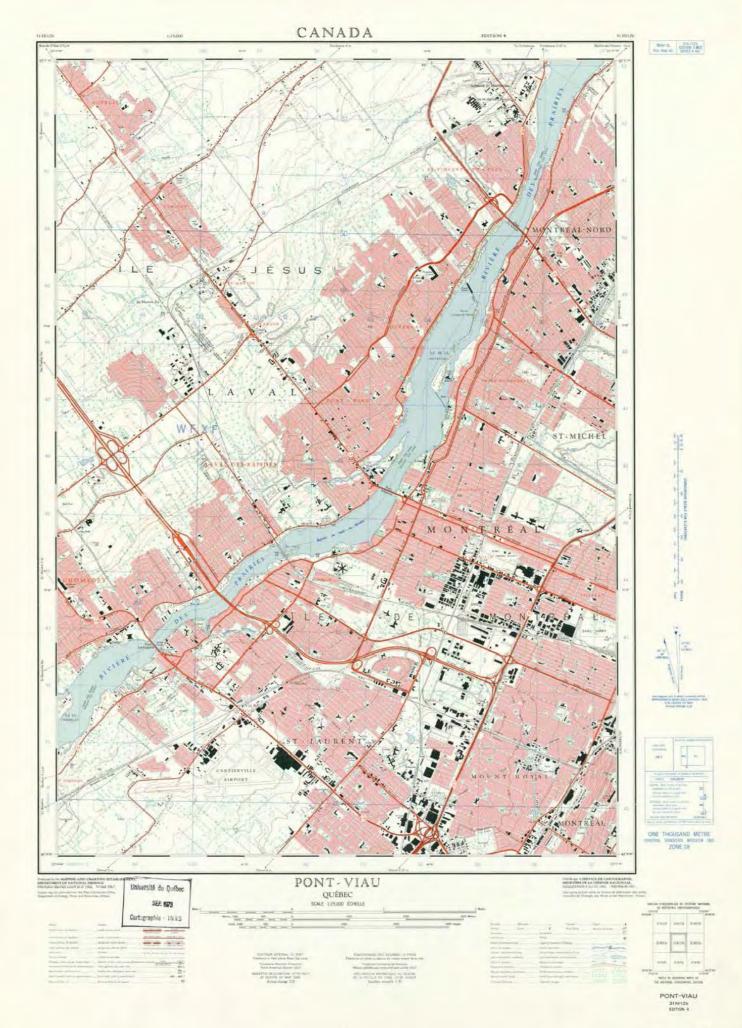


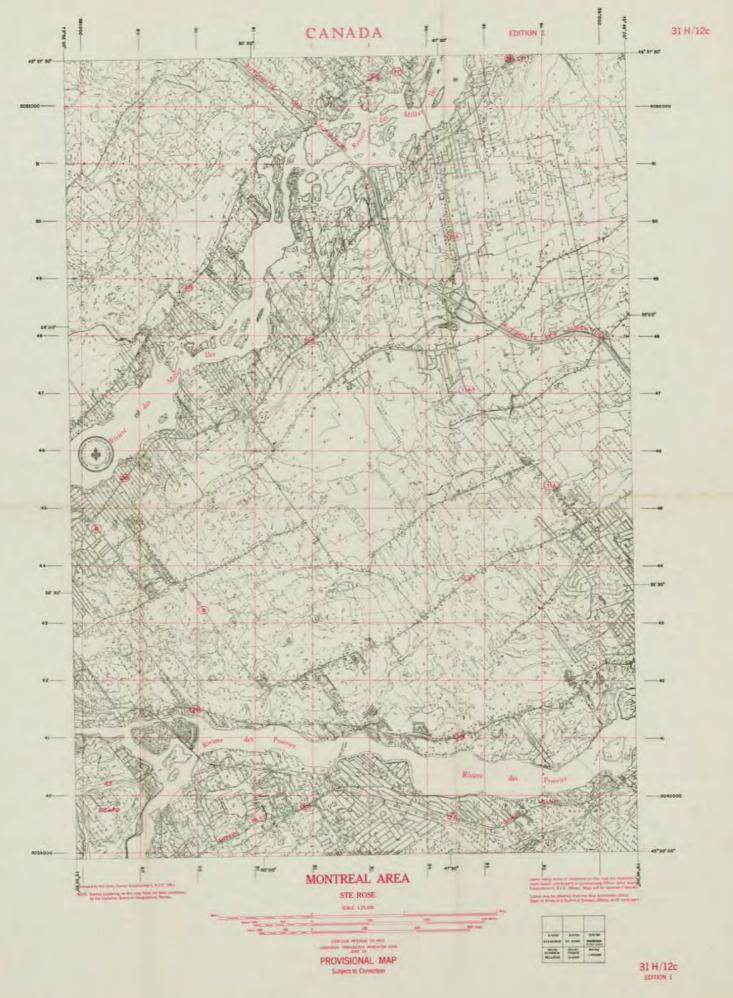


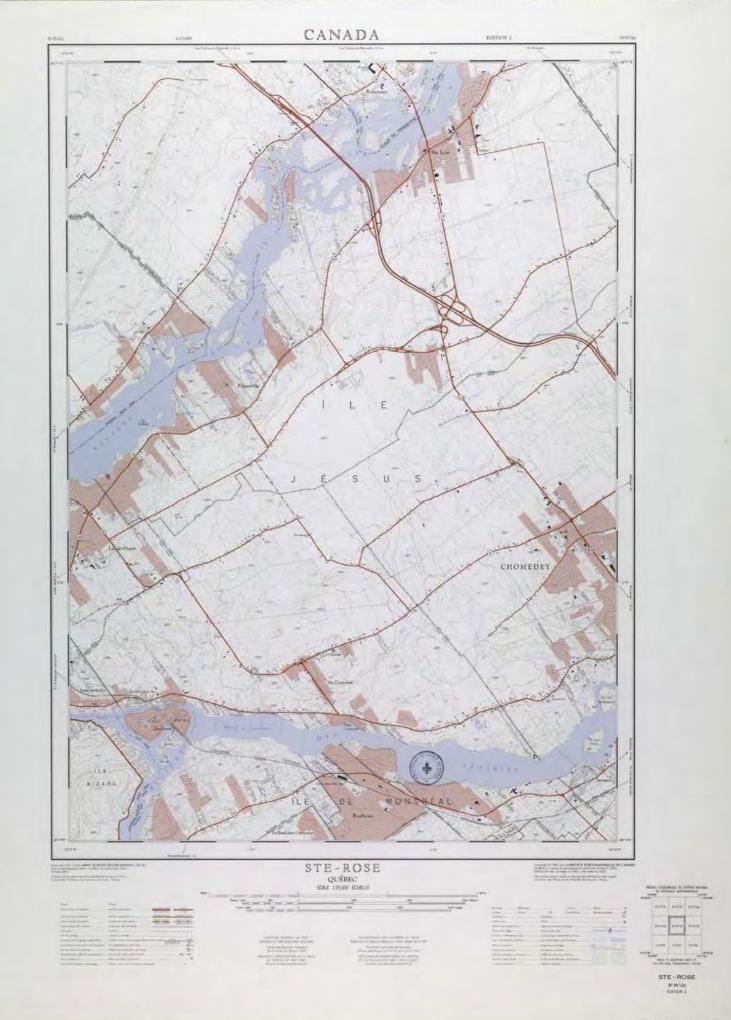


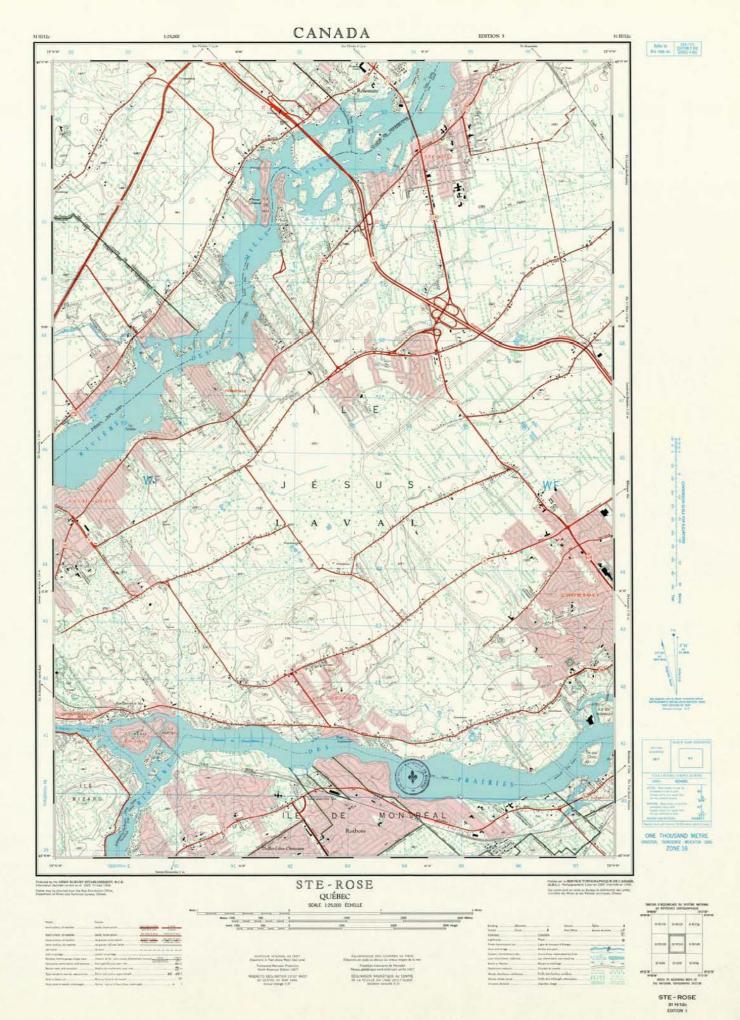


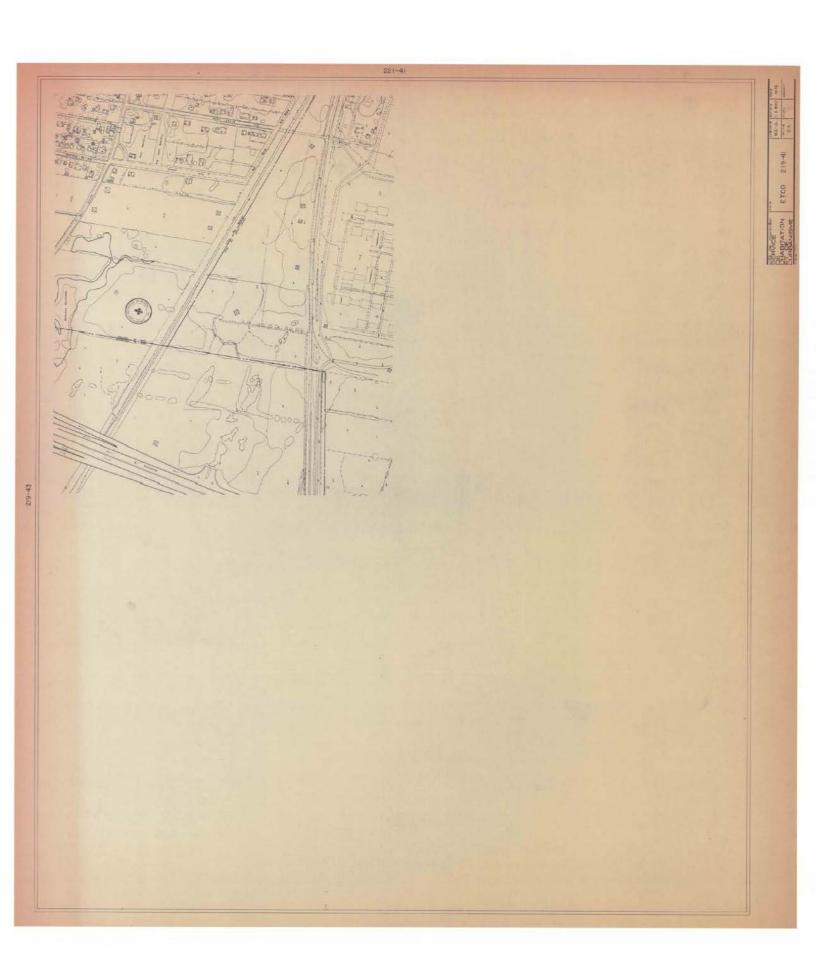


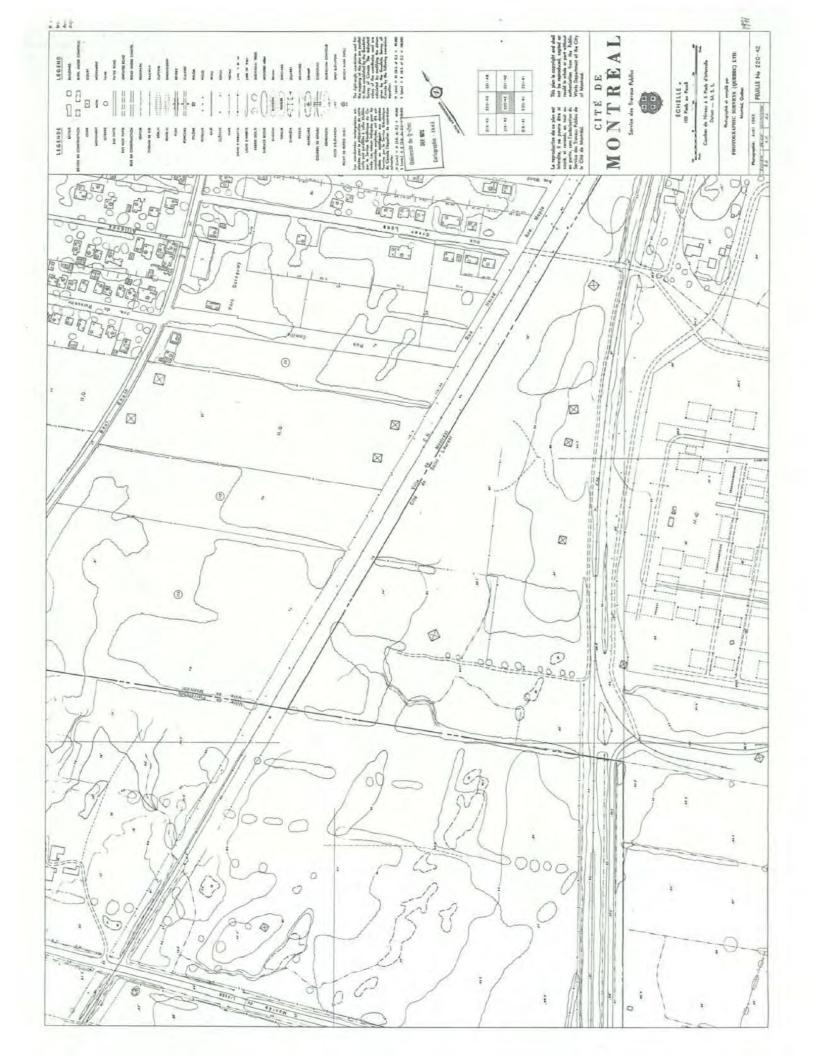


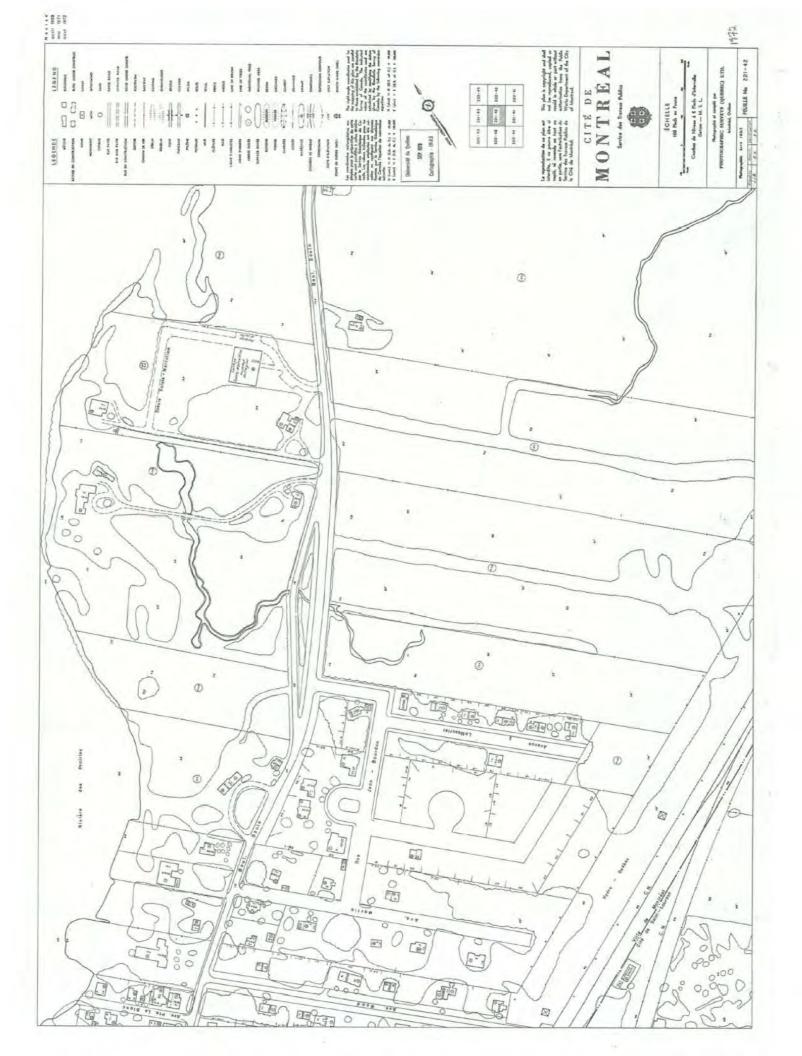






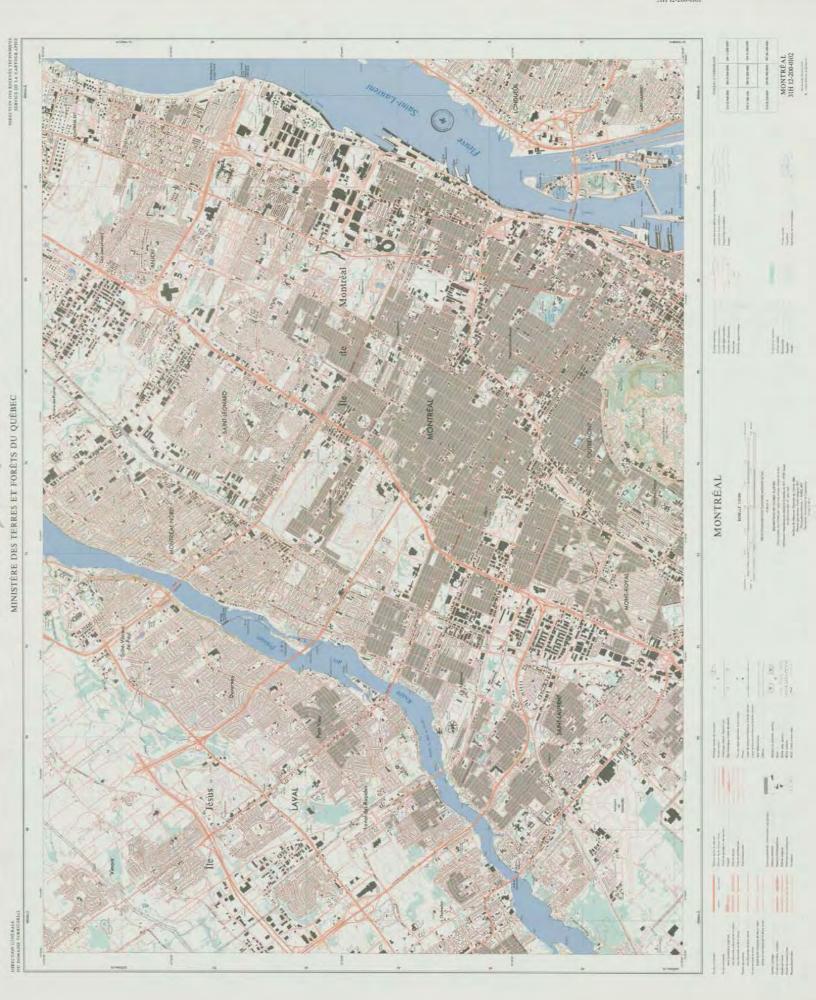












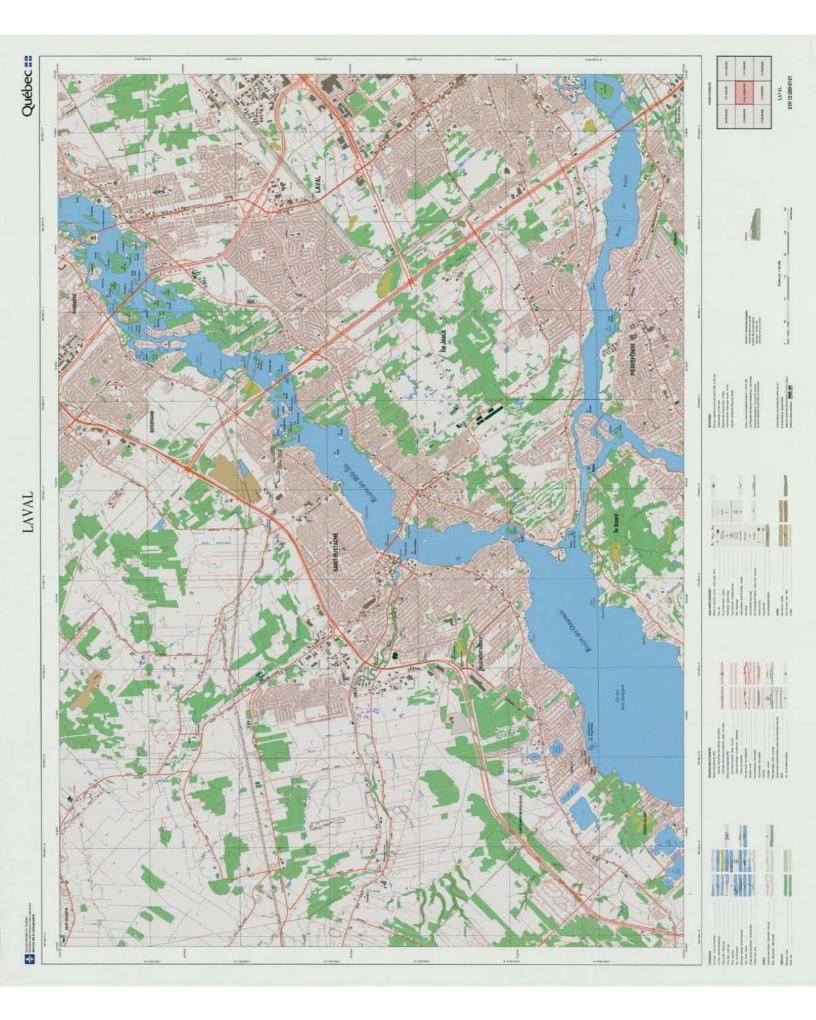


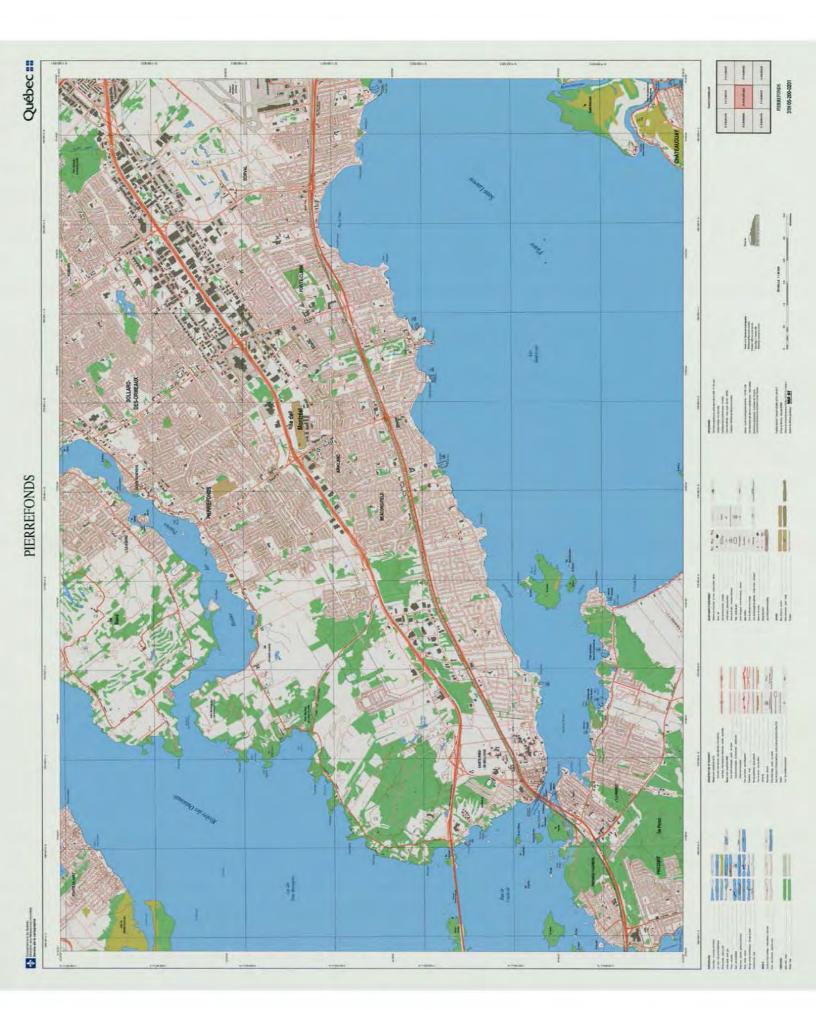


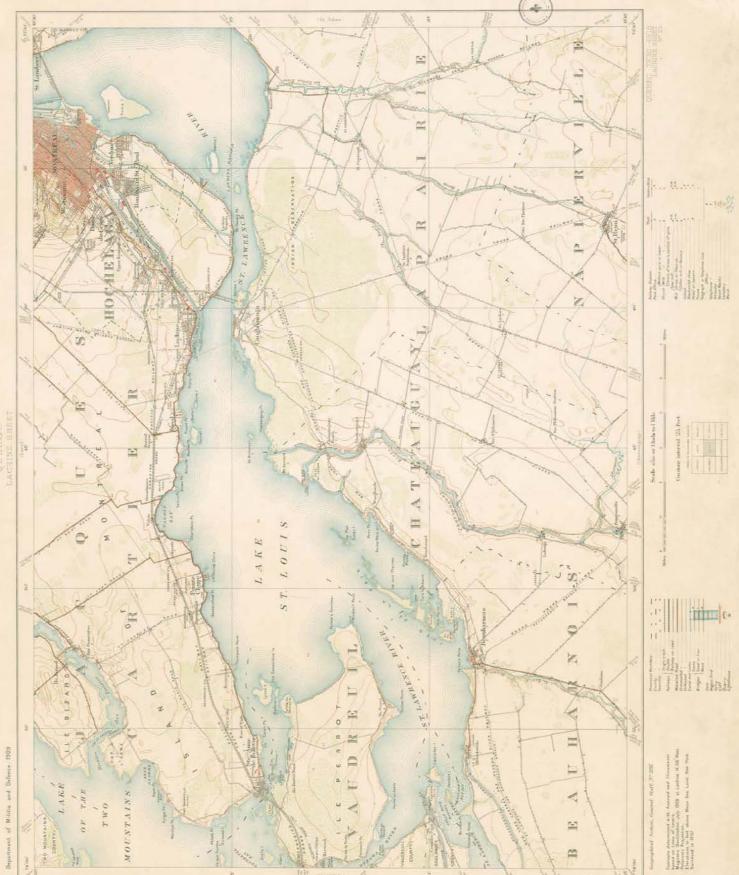




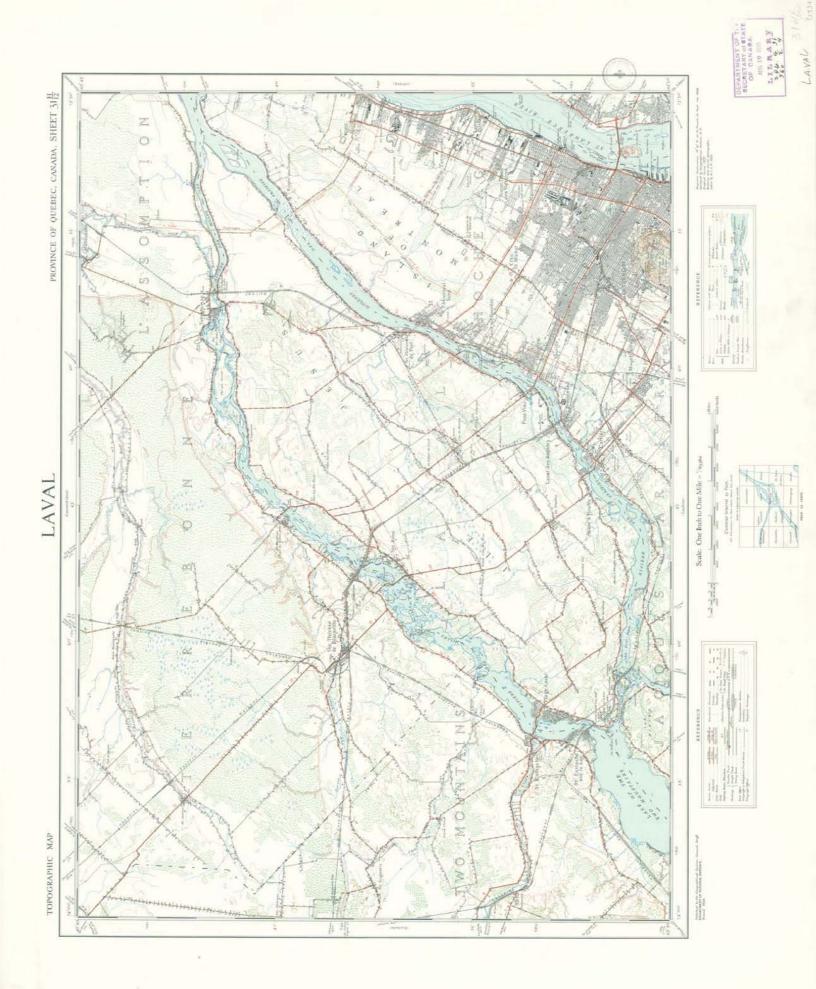




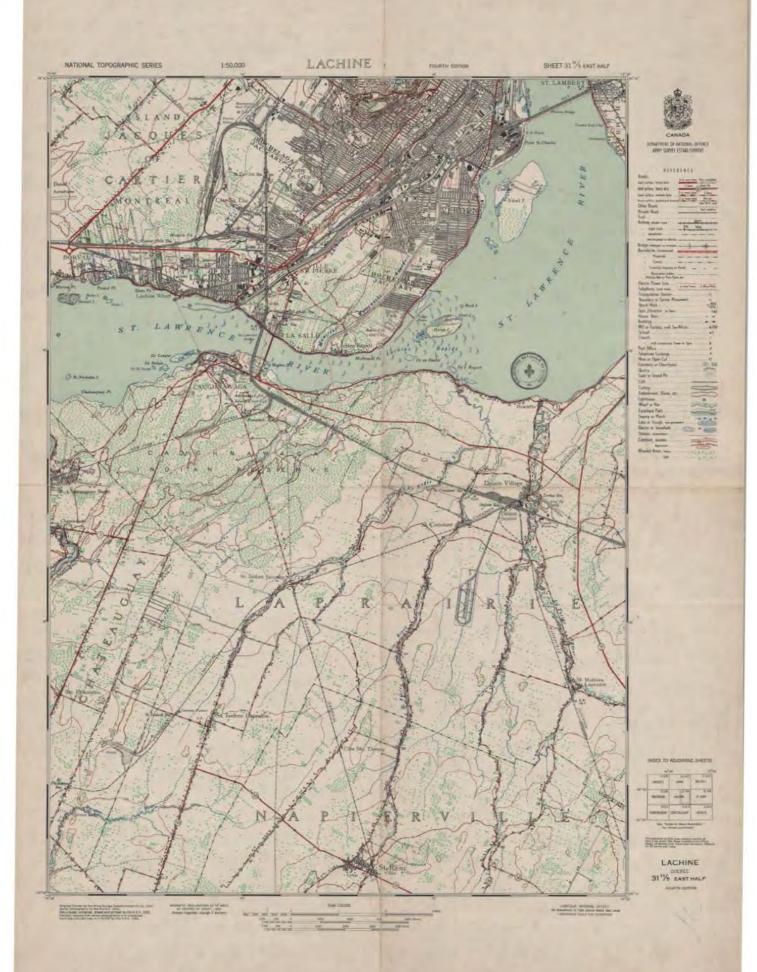


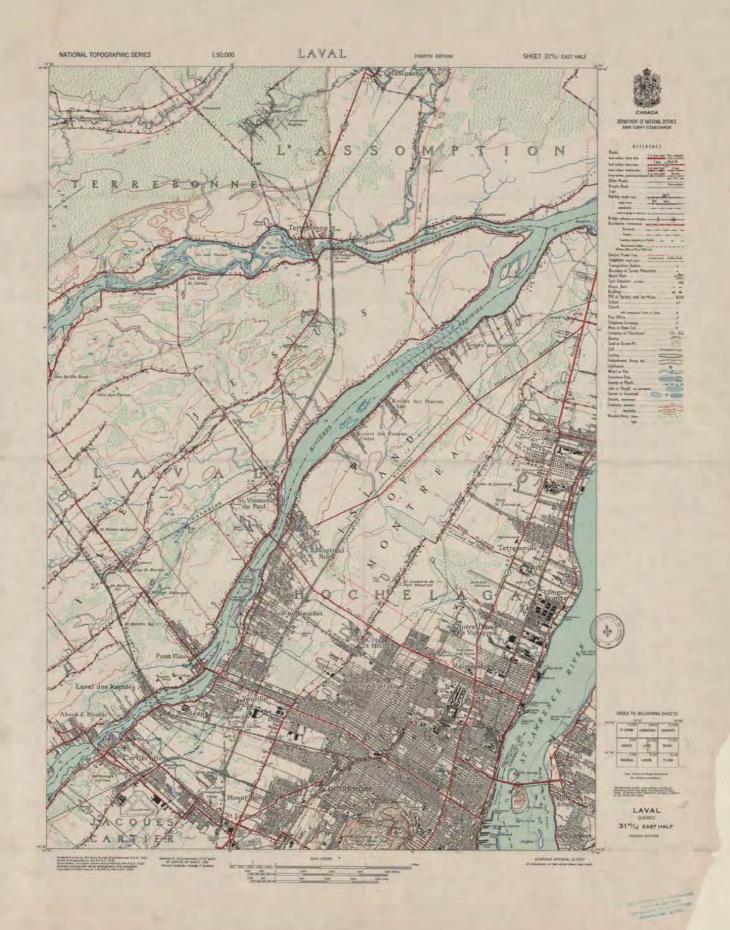


TOPOGRAPHIC MAP

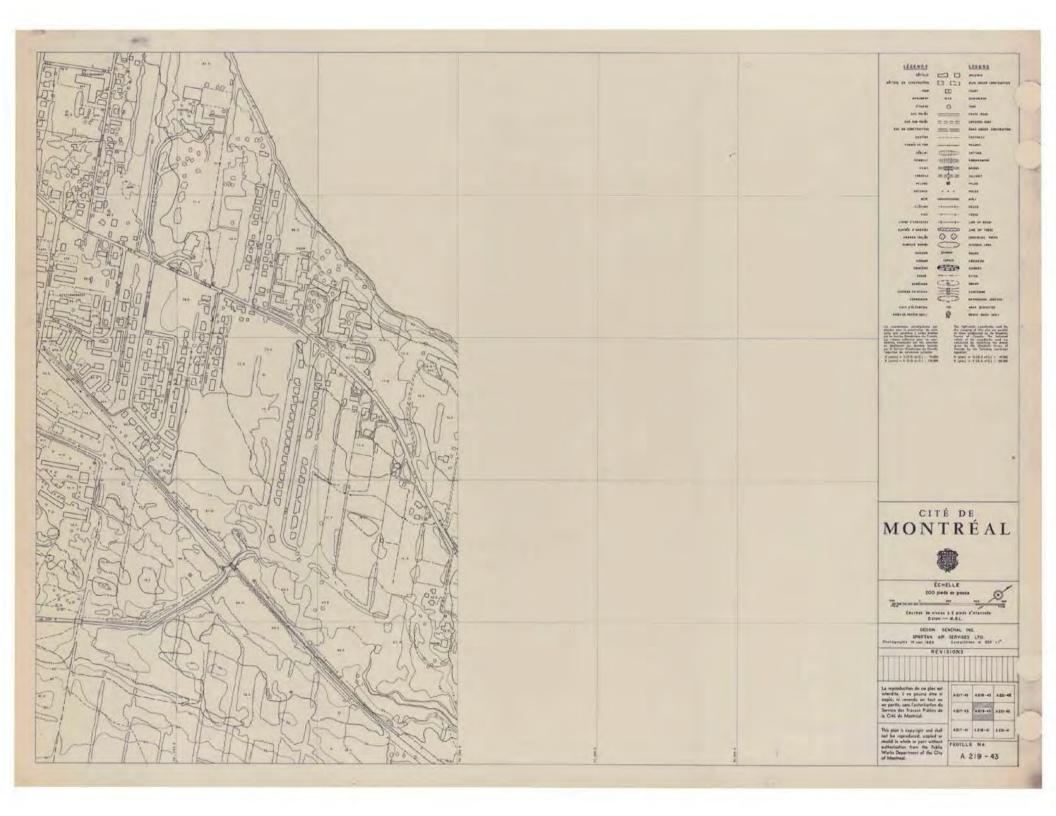


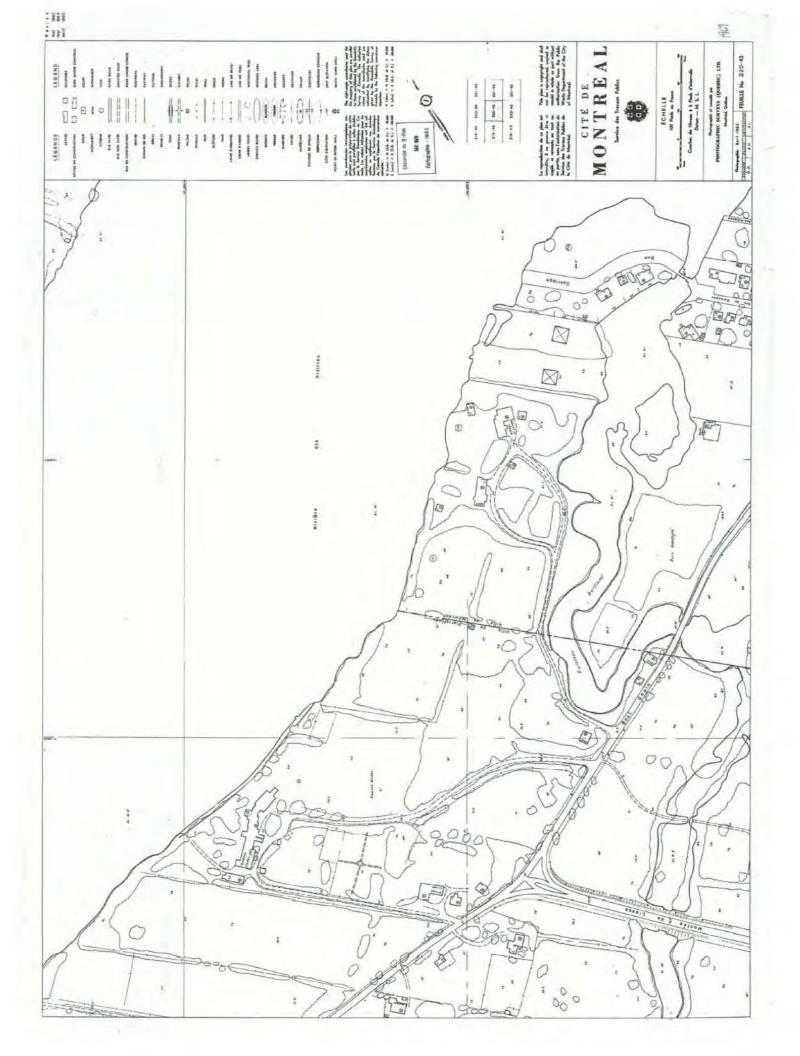


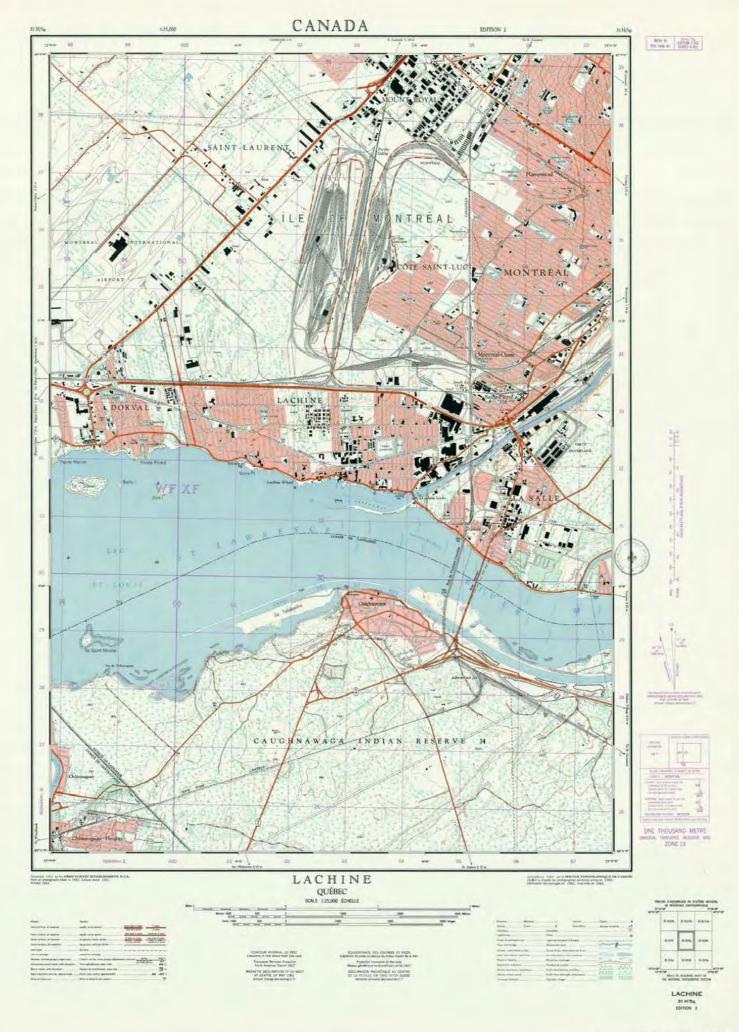


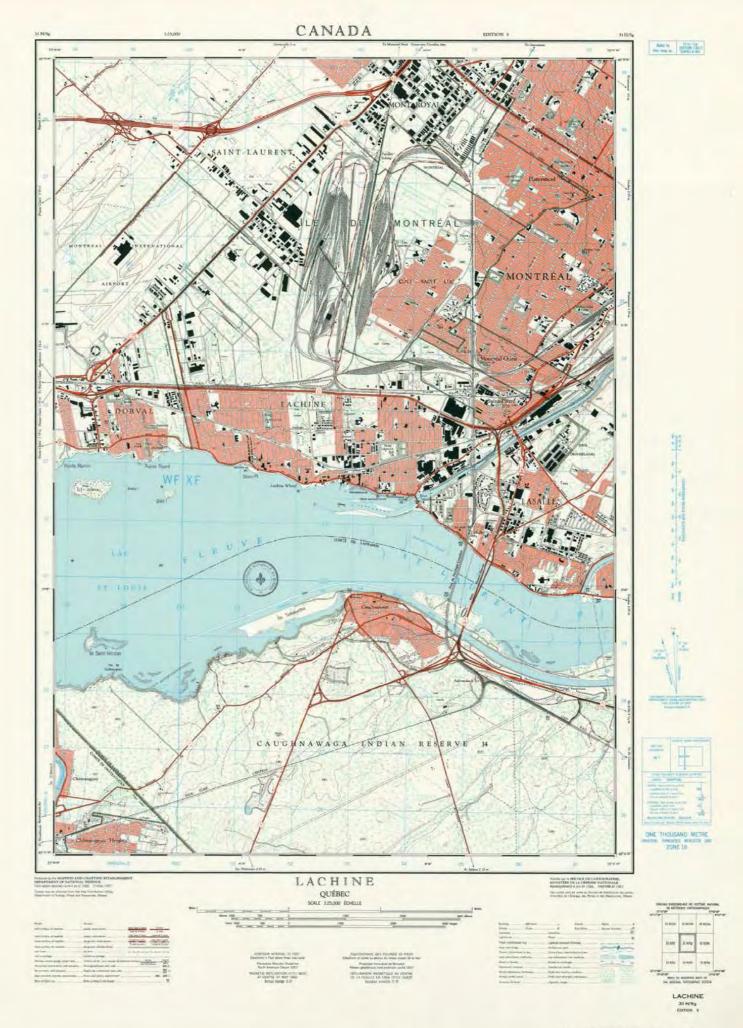


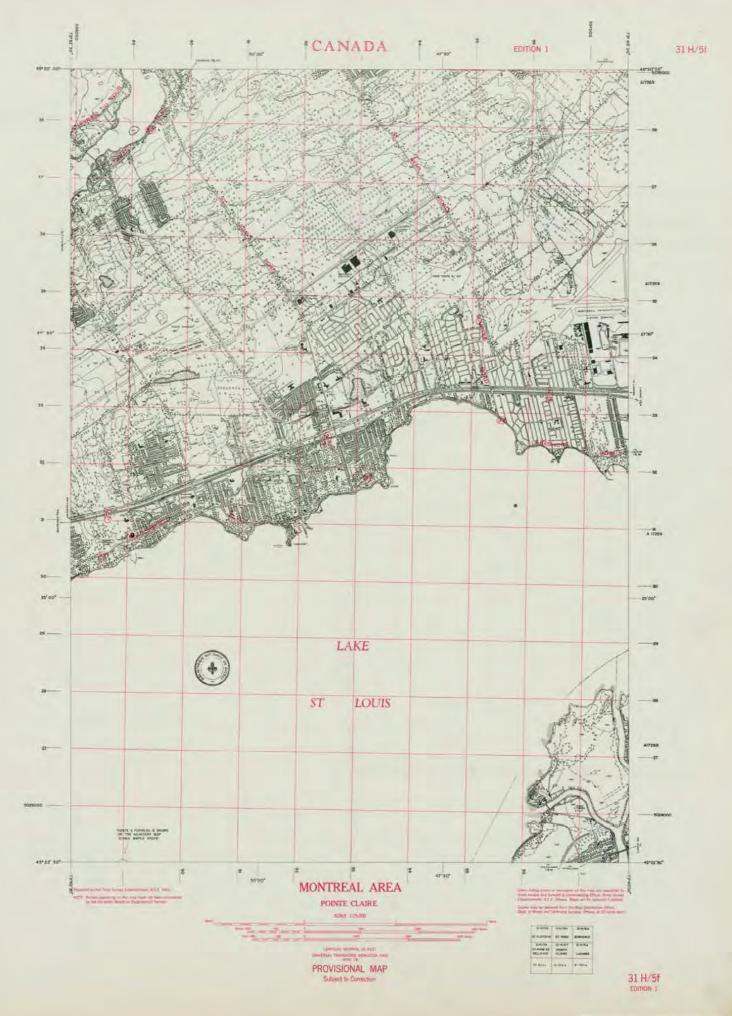
ON STONE WEST ON THE

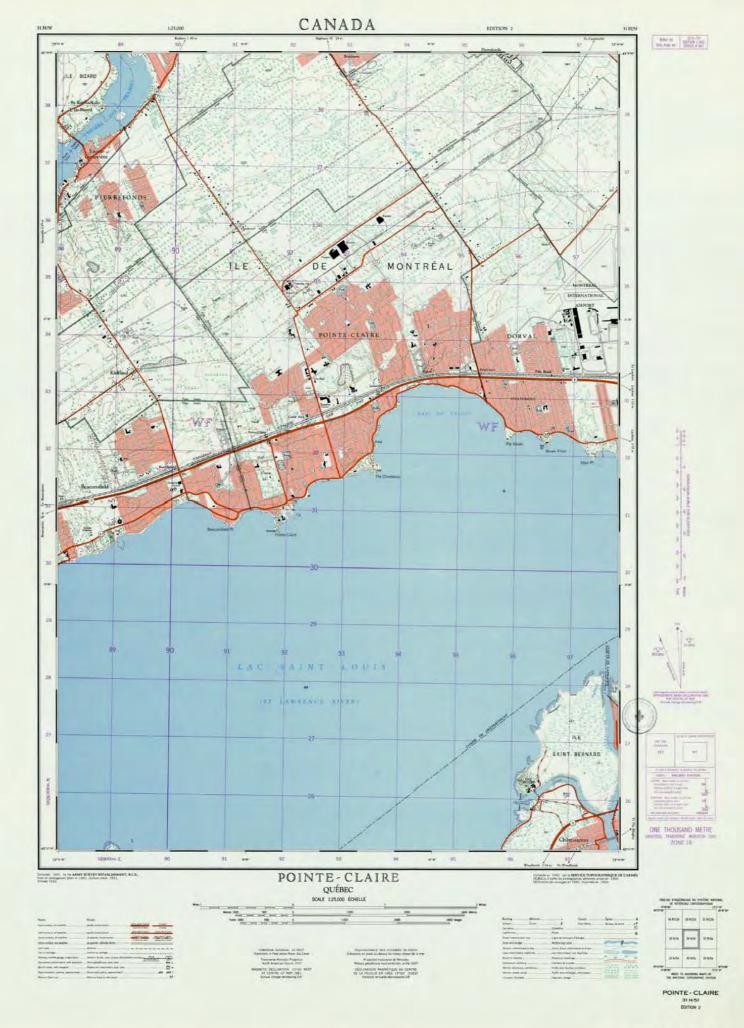


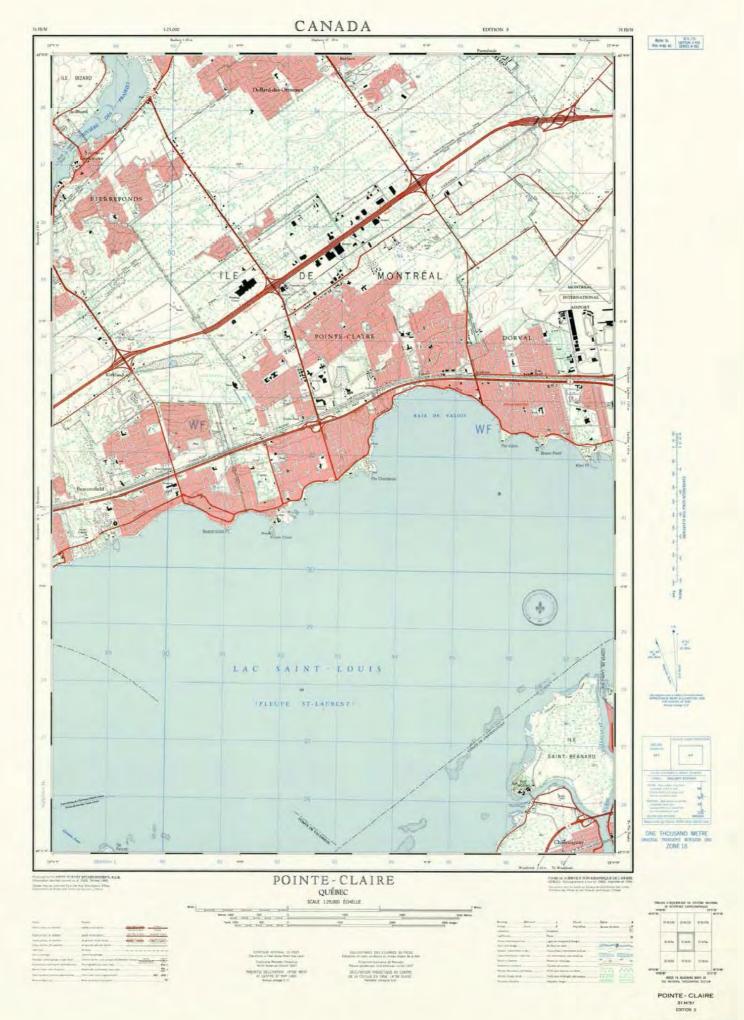


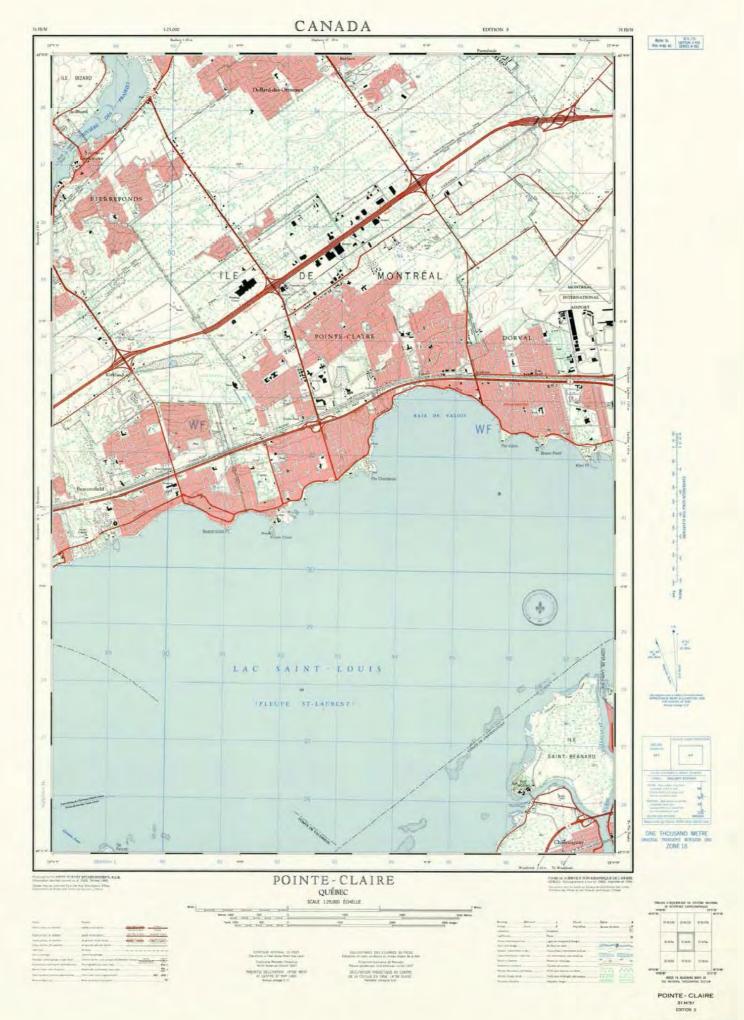


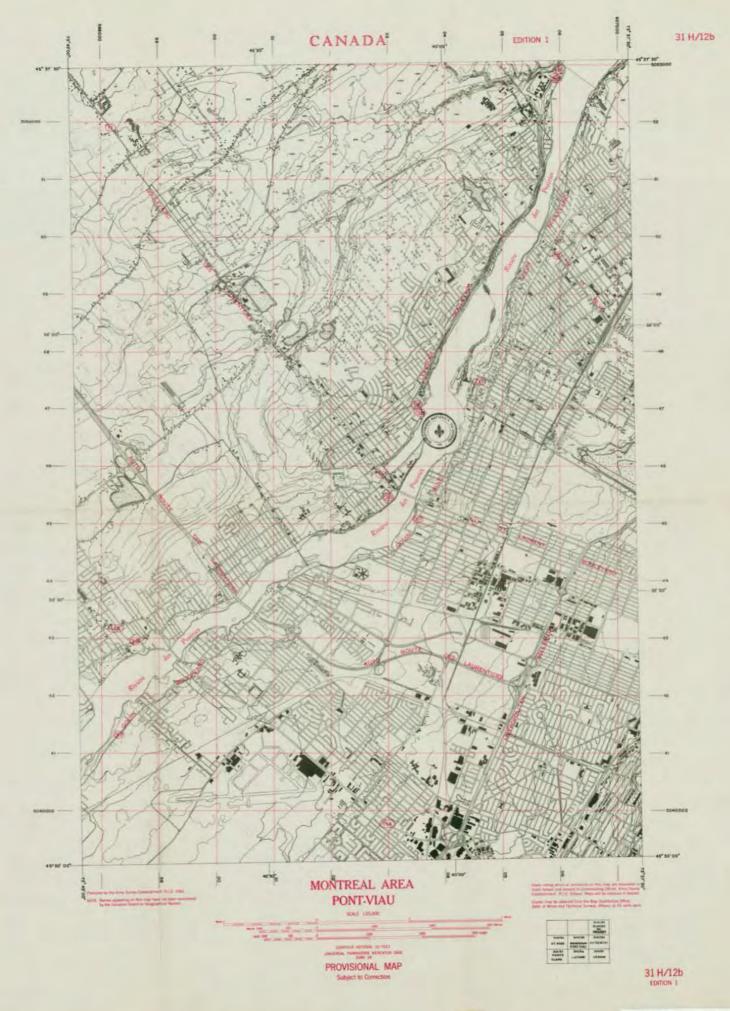


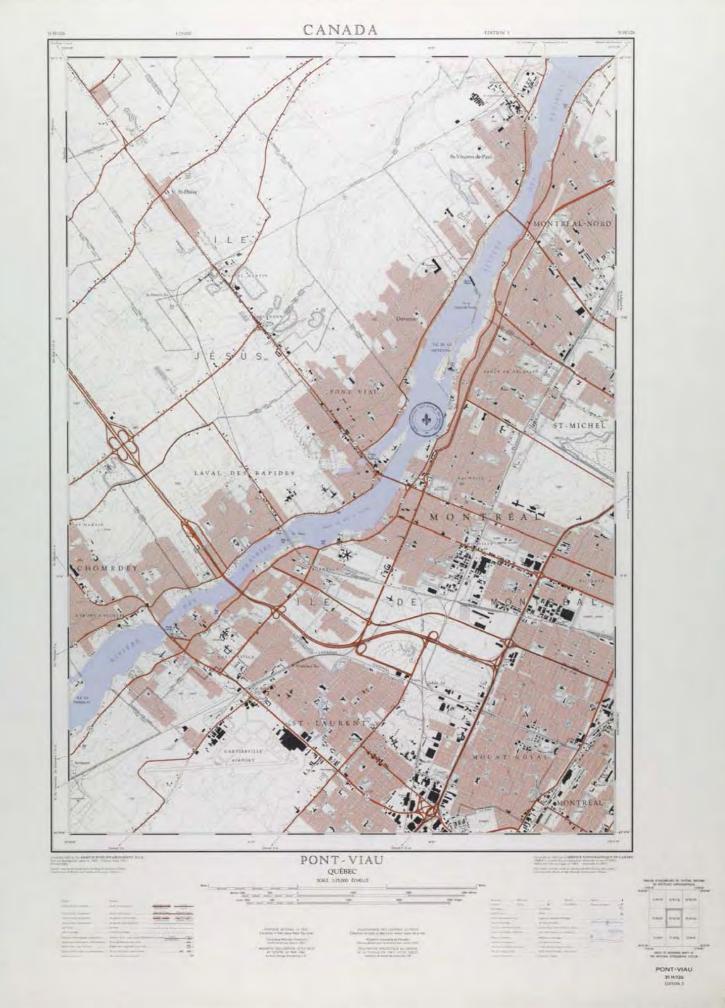


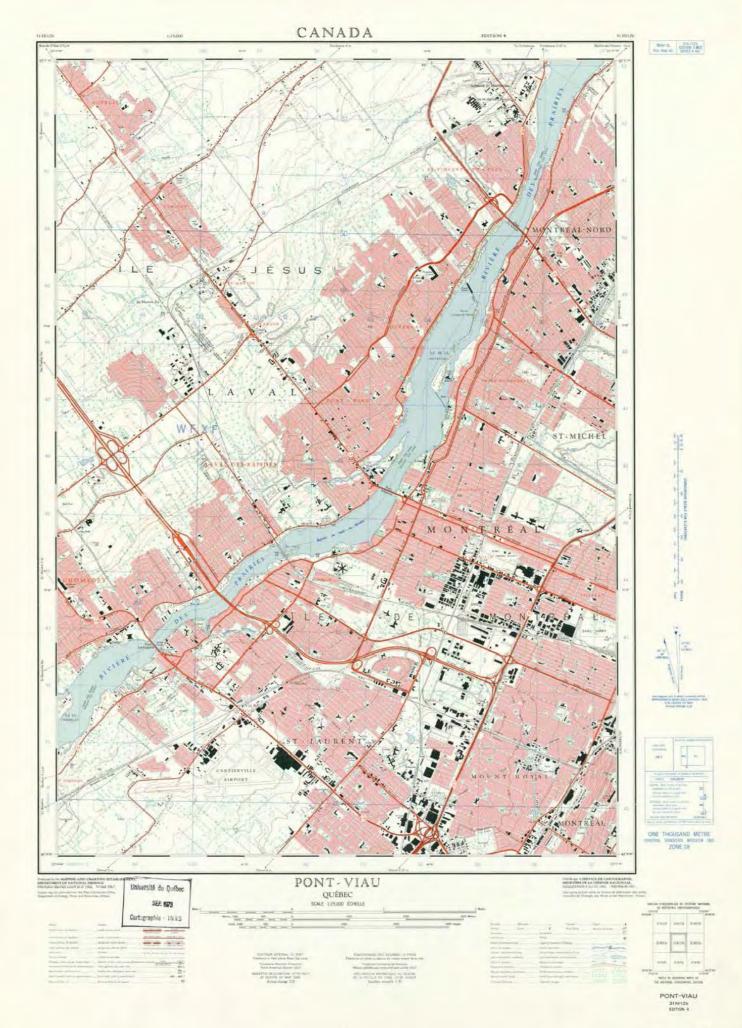


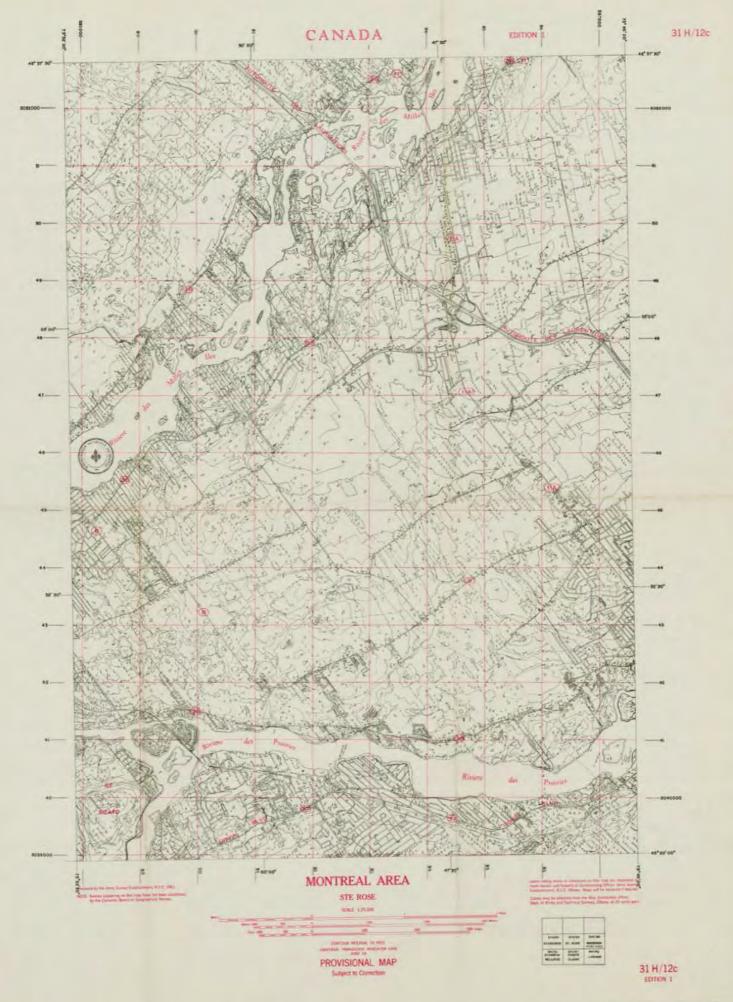


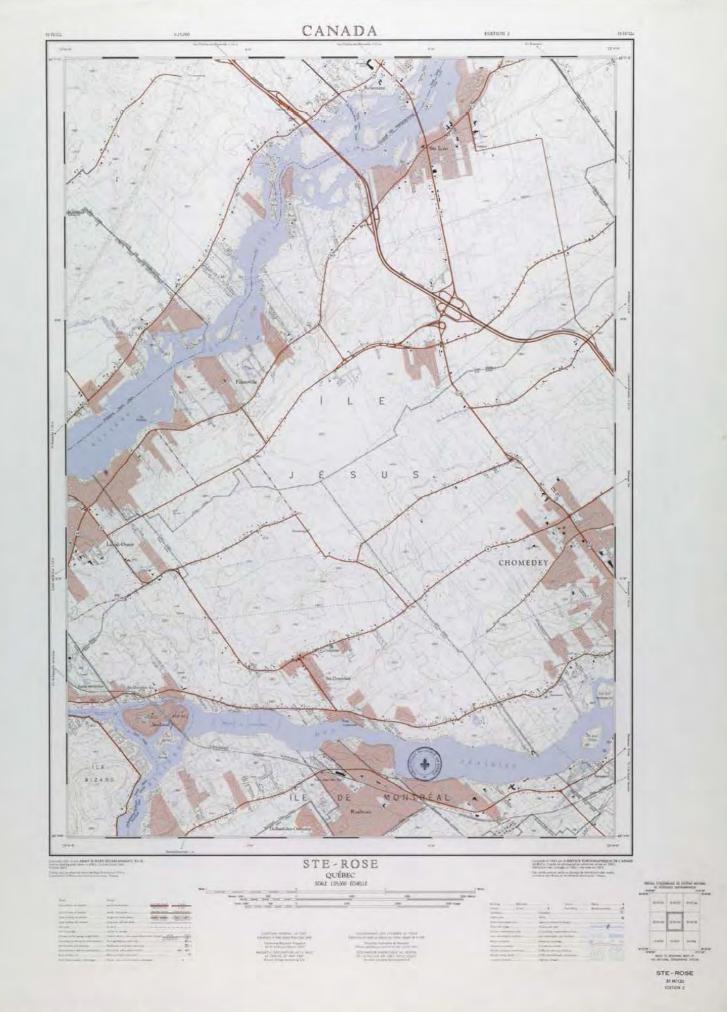


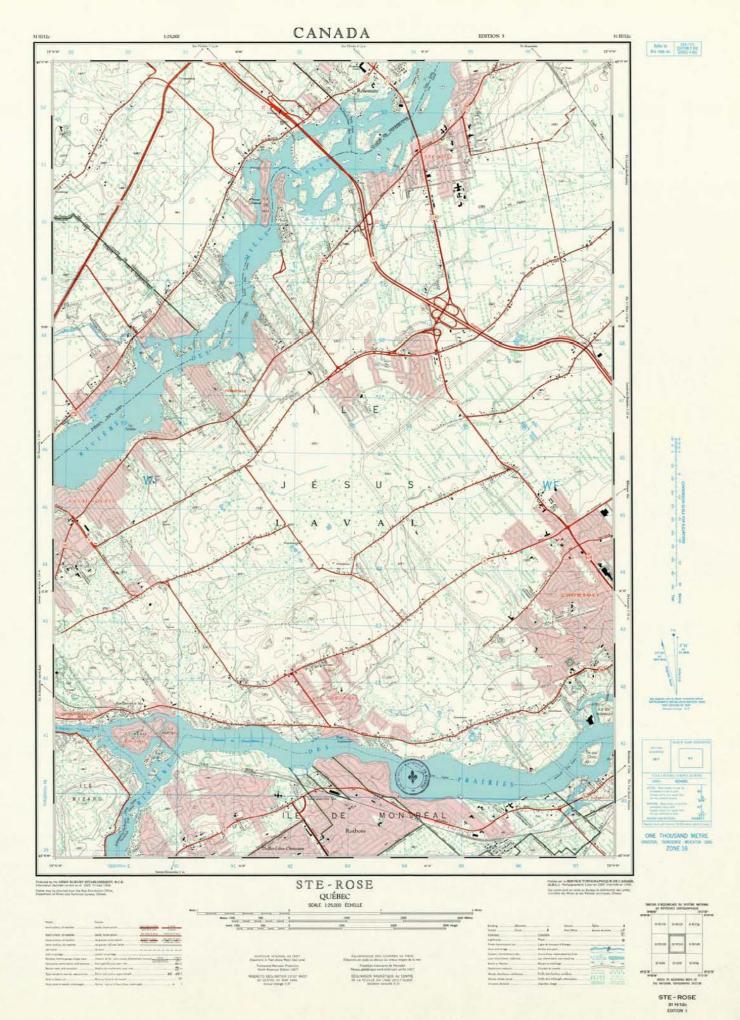


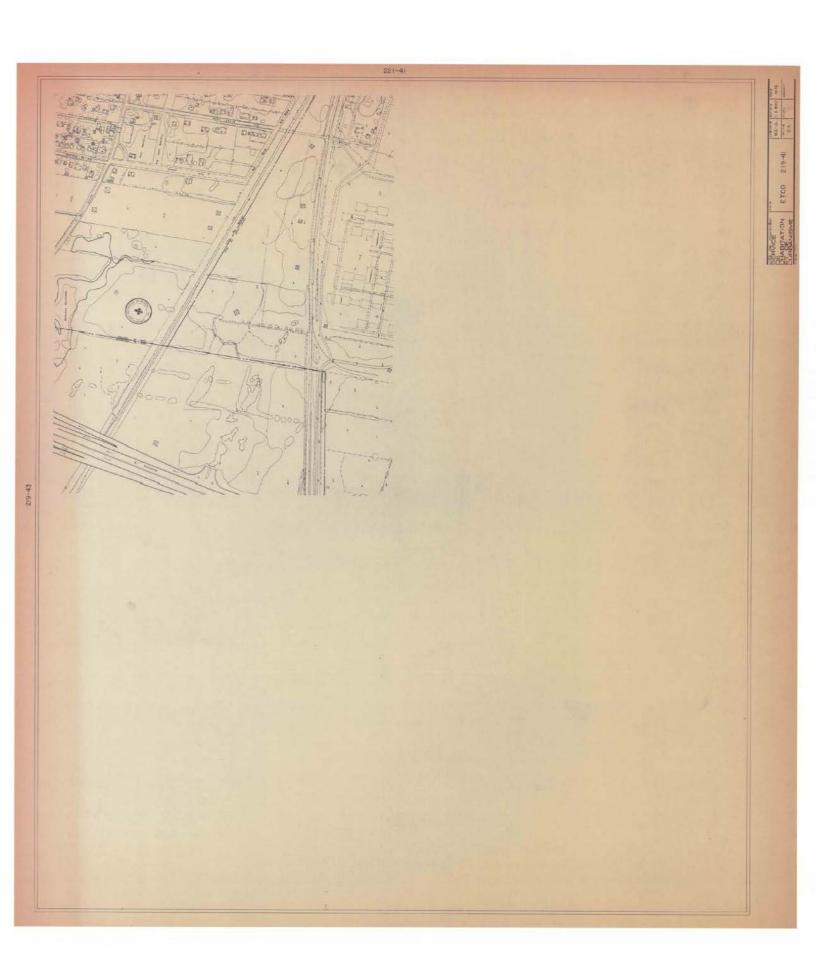


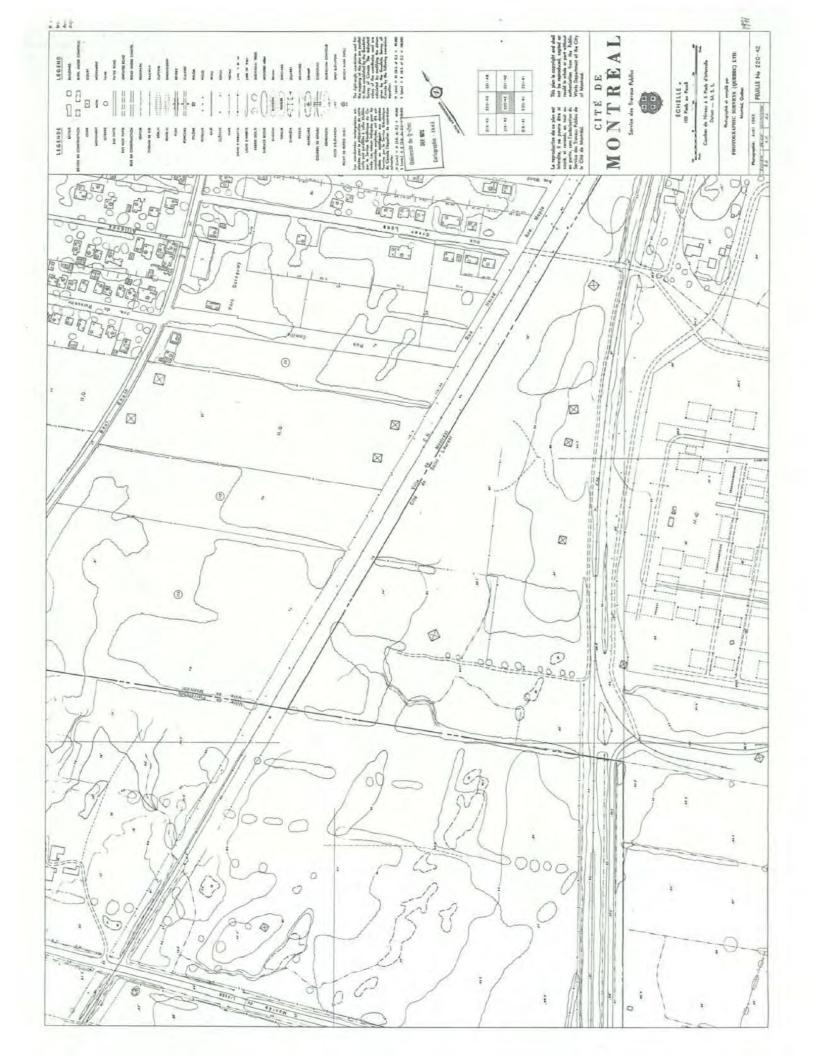


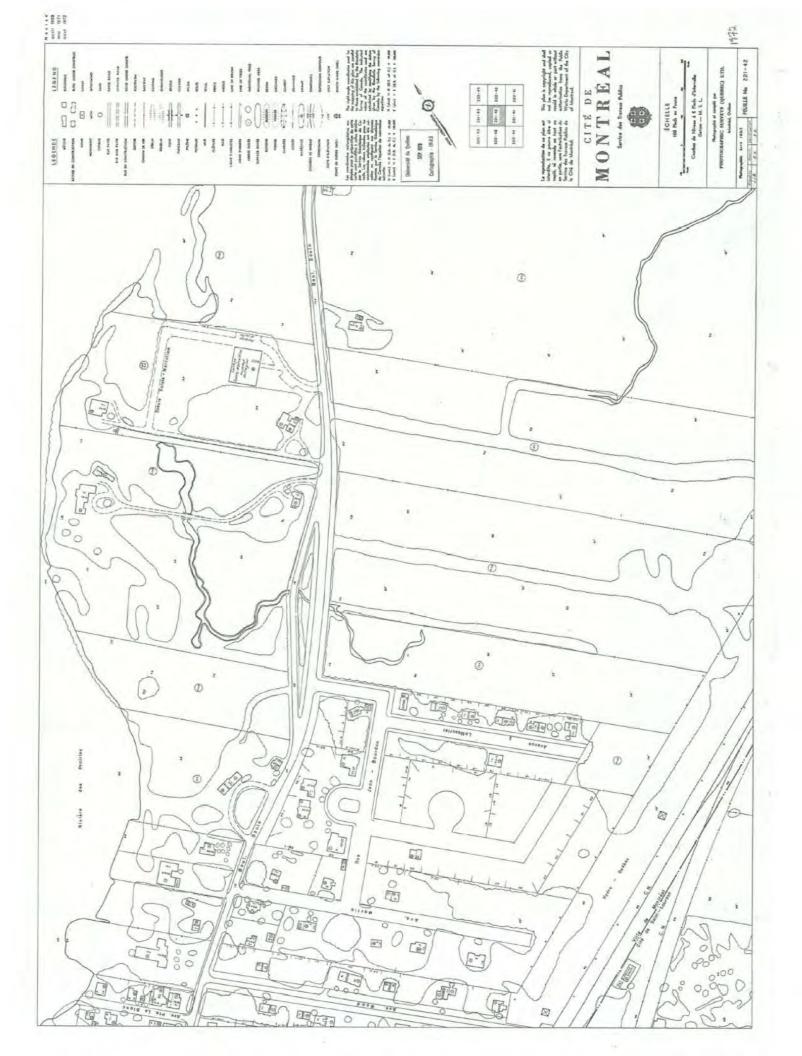






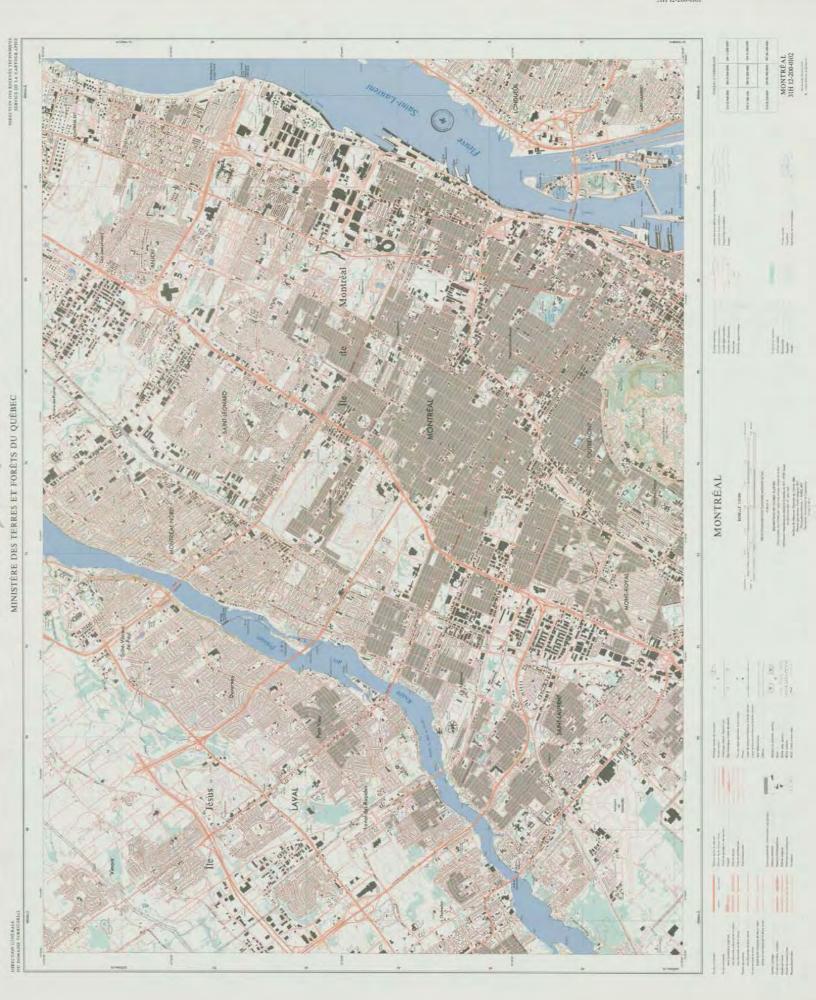












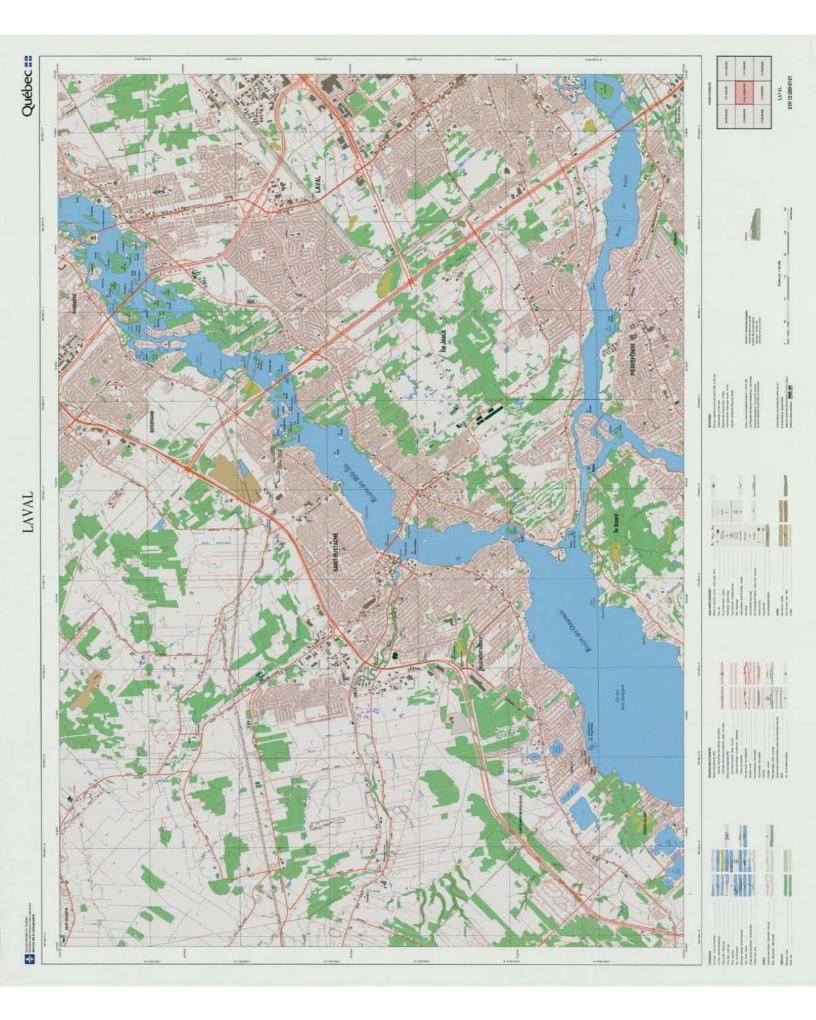


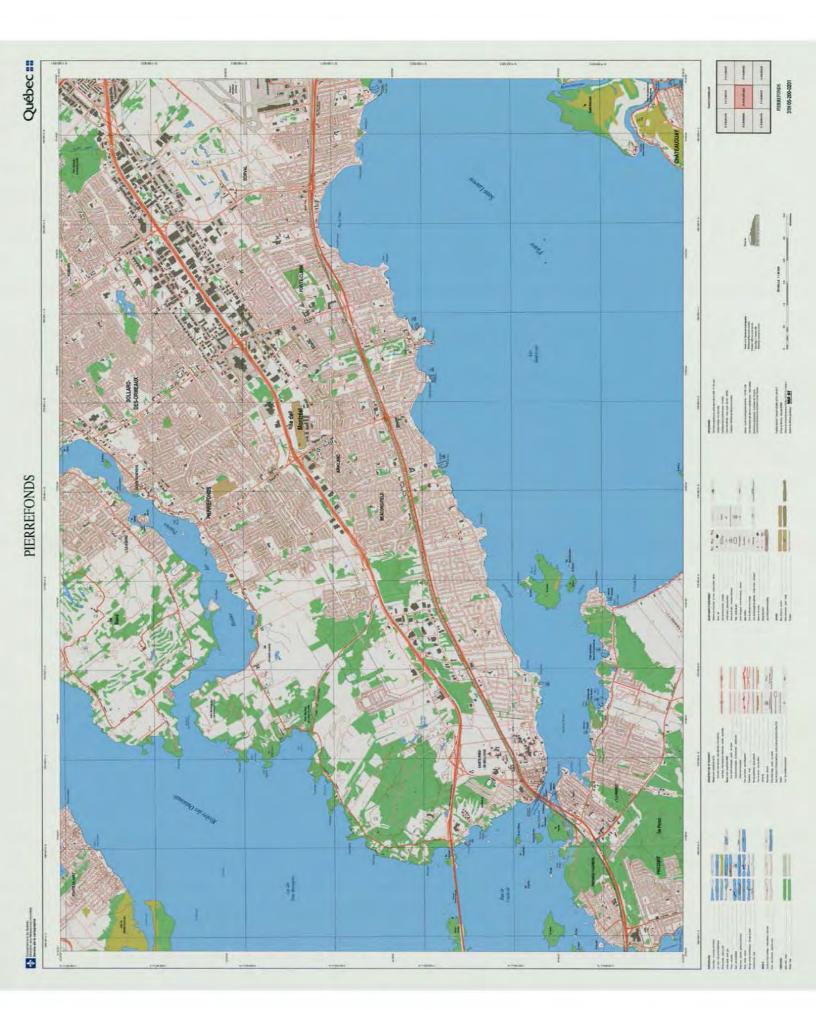












Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Accueil > ISCF > Résultats d'interrogation

Résultats d'interrogation

SOMMAIRED	DES RÉSULTATS DE L'INTERROGATION
Critères:	 Province/Territoire : Québec Choisir des critères supplémentaires
Clé de tri:	Identificateur du RSCF (ascendant)
Sites trouvés:	2 349

Autres vues

Choisissez un autre point de vue : Carte XML CSV Rapport financier

Options du rapport

Appliquer des couleurs par : Aucun choisi ▼

Résultats par Nom et Lieu

Changer la vue du sommaire : Contaminants et Media Incidence du site

Identificateur de l'ISCF	Municipalité et	Organisation		
Nom du Site	Province, ou Pays	déclarante (Légende)		
00000410 Battures aux Loups Marins, ancien FP, cédé	Saguenay, QC	DFO		
00000448 69 - Mohawks of Kanesatake - 06095 - KANESATAKE LANDS / 2000078398	Kanesatake, QC	IIA		
00000467 84 - Montagnais de Unamen Shipu - 06109 - ROMAINE 2 - 0302094305	Côte-Nord-du-Golfe- du-Saint-Laurent, QC	IIA		
00000529 78 - Les Atikamekw de Manawan - 06104 - COMMUNAUTÉ ATIKAMEKW DE MANAWAN - 0302216505	Manawan, QC	IIA		
00000530 77 - Conseil des Atikamekw de Wemotaci - 06103 - COMMUNAUTÉ DE WEMOTACI - 0302216605	Wemotaci, QC	IIA		
<u>00000567</u> 57 - Eastmain - 06132 - EASTMAIN - 0302216305	Eastmain, QC	IIA		
00000568 79 - Atikamekw d'Opitciwan - 06105 - OBEDJIWAN 28 - 0302216705	Obedjiwan, QC	IIA		

00024559 Alignement avant de l'île Chrétien – Autour de l'ancienne base d'aide à la navigation	Saint-Anicet, QC	DFO
00024579 Autoroute 15	Montréal, QC	ССВ
00024580 312-C05 Ancien réservoir pétrolier près de la voie ferrée	Laval, QC	PEN
00024586 Moulin à scie du Lac-à-la-Pêche	Shawinigan, QC	CAP
00024587 Pointe de l'Ile des Cinq	Shawinigan, QC	CAP
00024588 Générateur et ancier réservoir du refuge Wabénaki	Shawinigan, QC	CAP
00024589 Camp forestier du Lac du Coude	Saint-Roch-de- Mékinac, QC	CAP
00024590 Camp forestier du Lac Waber	Shawinigan, QC	CAP
00024591 Réservoir du camping Wapizagonke-Nord	Shawinigan, QC	CAP
00024592 Réservoir du Lac Édouard	Shawinigan, QC	CAP
00024594 Garage Rivière-à-la-Pêche	Shawinigan, QC	CAP
00024597 Technoparc - Saint-Laurent	Montréal, QC	МОТ
00024613 Institut des matériaux industriels	Boucherville, QC	NRC
00024616 352-L02 Ancien lieu d'enfouissement	La Macaza, QC	PEN
00024626 341-C01 Archambault - Réservoir souterrain de produits pétroliers (Sud-ouest du bâtiment U)	Sainte-Anne-des- Plaines, QC	PEN
00024630 342-L01 Complexe Sainte-Anne-des-Plaines - Pointe ouest de la propriété	Sainte-Anne-des- Plaines, QC	PEN
00024639 312-C04 Ancien entrepôt de sel de déglaçage	Laval, QC	PEN
00024640 312-C08 Ancien réservoir pétrolier	Laval, QC	PEN
00024641 312-C07 Établissement Montée St-François - Ancien zone d'entreposage de charbon près du bâtiment C-2	Laval, QC	PEN

06959085 Site 14.4	Montréal, QC	CAP
06959086 Site 15.2	Montréal, QC	CAP
06959088 Site 15.6	Montréal, QC	CAP
06959089 Site 15.7	Montréal, QC	CAP
06959090 Site 16.1 Bassin Peel	Montréal, QC	CAP
06959091 Site 02.3	Montréal, QC	CAP
06972001 Marina Pointe-Picard - sédiments	Dorval, QC	DND
06972002 Champ de tir et Camp Farnham	Farnham, QC	DND
06985001 Ancien site d'entraînement des pompiers	Montréal, QC	мот
06985002 Dépot C - occupé par un locataire	Montréal, QC	мот
06985003 Site vacant du lot 12 - Site d'entraînement des pompiers no 2	Montréal, QC	МОТ
06985004 Lot 9 - Ancien dépôt pétrolier	Montréal, QC	мот
06985005 Centre de Support Electrique	Montréal, QC	мот
06985006 Site H	Montréal, QC	мот
06985007 site vacant du lot no 12	Montréal, QC	мот
06985008 Installation de navigation aérienne : ASDE - radar de surveillance des terminaux	Montréal, QC	мот
07013001 Bâtiment E	Montréal, QC	SVC
07048001 Édifice Normand-Maurice	Montréal, QC	SVC
07070001 Site d'emplacement militaire	Saint-Jean-sur- Richelieu, QC	DND
07070002 Site d'emplacement militaire	Montréal, QC	DND

29757020 Ancienne zone d'impact (ricochet) bloc Donnacona (ZIP 5)	Shannon, QC	DND
29757021 Sentier principal, bloc Donnacona (ZIP 6)	Shannon, QC	DND
29757022 Ancienne butte d'arrêt du bâtiment 235, RDDC-Sud	Québec, QC	DND
29757023 Ancien site de démolition & dépotoir résidus (N4-1), RDDC-N	Saint-Gabriel-de- Valcartier, QC	DND
29757024 Fossé Exutoire Nord, RDDC-Nord	Saint-Gabriel-de- Valcartier, QC	DND
29757025 Buttes de tir 207 et 211, RDDC-Sud (S6)	Québec, QC	DND
29757026 Perchlorate (secteur administratif)	Saint-Gabriel-de- Valcartier, QC	DND
29797006 Ferme de recherches de Frelighsburg	Frelighsburg, QC	AGR
29880001 Lac-Daigle - RX, ancien site de communications, cédé	Sept-Îles, QC	DFO
29962001 Batiscan	Batiscan, QC	DFO
30058001 Rimouski, port de - feu postérieur	Rimouski, QC	DFO
30146001 Baie Johan Beetz	Baie-Johan-Beetz, QC	DFO
30161002 Terrain lot 1558. Maison, cabanon et deux rés. HT	Les Îles-de-la- Madeleine, QC	DFO
30406001 sédiments du port	Cacouna, QC	МОТ
30458001 Sédiments autour du quai de Mont Louis et matériaux dans le quai	Saint-Maxime-du- Mont-Louis, QC	МОТ
30462001 Louiseville	Louiseville, QC	DFO
30770002 ST-GODEFROI (PPB, LOT TERRESTRE, CAPITAINERIE, SOLS)	Saint-Godefroi, QC	DFO
30939001 643,645, 655 and 655A Montée de Liesse; Lots 1 892 534 et1 892 535	Montréal, QC	SVC
30981001 L'ANSE-À-VALLEAU (PPB, LOT TERRESTRE, CENTRE ADMINISTRATIF, COIN N-E)	Gaspé, QC	DFO





Annexe B

Répertoire de sites contaminés et de sites d'équipements pétroliers du MDDELCC



Répertoire des terrains contaminés (MDDELCC)

No fiche	Nom du dossier	m du dossier Adresse	Advessa	MRC	11 11 11 11 11 11 11 11 11	onnées :. NAD B3)		Nature des contaminants ¹	Réhabilitation*(R) ² et	Réhabilitation*(R) ²	Qualité(Q)	Date de création ou de mise
NO IICHE	radiii da dossier		MAC	Latitude	Longitude	Eau souterraine	Sol	qualité(Q)	Renabilitation (R)	quante(Q)	à jour	
2:542	Pétroin et gar Pétro-Canada s.e.n.c.	1290, chemin Bord-de-l'Eau Lavai	Ville de Laval	45.52296	-73.85412		Huiles usées*, Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétrollers C10 à C50	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2000-08-I	
	Thorburn Equipement inc.	173, rue Oneida Pointe-Claire	Vi le de Montréal	45,47726	-73.80762		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1996 Q : ← C	Terminée	Plage B-C	2007-06-0	
2634	159585 Canada inc.	6099, route Transcanadienne Pointe-Claire	Vi le de Montréal	45.46740	-73.82098		Hydrocarbures aromatiques polycyclicues*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminee en 1997 Q : <= C	Terminêe	Plage B-C	2000-10-0	
2695	Terrain résidentiel	86, rue de St-Tropez Kirkland	VI le de Montréal	45,44027	-73.87668		Hydrocarbures pétrollers C10 à C50	R.: Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2000-09-2	
	Centre d'initiative technologique de Montréal	7171, rue Frédérick-Banting Saint-Laurent	Vi le de Montréal	45.4829529	-73.7674425		Composés phénoliques*, Cuivre (Cu), Plomb (Pb)	R : Terminde en 1995 Q : Plage A-B	R : Terminae en 1995 Q :		2000-10-0	
	L'Ami de l'auto	1791, avenue Cardinal Dorval	Vi le de Montréal	45.45021	-73.76836		Hydrocarbures pétrollers C10 à C50	R : Terminée en 1993 Q : Plage B-C		Plage B-C	2000-09-2	
	Schering Canada inc.	3535, autoroute Félix-Leclerc Pointe-Claire	Vi le de Montréal	45,47478	-73.80675		Hydrocarbures pétrollers C10 à C50	R : Terminée en 1993 Q : Plage A-B	Terminée	Plage A-B	2000-09-2	
	Fossé Smith (Aéroport international de Montréal)	800, Place Leigh-Capreol Dorval	Vi le de Montréal	45.45820	-73.74932		Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Zinc (Zn)	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2005-01-2	
2775	Ruisseau Bertrand	Au nord des rues Frederick-Banting et Marie-Curie Saint-Laurent	Ville de Montréal	45.48217	73.77147		Cadmium (Cit), Cuivre (Cu), Cyanure disponible (CN-), Hydrocarbure's pétrollers C30 à C50, Manganése (Mn), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non : précisée	2001-01-2	
2776	Cafas inc.(3)	694, rue Albert-de-Niverville Dorval	Ville de Montréal	45.45642	-73.75433		Benzène, Ethylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers Ct0 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1996 Q : Non précisée	Terminée	Qualité des sols non précisée	2000-08-1	
2791	Centre commercial Fairview (Garage Ultramar)	7201, route Transcanadienne Pointe-Claire	Vi le de Montréal	45,46186	-73.83376		Hydrocarbures pétrollers C10 à C50	R : Terminée en 1991 Q : Plage A-B	Terminêe	Plage A-B	2000-09-2	
2927	Hewitt Equipement Itée (3)	S00%, route Transcarsadienne Pointe-Claire	Vi le de Montréal	45,47198	-73.81203		Hydrocarbures pétrollers C10 à C50	R : Terminée en 1991 Q : Non précisée	Terminée	Qualité des sols non précisée	2010-02-2	
2928	Merck Frost Canada inc.	16711, mute Transcanadienne Kirkland	Vi le de Montréal	45,45799	-73.84461		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1991 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2005-02-2	
2931	Hydro-Québec		Vi le de Montréal	45.44823	-73.74475		Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1991 Q : Plage B-C	Terminée	Plage II-C	1999-09-0	
2:957	Équipement de Puissance Reliance Itée	86, boulevard Hymias Pointe-Claire	Vi le de Montréal	45,46997	-73:80153		210 8 250	R : Non terminée	10.00	Qualité des sols non précisée	2016-01-2	
2980	Acier CMP Québec	71, boulevard Hymus Pointe-Claire	Vi le de Montréal	45,47273	-73.79914		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Terminée en 1992 Q : Non précisée	Terminé e	Qualité des sols non précisée	2012-03-1	
3009	Air Canada (bătiment 1)	Aér oport international de Montréal Saint-Laurent	Vi le de Montréal	43.45960	73.75905		Hydrocarbures pétrollers C10 à C50,	A : Terminée en 1993 Q : *= C	Terminée	Plage B-C	2004-09-0	
3038	La Prudentielle Compagnie d'assurance	2250, boul. Hymus Dorval	Vi le de Montréal	45.47745	-73.78672		Triméthylberoárus* Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1995 Q : Plage A-B	Terminée	Plage A-B	2000-04-1	
3156	Transport Kingsway limitée	2800, avenue André Dorval	Vite de Montréal	45.47898	-73.77965		Cadmium (Cd), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	1999-09-0	
3215	Ultramar Itée	1300, route Transcanadienne Dorval	Vi le de Montréal	45,48859	-73.77060		Hydrocarbures promotiques volatiles*	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2000-08-0	
3262	Poste Saraguay d'Hydro-Québec	35≩5, rue Guénette Saint-Laurent	Vi le de Montréal	45.5055733	-73.7482387		Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1998 Q : Plage B-C	R : Terminée en 1998 Q : Plage B-C	preusee	1999-07-2	
3272	Hertz Rent A Car	63G, Albert-de-Niverville Dorval	Ville de Montréal	45.45326	-73,75435		Fluorène, Hydrocarbures pétrollers C10 à C50, Naphtalène, Phénanthrène, Plomb (Pb)	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	1999-06-2	
3/280	Fuel Electrical Central (Aéroport International de Montréal)	800, Place Leigh-Capreni Dorval	Vi le de Montréal	45.45820	73.74932			R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2005-01-2	
	Hewitt Equipement Itée (1)	5001, route Transcanadienne Pointe-Claire	Vi le de Montréal	45.47198	-73.81203		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1994 Q : Non précisée	Terminée	Qualité des sols non	2005-02-2	
3361	Hewitt Equipement Itée (2)	5001, route Transcanadienne Pointe-Claire	Vi le de Montréal	45,47198	-73.81203		Benzène, Ethylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à	R : Terminde en 1999 Q : Plage 8-C	Terminée	précisée Plage B-C	2010-02-2	
3436	Hewlett-Packard (Canada) Itée	17500, autoroute Transcanadienne Kirkland	Vi le de Montréal	45.44577	-73.86937		C50, Toluène, Xylènes (o,m,p) Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 1995 Q : Plage A-B	Terminé e	Place A-B	2000-08-1	
3459	Lignes aériennes Canadien international Itée	Rue Stuart Graham (intersection Alys-Bryant) Dorval	Vi le de Montréal	45.45579	-73.75806		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non	2008-02-1	
3469	Entreprises CARA du Québec Itée	1185-1, rue Rodolphe-Pagé Dorval	Ville de Montréal	45.45022	-73.75470		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	Non terminée	précisée Qualité des sols non	2008-02-2	
E495	Industries Cábles O'acier	5501, autoroute Félix-Loderc Pointe-Daire	V) le de Montréal	45.47090	-73.81590		Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétrollers C10 à C50, Trichloroéthylèn e.	R : Terminde en 2000 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2001-01-1	
3501	Ultramar Itée	2848, boul, des Sources Pointe-Claire	Vi le de Montréal	45,47658	73.79044	Cadmium (Cd).	Triméthylbenzènes* Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Xylènes	R : Terminée en 2000 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2015-10-0	
3511	L.V. Lomas Rég	1660, boulevard Hymus Dorval	Vi le de Montréal	45.48243	-73.77499	Zinc (Zn)	(o,m,p) Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1998 Q : Plage A-B	Terminée	Plage A-8	2013-05-1	
3515	Pipelines Trans Nord inc.	1870, chemin Saint-François Durval	Vi le de Montréal	45.47762	-73.77966		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Terminée en 1999 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2008-02-1	
3672	Décontamination eau souterraine	9999, route Transcanadienne Montréal	Ville de Montréal	45.4915225	-73.7627279		Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o.m.p)	8 : Terminée en 2001 Q : Non	R : Terminbe en 2001 Q :		2005-02-2	
5,633	Enlevement de réservoir souterrains	325. avenue Avro Pointe-Claire	Vi le de Montréal	45,46887	-73,79555		Hydrocarbures pétroliera C10 à C50	précisée R : Terminée en 2001 Q : <= A	Non précisée Terminée	Plage A-B	2002-07-0	
	Ministère des Trans ports (Gouvernement du Québec)	1460, chemin du Bord-de-l'Eau Laval	Vi le de Laval	45.52155	73.86267		Hydrocarbures petrollers C10 a C50 Hydrocarbures aromatiques polycyclicues*, Hydrocarbures pétrollers C10 à C50	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sois non précisée	2002-12-1	
6597	fuite de pipeline jarvier 2005	694, rue Albert-de-Niverville Dorval	Vi le de Montréal	45,456	-73,754	Hydrocarbures pétroliers C10 à	Hydrocarbures petrollers C10 a C50	A : Non terminée	Non terminée	Caralité des sois non précisée	2005-06-3	
600	and the same of the	Anna 1999 / J. S.		11.10000	N 9000	C50		A				
	9127-5271 Québec nc. Kirkland - Lot 1 992 957	2801 - 2827, chemin Saint-Rémi Dorval	Vile de Montréal Vile de Montréal	45.47560 45.44722	-73.78864 -73.85417		Hydrocarbures pétroliers C30 à C50 Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C30 à C50	R : Terminée en 2006 Q : <= C R : Terminée en 2009 Q : Plage 6-C	Terminée Terminée	Plage B-C Plage B-C	2014-07-0 2016-02-2	

Répertoire des terrains contaminés (MDDELCC)

No fiche	Nom du dossier	Adresse	MRC	Coordonnées MRC (Deg. déc. NAD 83)		Nature des contaminants ¹		Réhabilitation*(R) ² et	Réhabilitation*(R) ²	Qualité(Q)	Date de création ou de mise
		177.635		Latitude	Longitude	Eau souterraine	Sol	qualité(Q)			à jour
8594	870, rue Roméo-Vachon à Dorval	870, rue Roméo-Vechon Dorval	Vi le de Montréal	45.45449	-73.7464		Banzène, Ethylbenzène, Hydrocarbures arcmatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroli ers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o.m.p.)	R : Terminée en 2009 Q : Plage B-C	Terminê-c	Plage B-C	2014-04-0
8716	Modugno-Harribec nc.	S800, rue Kieran Montréal	Ville de Montréal	45.4988344	+73,759955		Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyrène, Benzo(b+j+k)fluoranthène, Chrysène	R : Non terminée	R : Non terminée		2010-03-0
9011	Pétrollère Impériale (anciennement le Garag e les frères Geller (tée)	1250, chemin Herron Dorval	Vi le de Montréal	45.44830	-73.75424		Benzène, Ethylbenzène, Hydrocarbures pétrollers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminee en 2009 Q : Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2014-03-2
9064	Couche-Tard inc.	1350, boulevard Sunnybrooke Dollard-Des Ormeaux	Vi le de Montréal	45,491	-73,771	Zinc (Zn)	Benzōne, Ethylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminde en 2011 Q : <= C	Terminée	Plage B-C	2011-08-0
9107	Service Ultramar Inc boul. Saint-Régis	1400, boulevard Saint-Régis Oorval	Vi le de Montréal	45,491	-73,77	Hydrocarbure's pétrollers C10 à C50		R : Terminée en 2012 Q : <= C		Plage B-C	2013-03-2
9145	Unibraze du Canada (1983) Itée	99, avenue Columbus Pointe-Claire	Vi le de Montréal	45.47116	-73.7982	5	Hydrocarbures pétrollers C10 à C50, Méthyl naphtalènes (chacun)	R : Non nécessaire Q : Non précisée	Non nécessaire	Qualité des sols non précisée	2011-06-0
9330	Ministère des transports	955, bouleyard Montréal-Toronto Dorval	Ville de Montréal	45,44844	73.7467	3	Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	A : Terminee en 2011 Q: «= B	Terminèe	Plage A-B	2014-04-0
10221	Produits Suncar Energie S.E.N.C.	2201, route Transcanadienne Dorval	Vi le de Montréal	45,48278	-73.7891		Benzène, Ethylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2014-04-1
10304	Terrain contaminé par les BPC-Les équipements de Puissance Réliance	86, boulevard Hymus Pointe-Claire	Vi le de Montréal	45,46997	73.8015	3		R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2016-01-2
10602	Fonderie d'Aluminium et modelerie (1988) itée	2225 et 2255, chemin Saint-François Dorval	Vi le de Montréal	45,47573	-73.7835	2	Hydrocarbures pétrollers C10 à C50	R.; Terminée en 2014 Q.; Plage B-C	Terminée	Plage B-C	2015-05-2
10701	Les Développements Sotramont Pointe-Claire inc.		Vi le de Montréal	43.45542	-73.8256		Cadmium (Cd)	R : Terminée en 2015 Q : <= B	Terminée	Plage A-B	2015-08-1
10791	Petro-Canada, 350, Boul. Hymus	350, boulevard Hymus Pointe-Claire	Vi le de Montréal	45.45247	-73.83654	8	Hydrocarbures aromatiques polycycliciues*, Hydrocarbures pétrollers C10 à C50	R : Terminée en 2008 Q : <= B	Terminé e	Plage A-B	2015-08-2
10849	990, chemin Herron à Durval	990, chemin Herron Dorval	Vi le de Montréal	45.44728	-73.7469	2	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée	Non terminée	Qualité des sols non précisée	2015-09-0
10858	Ville de Montréal - Arr. Saint-Laurent	9091, boulevard Henri-Bourassa Ouest Montréal	Vi le de Montréal	45.5021409	-73.750027	5	Benzo(a)an thracène, Benzo(a)pyrêne, Benzo(b+) Killucranthène, Benzo(g,h.) pérylène, Chrysène, Cuirer (cu), Hydrocathures pétrollers C10 a C50, Indéno(1,2,3-cd)pyrène, Manganèse (Mn), Nickel (Ni), Phénanthrène, Plomb (Pb), Zinc (Zn)	R : Non terminée	R : Non terminée		2015-09-1
10874	Ville de Montréal - Arr, Saint-Caurent Parc-nature des Sources		Vi le de Montréal	45.4713047	-73.7577971		Benzo(a)anthracène, Benzo(a)pyréne, Benzo(b+)+k)fluoranthène, Benzo(g,h,l)pérylène, Chrysène, Dibenzo(a,l)pyrène, Fluoranthène, Indeno(1,2,3-cd)pyrène, Phénanthrène, Pyrène	R : Non terminée	R : Non terminée		2015-09-1

Le registre des sites d'équipements pétroliers (Régie du bâtiment Québec)

Région	Municipalité	No immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No dossie RBQ
06 Montréal	Pointe-Claire	124	avenue	Labrosse	458660
06 Montréal	Dorval	575		Albert de Niverville	431803
06 Montréal	Dorval	694	J	Albert de Niverville	449654
06 Montréal	Dorval	3760	1	Albert-de-Niverville	601180
06 Montréal	Saint-Laurent	7055		Alexander Fleming	602659
06 Montréal	Saint-Laurent	7150		Alexander-Fleming	601864
06 Montréal	Dorval	555	rue	Arthur-Fecteau	500174
06 Montréal	Dorval	600		Arthur-Fecteau	603386
06 Montréal	Dorval	125	rue	Avro	453428
06 Montréal	Dorval	990	rue	Cardinal	303113
06 Montréal	Dollard-Des Ormeaux	3335	boulevard	des Sources	135533
06 Montréal	Dollard-Des Ormeaux	3340	boulevard	des Sources	34538
06 Montréal	Dorval	2855	boulevard	des Sources	8599
06 Montréal	Pointe-Claire	1890	boulevard	Des Sources	436936
06 Montréal	Pointe-Claire	1890	boulevard	des Sources	600821
06 Montréal	Pointe-Claire	2848	boulevard	des Sources	31633
06 Montréal	Saint-Laurent	9500	rue	Henri-Bourassa Ouest	457970
06 Montréal	Saint-Laurent	9600	boulevard	Henri-Bourassa Ouest	400846
06 Montréal	Dorval	2190	boulevard	Hymus	161182
06 Montréal	Dorval	2205	boulevard	Hymus	421286
06 Montréal		2205	boulevard	Hymus	601236
	Pointe-Claire	215	boulevard	Hymus	64998
	Pointe-Claire	237	boulevard	Hymus	600124
06 Montréal	Pointe-Claire	240		Hymus	453160
06 Montréal		1560	boulevard	Hymus Est	302308
06 Montréal		955	boulevard	Montréal-Toronto	605200
06 Montréal		995	autoroute	Montréal-Toronto	51045
06 Montréal		1620	0.03518.076	Newman Crescent	431848
06 Montréal				P O Box 9000 Aéroport int'l de Montréal	441967
2	Pointe-Claire	101		Reverchon	401555
06 Montréal	Trainite tiens	1725	chemin	Saint-François	439718
06 Montréal		1725	chemin	Saint-François	601153
06 Montréal		1750	chemin	Saint-François	430266
06 Montréal		1870	chemin	Saint-François	600430
06 Montréal		1900	CHEIIIII	Saint-François	449653
	Pointe-Claire	601-A	boulevard	Saint-Jean	66670
	Pointe-Claire	800	boulevard	Saint-Jean	34413
06 Montréal		1400		Saint-Régis	205195
	Pointe-Claire	2282	montée	Saint-Rémi	422443
	Pointe-Claire	17500	route	Trans Canadienne	606424
06 Montréal	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	17100	route	Trans-Canada	55855
	Pointe-Claire	5001	route	Trans-Canada	301180
06 Montréal		2121	Toute	Trans-Canada	403683
	Pointe-Claire	2200	route	Transcanadienne	605147
			route		
	Pointe-Claire	6801 6801	route	Transcanadienne Transcanadienne	436899 600839
	Pointe-Claire	-	route	Transcanadienne Transcanadienne	
	Pointe-Claire	9999	route		429375
06 Montréal		16711	route	Transcanadienne	402013
06 Montréal		16791	route	Transcanadienne	456695
	Pointe-Claire	5701	W147	Transcanadienne Nord	430895
	Saint-Laurent	3500	rue	Valiquette	427304
06 Montréal	Pointe-Claire	2201 151	rue	voie de Service Nord Winthrop	46870 606144



Composition sommaire des principaux îlots de végétation terrestre (ouest et aéroport)



Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

Des visites d'observation générale ont été menées les 13, 14 et 15 avril 2016, dans le secteur Montréal, le long des antennes Sainte-Anne-de-Bellevue et Aéroport (options 1A et 2). Les points d'observation sont montrés sur la carte ci-dessous.

Les habitats potentiels relevés pour la faune à statut précaire sont indicatifs. Des inventaires spécifiques à ces espèces devront être réalisés afin d'en vérifier la présence. Des espèces autres que celles citées, à titre d'exemple, pourraient aussi se retrouver dans ces habitats potentiels.

Aucune espèce floristique menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée n'a été observée, de façon spontanée. Des inventaires devront être réalisés afin de vérifier la présence de telles espèces.

En ce qui a trait aux espèces exotiques envahissantes, seul le roseau commun (*Phragmites australis australis*) a été recensé. Des inventaires devront être réalisés pour vérifier la présence d'autres espèces floristiques envahissantes, telles que le nerprun cathartique et l'érable de Norvège, par exemple.



Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

Point n° 1

Description: prairie avec gazon et communautés d'herbacées, arbustes dispersés et îlots de roseaux communs (*Phragmites*). Un fossé de drainage entoure la prairie et ses rives sont colonisées par le roseau commun.



Vue du fossé de drainage construit au nord et le long de la future gare de Pointe-Claire; photo prise en faisant face à l'est.



Vue d'un espace gazonné et arbustes/arbres situés le long de la voie de service de l'autoroute 40, à l'intersection de l'avenue Fairview; photo prise en faisant face à l'ouest.

Principales espèces floristiques :

Poaceae sp. Solidago canadensis Rhus typhina Phragmites australis australis

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune espèce identifiée
Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et
verte, le hibou des marais et autres espèces
aviaires désignées en vertu de la LEMV
Espèce envahissante : roseau commun

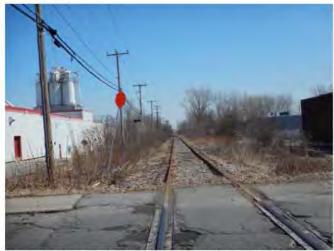
Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

Point n° 2

Description: petit boisé de peuplements décidus (à feuilles décidues) entouré d'espaces gazonnés et entretenus. Arbustes situés le long de la voie ferrée existante.



Vue du boisé d'arbres à feuilles caduques et espaces gazonnés adjacents à la voie ferrée existante.



Vue des arbustes et arbrisseaux établis le long de la voie ferrée

Principales espèces floristiques :

Poaceae sp.
Populus sp.
Crataegus sp.
Phragmites australis australis

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et

verte

Espèce envahissante : roseau commun établi le

long de la voie ferrée

Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

Point n° 3

Description: boisé d'arbres à feuilles caduques immatures.



Principales espèces floristiques :

Populus sp. Ostrya virginiana Craetagus sp. Rhus typhina.

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune: habitat propice pour plusieurs espèces communes et la couleuvre brune et verte Espèce envahissante : aucune identifiée

Point n° 4

Description : arbustes, arbrisseaux et jeunes arbres adjacents à voie ferrée existante.



Principales espèces floristiques :

Craetagus sp. Cornus stolonifera

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et

verte

Espèce envahissante : roseau commun établi le

long de la voie ferrée

Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

Point n° 5

Description : boisé d'arbres à feuilles caduques.



Principales espèces floristiques :

Populus sp.

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et

verte

Espèce envahissante : aucune identifiée

Point n° 6

Description : petit espace boisé constitué d'arbres à feuilles caduques immatures.



Principales espèces floristiques :

Populus sp.

Phragmites australis australis

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et

verte

Espèce envahissante : roseau commun

Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

Point n° 7

Description: espace gazonné et entretenu.



Vue de l'espace ouvert gazonné à partir du stationnement; photo prise en faisant face au nord-ouest vers la rue.



Vue du cours d'eau, faisant face à l'est vers les bâtiments. Selon les cartes de l'hydrographie du site, un cours d'eau aurait dû se situer à cet endroit, mais n'était pas présent.

Principales espèces floristiques :

Poaceae sp.

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et

verte

Espèce envahissante : aucune identifiée

Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

Point n° 8

Description: espace gazonné et entretenu.



Principales espèces floristiques :

Poaceae sp.

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et

verte

Espèce envahissante : aucune identifiée

Point n° 9

Description: arbres en bordure du terrain du Club de golf municipal Dorval.



Principales espèces floristiques :

Populus sp. Ulmus sp.

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et

verte

Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

Point n° 10

Description: haie d'arbres adjacente au parc-nature des Sources.



Principales espèces floristiques :

Populus sp. Ulmus sp.

Phragmites australis australis

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun

Point n° 11

Description: peuplement d'arbres à feuilles caduques entourés d'arbustes et de graminées, entourant une prairie en friche.



Principales espèces floristiques :

Populus sp.
Ulmus sp.
Betula papyrifera
Rhus typhina
Cornus stolonifera
Poaceae sp.
Phragmites australis

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun

Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

Point n° 12

Description: arbres à feuilles caduques et arbustes.



Principales espèces floristiques :

Populus sp.
Ulmus sp.
Rhus typhina
Cornus stolonifera
Crataegus sp.
Poaceae sp.
Phragmites australis australis

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et

verte

Espèce envahissante : roseau commun

Point n° 13

Description : friche herbacée avec arbustes et arbres dispersés en bordure du site.



Principales espèces floristiques :

Populus sp.
Fraxinus sp.
Betula papyrifera
Rhus typhina
Poaceae sp.
Phalaris arundinacea
Daucus carota
Phragmites australis

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV qui construisent leur nid sur le sol

Espèce envahissante : roseau commun

Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

Point n° 14

Description: prairie avec îlots dispersés d'arbres immatures et arbustes.



Principales espèces floristiques :

Acer saccharum
Populus sp.
Fraxinus sp.
Betula papyrifera
Rhus typhina
Poaceae sp.
Phalaris arundinacea

Daucus carota

Solidago canadensis Rubus idaeus

Phragmites australis australis

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et

verte

Espèce envahissante : roseau commun

Point nº 15

Description: boisé d'arbres à feuilles caduques, arbustes et friches herbacées, le long de la voie ferrée existante.



Principales espèces floristiques :

Populus sp. Crataegus sp. Rhus typhina Poaceae sp.

Phragmites australis australis

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et

verte

Espèce envahissante : roseau commun

Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

Point n° 16

Description : prairie, friche herbacée et arbustive. Arbres matures dispersés.



Principales espèces floristiques et fauniques :

Populus sp.

Quercus macrocarpa

Rhus typhina

Crataegus sp.

Poaceae sp.

Daucus carota

Solidago canadensis

Rubus idaeus

Phragmites australis australis

Faune: pic chevelu ou pic mineur

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces

aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun

Point n° 17

Description : espace gazonné et arbres dispersés, le long de la voie ferrée existante.



Principales espèces floristiques :

Populus sp.

Poaceae sp.

Phragmites australis australis

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat propice pour la couleuvre brune et

verte

Espèce envahissante : roseau commun

Description sommaire des principaux îlots de végétation terrestre Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue et Antenne de l'Aéroport

Point n° 18

Description : communautés végétales typiques d'une friche herbacée et arbustes abattus.



Principales espèces floristiques et fauniques :

Rhus typhina Salix discolor Phragmites australis australis

Faune : merle d'Amérique, mésange à tête noire, jaseur d'Amérique et grenouilles des bois

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun



Annexe D

Composition sommaire des principaux îlots de végétation terrestre et riveraine (secteur rivières)



Des visites d'observation générale ont été menées les 13, 14 et 15 avril 2016, dans le secteur Laval/Deux-Montagnes, le long de l'antenne Deux-Montagnes. Les points d'observation sont montrés sur la carte ici-bas.

Les habitats potentiels relevés pour la faune à statut précaire sont indicatifs. Des inventaires spécifiques à ces espèces devront être réalisés afin d'en vérifier la présence. Des espèces autres que celles citées, à titre d'exemple, pourraient aussi se retrouver dans ces habitats potentiels.

Aucune espèce floristique menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée n'a été observée, de façon spontanée. Des inventaires devront être réalisés afin de vérifier la présence de telles espèces.

Aucune espèce exotique envahissante n'a été observée, de façon spontanée. Des inventaires devront être réalisés pour vérifier la présence d'espèces floristiques envahissantes.



Pont B1 (Deux-Montagnes)

Description : Rives nord et sud de la rivière des Mille-Îles



Vue de la rive nord de la rivière des Mille-Îles, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face au sud



Vue de la rive sud de la rivière des Mille-Îles, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face à l'est

Principales espèces floristiques :

Populus sp. Cornus stolonifera

Faune : un couple de canards colverts, un couple de bernaches du Canada, corneille d'Amérique, merle d'Amérique et goélands

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune: habitat propice pour la couleuvre

brune et la couleuvre tachetée

Pont B2 (Laval)

Description: Rives nord et sud de la rivière des Prairies



Vue de la rive sud de la rivière des Prairies, à l'est du rail existant; photo prise en faisant face au nord



Vue de la rive nord de la rivière des Prairies, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face à l'est

Principales espèces floristiques :

Populus sp.
Ulmus sp.
Quercus macrocarpa
Acer saccharum
Cornus stolonifera
Rhus Typhina
Crataegus sp.

Faune : un couple de bernaches du Canada

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune: habitat propice pour la couleuvre

brune et la couleuvre tachetée

Pont B3 (Montréal)

Description: Rives nord et sud de la rivière des Prairies



Vue de la rive sud abrupte et érodée de la rivière des Prairies, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face à l'est.



Vue de la rive nord de la rivière des Prairies, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face à l'est.

Principales espèces floristiques :

Populus sp.
Ulmus sp.
Acer saccharum
Cornus stolonifera
Rhus Typhina

Faune : un couple de canards colverts, un couple de bernaches du Canada et un couple de canards branchus

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et tachetée et autres espèces aviaires

désignées en vertu de la LEMV



Annexe E

Repérage de la ligne des hautes eaux



Annexe E Description sommaire des rives et repérage de la ligne naturelle des hautes eaux Antenne Deux-Montagnes

Des visites d'observation générale ont été menées les 13, 14 et 15 avril 2016, dans le secteur Laval/Deux-Montagnes, le long de l'antenne Deux-Montagnes, afin d'établir la démarcation de la ligne naturelle des hautes eaux le long des rives des rivières des Mille-Îles et des Prairies. Les points d'observation sont montrés sur la carte ici-bas. Les tracés des délimitations des lignes des hautes eaux repérées sont montrés à la carte 22.

À ces points d'observation, les habitats potentiels relevés pour la faune à statut précaire sont indicatifs. Des inventaires spécifiques à ces espèces devront être réalisés afin d'en vérifier la présence. Des espèces autres que celles citées, à titre d'exemple, pourraient aussi se retrouver dans ces habitats potentiels.

Aucune espèce floristique menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée n'a été observée, de façon spontannée. Des inventaires devront être réalisés afin de vérifier la présence de telles espèces.

Aucune espèce exotique envahissante n'a été observée, de façon spontannée. Des inventaires devront être réalisés pour vérifier la présence d'espèces floristiques envahissantes.



Annexe E

Description sommaire des rives et repérage de la ligne naturelle des hautes eaux Antenne Deux-Montagnes

Pont 2 (Laval)

Description: Rives nord et sud de la rivière des Prairies; démarcation de la ligne des hautes eaux



Vue de la rive sud de la rivière des Prairies, à l'est du rail existant; photo prise en faisant face au nord.



Vue de la rive nord de la rivière des Prairies, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face à l'est.

Description sommaire des rives et de la démarcation de la ligne des hautes eaux :

La rive sud de la rivière des Prairies est bien définie et est caractérisée par des arbres et arbustes dispersés sur toute sa longueur. Plusieurs de zones de la rive sont gazonnées et entretenues.

La rive nord de la rivière des Prairies est bien définie et est caractérisée par des arbres et roches dispersés sur toute sa longueur.

Principales espèces floristiques :

Populus sp.
Ulmus sp.
Quercus macrocarpa
Acer saccharum
Cornus stolonifera
Rhus Typhina
Crataegus sp.

<u>Principales espèces fauniques :</u> Un couple de bernaches du Canada

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : Aucune identifiée

Faune: Habitat propice pour la couleuvre

brune et la couleuvre tachetée

Annexe E

Description sommaire des rives et repérage de la ligne naturelle des hautes eaux Antenne Deux-Montagnes

Pont 3 (Montréal)

Description: Rives nord et sud de la rivière des Prairies; démarcation de la ligne des hautes eaux



Vue de la rive sud abrupte et érodée de la rivière des Prairies, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face à l'est.



Vue de la rive nord de la rivière des Prairies, à l'ouest du rail existant; photo prise en faisant face à l'est.

Description sommaire des rives et de la démarcation de la ligne des hautes eaux :

La rive sud de la rivière des Prairies est haute (environ 12 m de hauteur) et très abrupte. Plusieurs zones de la rive sont érodées. Des arbres matures à feuilles caduques et des arbustes colonisent la rive, sur toute sa longueur.

La rive nord de la rivière des Prairies est bien définie et est caractérisée par des arbres matures à feuilles caduques et des roches dispersés sur toute sa longueur.

Principales espèces floristiques :

Populus sp.
Ulmus sp.
Acer saccharum
Cornus stolonifera
Rhus Typhina

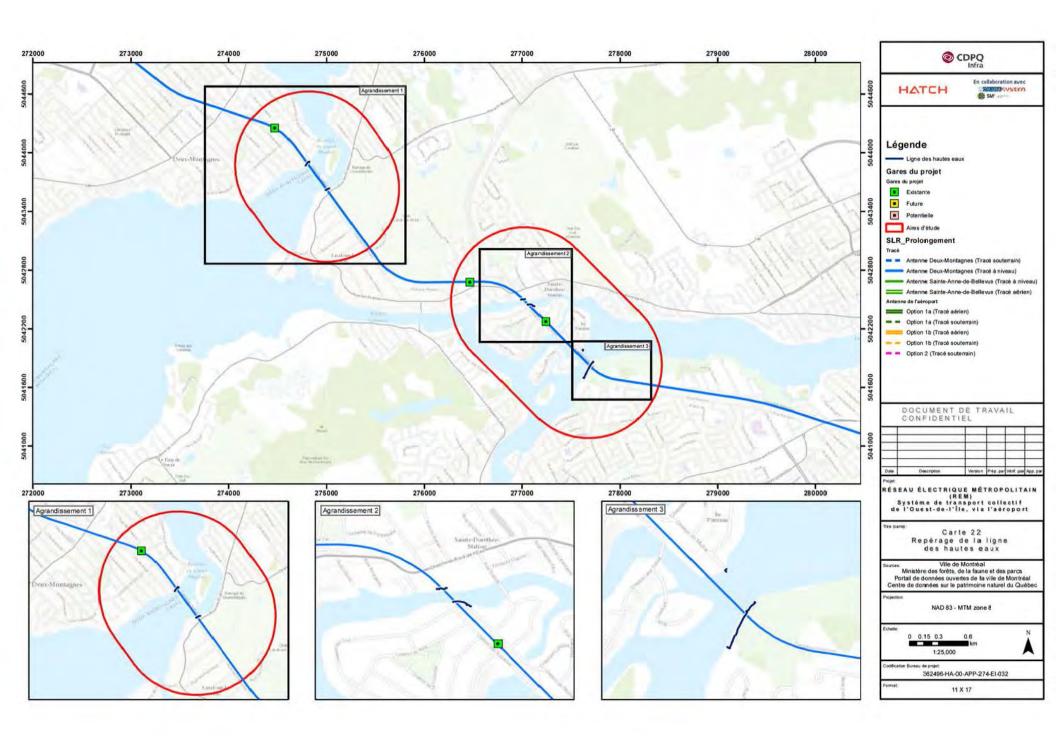
<u>Principales espèces fauniques :</u> Un couple de canards colverts, un couple de bernaches du Canada et un couple de canards branchus

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : Aucune identifiée

Faune : Habitat potentiel pour la couleuvre brune et tachetée et autres espèces aviaires

désignées en vertu de la LEMV





Annexe F

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier



Espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées dans le secteur Montréal (Antenne Deux-Montagnes d'Ahuntsic-Cartierville à Pointe-Claire et Antenne Aéroport)

Espèces à risque

1 - Nombre total d'occurrences pour cette requête : 62

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Acer nigrum - (21075)

érable noir

Ville de Montréal, secteur Dollard-Des-Ormeaux, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Boisé au nord-ouest de la jonction des rues Richmond et Anselme Lavigne. (2) : Boisé au sud-ouest de la jonction des rues Fredmir et Anselme Lavigne. (3) : Parc Centenaire. / (1) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 85 individus. (2) : Jeune érablière à feuillus tolérants. 2005 : 66 individus. (3) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 117 individus.

45,486 / -73,821

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2010

Meilleure source :

Acer nigrum - (3540)

érable noir

Villes de Montréal et de Laval, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Île Bizard, sous-population traversant la pointe nord de l'île d'ouest en est, de la plage aux Carrières jusqu'au rivage en face de l'île Verte. (2) : Île Bigras. (3) : Île de Montréal, secteur Pierrefonds, pointe nord-ouest de l'île, petit boisé en face des îles Verte et Ronde. / (1) : Bois mésiques, champs secs rocailleux calcaire, berges sèches d'un fossé, orée d'un petit boisé, habitats très variés. 2005 : Environ 800 individus. 2001 (inventaire partiel) : Une trentaine d'individus d'environ 10 cm au DHP, les plus gros ont environ 20-25 m de hauteur. (2) : Boisé, érablière à caryers cordiformes. 1993 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (3) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 6 individus.

45,514 / -73,865

BC (Bonne à passable - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2010

Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Acer nigrum - (3528)

érable noir

Ville de Montréal, secteur Saint-Laurent, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Bois-de-Saraguay, secteur sud-est. (2) : Parc Beauséjour, en bordure de la rivière des Prairies. (3) : Boisé urbain au sud-ouest de la rue Crevier. / (1) : Boisé d'érable et de hêtre et érablière à caryer cordiforme. 2005 : Aucune précision sur le nombre d'individus. 2001 : De 500 à 2000 sujets d'érable noir (arbres, gaulis et semis). (2) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : Une vingtaine d'individus. (3) : Boisé urbain. 2005 : 3 individus.

45,517 / -73,739

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2010



page 1 de 23

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, mínistère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Acer nigrum - (3565)

érable noir

MRC de Montréal, villes de Montréal et de Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : À la jonction du ruisseau Bertrand avec l'autoroute Chomedy, du côté ouest. (2) : De part et d'autre du ruisseau Bertrand, à l'extrémité sud du parc. / (1) : Peuplement à feuillus humides. 2001 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (2) : Érablière à érable noir, hêtre à grande feuille, érable argentée, frêne d'amérique, tilleul d'amérique, caryer cordiforme et bouleau jaune. 2004 : Aucune précision sur le nombre d'individus. 2001 : De 500 à 2000 individus observés, de beaux sujets sont présents dans l'étage supérieur (dominant ou co-dominant) à plus de 30 m de hauteur.

45,496 / -73,772

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2010

Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Agastache nepetoides - (5136)

agastache faux-népéta

Sainte-Geneviève. / Pleine fructification la deuxième semaine d'octobre.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1927-10-08

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec, Québec (CDPNQ).

Agastache nepetoides - (5138)

agastache faux-népéta

Saint-Laurent (?) (les localités de Sr Marie de S. Judith-de-Milan sont souvent douteuses selon Jacques Labrecque). / Buisson; pleine floraison la première semaine d'août.

45,508 / -73,719

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1936-08-01

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Agrimonia pubescens - (15134)

aigremoine pubescente

Ville de Montréal, Île de Montréal, secteur de Pierrefonds, à environ 1,1 km à l'ouest de la baie Taillefer, près d'une voie ferrée. / Aucune caractérisation. 2003 : 2 individus observés à la première semaine du mois d'octobre.



page 2 de 23

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation
45,516 / -73,839 CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m) B4.02 2003-10-01

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Agrimonia pubescens - (20865)

aigremoine pubescente

Ville de Montréal, secteur Saint-Laurent, centre nord-ouest du boisé du Parc Marcel-Laurin. / Aucune caractérisation. 2014 : Occurrence disparue.

45,507 / -73,709

X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

2005

Meilleure source :

Allium tricoccum - (7635)

ail des bois

Dollard-des-Ormeaux, rue Aragon Sud. / Forêt de décidus avec Acer saccharum.

45,496 / -73,833

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1976-05-10

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Allium tricoccum - (7647)

ail des bois

lle de Montréal, Saraguay, Boisé Paton. / Forêt humide de décidus.

45,514 / -73,743

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1961-04-22

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Allium tricoccum - (7773)

ail des bois

Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse (unité 1 de la carte de Sogeam) / Sous-bois d'érablière.

45,505 / -73,762

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1994-05-20

Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.



page 3 de 23

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Cardamine concatenata - (4370)

dentaire laciniée

MRC de Montréal, villes de Montréal et de Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : À la jonction du ruisseau Bertrand avec l'autoroute Chomedy, du côté ouest. (2) : De part et d'autre du ruisseau Bertrand, à l'extrémité sud du parc. / (1) : Peuplement à feuillus humides. 1994 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (2) : Érablière à érable noir, hêtre à grande feuille, érable argentée, frêne d'amérique, tilleul d'amérique, caryer cordiforme et bouleau jaune. 2005 : Individus sur plus de 120 m2.

45,496 / -73,767

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Cardamine concatenata - (4356)

dentaire laciniée

Ville de Montréal, secteur Saint-Laurent, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1): Bois-de-Saraguay, secteur sud-est. (2): Parc Beauséjour, en bordure de la rivière des Prairies. / (1): Boisé d'érable et de hêtre et érablière à caryer cordiforme. 2005: Individus présents sur environ 50 m2. (2): Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005: Plus de 160 individus.

45,518 / -73,736

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carex echinodes - (22288)

carex épineux

Ville de Montréal, boisé de Saraguay, secteur nord-est. / Érablière argentée à frêne de Pennsylvanie. Sol humide sur un monticule plus xérique. Au pied d'un Acer saccharinum dans une communauté où abonde Toxicodendron radicans. 2011 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la dernière semaine de juin.

45,522 / -73,741

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B1.07

2011-06-30

Meilleure source :

Carex molesta - (6893)

carex dérangeant

Chomedey (L'abord-à-Plouffe). / Bois humides; pleine fructification le quatrième semaine de juin.

45,536 / -73,751

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1932-06-26

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.



page 4 de 23

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Carex sparganioides - (22642)

carex faux-rubanier

Ville de Montréal, secteur Dollard-Des-Ormeaux, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1): Boisé au nord-ouest de la jonction des rues Richmond et Anselme Lavigne. (2): Boisé au sud-ouest de la jonction des rues Fredmir et Anselme Lavigne. (1): Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005: 15 individus. (2): Jeune érablière à feuillus tolérants. 2005: 8 individus.

45,493 / -73,832

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source ;

Carex sparganioides - (22643)

carex faux-rubanier

MRC de Montréal, ville de Pointe-Claire, boisé à environ 175 m au nord-ouest de l'intersection des avenues Drake et Maywood. / (1) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : Plus d'une centaine de touffes.

45,448 / -73,814

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.03

2005

Meilleure source :

Carex typhina - (7061)

carex massette

Chomedey (L'Abord-à-Plouffe), île Jésus; Pierrefonds, parc des rapides du Cheval-Blanc. / Haut rivage de la rivière des Prairies.

45.536 / -73.751

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1997-08-12

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata var. ovata - (17045)

carver ovale

Sainte-Geneviève. / Aucune caractérisation.

45,485 / -73,865

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1932-06-27

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.



page 5 de 23

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Carya ovata var. ovata - (17023)

caryer ovale

Villes de Laval et de Montréal, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1): Sur les bords de la rivière des Prairies à l'île Parizeau. (2): Île de Montréal, secteur Pierrefonds, pointe nord-ouest de l'île, petit boisé en face des îles Verte et Ronde. / (1): Pente faible, exposition moyenne. 1986: Aucune précision sur le nombre d'individus. (2): Vieux peuplement à feuillus tolérants. 20--: 38 individus.

45,515 / -73,847

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

20--

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata var. ovata - (17016)

caryer ovale

Ville de Montréal, dans la pointe sud-est du boisé Saraguay, juste à l'ouest d'un secteur résidentiel nommé croissant du Beau Bois. / Érablière à caryers. 2005 ; 14 individu.

45,517 / -73,733

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5 04

2005

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata var. ovata - (21096)

caryer ovale

MRC de Montréal, ville de Pointe-Claire, occurrence divisée en 4 sous-populations. (1): Boisé à environ 175 m au nord-ouest de l'Intersection des avenues Drake et Maywood. (2): Boisé à environ 150 m au nord-est de l'intersection des avenues Drake et Maywood. (3): Boisé à environ 150 m à l'ouest de l'avenue Glanlynn. (4): Boisé à environ 200 m au sud de l'intersection des avenues Cavell et Saint-Louis. / (1): Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005: 36 individus. (2): Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005: 9 individus. (3): Jeune peuplement de feuillus melangés. 2005: 18 individu. (4): Vieille érablière à feuillus tolérants. 2005: 25 individus.

45,448 / -73,814

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.03

2005

Meilleure source :

Corallorhiza odontorhiza var. odontorhiza - (7914)

corallorhize d'automne

Sainte-Geneviève. / Début de fructification la troisième semaine de septembre.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1927-09-17

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.



page 6 de 23

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Crataegus suborbiculata - (18541)

aubépine suborbiculaire

Pointe-Claire / Nil

45,45 / -73,809

CD (Passable à faible) - M (Minute, 1500 m)

B4.01

2003

Meilleure source : Sabourin, A. 2008. Communication personnelle. 2 p.

FLORE

Fissidens fontanus - (19194)

fissident des sources

Saragay, rivière des Prairies. / Rivière des Prairies, sur une roche. Groupement à Valisneria americana.

45,517 / -73,75

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1981-09-01

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Galearis spectabilis - (8074)

orchis brillant

Sainte-Geneviève. / Pleine fructification la deuxième semaine d'août.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1929-08-09

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Homalosorus pycnocarpos - (9192)

athyrie à sores denses

Sainte-Geneviève. / Bois.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1940-07-19

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.



page 7 de 23

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Homalosorus pycnocarpos - (21269)

athyrie à sores denses

lle de Montréal, Cartierville / Boisé

45,528 / -73,73

Meilleure source :

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1935-09-01

A THE RESERVE TO SHARE

Homalosorus pycnocarpos - (9157)

athyrie à sores denses

lle Jésus, montée Desjardins, / Aucune caractérisation.

45,531 / -73,809

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1945-08-23

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Homalosorus pycnocarpos - (9172)

athyrie à sores denses

Montréal, forêt de Saraguay. / Érablière à caryer, avec érable à sucre, érable argenté, caryer cordiforme, etc.

45,514 / -73,743

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1979-09-01

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Homalosorus pycnocarpos - (9190)

athyrie à sores denses

Dollard-des-Ormeaux, au nord de la rue Anselme-Lavigne, à l'ouest de la rue Fredmir. / Érablière à hêtre; pleine sporulation la première semaine d'octobre.

45,496 / -73,833

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1976-10-01

Meilleure source : HERBIERS 2001 -, Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Homalosorus pycnocarpos - (22745)



page 8 de 23

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

athyrie à sores denses

Bois de Liesse, île de Montréal. / Érablière.

45,508 / -73,765

D (Faible, non viable) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

2009-06-04

Meilleure source :

Information sensible - (3687)

Information sensible

Information sensible / Communiquer avec le CDPNQ

45,508 / -73,719

Meilleure source : ----

Juglans cinerea - (21021)

noyer cendré

Ville de Montréal, secteur Dollard-Des-Ormeaux, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1): Boisé au nord-ouest de la jonction des rues Richmond et Anselme Lavigne. (2): Boisé au sud-ouest de la jonction des rues Fredmir et Anselme Lavigne. (3): Parc Centenaire. / (1): Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005: 1 individus. (2): Jeune érablière à feuillus tolérants. 2005: 4 individus. (3): Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005: 16 individus.

45,486 / -73,821

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :

Juglans cinerea - (21020)

noyer cendré

Ville de Montréal, secteur de Pierrefonds, à environ 50 m au nord-ouest de la jonction de la rue Perron et de l'avenue de Versailles. / Vieux peuplement à feuillus tolérants, à l'extrémité d'un développement domiciliaire. 2005 : 1 individu.

45,514 / -73,845

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :

Juglans cinerea - (21022)

noyer cendré

MRC de Montréal, ville de Pointe-Claire, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Boisé à environ 175 m au nord-ouest de l'intersection des avenues Drake et Maywood. (2) : Boisé à environ 150 m à l'ouest de l'avenue Glanlynn. / (1) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 2 individus. (2) : Jeune peuplement de feuillus melangés. 2005 : 1 individu.

45,448 / -73,814

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005



page 9 de 23

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Meilleure source :

Juglans cinerea - (21023)

noyer cendré

Ville de Montréal, secteur Saint-Laurent, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Extrémité est du Parc Nature du Bois-de-Saraguay. (2) : Au sud du Parc de Beauséjour. / (1) : Vieille érablière à sucre et jeune peuplement à feuillus intolérants. 2005 : 4 individus. (2) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 10 individus.

45,518 / -73,736

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :

Juniperus virginiana var. virginiana - (21665)

genévrier de Virginie

Ville de Montréal, Cartierville. / Terrain boiseux (humide). 1973 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45.528 / -73.73 H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1973-10-04

Meilleure source :

Lycopus laurentianus - (19815)

lycope du Saint-Laurent

Ville de Montréal, rive sud de la rivière des Prairies, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : La sous-population débute à environ 520 m au sud-est de l'île Pariseau et s'étend sur environ 700 m de rivage vers l'est. (2) : La sous-population débute à l'extrémité ouest de la baie Taillefer et s'étend sur environ 300 m de rivage vers l'est. / Rivage de la rivière. (1) : 2005 : 24 individus. 2003 : 24 individus. (2) : 2005 : 66 individus. 2003 : 33 individus.

45,517 / -73,834

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Lycopus virginicus - (19841)

lycope de Virginie

Ville de Montréal, rive sud de la rivière des Prairies, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : À environ 1 km au sud-est de l'île Pariseau. (2) : La sous-population occupe la partie ouest du rivage de la baie Taillefer. (3) : Sur les parties nord et est de l'île Roxboro. / (1) : Peuplement ouvert à feuillus humides d'environ 30 ans. 2004 : Environ 15 tiges. (2) : Peuplement à feuillus humides vieil inéquien, de faible densité, mais de bonne hauteur. 2004 : Environ 75 tiges. (3) : Aucune caractérisation. 2004 : Environ 15 tiges.

45,515 / -73,824

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2004

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe



page 10 de 23

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Neottia bifolia - (8133)

listère du Sud

Près de Sainte-Dorothée. / Tourbière; dans la sphaigne en bordure d'un petit étang; pleine floraison les première, troisième et quatrième semaines de juin; début de fructification les troisième et quatrième semaines de juin; pleine fructification les première et troisième semaines de juin et la première semaine de juillet.

45,527 / -73,809

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1952-06-19

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec (CDPNQ).

Panicum philadelphicum subsp. philadelphicum - (21709)

panic de Philadelphie

Ville de Montréal, secteur Pierrefonds, au bout du boulevard des Sources, bord de la rivière des Prairies. / Haut de plage. 1987 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la troisième semaine d'août.

45,515 / -73,826

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1987-08-18

Meilleure source :

Pelekium pygmaeum - (19416)

thuidie pygmée

45,483 / -73,867

E (Existante, à déterminer) - G (Général, > 8000 m)

B_{0.00}

0

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Persicaria robustior - (5588)

renouée robuste

MRC de Montréal, Parc régional du Bois-de-Saraguay. / Lif asséché d'un petit cours d'eau dans un boisé décidu. 1962 : En pleine fructification la troisième semaine de septembre.

45,514 / -73,743

F (Non retrouvée) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1962-09-17

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.



page 11 de 23

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Podostemum ceratophyllum - (21602)

podostémon à feuilles cornées

Ville de Montréal, secteur Pierrefonds, rivage est des rapides du Cheval-Blanc, à environ 100 m au sud-ouest du pont ferroviaire reliant Pierrefonds à l'île Verte. / Rivage. 2005 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,515 / -73,848

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2005

Meilleure source :

Polygala senega - (5479)

polygale sénéca

Sainte-Dorothée. / Terrain ouvert; pleine floraison la troisième semaine de juin.

45,527 / -73,809

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1941-06-15

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Quercus bicolor - (4896)

chêne bicolore

Pierrefonds, au sud du boulevard Pierrefonds, entre l'avenue Westpark et la rue Clearview. / Boisé mésique mixte; sur du calcaire; avec Thuja occidentalis, Populus sp., Acer spp., Betula sp., près d'une mare d'eau stagnante.

45,496 / -73,833

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1975-10-07

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Quercus bicolor - (4903)

chêne bicolore

Saint-Laurent, / Terre calcaire,

45,508 / -73,719

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1939-09

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.



page 12 de 23

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Ranunculus flabellaris - (5713)

renoncule à éventails

lle de Montréal, Saraguay, étang entre le boisé Patton et la voie ferrée. / Étang; pleine floraison la deuxième semaine de juin.

45,514 / -73,743

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1962-06-09

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Sanicula canadensis var. canadensis - (3639)

sanicle du Canada

Sainte-Geneviève, Montréal. / Champs; en fruits au début d'août.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1931-08-06

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Spiranthes casei var. casei - (8292)

spiranthe de Case

MRC de Laval, ville de Laval, secteur de Sainte-Dorothée. / Sur sol loameux-sablonneux, à travers les fougères; en fleurs la troisième semaine d'août, en fleurs et en fruits la quatrième semaine d'août et à la fin septembre.

45,527 / -73,809

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1942-08-26

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Sporobolus heterolepis - (21815)

sporobole à glumes inégales

Ville de Laval, rívière des Prairies, île Ronde, sur des rochers secs près des rivages. / Rochers secs près des rivages. 1935 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la première semaine de septembre.

45,513 / -73,853

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1935-09-02

Meilleure source :



page 13 de 23

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Staphylea trifolia - (22634)

staphylier à trois folioles

Ville de Montréal, secteur Dollard-des-Ormeaux, parc du Centenaire, secteur boisé à l'ouest. / Feuillus tolérants et érable à sucre. 2005 : Environ 200 individus.

45,486 / -73,821

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :

Staphylea trifolia - (6205)

staphylier à trois folioles

Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse (unité 64 de la carte de Sogeam) / Sous-bois rocheux; quelques individus

45,505 / -73,762

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1993-08-20

Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Staphylea trifolia - (22633)

staphylier à trois folioles

Ville de Montréal, secteur Pierrefonds, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1): Parc des Arbres. (2): Domaine de la Brise. (3): Secteur est du Parc des Rapides-du-Cheval-Blanc. /(1): Vieille érablière à feuillus tolérants. 2005 (inventaire partiel): Plus d'une trentaine d'individus. 2003: Plus de 300 individus. (2): Jeune peuplement de feuillus intolérants. 2005: 1 clone. (3): Vieille érablière argentée et feuillus sur station humide. 2005: Une trentaine d'individus. 2003: Une trentaine d'individus.

45,515 / -73,835

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5:04

2005

Meilleure source :

Staphylea trifolia - (6192)

staphylier à trois folioles

MRC de Montréal, ville de Dorval, au coin de la 55e avenue, et de Lakeshore drive, non loin du boulevard Bouchard. (Le Club de Golf a changé d'endroit et l'ancien bâtiment héberge aujourd'hui l'école "Queen of Angels Academy", située au coin de la 55e avenue, et de Lakeshore drive, non loin du boulevard Bouchard.) / Arbuste dans une haie au club de golf.

45,439 / -73,718

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1936-04-06

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Staphylea trifolia - (21391)



page 14 de 23

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

staphylier à trois folioles

Abord-à-Plouffe, près de Montréal. / Aucune caractéristique.

45,536 / -73,751

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1918-06-15

Meilleure source :

Strophostyles helvola - (19803)

strophostyle ochracé

MRC de Laval, ville de Laval, secteur de Saint-Martin. /

45,533 / -73,736

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1821-07-14

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Ulmus thomasii - (11126)

orme liège

Bois-de-Saraguay, en bordure du boulevard Gouin / En bordure du boulevard Gouin, 1 individu observé.

45,517 / -73,745

D (Faible, non viable) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

2001-07

Meilleure source : Bastien, D. 2001. Caractérisation de 13 sites géographiques susceptible de contenir de l'érable noir. Rapport préparé pour le gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles, Direction de l'Environnement forestier. 11 p.

Ulmus thomasii - (6336)

orme liège

Pierrefonds dans le parc des rapides du Cheval-Blanc, au nord-est de la ville et près de Roxboro; prendre le boulevard des Sources vers le nord jusqu'au boulevard Gouin, vers l'est, faire 500m jusqu'à la 5ième Avenue puis la piste cyclable. / Butte calcaire modérèment à bien drainé; arboraie partiellement ouverte, dominée par des chênes rouges, les ormes liège sont arbustifs; 10 tiges en très bonne santé.

45,514 / -73,824

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1997-05-29

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Viola sororia var. affinis - (21839)

violette affine



page 15 de 23

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Montréal, Forêt de Saraguay. / Érablière à caryer : érable à sucre, érable argenté, caryer cordiforme. 1979 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la première semaine de mai.

45,514 / -73,744 H (Historique) - M (Minute, 1500 m) B5.04 1979-05-02

Meilleure source :

Zizania aquatica var. aquatica - (8802)

zizanie à fleurs blanches

Dorval, ruisseau Bouchard. / En fruits à la mi-août.

45,455 / -73,733 X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1948-08-10

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.



page 16 de 23

2 - Nombre total d'espèces pour cette requête : 36

Nom .	India.
NOM I	aun

Nom commun	Ra	angs de prior	rité	Statut	Total		No	ombre d'	occurrer	nces dan	s votre	sélection		Nombre		
Statut canadien Cosepac / Lep	G	N	S		Requête	Α	В	С	D	X	Н	F	E	Í	Autres*	au Québec**
Acer nigrum	G5	NNR	S2	Vulnérable	4	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	73
érable noir																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Agastache nepetoides	G5	N4	S1	Susceptible	2	0	0	0	0	2	0	Ó	Ó	0	0	5
agastache faux-népéta																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Agrimonia pubescens	G5	NNR	S1	Susceptible	2	0	0	1	0	Í	0	0	0	0	0	7
aigremoine pubescente																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Allium tricoccum	G5	N5	S3	Vulnérable	3	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	274
ail des bois																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Cardamine concatenata	G5	N5	S3	Susceptible	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	53
dentaire laciniée																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Carex echinodes	G5	N4	S1	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	4
carex épineux																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Carex molesta	G4	N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3
carex dérangeant																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Carex sparganioides	G5	N5	S3	Susceptible	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	37
carex faux-rubanier																



page 17 de 23 Imprimé le : 2016-04-06

2 - Nombre total d'espèces pour cette requête : 36

Nom .	Intim
NOIL	lestiffi

Nom latin																	
Nom commun	R	angs de prior	rité	Statut	Total		No	ombre d'	occurre	nces dar	s votre	sélection				Nombre au Québec*	
Statut canadien Cosepac / Lep	G	N	S		Requête	Α	В	С	D	X	Н	F	E	Í	Autres*		
X (Aucun) / X (Aucun)																	
Carex typhina	G5	N3	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	8	
carex massette																	
X (Aucun) / X (Aucun)																	
Carya ovata var. ovata	G5T5	N5	\$3	Susceptible	4	0	0	1	2	0	1	0	0	0	0	57	
caryer ovale																	
X (Aucun) / X (Aucun)																	
Corallorhiza odontorhiza var. odontorhiza	G5T5	NNR	SH	Menacée	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	
corallorhize d'automne																	
X (Aucun) / X (Aucun)																	
Crataegus suborbiculata	G3?	N2	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	15	
aubépine suborbiculaire																	
X (Aucun) / X (Aucun)																	
FLORE																	
Fissidens fontanus	G5	N2N3	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	
fissident des sources																	
X (Aucun) / X (Aucun)																	
Galearis spectabilis	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	34	
orchis brillant																	
X (Aucun) / X (Aucun)																	
Homalosorus pycnocarpos	G5	N4	S2	Susceptible	6	0	0	0	1	1	4	0	0	0	0	10	
athyrie à sores denses																	
X (Aucun) / X (Aucun)																	
Information sensible	(100)		(MAN)		1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	



page 18 de 23 Imprimé le : 2016-04-06

2 - Nombre total d'espèces pour cette requête : 36

Man	latin
vom	ıatın

Nom commun	Ra	angs de prio	rité	Statut	Total		No	ombre d'	occurrer	nces dar	s votre	sélection			Nombre	
Statut canadien Cosepac / Lep	G	N	S		Requête	Α	В	С	D	X	Н	F	E	Ť	Autres*	au Québec**
Information sensible																
Juglans cinerea	G4	N3N4	S2	Susceptible	4	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	187
noyer cendré																
VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)																
Juniperus virginiana var. virginiana	G5T5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	15
genévrier de Virginie																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Lycopus laurentianus	G3Q	N3	S3	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	60
lycope du Saint-Laurent																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Lycopus virginicus	G5	N3	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	Ō	0	0	32
lycope de Virginie																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Neottia bifolia	G4	N2	S2	Menacée	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	36
listère du Sud																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Panicum philadelphicum subsp. philadelphicum	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	20
panic de Philadelphie																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Pelekium pygmaeum	G4G5	N2	S1S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4
thuidie pygmée																
X (Aucun) / X (Aucun)																



page 19 de 23 Imprimé le : 2016-04-06

Nom	latin

	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Section	7.2			Nom latin
Nor										Total	Statut		ings de priori		Nom commun
I Autres* a Qué	T)	E	F	Н	X	D	С	В	Α	Requête		S	N	G	Statut canadien Cosepac / Lep
0 0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	Susceptible	S2	N3N4	G4G5	Persicaria robustior
															renouée robuste
															X (Aucun) / X (Aucun)
0 0	0	O	0	0	0	0	1	0	0	1	Susceptible	S2	N3	G5	Podostemum ceratophyllum
															podostémon à feuilles cornées
															X (Aucun) / X (Aucun)
0 0 1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	Susceptible	S2	N4N5	G4G5	Polygala senega
															polygale sénéca
															X (Aucun) / X (Aucun)
0 0 4	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2	Susceptible	S2	N4	G5	Quercus bicolor
															chêne bicolore
															X (Aucun) / X (Aucun)
0 0 2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	Susceptible	S3	NNR	G5	Ranunculus flabellaris
															renoncule à éventails
															X (Aucun) / X (Aucun)
0 0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	1	Susceptible	S1	N4	G5T5	Sanicula canadensis var. canadensis
															sanicle du Canada
															X (Aucun) / X (Aucun)
0 0 1	0	0	0	1	0	0	0	0.	0	1	Susceptible	S2	N4	G4T4	Spiranthes casei var. casei
															spiranthe de Case
															X (Aucun) / X (Aucun)
0 0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	Susceptible	S3	N5	G5	Sporobolus heterolepis
															sporobole à glumes inégales
0	0	0	0	1	0	Q	0	0	0	1	Susceptible	\$3	N5	G5	X (Aucun) / X (Aucun) Sporobolus heterolepis sporobole à glumes inégales



page 20 de 23 Imprimé le : 2016-04-06

Nom latin

Nom commun	Ra	ngs de prior	rité	Statut	Total		No	ombre d'	occurrer	nces dar	s votre	sélection				Nombre		
Statut canadien Cosepac / Lep	G	N	S		Requête	Α	В	С	D	X	Н	F	E	1	Autres*	au Québec**		
X (Aucun) / X (Aucun)																		
Staphylea trifolia	G5	NNR	S2	Susceptible	5	0	0	0	2	1	2	0	0	0	0	38		
staphylier à trois folioles																		
X (Aucun) / X (Aucun)																		
Strophostyles helvola	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	14		
strophostyle ochracé																		
X (Aucun) / X (Aucun)																		
Ulmus thomasii	G5	NNR	S2	Menacee	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	63		
orme liège																		
X (Aucun) / X (Aucun)																		
Viola sororia var. affinis	G5T5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	15		
violette affine																		
X (Augun) / X (Augun)																		
Zizania aquatica var. aquatica	G5T5	N4?	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	22		
zizanie à fleurs blanches																		
X (Aucun) / X (Aucun)																		
				Totaux:	62	0	3	8	15	13	19	1	2	0	0			

^{*} Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.



^{**} Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKe; l'aire de répartition totale) N (NRANKe; le pays) et S (SRANKe; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 demières années (sud du Québec) ou des 40 demières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur /

synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé: ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : dispanue; I : introduite

Précision des occurrences: S: 150 m de rayon; M: 1,5 km de rayon; G: 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers: BL: MARCEL BLONDEAU; BM: Natural history museum; CAN: Musées nationaux; CCO: Université de Carleton; DAO: Agriculture Canada; DS: California academy of

sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO: Missouri; MT: MLCP (fusionné à MT); MT: Marie-Victorin; MTMG: Université McGill; NB: University of New Brunswick; NY: New York; OSC: Oregon state university; PM: Pierre Morisset; QFA: Louis-Marie; QFB-E: Forêts Canada; QFS: Université Laval; QK: Fowler; QSF: SCF; QUE: Québec; SFS: Rolland-Germain; TRTE: Toronto; UC: University of California; UQTA: Université du Québec; US: Smithsonian; V: Royal British Columbia museum; WAT: Waterloo university; WS:

Washington state



page 22 de 23 Imprimé le : 2016-04-06

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous- indice	Critices
BI	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
B2	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualifé d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du temtoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour le conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Hentage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996, The Nature Conservancy Conservation Systems Department Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.



Espèces à risque

1 - Nombre total d'occurrences pour cette requête : 38

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FLORE

Acer nigrum - (10565)

érable noir

MRC de Montréal, villes de Montréal, Sainte-Anne-de-Bellevue, Beaconsfield, Kirkland et Bale-d'Urfé, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1): Parc de l'Anse-à l'Orme, partie sud du boisé. (2): Angell's Wood, de part et d'autre de la rue Lakeview. Accès par l'autoroute 20, par la rue Woodland, puis Golf et Lakeview. Aussi quelques individus au nord de l'avenue Cruikshank. / (1): Érablières à feuillus tolérants et peuplements à feuillus tolérants de différentes classes d'âge. 2001: Quelques beaux sujets d'érable noir (40 cm au DHP) observés, dispersés dans le peuplement. Plus d'une centaine de sujets (arbres, gaulis, semis) ont été observés. (2): Érablière rocheuse mature (plus de 90 ans) sur till et dolomie. Avec érable à sucre, caryer cordiforme et tilleul. Aussi érablières à feuillus tolérants et peuplements à feuillus tolérants de différentes classes d'âge. 2003: Plus de 100 individus.

45,442 / -73,909

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

R5.01

2010

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Acer nigrum - (3555)

érable noir

MRC de Montréal, villes de Sainte-Anne-de-Bellevue et de Senneville, arboretum Morgan, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : À environ 200 m au nord-ouest du Grand étang McDonald. (2) : À environ 1,2 km au nord-est du Grand étang McDonald. / (1) ; Érablière à sucre dans une forêt qui pourrait être ancienne en se basant sur les DHP des érables à sucre dominants. Plusieurs hybrides observés. 2001 : Quelques individus d'érable noir (de 26-250 tiges). (2) : Îlot forestier. 2010 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,44 / -73,936

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2010

Meilleure source : Bastien, D. 2001. Caractérisation de 13 sites géographíques susceptible de contenir de l'érable noir. Rapport préparé pour le gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles, Direction de l'Environnement forestier. 11 p.

Agastache nepetoides - (5136)

agastache faux-népéta

Sainte-Geneviève. / Pleine fructification la deuxième semaine d'octobre.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1927-10-08



page 1 de 16

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Meilleure source: HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, mínistère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Agrimonia pubescens - (15136)

aigremoine pubescente

MRC de Montréal, municipalité de Beaconsfield, à l'ouest de la ville, à environ 450 m, au sud de l'autoroute 40. / Aucune caractérisation. 2004 : 1 tige. 2003 : Moins de 5 individus observés, la première semaine du mois d'octobre.

45,434 / -73,887

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B4.02

2004

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Agrimonia pubescens - (15135)

aigremoine pubescente

MRC de Montréal, municipalité de Saint-Anne-de-Bellevue, arrondissement Beaconsfield-Baie-D'Urfée, près de la rive ouest de la rivière à l'Orme. Occurrence divisée en tois sous-populations. (1): À environ 720 m au nord, en partant de l'autoroute 40 en suivant la rivière à l'Orme. (2): À environ 1 km au nord, en partant de l'autoroute 40 en suivant la rivière à l'Orme. (3): À environ 1,7 km au nord, en partant de l'autoroute 40 en suivant la rivière à l'Orme. / Jeune forêt de feuillus tolérants à l'ombre. (1): 7 individus observés à la première semaine du mois d'octobre. (3): 1 individu observé à la première semaine du mois d'octobre.

45,437 / -73,908

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B4.02

2004

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédèric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Allium tricoccum - (7636)

ail des bois

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker (= île Lynch). / Érablière à hêtres, forêt à l'état de climax; terrain rocheux (till glaciaire); station 1: Population entre 2-10 individus; station 2: population entre 51-100 individus; pleine floraison les première et troisième semaines de mai.

45,401 / -73,897

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1978-05-19

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Allium tricoccum - (10566)

ail des bois



page 2 de 16

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Communauté métropolitaine de Montréal, occurrence divisée en 8 sous-populations. (1) : Village de Senneville, au nord-ouest de l'Arboretum Morgan, au sud d'un ancien terrain de golf. (2) : Village de Senneville, à l'extrémité sud-ouest de l'Arboretum Morgan, sur le côté nord de l'autoroute Félix-Leclerc. (3) : Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, extrémité nord-est de l'Arboretum Morgan, secteur boisé enclavé entre 3 champs et la rue des Pins. (4) : Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, secteur de l'Ecomuseum, dans un petit îlot boisé situé à environ 80 m l'est du Petit étang McDonald. (5) : Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, à environ 300 m au sud-ouest du pont de la rivière à l'Orme sur le chemin de l'Anse-à-l'Orme. (6) : Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à la jonction du chemin de l'Anse-à-l'Orme et de l'autoroute Félix-Leclerc. Dans le boisé situé de chaque côté du chemin de l'Anse-à-l'Orme. (7) : Ville de Baied'Urfé, boisé situé au nord-est du croisement des avenues Firing et Cruikshank, dans un secteur industriel. (8) : Ville de Beaconsfield, Angell's Wood, de chaque côté du boulevard Lakeview. / (1) : Forêt à feuillus tolérants, vieille inéquienne. 2004 : 1 tige. (2) : Forêt à feuillus tolérants, jeune inéquienne. 2004 : Plus de 140 individus. (5) : Forêt à feuillus tolérants, jeune inéquienne. 2004 : Plus de 140 individus. (6) : Forêt à feuillus tolérants, jeune inéquienne et érablière à feuillus tolérants vieille inéquienne. 2004 : Plus de 250 individus. (7) : Aucune caractérisation. 2004 : 14 individus. (8) : Érablière rocheuse mature (plus de 90 ans) sur till et dolomie. Avec érable à sucre, caryer cordiforme et tilleul. 2004 : Plus de 250 individus. 2001 : Plus de 10 touffes végétatives la deuxième semaine de mai.

45,442 / -73,92

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2012-07-09

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Amelanchier amabilis - (5844)

amélanchier gracieux

lle Dowker, / Forêt mixte, succession secondaire, végétation dense, sur un sol rocheux; en pleine fructification en août.

45,404 / -73,895

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1978-09-23

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Botrychium mormo - (14244)

botryche petit-lutin

Sainte-Anne-de-Bellevue / Boisé rocailleux avec des cèdres éparpillés à l'est du site; érablière avec hêtres, bouleaux blancs, houblon et charme; avec Lycopodium complantatum, Botrychium dissectum, B. multifidum, Liparis loeselii, Epipactis helleborine, Cypripedium parviflorum var. pubescens; plus de 150 plants dispersés sur 150 m2 séparés par un sentier de 2m de large.

45,447 / -73,908

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.02

2000-06-28

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Botrychium mormo - (14243)

botryche petit-lutin

Kirkland, anse à l'Ome / Érablière.



page 3 de 16

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation
45.449 / -73.931 CD (Passable à faible) - M (Minute, 1500 m) B4.01 2000-06-14

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Cardamine concatenata - (4368)

dentaire laciniée

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker (= île Lynch). / Érablière humide; station 1: Population entre 51-100 individus.

45,401 / -73,897

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1996-05-11

Meilleure source :

Carex sparganioides - (7015)

carex faux-rubanier

Ville de Montréal, île Bizard, parc régional du Cap-Saint-Jacques, pointe au sud-ouest de l'île. / Bord de la rivère, à l'embouchure du petit ruisseau. 2005 : 25 touffes. 2004 : 25 touffes.

45,471 / -73,917

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.03

2005

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carex sparganioides - (22641)

carex faux-rubanier

MRC de Vaudreuil-Soulanges, ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker, pointe est. Accès : En embarcation à partir de la mise à l'eau du parc Angell, rue Angell à Beaconsfield. / Érablière d'érable à sucre, tilleul d'Amérique et chêne rouge. Milleu ombragé. 2011 : Une dizaine de touffes en fruits, réparties sur 2 à 10 m2, la troisième semaine de juin.

45,403 / -73,89

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2011-06-19

Meilleure source :

Carex typhina - (7055)

carex massette

Ville de Montréal, Île Bizard, parc régional du Cap-Saint-Jacques, pointe Théoret, sur le bord de la rivière des Prairies dans la forêt. / Dans la forêt. 1994 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la troisième semaine d'août.

45,47 / -73,9

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1994-08-18



page 4 de 16

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Meilleure source: HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, mínistère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carex typhina - (7090)

carex massette

lle Dowker, comté de Vaudreuil. / Érablière à hêtre. Forêt à l'état de climax. Terrain rocheux (till glaciaire). En pleine fructification la deuxième semaine de septembre.

45,404 / -73,895

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1978-09-09

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata var. ovata - (16991)

caryer ovale

Ville de Montréal, pointe sud de l'île Bizard, rivage de la rivière des Prairies, la population s'étend sur environ 1,4 km depuis une petite baie profonde et étroite, jusqu'à la pointe Théoret. / Surtout vieux peuplements à feuillus tolérants et humides, aussi ouvertures anthropiques (pointe Théoret). 2004 : 130 individus.

45,47 / -73,908

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.03

2004

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata var. ovata - (21653)

caryer ovale

MRC de Vaudreuil-Soulanges, ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker, pointe est. Accès : En embarcation à partir de la mise à l' eau du parc Angell, rue Angell à Beaconsfield. / Érablière d' érable à sucre, tilleul d' Amérique et chêne rouge. Milieu ombragé. 2011 : Une cinquantaine de tiges, réparties sur plus de 1000 m2.

45,403 / -73,89

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.03

2011-06-19

Meilleure source :

Claytonia virginica - (5660)

claytonie de Virginie

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker, / Érablière humide; station 2: population entre 51-100 individus.

45,401 / -73,897

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1996-05-11

Meilleure source :



page 5 de 16

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Corallorhiza odontorhiza var. odontorhiza - (7914)

corallorhize d'automne

Sainte-Geneviève. / Début de fructification la troisième semaine de septembre.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1927-09-17

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Crataegus schuettei var. schuettei - (21714)

aubépine de Schuette

MRC de Vaudreuil-Soulanges, ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker, secteur est de la pointe nord de l'île. Accès : En embarcation à partir de la mise à l'eau du parc Angell, rue Angell à Beaconsfield. / Friche et arbustaies herbacées ouvertes sur affleurements de grès secs. Milieu ouvert. 2011 : Une vingtaine d'individus en fruits, répartis sur 101 à 500 m2, la troisième semaine de juin.

45,406 / -73,893

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B1.07

2011-06-19

Meilleure source :

Elymus villosus - (8541)

élyme velu

MRC de Vaudreuil-Soulanges, ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker, pointe est. Accès : En embarcation à partir de la mise à l'eau du parc Angell, rue Angell à Beaconsfield. / Érablière d'érable à sucre, tilleul d'Amérique et chêne rouge. Milieu ombragé. 2011 : Une centaine d'individus, répartis sur plus de 1000 m2 et en fleurs, la troisième semaine de juin. 1978 : Pleine fructification de la quatrième semaine de juillet à la première semaine de septembre.

45,403 / -73.89

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2011-06-19

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Galearis spectabilis - (8074)

orchis brillant

Sainte-Geneviève. / Pleine fructification la deuxième semaine d'août.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1929-08-09



page 6 de 16

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, mínistère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Homalosorus pycnocarpos - (9192)

athyrie à sores denses

Sainte-Geneviève. / Bois.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1940-07-19

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Juglans cinerea - (21019)

noyer cendré

Ville de Montréal, rive sud de la rivière des Prairies, secteur Cap-Saint-Jacques, sur le bord du boulevard Gouin, à environ 300 m à l'ouest-sud-ouest de la plage Crystal. / Bord de chemin. 2005 : 1 individu.

45,46 / -73,911

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :

Podostemum ceratophyllum - (5623)

podostémon à feuilles cornées

lle Bizard, Pointe de l'île du Curé de l'île Bizard; rivière des Prairies, en face de Sainte-Geneviève. / Submergée, sur les cailloux dans l'eau courante,

45,483 / -73,874

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1931

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Podostemum ceratophyllum - (21600)

podostémon à feuilles cornées

Ville de Montréal, île Bizard, pointe sud-est. / Sur rochers dans l'eau vive, près du rivage. 1997 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la quatrième semaine d'août.

45,468 / -73,913

CD (Passable à faible) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1997-08-24

Meilleure source :



page 7 de 16

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Pycnanthemum virginianum - (5235)

pycnanthème de Virginie

MRC de Montréal, ville de Baie-d'Urfé, entre l'autoroute 20, la route 2 et la voie ferrée. / Milieu ouvert. 1976 : Pleine floraison la quatrième semaine de septembre.

45,42 / -73,913

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1976-09-29

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Pycnanthemum virginianum - (5263)

pycnanthème de Virginie

Île Dowker, sur la pointe Dowker, pointe nord de l'île. / Haut rivage et prairie arbustive ouverte sur grès de Postdam; Friche et arbustaies herbacées ouvertes sur affleurements de grès secs. Milieu ouvert.

45,407 / -73,894

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.03

2011-06-19

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Quercus bicolor - (4900)

chêne bicolore

Ville de Montréal, île Bizard, parc régional du Cap-Saint-Jacques, pointe au sud de l'île, à environ 800 m à l'ouest de la pointe Théoret. / Vieux peuplements de feuillus tolérants mal drainés, en bordure de la rivière. 2005 : 19 individus, dont 2 gaulis, 1994 : Seulement quelques individus matures.

45.47 / -73.91

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source ; Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Ranunculus flabellaris - (5726)

renoncule à éventails

Beaurepaire. / Eau peu profonde d'un ruisseau bordé par des thuyas; début de fructification la quatrième semaine de juin.

45,42 / -73,875

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1950-06-25

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.



page 8 de 16

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Rubus flagellaris - (21621)

ronce à flagelles

MRC de Vaudreuil-Soulanges, ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker, secteur est de la pointe nord de l'île. Accès : En embarcation à partir de la mise à l'eau du parc Angell, rue Angell à Beaconsfield. / Friche et arbustaies herbacées ouvertes sur affleurements de grès secs. Milieu ouvert. 2011 : Une centaine d'individus, répartis sur plus de 1000 m2, en fleurs et en fruits la troisième semaine de juin.

45,406 / -73,893

A (Excellente) - S (Seconde, 150 m)

B3.05

2011-06-19

Meilleure source ;

Sanicula canadensis var. canadensis - (3639)

sanicle du Canada

Sainte-Geneviève, Montréal. / Champs; en fruits au début d'août.

45,474 / -73,869

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1931-08-06

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Sisyrinchium angustifolium - (21731)

bermudienne à feuilles étroites

MRC de Vaudreuil-Soulanges, ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker, secteur est de la pointe nord de l'île. Accès : En embarcation à partir de la mise à l'eau du parc Angell, rue Angell à Beaconsfield. / Friche et arbustaies herbacées ouvertes sur affleurements de grès secs. Milieu ouvert. 2011 : Une dizaine d'individus en fleurs et en fruits, répartis sur 11 à 100 m2, la troisième semaine de juin.

45,406 / -73,893

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2011-06-19

Meilleure source :

Staphylea trifolia - (22635)

staphylier à trois folioles

Ville de Montréal, secteur de Beaconsfield, Angell Woods, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : À environ 200 m au nord-ouest de la Résidence Sunrise. (2) : À environ 200 m au nord de la Résidence Sunrise. (1) : À la jonction d'un peuplement de feuillus intolérants et d'une jeune érablière à feuillus tolérants. 2005 : 80 individus. 2003 : 80 individus. (2) : Jeune peuplement de feuillus tolérants. 2005 : Une vingtaine d'individus. 2003 : Une vingtaine d'individus.

45,43 / -73,888

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :



page 9 de 16

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Staphylea trifolia - (14401)

staphylier à trois folioles

MRC de Vaudreuil-Soulanges, ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, île Dowker, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1): Secteur ouest. (2): Pointe est. Accès: En embarcation à partir de la mise à l'eau du parc Angell, rue Angell à Beaconsfield. / (1): Érablière argentée. 1997: De 2 à 10 individus. (2): Érablière d'érable à sucre, tilleul d'Amérique et chêne rouge. Milieu ombragé. 2011: Une vingtaine d'individus, répartis sur 500 à 1000 m2.

45,403 / -73,898

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2011-06-19

Meilleure source : Bastien, D. et P. Nolet 1998. Validation des EFE proposés dans les régions admnistratives du Québec (extrait concernant l'île Dowker).

Veronica anagallis-aquatica - (6129)

véronique mouron-d'eau

MRC de Montréal, ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, bord d'un chemin forestier entre le parc Aumais et le chemin de l'Anse-à l'Orme et canal à environ 400 m au nord-ouest des chemins de l'Anse-à l'Orme et Sainte-Marie. Aussi MRC de Montréal, ville de Baie-d'Urfé, au sud de l'autoroute 40, dans les fossées des chemins du parc industriel, de l'avenue Pirie, jusqu'à l'est de l'avenue Lee. / Fossés de bord de chemins. 2008 : Plus d'une soixantaine de touffes au total, réparties sur plus de 1000 m2.

45,426 / -73,915

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2008

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec

Viola rostrata - (19943)

violette à long éperon

MRC de Montréal, ville de Beaconsfield, dans un boisé nommé «Angell Woods», à environ 400 m au nord-est du boulevard Lakeview. / Peuplements à feuillus tolérants de bonnes densité et hauteur allant de jeune à vieil inéquien. 2003 : Plus de 170 tiges.

45,433 / -73,891

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2003

Meilleure source : Thiffault, C. 2004. Communication personnelle de Claude Thiffault à Jacques Labrecque du 13-04-2004, concernant des inventaires floristiques effectués dans les écoterritoires de la ville de Montréal par Frédéric Coursol en 2003. 1 p. + annexes

Wolffia borealis - (7551)

wolffie boréale

lle Bizard, parc régional du Cap-Saint-Jacques, pointe au sud-ouest de l'île / Lac artificiel.

45,471 / -73,918

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1994-10-01

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.



page 10 de 16

Vom .	latin
vom	les IIII

Nom commun	Ra	ngs de prior	ité	Statut	Total		No	ombre d'	occurre	nces dar	s votre :	sélection			Nombre	
Statut canadien Cosepac / Lep	G	N	S		Requête	Α	В	С	D	X	Н	F	E	1	Autres*	au Québec**
FLORE																
Acer nigrum	G5	NNR	S2	Vulnėrable	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	73
érable noir																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Agastache nepetoides	G5	N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	5
agastache faux-népéta																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Agrimonia pubescens	G5	NNR	S1	Susceptible	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	7
aigremoine pubescente																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Allium tricoccum	G5	N5	S3	Vulnérable	2	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	274
ail des bois																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Amelanchier amabilis	G47Q	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	12
amélanchier gracieux																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Botrychium mormo	G3	N1	S1	Susceptible	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	3
botryche petit-lutin																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Cardamine concatenata	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	53
dentaire laciniée																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Carex sparganioides	G5	N5	S 3	Susceptible	2	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	37
carex faux-rubanier																



page 11 de 16 Imprimé le : 2016-04-20

Man	1	mile
Nom	1	aun

Nom commun	Rai	ngs de prior	rité	Statut	Total	Total Nombre d'occurrences dans votre sélection									Nombre	
Statut canadien Cosepac / Lep	G	N	S		Requête	Α	В	С	D	X	Н	F	E	Í	Autres*	au Québec*'
X (Aucun) / X (Aucun)																
Carex typhina	G5	N3	S2	Susceptible	2	0	0	0	0	0	2	Ó	0	0	0	8
carex massette																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Carya ovata var. ovata	G5T5	N5	\$3	Susceptible	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	57
caryer ovale																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Claytonia virginica	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	26
claytonie de Virginie																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Corallorhiza odontorhiza var. odontorhiza	G5T5	NNR	SH	Menacée	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
corallorhize d'automne																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Crataegus schuettei var. schuettei	G5?T5?	N4	S1	Susceptible	7	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
aubépine de Schuette																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Elymus villosus	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	6
ėlyme velu																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Galearis spectabilis	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	34
orchis brillant																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Homalosorus pycnocarpos	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	ĭ	0	0	0	0	0	10



page 12 de 16 Imprimé le : 2016-04-20

		-	
Non	n 1.	ati	n

Nom commun	Ra	angs de prior	ité	Statut		Nombre d'occurrences dans votre sélection									Nombre	
Statut canadien Cosepac / Lep	G	N	S		Requête	Α	В	С	D	X	Н	F	E	1	Autres*	au Québec*
athyrie à sores denses																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Juglans cinerea	G4	N3N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	187
noyer cendré																
VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)																
Podostemum ceratophyllum	G5	N3	S2	Susceptible	2	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	9
podostémon à feuilles cornées																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Pycnanthemum virginianum	G5	NNR	S3	Susceptible	2	0	0	1	0	0	.1	0	0	0	0	12
pycnanthème de Virginie																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Quercus bicolor	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	43
chêne bicolore																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Ranunculus flabellaris	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	25
renoncule à éventails																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Rubus flagellaris	G5	N4	S2	Susceptible	9	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23
ronce à flagelles																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Sanicula canadensis var. canadensis	G5T5	N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3
sanicle du Canada																
X (Aucun) / X (Aucun)																



page 13 de 16 Imprimé le : 2016-04-20

Nom latin

Nom commun	R	angs de prior	rité	Statut	Total		N	ombre d'	occurrer	nces dar	s votre	sélection				Nombre
Statut canadien Cosepac / Lep	G	N	S		Requête	Α	В	С	D	X	Н	F	E	I	Autres*	au Québec**
Sisyrinchium angustifolium	G5	N4?	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	10
bermudienne à feuilles étroites																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Staphylea trifolia	G5	NNR	S2	Susceptible	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	38
staphylier à trois folioles																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Veronica anagallis-aquatica	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	14
véronique mouron-d'eau																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Viola rostrata	G5	N5	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	15
violette à long éperon																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Wolffia borealis	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	23
wolffie boréale																
X (Aucun) / X (Aucun)																
				Totaux	: 38	1	2	12	10	5	8	0	0	0	0	

^{*} Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

^{**} Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité: Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKe; l'aire de répartition totale) N (NRANKe; le pays) et S (SRANKe; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'étément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :

B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 demières années (sud du Québec) ou des 40 demières années (nord du Québec); M : population animale moir reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou

extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of

sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-

Germain; TRTE: Toronto; UC: University of California; UQTA: Université du Québec; US: Smithsonian; V: Royal British Columbia museum; WAT: Waterloo university; WS: Washington state



page 15 de 16 Imprimé le : 2016-04-20

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous- indice	Crimes
Bl	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
B2	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Hentage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996, The Nature Conservancy Conservation Systems Department Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.



Espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées dans le secteur Laval/Deux-Montagnes

Espèces à risque

1 - Nombre total d'occurrences pour cette requête : 31

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FLORE

Acer nigrum - (3540)

érable noir

Villes de Montréal et de Laval, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Île Bizard, sous-population traversant la pointe nord de l'île d'ouest en est, de la plage aux Carrières jusqu'au rivage en face de l'île Verte. (2) : Île Bigras. (3) : Île de Montréal, secteur Pierrefonds, pointe nord-ouest de l'île, petit boisé en face des îles Verte et Ronde. / (1) : Bois mésiques, champs secs rocailleux calcaire, berges sèches d'un fossé, orée d'un petit boisé, habitats très variés. 2005 : Environ 800 individus. 2001 (inventaire partiel) : Une trentaine d'individus d'environ 10 cm au DHP, les plus gros ont environ 20-25 m de hauteur. (2) : Boisé, érablière à caryers cordiformes. 1993 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (3) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 6 individus.

45,514 / -73,865

BC (Bonne à passable - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2010

Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Acer nigrum - (10865)

érable noir

Villes de Deux-Montagnes et de Laval, rivière des Mille Îles, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1): Parc du Grand Moulin. (2): Île Turcotte. / (1): Coteau calcaire colonisé par une érablière à Acer saccharum. 1994: Une vingtaine d'individus. (2): Jeune peuplement à feuillus tolérants sur calcaire. 1994: 6 individus.

45,535 / -73,881

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1994-11-17

Meilleure source ; FORMTER 2001 -, Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Acer nigrum - (11227)

érable noir

MRC de Laval, ville de Laval, Bois Sainte-Dorothée, au nord du boulevard Saint-Martin et de la rue des Pivoines. Accès par la rue des Pivoines. / Peuplement claisemé de feuillus intolérants d'une trentaine d'années. 2008 : 4 individus. 2002 : Sabourin et al mentionnent la présence de l'érable noir dans les environs sans préciser le nombre d'individus observés.

45,539 / -73,83

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2008



page 1 de 14

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, mínistère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Agastache nepetoides - (20866)

agastache faux-népéta

Ville de Montréal, île Bizard, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1): Au sud d'un étang longiforme (est-ouest), à environ 1,03 km à l'ouest-nord-ouest de l'île Barwick. (2): Au sud d'un étang longiforme (est-ouest), à environ 650 m au nord-ouest de l'île Barwick. / (1) et (2): Aucune caractérisation. 20—: Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,512 / -73,864

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B4.02

2000 (APR)

Meilleure source :

Agastache nepetoides - (5140)

agastache faux-népéta

Ville de Montréal, île Bizard, aux environs de la Pointe-aux-Carrières, près des rues Bord du Lac et Beaudet. / Champ sec rocailleux calcaire, berges sèches d'un fossé, orée d'un petit boisé. 2003 : Site détruit. 1999 : Environ 300 individus répartis dans 100-500 m carrés, en pleine fructification la première semaine de septembre.

45,512 / -73,897

X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

1999-09-01

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Agrimonia pubescens - (15134)

aigremoine pubescente

Ville de Montréal, Île de Montréal, secteur de Pierrefonds, à environ 1,1 km à l'ouest de la baie Taillefer, près d'une voie ferrée. / Aucune caractérisation. 2003 : 2 individus observés à la première semaine du mois d'octobre.

45,516 / -73,839

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B4.02

2003-10-01

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Allium tricoccum - (18979)

ail des bois

MRC de Laval, ville de Laval, forêt Sainte-Dorothée, près d'une route, avenue des Bois. / Groupement à feuillus humide, vieil inéquien, à drainage pauvre. 2008 : 325 bulbes.

45.543 / -73.842

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2008



page 2 de 14

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, mínistère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Allium tricoccum - (7772)

ail des bois

Parc régional de l'île Bizard, dans la partie centrale-ouest du parc (unité 31 de la carte de SOGEAM). / Érablière,

45,509 / -73,883

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1994-05-18

Meilleure source : Consultants SOGEAM înc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Cardamine concatenata - (4328)

dentaire laciniée

Ville de Montréal, île Bizard, occurrence divîsée en 2 sous-populations. (1): Boisé au bout de la rue Philippe-Delisle. (2): Parc régional de l'île Bizard, dans la partie centrale-ouest du parc, au sud-est de la grande passerelle. / (1): Peuplement à feuillus tolérants. 2005: Aucune précision sur le nombre d'individus. (2): Érablière à hêtre, en bordure d'une dépression humide avec Hydrophyllum virginianum et Trillium grandiflorum. 1994: Au moins une quinzaine de clones, certains d'environ 2 m de diamètre ou plus. Post-floraison et début de fructification à la fin mai.

45,508 / -73,885

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1994-05-18

Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Carex sparganioides - (7017)

carex faux-rubanier

Ville de Montréal, île Bizard, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1): Parc régional du bois de l'île Bizard, pointe aux Carrières. (2): À environ 1 km au sud-est de la pointe aux Carrières. (3): À environ 400 m au nord-ouest du bout du boulevard Jacques-Bizard. / (1): Bordure d'érablière à Carya cordiformis et Celtis occidentalis. 1993: Un seul clone, en pleine fructification la première semaine d'août. (2): Peuplement de feuillus tolérants d'une cinquantaine d'années. 2001-2005: Aucune précision sur le nombre d'individus. (3): Peuplement de feuillus tolérants d'une cinquantaine d'années. 2004: Touffes présentes sur environ 2 m2.

45,511 / -73,894

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2001-2005

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata var. ovata - (16758)

caryer ovale



page 3 de 14

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Rivière des Mille-Îles, parc du grand Moulin, Deux-Montagnes / Coteau calcaire colonisé par une érablière à Acer saccharum. 1994: Individus couvrant moins de 5% de la strate arborescente.

45,535 / -73,885

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1994-11-17

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata var. ovata - (17023)

caryer ovale

Villes de Laval et de Montréal, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1): Sur les bords de la rivière des Prairies à l'île Parizeau. (2): Île de Montréal, secteur Pierrefonds, pointe nord-ouest de l'île, petit boisé en face des îles Verte et Ronde. / (1): Pente faible, exposition moyenne. 1986: Aucune précision sur le nombre d'individus. (2): Vieux peuplement à feuillus tolérants. 20--: 38 individus.

45,515 / -73,847

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

20--

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Cyperus dentatus - (22583)

souchet denté

Comté de Deux-Montagnes, Saint-Eustache-sur-le-Lac, propriété Mathys. / Sur la grève. 1951 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la troisième semaine de septembre.

45,533 / -73,892

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1951-09-21

Meilleure source :

Homalosorus pycnocarpos - (9184)

athyrie à sores denses

lle Bizard, au nord-ouest de l'intersection du boulevard Cherrier et de la rue des Hêtres, le long d'un chemin de terre. / Le long de la route; pleine sporulation la deuxième semaine de septembre.

45.515 / -73.867

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1982-09-10

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Hylodesmum nudiflorum - (21909)

desmodie nudiflore



page 4 de 14

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Ville de Montréal, île Bizard, Parc-nature-de-l'île-Bizard, secteur sud-ouest du parc. / Bois rocheux, érablière à caryer cordiforme mature, parmi l'herbe à la puce. 2010 : 1 seul individu, la première semaine de juin.

45,51 / -73,879

D (Faible, non viable) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

2010-06-07

Meilleure source :

Information sensible - (3722)

Information sensible

Information sensible / Communiquer avec le CDPNQ

45,509 / -73,883

-

Meilleure source : ----

Juglans cinerea - (21020)

noyer cendré

Ville de Montréal, secteur de Pierrefonds, à environ 50 m au nord-ouest de la jonction de la rue Perron et de l'avenue de Versailles. / Vieux peuplement à feuillus tolérants, à l'extrêmité d'un développement domicillaire. 2005 : 1 individu.

45,514 / -73,845

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :

Lycopus laurentianus - (19815)

lycope du Saint-Laurent

Ville de Montréal, rive sud de la rivière des Prairies, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : La sous-population débute à environ 520 m au sud-est de l'île Pariseau et s'étend sur environ 700 m de rivage vers l'est. (2) : La sous-population débute à l'extrémité ouest de la bale Taillefer et s'étend sur environ 300 m de rivage vers l'est. / Rivage de la rivière. (1) : 2005 : 24 individus. 2003 : 24 individus. (2) : 2005 : 66 individus. 2003 : 33 individus.

45,517 / -73,834

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source ; Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Lycopus virginicus - (19841)

lycope de Virginie

Ville de Montréal, rive sud de la rivière des Prairies, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1): À environ 1 km au sud-est de l'île Pariseau. (2): La sous-population occupe la partie ouest du rivage de la baie Taillefer. (3): Sur les parties nord et est de l'île Roxboro. / (1): Peuplement ouvert à feuillus humides d'environ 30 ans. 2004: Environ 15 tiges. (2): Peuplement à feuillus humides vieil inéquien, de faible densité, mais de bonne hauteur. 2004: Environ 75 tiges. (3): Aucune caractérisation. 2004: Environ 15 tiges.

45,515 / -73,824

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2004

SGBIO
Système Géomatique de l'information sur la Biodiversité

page 5 de 14

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Podostemum ceratophyllum - (21602)

podostémon à feuilles cornées

Ville de Montréal, secteur Pierrefonds, rivage est des rapides du Cheval-Blanc, à environ 100 m au sud-ouest du pont ferroviaire reliant Pierrefonds à l'île Verte. / Rivage. 2005 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,515 / -73,848

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2005

Meilleure source :

Podostemum ceratophyllum - (5631)

podostémon à feuilles cornées

Laval-sur-le-lac, eaux vives entourant l'île Turcotte (rives nord et sud de l'île) et l'île Boisée. / Herbier aquatique en eaux vives peu profondes et sur dalles calcaires; entre 50-100 individus, répartis sur 100-1000 mètres carrés.

45,534 / -73,882

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1992-08-20

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Podostemum ceratophyllum - (21603)

podostémon à feuilles cornées

Ville de Laval, secteur Sainte-Dorothée-Station, entre les deux ponts. / Rocher dans l'eau vive, près du rivage. 1997 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la quatrième se maine d'août.

45,522 / -73,855 Meilleure source : CD (Passable à faible) - M (Minute, 1500 m)

B5.01

1997-08-24

Pycnanthemum virginianum - (5229)

pycnanthème de Virginie

Laval-sur-le-lac, île au sud de l'île Turcotte, sous le pont du CNR. / Arbustaie riveraine à Physocarpus opulifolius, Carpinus caroliniana et Crataegus sp.; recouvrement des strates (%); arborescente (5-25), arbustive (25-50), herbacée (25-50) et muscinale (0-5); principales espèces de l'habitat (%): Tilia americana (5-25), Carya ovata (5-25), P. opulifolius (5-25), C. caroliniana (5-25), C. sp. (5-25), Spartina pectinata (5-25); pente 10 degrés, exposition sud-est, drainage bon; sol très pierreux (calcaire) avec 75% de roches affleurantes; populations de 11-50 individus, répartis sur moins de 100 mètres carrés; début de fructification la troisième semaine d'août.

45,536 / -73,881

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1994-11-17



page 6 de 14

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, mínistère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Ranunculus flabellaris - (5704)

renoncule à éventails

Ville de Montréal, île Bizard, secteur nord-est de l'île, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Forêt située entre les rues Bigras et Blouin (jonction de 2 secteurs d'omiciliaires). (2) : Forêt de part et d'autre du chemin Dufour, dans les environs d'une étendue d'eau prenant sa source dans le parc de l'Île-Bizard. (3) : Forêt située au nord-ouest de la rue du Bihoreau (développement domiciliaire). / (1) : Érablière à feuillus tolérants jeune inéquienne, de bonnes hauteur et densité. 2005 : L'espèce est présente sur plus de 2 m². (2) : Érablière à feuillus tolérants jeune inéquienne, de bonnes hauteur et densité. 2005 : Plus de 500 individus. (3) : Dans un marais, partiellement submergé, bien exposé au soleil, eau à 30 cm de profondeur. 2005 : Plus d'une cinquantaine d'individus, 2002 : Observation d'individus mais aucune précision sur le nombre.

45,507 / -73,874

BC (Bonne à passable - S (Seconde, 150 m)

B4.07

2005

Meilleure source : Coursol, F, 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Sporobolus heterolepis - (21815)

sporobole à glumes inégales

Ville de Laval, rivière des Prairies, île Ronde, sur des rochers secs près des rivages. / Rochers secs près des rivages. 1935 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la première semaine de septembre.

45,513 / -73,853

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1935-09-02

Meilleure source :

Staphylea trifolia - (22633)

staphylier à trois folioles

Ville de Montréal, secteur Pierrefonds, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1): Parc des Arbres. (2): Domaine de la Brise. (3): Secteur est du Parc des Rapides-du-Cheval-Blanc. (1): Vieille érablière à feuillus tolérants. 2005 (inventaire partiel): Plus d'une trentaine d'individus. 2003: Plus de 300 individus. (2): Jeune peuplement de feuillus intolérants. 2005: 1 clone. (3): Vieille érablière argentée et feuillus sur station humide. 2005: Une trentaine d'individus. 2003: Une trentaine d'individus.

45,515 / -73,835

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source :

Staphylea trifolia - (6204)

staphylier à trois folioles



page 7 de 14

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Ville de Montréal, Parc-Nature-du-Bois-de-l'Île-Bizard, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1): Partie nord-ouest du parc. (2): Partie centrale-ouest du parc. (3): Parc Riviera. / (1): Vieille érablière à sucre à feuillus tolérants. 2003: Aucune précision sur le nombre d'individus. (2): Sous-bois d'érablière, le long du sentier, haut de pente. 1994: 5-10 bosquets. (3): Jeune érablière à sucre à feuillus tolérants. 2005: Une trentaine d'individus. 2003: Une trentaine d'individus.

45,508 / -73,884

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes,

Staphylea trifolia - (22632)

staphylier à trois folioles

Sainte-Dorothée, près de la rivière des Prairies, haut rivage calcaire du ruisseau du golf Islemère. / Haut rivage calcaire. 1997 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,523 / -73,848

CD (Passable à faible) - M (Minute, 1500 m)

B5.01

1997-06-17

Meilleure source :

Viola rostrata - (19942)

violette à long éperon

Ville de Montréal, île Bizard, au nord-est de l'île, juste au nord d'une petite étendue d'eau, à environ 800 m à l'ouest de l'île Ronde. / Érablière à feuillus tolérants jeune inéquienne, de bonnes hauteur et densité. 2003 : 25 tiges.

45.513 / -73.865

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2003

Meilleure source : Thiffault, C. 2004. Communication personnelle de Claude Thiffault à Jacques Labrecque du 13-04-2004, concernant des inventaires floristiques effectués dans les écoterritoires de la ville de Montréal par Frédéric Coursol en 2003. 1 p. + annexes

Wolffia borealis - (16358)

wolffie boréale

Ville de Montréal, secteur nord-est de l'île Bizard, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1): Dans un grand étang à environ 1 km au nord-ouest de l'île Barwick. (2): Dans un cours d'eau intermittent, à environ 1,25 km à l'ouest de l'île Barwick. / (1): Étang. 2002: Aucune précision sur la surface occupée. (2): Cours d'eau intermittent. 2002: Aucune précision sur la surface occupée.

45,512 / -73,871

AC (Excellente à passable) - S (Seconde, 150 m)

B4.07

2002-05-04

Meilleure source : Coursol, F. 2002. Courriel envoyé à J. Labrecque le 4/06/2002.

Wolffia borealis - (7550)

wolffie boréale

Parc régional du Bois de l'Ile Bizard, près de la grande passerelle. / Marais créé par un barrage de castor.

SGBIO
Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

page 8 de 14

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude Qualité - Précision Indice de biodiversité Dernière observation
45,514 / -73,888 H (Historique) - S (Seconde, 150 m) B5.04 1994-10-01

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.



page 9 de 14

Mam	latin	
mov	laun	

Nom commun	Ra	ngs de prior	ité	Statut	Total		Nombre d'occurrences dans votre sélection									Nombre
Statut canadien Cosepac / Lep	G	N	S		Requête	Α	В	С	D	X	Н	F	E	1	Autres*	au Québec**
FLORE																
Acer nigrum	G5	NNR	S2	Vulnėrable	3	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0	73
érable noir																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Agastache nepetoides	G5	N4	S1	Susceptible	2	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	5
agastache faux-népéta																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Agrimonia pubescens	G5	NNR	S1	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	7
aigremoine pubescente																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Allium tricoccum	G5	N5	S3	Vulnérable	2	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	274
ail des bois																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Cardamine concatenata	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	53
dentaire laciniée																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Carex sparganioides	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	37
carex faux-rubanier																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Carya ovata var. ovata	G5T5	N5	S3	Susceptible	2	0	0	0	1	0	.1	0	0	0	0	57
caryer ovale																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Cyperus dentatus	G4	NNR	SH	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
souchet denté																



page 10 de 14 Imprimé le : 2016-04-06

Man	latin
VOIII	IeILITI

Nom commun	D	angs de prior	ritó	Statut	Total		Ni	ambro d'	occurre	acoe dar	e votro	sélection				Nombre
Statut canadien Cosepac / Lep	G N S		Statut	Requête	Α	В	C	D	X	H	H F E I Autres					
X (Aucun) / X (Aucun)																Québec*
, to be a second																
Homalosorus pycnocarpos	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	10
athyrie à sores denses																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Hylodesmum nudiflorum	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	10
desmodie nudiflore																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Information sensible	****		()	244	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Information sensible																
/																
Juglans cinerea	G4	N3N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	187
noyer cendré																
VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)																
Lycopus laurentianus	G3Q	N3	S3	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	60
lycope du Saint-Laurent																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Lycopus virginicus	G5	N3	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	32
lycope de Virginie																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Podostemum ceratophyllum	G5	N3	S2	Susceptible	3	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	9
podostémon à feuilles cornées																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Pycnanthemum virginianum	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	12



page 11 de 14 Imprimé le : 2016-04-06

Nom latin

Nom commun	R	angs de prior	rité	Statut	Total		N	ombre d'	occurre:	nces dar	ns votre	sélection	1			Nombre
Statut canadien Cosepac / Lep	G	N	S		Requête	Α	В	С	D	X	Н	F	E	1	Autres*	au Québec**
pycnanthème de Virginie																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Ranunculus flabellaris	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	25
renoncule à éventails																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Sporobolus heterolepis	G5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	6
sporobole à glumes inégales																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Staphylea trifolia	G5	NNR	S2	Susceptible	3	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	38
staphylier á trois folioles																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Viola rostrata	G5	N5	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	15
violette à long éperon																
X (Aucun) / X (Aucun)																
Wolffia borealis	G5	NNR	\$3	Susceptible	2	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	23
wolffie boréale																
X (Aucun) / X (Aucun)																
				Totaux:	31	0	3	7	9	1	10	0	0	0	0	

^{*} Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.



page 12 de 14 Imprimé le : 2016-04-06

^{**} Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKe; l'aire de répartition totale) N (NRANKe; le pays) et S (SRANKe; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 demières années (sud du Québec) ou des 40 demières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé: ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : dispanue; I : introduite

Précision des occurrences: S: 150 m de rayon; M: 1,5 km de rayon; G: 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers: BL: MARCEL BLONDEAU; BM: Natural history museum; CAN: Musées nationaux; CCO: Université de Carleton; DAO: Agriculture Canada; DS: California academy of

sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO: Missouri; MT: MLCP (fusionné à MT); MT: Marie-Victorin; MTMG: Université McGill; NB: University of New Brunswick; NY: New York; OSC: Oregon state university; PM: Pierre Morisset; QFA: Louis-Marie; QFB-E: Forêts Canada; QFS: Université Laval; QK: Fowler; QSF: SCF; QUE: Québec; SFS: Rolland-

Germain; TRTE: Toronto; UC: University of California; UQTA: Université du Québec; US: Smithsonian; V: Royal British Columbia museum; WAT: Waterloo university; WS:

Washington state



page 13 de 14

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous- indice	Crimes
Bl	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
B2	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour le conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Hentage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996, The Nature Conservancy Conservation Systems Department Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia



Cinq EFE sont partiellement ou complètement inclus dans la zone d'étude. Toutefois, trois d'entre eux ont un statut de milieu naturel de conservation volontaire et de ce fait, sont reconnus par le MDDELCC à titre d'aire protégée et bénéficient d'une protection légale à long terme. Nous limiterons nos éléments d'information aux EFE comportant des portions à l'extérieur de ces aires protégées, soit la partie sud de l'EFE du Bois de Liesse et est de l'EFE de l'Île Bizard. Une carte en format pdf et un fichier de formes permettant de les localiser accompagne la présente note d'information.

L'EFE du Bois-de-Liesse (no 194)

Cette forêt abrite une concentration de quatre espèces désignées menacées ou vulnérables (ou susceptibles de l'être), cont une population remarquable d'érables noirs, ce qui en fait aussi une forêt rare. Par endroits, elle offre l'aspect spectaculaire d'une forêt cathédrale où les érables noirs atteignent des diamètres imposants, jusqu'à 60 cm à hauteur de poitrine et 35 mètres de hauteur. Ce type de groupement s'est grandement raréfié au fil du développement urbain et agricole qui a marqué le paysage depuis la colonisation, non seulement sur l'île de Montréal mais à l'échelle de tout le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer.

La forêt est constituée principalement de peuplements matures, où codominent différentes essences feuillues. Par ordre d'importance, on note : érable à sucre, hêtre à grande feuille, érable argentée, frêne d'Amérique, tilleul d'Amérique, caryer cordiforme, érable noir et bouleau jaune. Les peuplements colonisent des dépôts marins de texture sableuse ou argileuse, moyennement bien drainés. La forêt est sillonnée de sentiers, mais offre un haut degré d'intégrité écologique.

L'EFE du Bois-de-Île-Bizard (no 988)

C'est une érablière à caryer cordiforme et érable noir abritant une concentration de neuf espèces désignées menacées ou vulnérables (ou susceptibles de l'être), dont l'érable noir qui, par sa présence régulière et soutenue dans le peuplement, en fait aussi une forêt rare. Ce type de groupement s'est grandement raréfié au fil du développement urbain et agricole qui a marqué le paysage depuis la colonisation, non seulement sur l'île de Montréal mais à l'échelle du domaine bioclimatique.

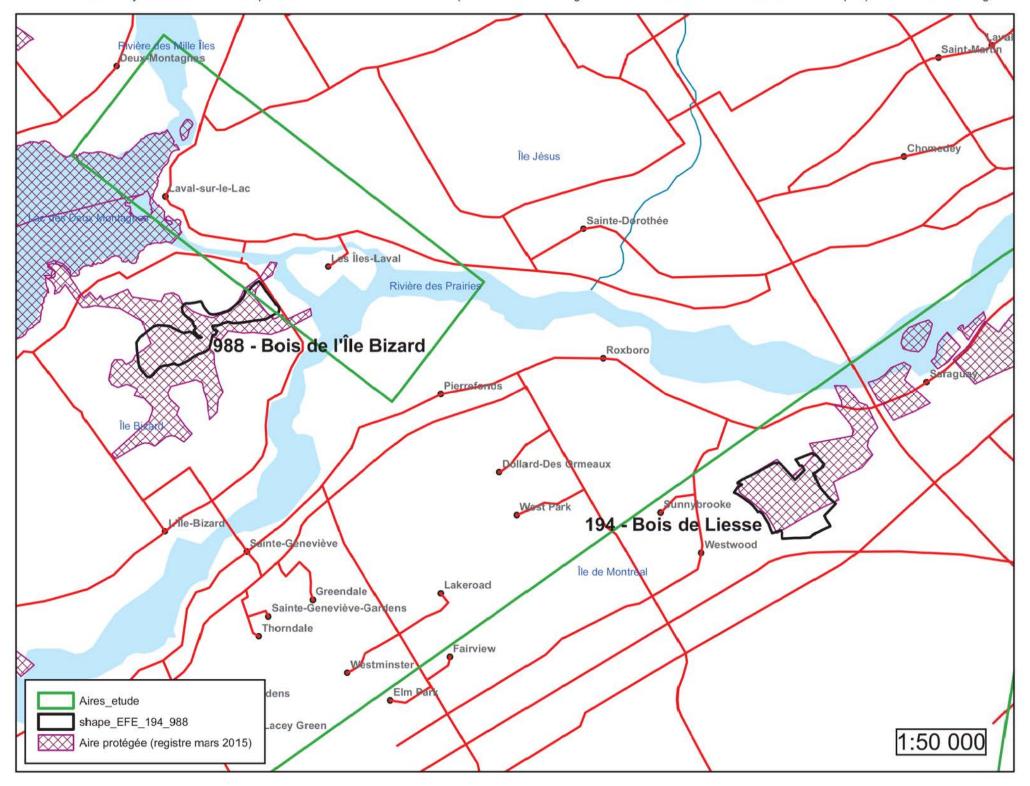
La forêt est constituée de peuplements matures ou prématures, où codominent différentes essences feuillues (érable à sucre, caryer cordiforme, frêne d'Amérique, tilleul d'Amérique, ostryer de Virginie, etc) typiques sur ces stations. Les dépôts sont des tills épais, des alluvions ou encore des dépôts marins argileux, au drainage le plus souvent imparfait. La forêt est sillonnée de sentiers, mais elle offre tout de même une bonne intégrité écologique.

Préparé et rédigé par :

Claude Poulin

Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers Ministère des Forèts, de la Faune et des Parcs

Téléphone : (418) 627-8650 poste 4277 Courriel : claude.poulin@mffp.gouv.qc.ca



Deuxième note d'information sur les écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) présents dans la zone d'étude du projet

Deux EFE s'ajoutent dans la nouvelle zone d'étude. Une carte en format pdf et un fichier de formes permettant de les localiser accompagne la présente note d'information.

L'EFE de l'Anse-à-l'Orme (no 987)

C'est une érablière à caryer cordiforme et érable noir abritant une concentration de cinq espèces désignées menacées ou vulnérables (ou susceptibles de l'être), dont l'érable noir qui, par sa présence régulière et soutenue dans le peuplement, en fait aussi une forêt rare. Ce type de groupement s'est grandement raréfié au fil du développement urbain et agricole qui a marqué le paysage depuis la colonisation, non seulement sur l'île de Montréal mais à l'échelle du domaine bioclimatique.

La forêt est constituée de peuplements matures ou prématures, où codominent différentes essences feuillues (érable à sucre, hêtre à grandes feuilles, frêne d'Amérique, caryer cordiforme, érable noir, tilleul d'Amérique, ostryer de Virginie, érable argentée et bouleau jaune), typiques sur ces stations. Elle colonise des dépôts marins argileux, au drainage le plus souvent imparfait. La forêt offre un très bon niveau d'intégrité hors des sentiers.

L'EFE d'Angel Wood (no 909)

Cette forêt est constituée d'un groupement végétal (érablière à caryer) qui s'est grandement raréfié au fil du développement urbain et agricole qui a marqué le paysage depuis la colonisation, non seulement sur l'île de Montréal mais à l'échelle de tout le domaine bioclimatique. Elle comporte aussi une enclave de forêt ancienne, soit une érablière à hêtre dans laquelle certains individus atteignent 30 mètres de hauteur et plus de 80 cm de diamètre. On peut aussi y observer aussi la présence d'érables noirs, une espèce désignée vulnérable au Québec.

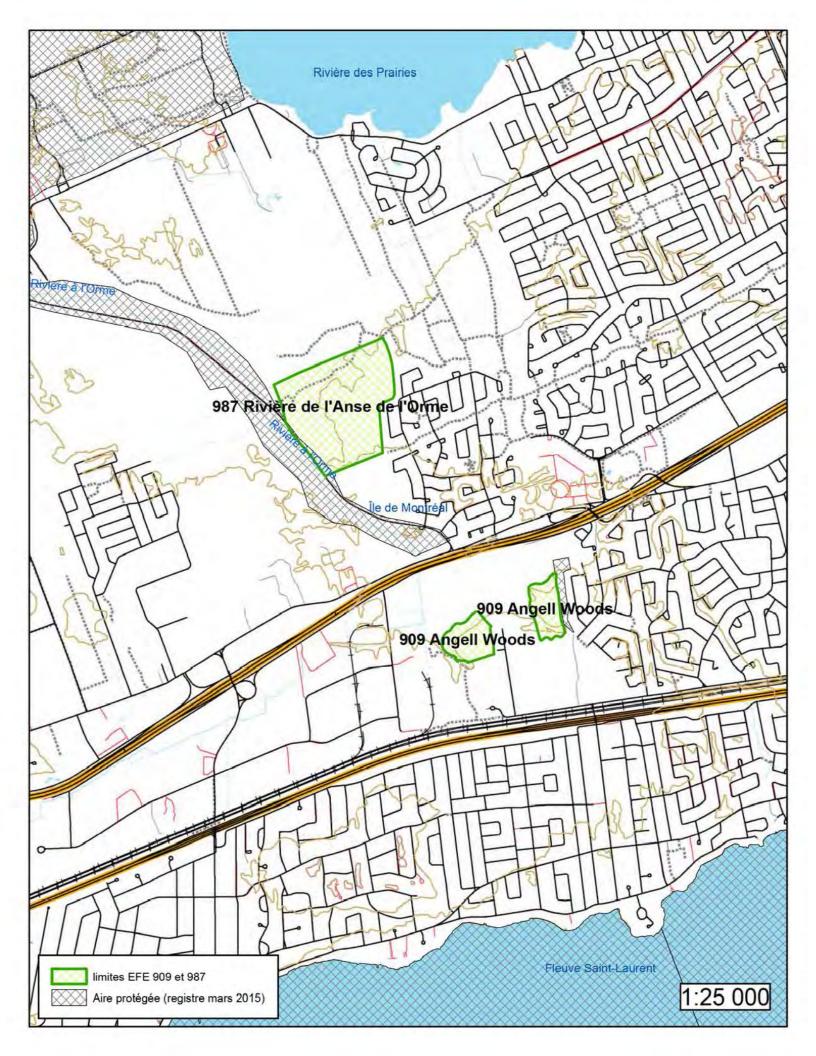
La forêt est formée de deux peuplements séparés. On note la présence d'érable à sucre, de caryer cordiforme, de chêne à gros fruits, de frêne d'Amérique et d'espèces de sous-bois typiques de ces milieux comme Xantoxylum americanum. La forêt colonise des dépôts marins argileux, au drainage variant de modéré à imparfait. Elle offre un haut degré d'intégrité écologique.

Préparé et rédigé par :

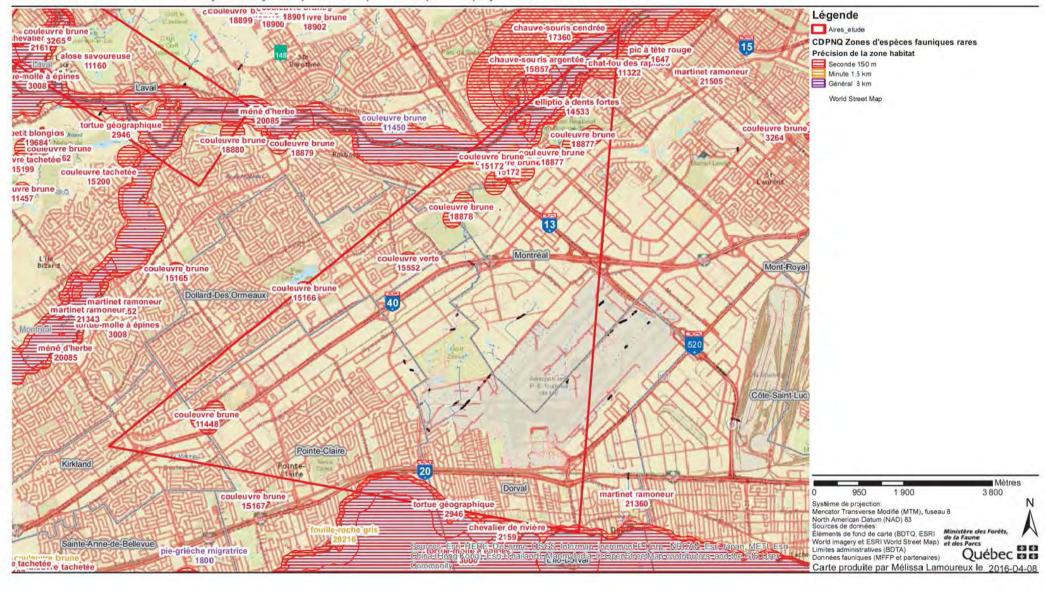
Claude Poulin

Direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs Téléphone : (418) 627-8650 poste 4277

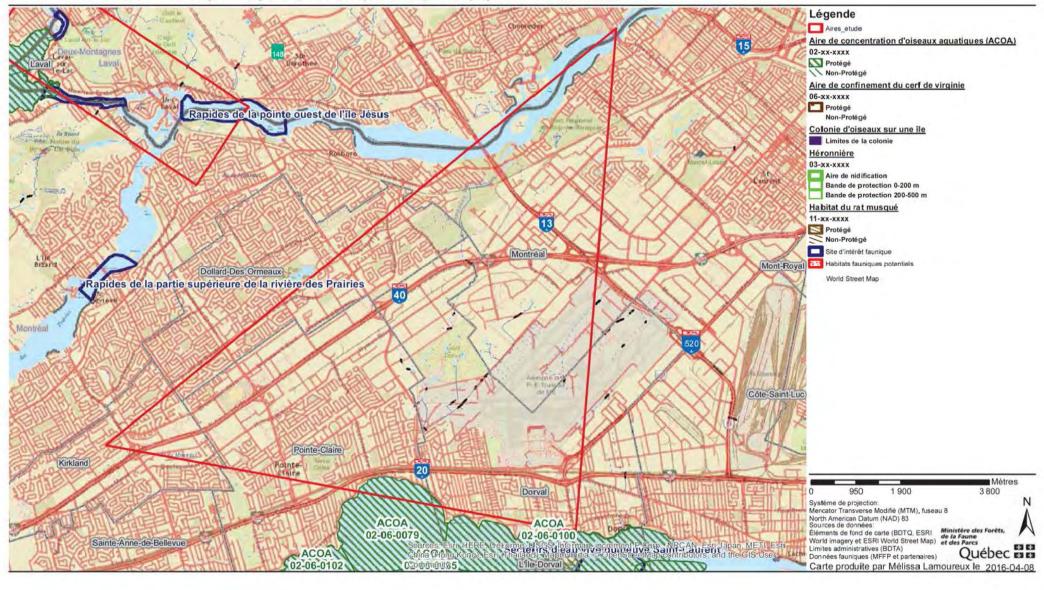
Courriel: claude.poulin@mffp.gouv.qc.ca



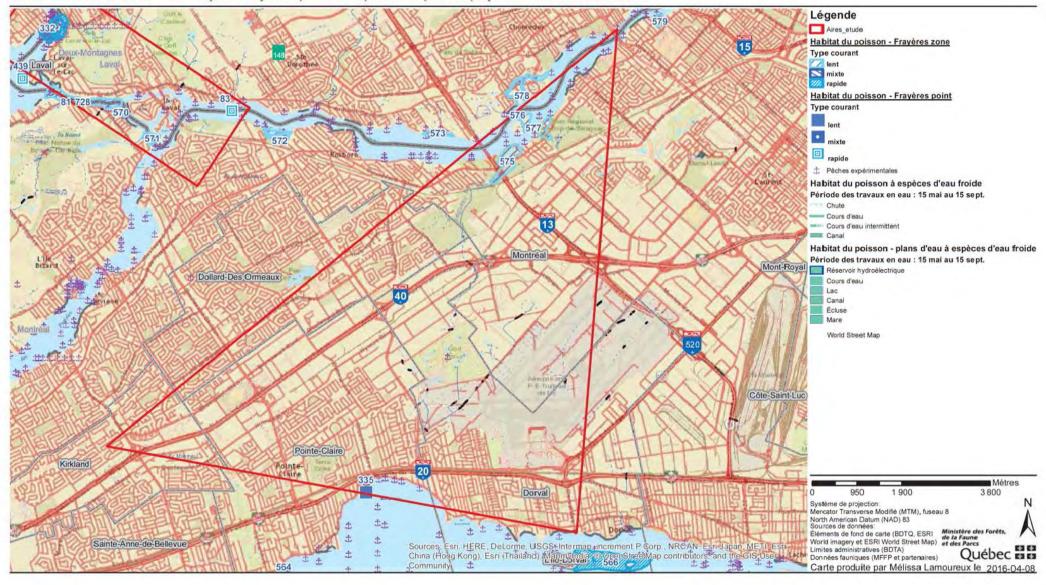
DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Montréal



DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Montréal



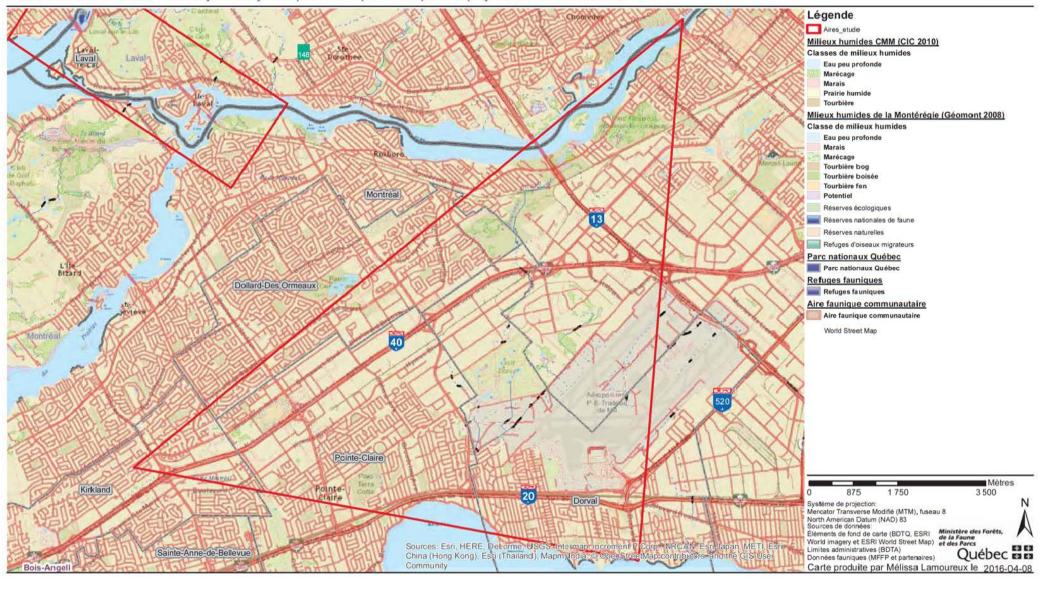
DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Montréal



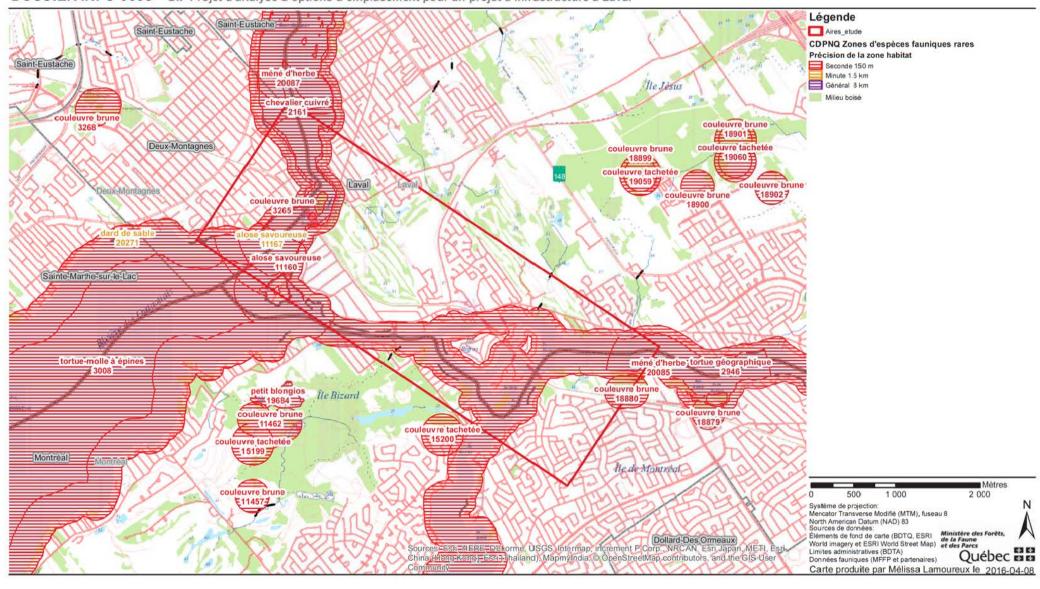
DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Montréal



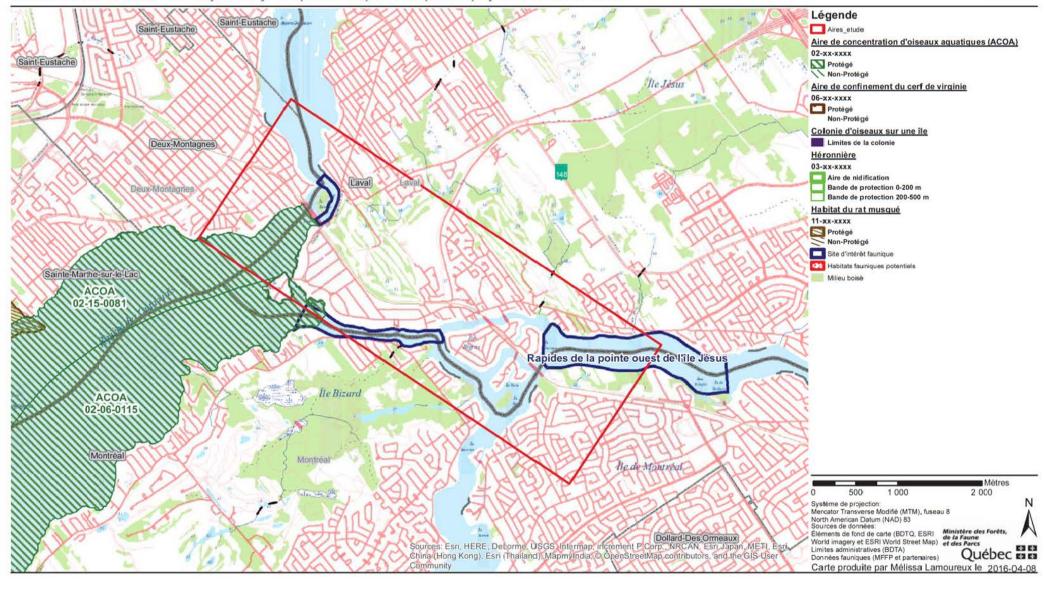
DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Montréal



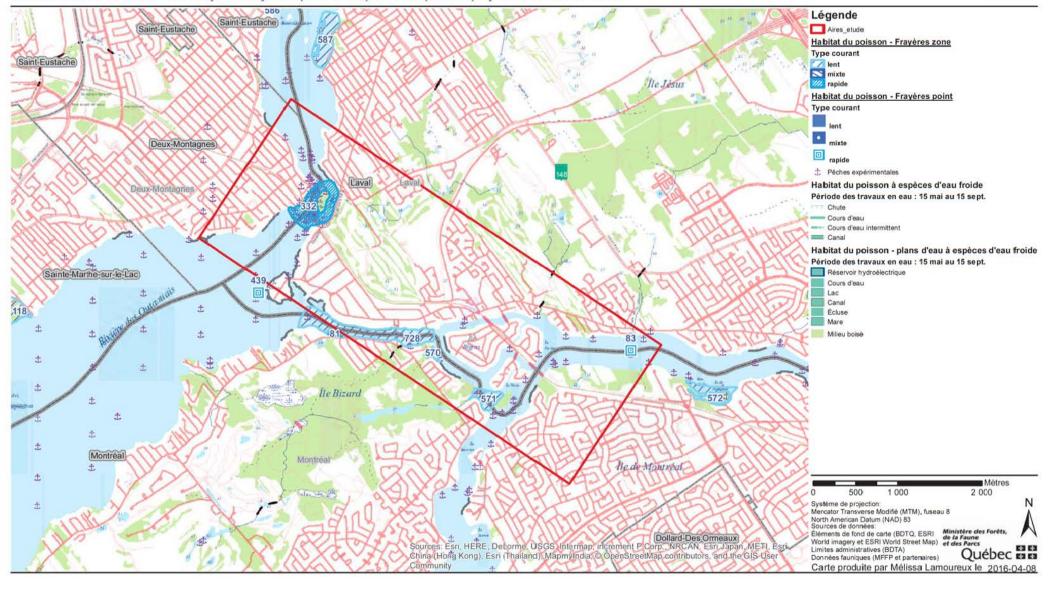
DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Laval



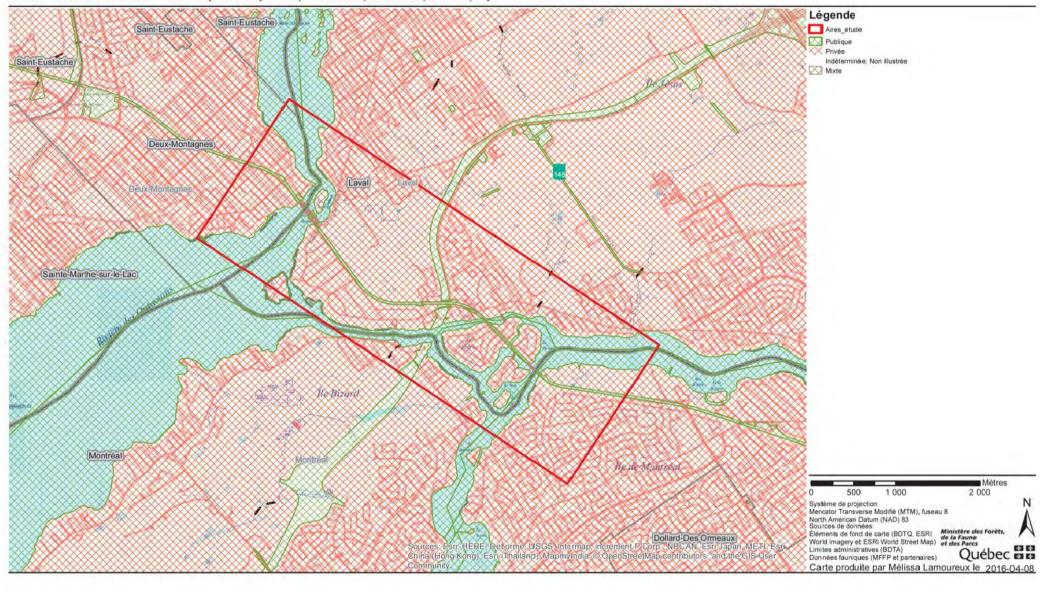
DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Laval



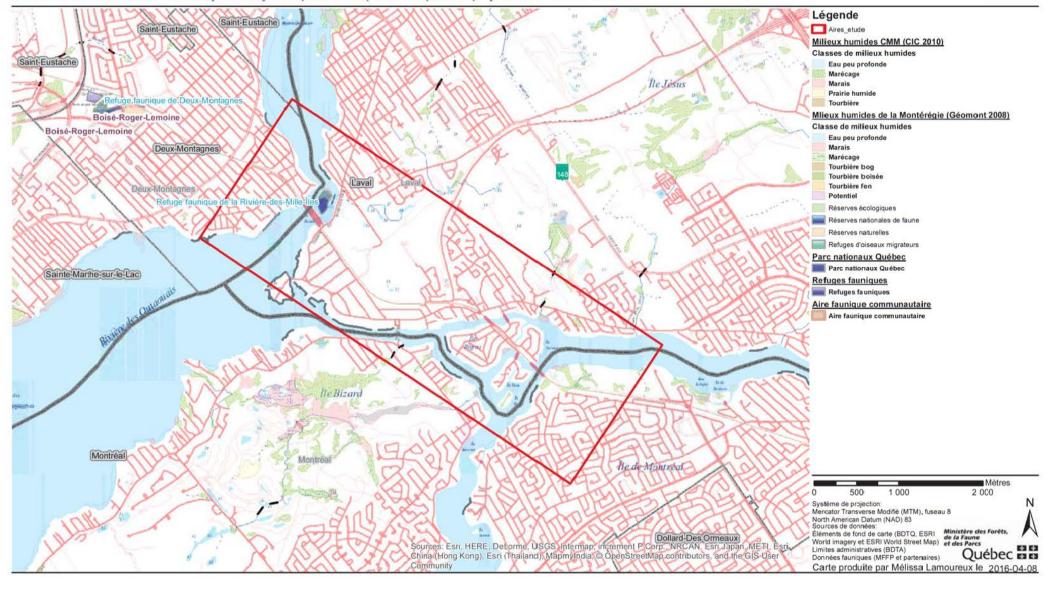
DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Laval



DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Laval



DOSSIER INFO 9386 DIF Projet d'analyse d'options d'emplacement pour un projet d'infrastructure à Laval



Information sur plusieurs lieux de reproduction du poisson

LOCALISATION*	SUPERFICI COURANT	TYPE	** Espèces et activités observés	98				HABITAT	REFERENCE		
Habitat de reproduction du poisson No: 83 Fodroit RAPIDES DU CHEVAL BLANC	RAPIDE	Р	MIDO fraye\SAVI fraye\CA: fraye\MOMA fraye\CACO fr potentielle\CACA fraye potentielle\ESMA fraye\Delta	aye poter entielle\Pf	tielle	HITE fra	ye			. Dumas et M. Bea . Pageau, G. et R. `	
Plan d'eau Riviere des prairies Municipalité Pierrefonds			Espéca Nom Scientifique achigan à petite bouche			Fraye potentielle Al	levinago Alimo	Présen atation de l'esp		s activités de reproduction FIN	Statut
MRC COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTRE	AL		Micropterus dolomieu	MIDO	X				1 mai	1 août	
ZONE: 18 X: 591090 Y: 5040990			dore jaune Sander vitreus	SAVI	X						
			meunier Catostomus sp.	CASP	X						
			chevalier blanc Moxostoma anisurum	MOAN	×				1 mai	15 juin	
			chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum	МОМА	X				15 avril	15 juin	
			meunier noir Catostomus commersoni	CACO		×			1 avril	1 juin	
			laquaiche argentée Hiodon tergisus	HITE		X			1 mai	1 juillet	
			meunier rouge Catostomus catostomus	CACA		X			1 avril	1 juin	
			fouille-roche zébré Percina caprodes	PECA		×					
			maskinongé Esox masquinongy	ESMA		×			15 avril	15 juin	
Habitat de reproduction du poisson No: 219 Endroit AMONT DE L'ILE ST-JEAN	RAPIDE	Р	CASP fraye\MOSP fraye						Provost, J. et R	. Fortin. 1982.	
Plan d'eau RIVIERE DES MILLE ILES			Espace			Frayo			Période de protection de		
Municipalité TERREBONNE			Nom Scientifique	4 175		potentiale Al	levinage Alima	ntation de l'esp	ice DEBUT	FIN	Statut
MRC LES MOULINS			meunier Catostomus sp	CASP	X						
ZONE: 18 X: 604720 Y: 5060270			chevalier Moxostoma sp.	MOSP	×						

Page 1 sur 7

LOCALISATION*	SUPERFICI	COURANT	TYPE	* Espèces et activités observé	38		HAE	TATE	REFERENCE		
Habitat de reproduction du poisson No: 332		fraye\CAĆA f fraye\ETSP fr fraye\MOMA fraye\ALSA\A		MIDO fraye\MOHU fraye\Ci fraye\CACA fraye\AMRU fro fraye\ETSP fraye\HITE\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	aye\MOŚF OCR\SAVI aye\NOAT ation\LOL0	fraye\C fraye\SA fraye\P	ACA EFL		Letendre, M., B. Dumas, et M. Beaudoin. 1989. Donnees non publiees. Provost, J. Provost, J., L. Verret et P. Dumont. 1984. Leclerc, J. 1983. Provost, J. et R. Fortin. Shawinigan. 1981. Masse, G., J. Leclerc, Levesque et L. Saulnier. 19		
Endroit RIVIERE DES MILLE ILES, ENSEMBLE DES RAPIDES DU GRAND MOULIN	2										
Plan d'eau RIVIERE DES MILLE ILES				Espèce		Fra	ув	Présence		es activités de reproduction	
Municipalité LAVAL				Nom Scientifique	Code	RAYE poton	tiolle Alevinage Alimentation	do l'espòca	DÉBUT	FIN	Statut
MRC LAVAL				achigan à petite bouche Micropterus dolomieu	MIDO	X	×		1 mai	1 août	
ZONE: 18 X: 587300 Y: 5042600				chevalier cuivré Moxostoma hubbsi	мони	×			t juin	1 août	menacée
				chabot visqueux Cottus cognatus	coco	X					
				meunier noir Catostomus commersoni	CACO	X			1 avril	1 juin	
				meunier rouge Catostomus catostomus	CACA	X			1 avril	1 juin	
				crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	×	×		1 juin	15 juillet	
				chevalier Moxostoma sp.	MOSP	×					
				dard Etheostoma sp.	ETSP	X					
				laquaiche argentée Hiodon tergisus	HITE			X	1 mai	1 juillet	
				mėnė jaune Notemigonus crysoleucas	NOCR			X	1 mai	1 août	
				doré jaune Sander vitreus	SAVI	×					
				doré noir Sander canadensis	SACA	X	×				
				chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum	MOMA	X	×		15 avril	15 juin	
				méné d'argent Hybognathus regius	HYRE	×					
				mêné émeraude Notropis atherinoides	NOAT	X			15 mai	1 septembre	
				perchaude Perca flavescens	PEFL	X	X		1 avril	1 juin	

Page 2 sur 7

LOCALISATION*	SUPERFICE	COURANT	TYPE	** Espèces et activités obser	vēes		H	ABITAT	REFERENCE		
				alose savoureuse Alosa sapidissima	ALSA			×	15 mai	1 juillet	vulnérable
				anguille d'Amérique Anguilla rostrata	ANRO		x		15 juin	15 septembre	susceptible
				crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI		×		15 mai	15 juillet	
				raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI		×				
Habitat de reproduction du poisson No: 81	111	RAPIDE	Р	AMRU fraye\MIDO fraye	SACA fraye\S	AVI fraye	4		Laramee, P. 19 Dube. 1977.	984. Lagace, M., G	, Pageau et J
Endroit RAPIDES LALEMANT Plan d'eau RIVIERE DES PRAIRIES Municipalité				Espèca Nom Scientifique	Code FRA	Fraye YE potentiale	Alovinage Allmentat	Présence lon de l'espès		es activités de reproduction FIN	Statut
MRC				crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU X				1 juin	15 juillet	
ZONE: 18 X: 587900 Y: 5041200				achigan à petite bouche Micropterus dolomieu	MIDO X	C			1 mai	1 août	
				dorè noir Sander canadensis	SACA X						

LOCALISATIO	N*	SUPERFICI	COURANT	TYPE*	* Espèces et activités observe	èes	HA	BITAT	REFERENCE		
Habitat de Endroit Plan d'eau	reproduction du poisson No: 571 PLAINE INONDABLE ET EMBOUCHURE DU RUISSEAU, EXT EST ILE BIZARD RIVIERE DES PRAIRIES		LENT	Р	LOLO fraye potentielle\ES fraye potentielle\AMCA fra potentielle\MISA fraye pot- potentielle\CPU fraye pot- potentielle\AMRU fraye po- potentielle	iye potentielle\0 entielle\AMNE entielle\PONI fr	CYCA fraye fraye raye		Mongeau, JR.	et G. Masse. 1976	
	L'ILE-BIZARD				Espéca Nom Scientifique	Codo FRAYE	Fraye potnitiolle Alevinage Alimentatio		Période de protection des DÉBUT	activités de reproduction FIN	Statut
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTRI	EAL			lotte Lota lota	LOLO	X Yavenda Yavenda	п во гвором	DEBOT		diami
ONE: 18	X: 589300 Y: 5040400				grand brochet Esox lucius	ESLU	×		1 avril	1 juin	
					perchaude Perca flavescens	PEFL	×		1 avril	1 juin	
					poisson-castor Amia calva	AMCA	X		1 mai	15 juin	
					carpe Cyprinus carpio	CYCA	X		1 juin	15 juillet	
					achigan à grande bouche Micropterus salmoides	MISA	X		1 mai	1 août	
					barbotte brune Ameiurus nebulosus	AMNE	X				
					barbue de rivière lotalurus punctatus	ICPU	X				
					marigane noire Pomoxis nigromaculatus	PONI	×		1 juin	1 août	
					crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	X		1 juin	15 juillet	
					crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	X		15 mai	15 juillet	

LOCALISATIO	N*	SUPERFICI	COURANT	TYPE*	* Espèces et activités observe	èes	HA	BITAT	REFERENCE		
Habitat de Endroit Plan d'eau	PEPPODUCTION DU POISSON NO: 575 PLAINE INONDABLE, PARTIE INFÉRIEURE DU RUISSEAU BERTRAND RIVIERE DES PRAIRIES		LENT	Α	LOLO fraye potentielle\ES fraye potentielle\AMCA fra potentielle\MISA fraye potentielle\ICPU fraye potentielle\AMRU fraye potentielle\AMRU fraye potentielle	iye potentielle\0 entielle\AMNE entielle\PONI fr	CYCA fraye fraye raye		Mongeau, JR.	et G. Masse. 1976	
	MONTREAL				Espéca Nom Scientifique	Codo FRAYE	Fraye potnitiolle Alevinage Alimentatio		Période de protection des DÉBUT	activités de reproduction FN	Statut
MIRC MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTE	REAL			lotte Lota lota	LOLO	X hominas vinamalii vimeirate	a an inches	DEBUT		atatilt
CONE: 18	X: 597000 Y: 5040000				grand brochet Esox lucius	ESLU	×		1 avril	1 juin	
					perchaude Perca flavescens	PEFL	X		1 avril	1 juin	
					poisson-castor Amia calva	AMCA	X		1 mai	15 juin	
					carpe Cyprinus carpio	CYCA	X		1 juin	15 juillet	
					achigan à grande bouche Micropterus salmoides	MISA	X		1 mai	1 août	
					barbotte brune Ameiurus nebulosus	AMNE	X				
					barbue de rivière lotalurus punctatus	ICPU	X				
					marigane noire Pomoxis nigromaculatus	PONI	×		1 juin	1 noût	
					crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	X		1 juin	15 juillet	
					crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	X		15 mai	15 juillet	

OCALISATIO	N*	SUPERFICI	COURANT	TYPE*	* Espèces et activités observe	ėes –		HABI	TAT	REFERENCE		
Habitat de Endroit Plan d'eau	reproduction du poisson No: 576 PLAINE INONDABLE, COTE EST DE L'ILE AUX CHATS RIVIERE DES PRAIRIES		LENT	Α	LOLO fraye potentielle\ES fraye potentielle\AMCA fra potentielle\MISA fraye potentielle\ICPU fraye potentielle\AMRU fraye potentielle\AMRU fraye potentielle	iye potentielle\0 entielle\AMNE f entielle\PONI fr	CYCA fraye fraye raye			Mongeau, JR.	et G. Masse. 1976	
Aunicîpalitê	MONTREAL				Espóca Nom Scientifique	Code FRAYE	Fraye potentioke Alevina		Présonce lo l'espèce	Périndo de protection des DÉBUT	activités de reproduction FIN	Statut
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTR	REAL			lotte Lota lota	LOLO	X					
ONE: 18	X: 597400 Y: 5040800				grand brochet Esox lucius	ESLU	×			1 avril	niu(t	
					perchaude Perca flavescens	PEFL	×			1 avril	1 juin	
					poisson-castor Amia calva	AMCA	×			1 mai	15 juin	
					carpe Cyprinus carpio	CYCA	×			1 juin	15 juillet	
					achigan à grande bouche Micropterus salmoides	MISA	X			1 mai	1 août	
					barbotte brune Ameiurus nebulosus	AMNE	×					
					barbue de rivière Ictalurus punctatus	ICPU	X					
					marigane noire Pomoxis nigromaculatus	PONI	×			1 juin	1 noût	
					crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	×			1 juin	15 juillet	
					crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	X			15 mai	15 juillet	

LOCALISATION* SUPERFIC	COURANT	TYPE*	* Espèces et activités observé	88		HABITAT	REFERENCE		
Habitat de reproduction du poisson No: 577 Endroit PLAINE INONDABLE, ENBOUCHURE DE RUISSEAU, BOISE DE SARAGUAY Plan d'eau RIVIERE DES PRAIRIES	LENT	Α	LOLO fraye potentielle\ESI fraye potentielle\AMCA fray potentielle\MISA fraye potentielle\ICPU fraye potentielle\LOPU fraye potentielle\AMRU fraye potentielle	.U fraye poten ye potentielle\0 intielle\AMNE intielle\PONI fr	CYCA fraye fraye raye		Mongeau, JR.	et G. Masse. 1976	i.
MONTE AL MONTE AL			Espéca	not make	Fraye			activités de reproduction	
Municipalité MONTREAL COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL			Nom Scientifique lotte Lota lota	LOLO	X Yearsage	Alimentation de l'espèce	DEBUT	- AN	Statut
ZONE: 18 X: 597900 Y: 5040800			grand brochet Esox lucius	ESLU	×		1 avril	1 juin	
			perchaude Perca flavescens	PEFL	×		1 avril	1 juin	
			poisson-castor Amia calva	AMCA	×		1 mai	15 juin	
			carpe Cyprinus carpio	CYCA	×		1 juin	15 juillet	
			achigan à grande bouche Micropterus salmoides	MISA	×		1 mai	1 août	
			barbotte brune Ameiurus nebulosus	AMNE	X				
			barbue de rivière Ictalurus punctatus	ICPU	X				
			marigane noire Pomoxis nigromaculatus	PONI	×		1 juin	1 août	
			crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	×		1 juin	15 juillet	
			crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	X		15 mai	15 juillet	
Habitat de reproduction du poisson No: 728 0,25 Km2	LENT	Α					Dumont, P., J. L	eclerc et L. Bouth	illier 198
Endroit Tronçon amont de l'Île Bigras									
Plan d'eau RIVIÈRE DES PRAIRIES			Espáca		Fraye	Présonco	Période de protection des	activités de reproduction	
Municipalité MONTREAL			Nom Scientifique	Code FRAYE	potentiale Alevinage	Alimentation de l'espèce	DEBUT	FN	Statu
MRC COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL			crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	X		15 mai	15 juillet	
CONTE: 18 X: 587968 Y: 5041362			achigan à grande bouche Micropterus salmoides	MISA X			1 mai	1 août	

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC. 2007. Banque de données du MRNF sur les lieux de reproduction du poisson. Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, Montérégie et Estrie.



Annexe G

Identification préliminaire des milieux humides



Annexe G Description sommaire des principaux milieux humides Antenne Sainte-Anne-de-Belle et Antenne de l'Aéroport

Des visites d'observation générale ont été menées les 13, 14 et 15 avril 2016, dans le secteur Montréal, le long des antennes Sainte-Anne-de-Bellevue et Aéroport (options 1A et 2). Les points d'observation des milieux humides sont montrés sur la carte ci-dessous.

Les habitats potentiels relevés pour la faune à statut précaire sont indicatifs. Des inventaires spécifiques à ces espèces devront être réalisés afin d'en vérifier la présence. Des espèces autres que celles citées, à titre d'exemple, pourraient aussi se retrouver dans ces habitats potentiels.

Aucune espèce floristique menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée n'a été observée, de façon spontanée. Des inventaires devront être réalisés afin de vérifier la présence de telles espèces.

En ce qui a trait aux espèces exotiques envahissantes, seul le roseau commun (*Phragmites australis australis*) a été recensé. Des inventaires devront être réalisés pour vérifier la présence d'autres espèces floristiques envahissantes, telles que le nerprun cathartique et l'érable de Norvège, par exemple.



Annexe G

Description sommaire des principaux milieux humides Antenne Sainte-Anne-de-Belle et Antenne de l'Aéroport

Point n° W1

Description : communautés végétales typiques d'un marécage arborescent. Présence d'eau à la surface.



Vue du marécage arborescent à l'ouest du boulevard Morgan, à proximité du site de la future gare Morgan; photo prise en faisant face au nord.

Principales espèces floristiques :

Phragmites australis australis

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la

LEMV

Espèce envahissante : roseau commun

Point n° W2

Description : communautés végétales typiques d'un marécage arborescent. Peu d'eau à la surface.



Vue du marécage arborescent à l'est du boulevard Morgan, site de la future gare Morgan; photo prise en faisant face au nord.

Principales espèces floristiques :

Salix sp. Poaceae sp.

Phragmites australis australis

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la

LEMV

Espèce envahissante : roseau commun

Annexe G Description sommaire des principaux milieux humides Antenne Sainte-Anne-de-Belle et Antenne de l'Aéroport

Point n° W3

Description : marécage arborescent (végétation commune).



Principales espèces floristiques et fauniques :

Populus sp.

Faune : bernaches du Canada, pic flamboyant, hirondelle bicolore, bruant fauve, bruant chanteur, cardinal, couple de canards colverts et urubu à tête rouge.

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun, à

proximité du marécage

Annexe G

Description sommaire des principaux milieux humides Antenne Sainte-Anne-de-Belle et Antenne de l'Aéroport

Point n° W4

Description : communautés végétales communes d'une prairie en friche, adjacente à un milieu humide (végétation typique d'un marécage arborescent). Présence d'eau à la surface.





Principales espèces floristiques et fauniques :

Communautés végétales de la prairie :

Poaceae sp. Daucus carota

Solidago canadensis

Phragmites australis australis

Végétation du milieu humide :

Typha sp.

Phragmites australis australis

Un couple de bernaches du Canada a été observé.

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore: aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun

Annexe G

Description sommaire des principaux milieux humides Antenne Sainte-Anne-de-Belle et Antenne de l'Aéroport

Point n° W5

Description: communautés végétales communes d'une prairie humide, entourée d'arbres. Présence d'eau à la surface.



Principales espèces floristiques :

Typha sp.

Phragmites australis australis

Arbres en bordure du milieu humide :

Populus sp. Crataegus sp.

Zanthoxylum americanum

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun

Point n° W6

Description : communautés végétales communes d'une prairie humide, présence d'eau à la surface.



Principales espèces floristiques :

Phragmites australis australis

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV Espèce envahissante : roseau commun

Annexe G Description sommaire des principaux milieux humides Antenne Sainte-Anne-de-Belle et Antenne de l'Aéroport

Point N° W7

Description : communautés végétales communes en bordure d'un marécage arborescent.



Principales espèces floristiques et fauniques :

Populus sp.

Phragmites australis australis

Faune: merle d'Amérique, cardinal, écureuil gris

Espèces floristiques et fauniques à statut particulier :

Flore : aucune identifiée

Faune : habitat potentiel pour la couleuvre brune et verte, le hibou des marais et autres espèces aviaires désignées en vertu de la LEMV

Espèce envahissante : roseau commun



Annexe H Étude acoustique préliminaire





Note technique

Étude de l'impact sur l'ambiance sonore et les vibrations

362496-HA-00-EDT04-215-EI-001

Date	Révision	Description
2016-05-12	V00	Information

	Nom	Signature	Date
Émis par:	Julia Davourie	Davouris	16 mai 2016
Vérifié par	Marie-Christine Patoine	Metation	16 mai 2016
Approuvé par:	Emmanuel Felipe	Salt	16 mai 2016

Ce document a êté préparé pour le projet identifié ci-haut ou pour une partie du projet et celui-ci ne doit pas être învoqué ou utilisé pour tout autre projet sans qu'une vérification indépendante n'ai été menée quant à sa pertinence et, après avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de Hatch Infrastructure. Hatch Infrastructure n'accepte aucune responsabilité quant à l'utilisation de ce document pour des fins autres que celles pour lesquelles if a êté commandé. Toute personne utilisant ou se basant sur le contenu de ce document pour toute autre fin convenue, et par une telle utilisation confirme son accord pour indemniser Hatch Infrastructure pour toute perte ou dommage en résultant. Hatch Infrastructure n'accepte aucune responsabilité pour ce document vis-à-vis toute autre partie que la personne qui l'a commandée. Dans la mesure où ce rapport est basé sur des informations fournies par d'autres parties, Hatch Infrastructure décline toute responsabilité pour toute perte ou dommage subi par le client, que ce soit contractuel ou délictuel, découlant des conclusions sur la base des données fournies par des parties que Hatch Infrastructure et utilisé par Hatch Infrastructure dans la préparation de ce rapport.

362496-HA-00-EDT04-215-EI-001, Rév. V00,



Contexte

Le bruit et les vibrations peuvent être des préoccupations pour les résidents et les opérations adjacentes aux lignes de transport en commun. CDPQ Infra envisage de construire un nouveau système de transport collectif par SLR (Système léger sur rail) électrique et automatique pour mieux desservir l'aéroport Montréal-Trudeau (YUL) et l'Ouest-de-l'île vers le centre-ville de Montréal. Le système de transport collectif de l'Ouest-de-l'île du réseau électrique métropolitain (REM), appelé « le projet » ci-dessous, requiert la préparation d'une étude d'impact sur l'environnement qui tient compte de la nuisance sonore qui pourrait potentiellement être engendrée par le projet.

Description sommaire du projet

Le projet à l'étude vise à renforcer la desserte de transport collectif (TC) entre l'Ouest de l'île de Montréal, l'aéroport YUL et le centre-ville de Montréal par la mise en place d'un mode de transport structurant de type SLR électrique.

Le projet comporte trois zones interconnectées :

- Antenne Deux-Montagnes: le projet vise à améliorer les conditions de transport sur l'antenne Deux-Montagnes, qui est présentement à pleine capacité, par la transformation de la ligne de train de banlieue pour y opérer un train SLR automatique sur cette antenne. L'antenne dessert la Gare Centrale depuis la station Deux-Montagnes. Le train roule en surface pour la majorité du trajet, à l'exception du tronçon Canora – Gare Centrale, qui est souterrain (tunnel du Mont-Royal).
- Antenne Saint-Anne-de-Bellevue : le projet reliera par SLR la station Morgan (Saint-Anne-de-Bellevue) à l'antenne Deux-Montagnes entre les stations Sunnybrooke et Bois-Franc, à proximité de l'autoroute 13. La ligne longera l'autoroute 40 au sud et sera majoritairement surélevée sur une structure en béton
- Antenne de l'aéroport : cette antenne reliera par SLR l'aéroport à la station Des-Sources de l'antenne Saint-Anne-de-Bellevue, ou à l'antenne Deux-Montagnes, et sera majoritairement souterrain.

Objectifs et portée de la note technique

L'objectif de cette note technique est de synthétiser les informations existantes sur le niveau de bruit et de vibrations dans l'aire d'étude du projet, en l'occurrence, le climat ambiant actuel, les bruits et vibrations attendus par la construction et les opérations dans le cadre du projet, et une discussion qualitative sur les impacts appréhendés du projet. Cette note technique inclut une modélisation préliminaire des bruits et vibrations sur les antennes Sainte-Anne-de-Bellevue et de l'Aéroport effectuée avec le logiciel CADNA-A, mais n'est pas une étude acoustique ou vibratoire détaillée du projet de REM. L'objectif est d'évaluer l'ordre de grandeur des impacts attendus et recommander, le cas échéant, la réalisation d'études complémentaires sur le bruit et les vibrations. De telles études pourront être réalisées entre mai et septembre 2016.

362496-HA-00-EDT04-215-EI-001, Rév. V00,

Pour CDPQ Infra

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



La portée de l'étude varie selon les antennes, en particulier :

- L'antenne Deux-Montagnes existe depuis de nombreuses années. Les préoccupations seront liées à la façon dont la nouvelle opération peut différer de l'ancienne, et cela est abordé ici.
- L'antenne Saint-Anne-de-Bellevue et celle de l'aéroport seront créées dans le cadre de ce projet. Pour ces nouvelles lignes, une évaluation préliminaire de l'impact des bruits et vibrations causés par le projet de REM a été entreprise et sera abordée dans ce document. Cette évaluation préliminaire concerne les maisons les plus proches du projet identifiées à partir d'un examen des images de Google Earth dans cette section. L'évaluation est destinée à identifier la majorité des bruits et vibrations associés aux nouvelles lignes. Il est possible que certains appartements multi-résidentiels ou condominiums existants en dehors de ces zones d'habitation ne soient pas identifiés. Néanmoins, le long de l'autoroute 40, le niveau de bruit de l'autoroute devrait toujours dépasser celui du REM, et les vibrations au sol de la structure élevée ne pourraient être un problème que si les bâtiments en question étaient très proches de la ligne, ce qui est peu probable étant donné que les voies de service seront placées entre le REM et ces bâtiments.
- La jonction de la nouvelle antenne Saint-Anne-de-Bellevue et celui de l'antenne Deux-Montagnes, près de l'autoroute 13, est zonée en « secteur d'emploi » et « grand espace vert ou parc riverain » (Ville de Montréal, 2016), et semble être soit inoccupée, soit occupée par des bâtiments de type industriel et commercial. Cette zone devra être examinée le long de la nouvelle ligne pour identifier les bâtiments ou les opérations qui pourraient être sensibles au bruit ou aux vibrations. Il est recommandé que cette évaluation plus détaillée soit réalisée au cours de l'été 2016 et comprenne un relevé de mesures de bruit ambiant et des prédictions et évaluations des bruits et vibrations engendrés par le projet.

Documents de référence

Cette note technique est basée sur une modélisation préliminaire avec le logiciel CADNA-A, et réfère également à trois études acoustiques existantes concernant la zone du projet :

- EIE: Projet de transport collectif dans l'axe A10/Centre-ville de Montréal, Étude d'impact sur l'environnement (CDPQ Infra Inc., 2016).
 - Ce document comporte une étude sur le climat sonore en vue de l'étude d'impact sur l'environnement de la construction d'un métro léger reliant le centre-ville de Montréal à l'échangeur des autoroutes 10 et 30.
 - Ce document comporte une modélisation théorique de la contribution sonore d'un métro léger et des mesures de gestion du bruit en phase d'exploitation.
- Rapport Étude acoustique sommaire, système léger sur rail entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville de Montréal (SNC-Lavalin, 2013).



- Ce document comporte une étude sommaire pour un projet similaire mais sur un tracé différent, au sud de l'île de Montréal sur l'antenne de l'A20.
- Plusieurs relevés sonores sont communs au projet considéré ici, en l'occurrence, les points B, S, T, U, V sur les bordures sud et ouest de l'aéroport, et les points W et X à proximité de la station Pointe-Claire. Les résultats obtenus pour chacun de ces points seront considérés dans cette note technique. Néanmoins, dans le cadre du projet actuel, le REM sera soit souterrain, soit surélevé aux points ou le métro léger de l'étude SNC circule au niveau du sol.
- Rapport Étude de bruit pour le Golf Dorval Lot 7, Aéroport de Montréal (SNC-Lavalin, 2016):
 - Ce document comporte une étude sommaire de bruit pour un projet de développement du lot 7 (Golf Dorval) à l'horizon 2030. La modélisation inclut l'installation d'un SLR le long de l'avenue Thorncrest.
 - Les résultats de l'étude du climat sonore ambiant sont rassemblés dans ce document. Par contre, les résultats de la modélisation de l'impact du SLR ne sont pas rapportés, car dans le cas du système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île du réseau électrique métropolitain, le SLR sera souterrain et non en surface. Néanmoins, les résultats indiquent que l'addition d'un train en surface augmente le niveau sonore de 0 à 1 dB, ce qui est très peu considérable. Dans ce secteur, le volume des mouvements d'avions domine la contribution sonore de l'aéroport aux résidences.

Lexique et acronymes spécifiques

Les termes techniques et les acronymes spécifiques utilisés dans ce rapport sont présentés ci-dessous.

5.1 Lexique

Termes utilisés	Définitions
Bruit ambiant	Bruit total présent dans l'environnement généralement composé de bruits émis par plusieurs sources, proches ou éloignées.
Décibel (dBA)	Unité utilisée pour exprimer le niveau sonore en utilisant la pondération A (voir définition de la pondération A ci-dessous).
Pondération A	Permet d'ajuster le niveau sonore en fonction de la sensibilité de l'oreille humaine.



5.2 Acronymes

Acronymes	Définitions
LAeq, <i>période</i>	Niveau sonore continu équivalent avec pondération fréquentielle A pour la période considérée
ADM	Aéroports de Montréal
FTA	Administration fédérale du transport américaine (Federal Transit Administration)
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MTQ	Ministère des Transports du Québec
отс	Office de Transport du Canada
REM	Réseau électrique métropolitain
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SLR	Système léger sur rail
STC-Ouest	Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île de Montréal, via l'aéroport
тс	Transport collectif
YUL	Aéroport Montréal-Trudeau

Contexte Règlementaire

Les sections suivantes résument les critères sur le bruit applicables au projet de SLR reliant l'aéroport Montréal-Trudeau et l'Ouest-de-l'île vers le centre-ville de Montréal.

Les sections suivantes présentent des restrictions (qui peuvent être imposées au projet STC-Ouest) et des recommandations (qui ne peuvent pas être imposées, mais que le projet STC-Ouest s'efforcera de respecter). Le projet STC-Ouest devra au moins respecter les restrictions imposées au niveau provincial par le MDDELCC, comme décrit à la section 6.2, et devra en plus respecter les restrictions imposées par les municipalités, le cas échéant.

6.1 Municipal

Le tracé du projet est inscrit sur les municipalités de Montréal, Laval, Saint-Eustache, Deux-Montagnes ainsi que dans certains arrondissements et villes liées à l'île de Montréal (Pointe-Claire, Saint-Laurent, Pierrefonds-Roxboro, Dollard-des-Ormeaux et Dorval). Selon ces règlements :

- Il faudra planifier les travaux de construction bruyants hors de la période de 17 h à 7 h du dimanche au vendredi, et hors de la période de 17 h et 10 h du vendredi au dimanche, dans les arrondissements et villes liées à l'île de Montréal.
- Il faudra planifier les travaux de construction bruyants hors de la période de 21 h à 7 h dans la ville de Laval.



- Il faudra planifier les travaux de construction bruyants hors de la période de 23 h à 7 h dans la ville de Deux-Montagnes.
- Aucune restriction municipale ne s'appliquera pour le bruit produit par le train du REM durant l'exploitation du projet, puisque cette activité est exemptée par la règlementation des municipalités concernées, sauf possiblement dans les arrondissements de Pierrefonds-Roxboro, Dollard-des Ormeaux et la ville de Deux-Montagnes où cette exemption n'est pas précisée.

6.1.1 Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de Montréal et des arrondissements concernés.

Dans la ville de Montréal, le règlement sur le bruit n'est pas identique d'un arrondissement à l'autre ou d'une ville liée à l'autre, car des spécificités s'appliquent à chacun d'entre eux. Les sections suivantes résument les règlements dans chaque arrondissement et ville liée de Montréal.

6.1.1.1 Niveaux acoustiques selon la réglementation de l'arrondissement Saint-Laurent (Montréal)

La réglementation sur le bruit de l'arrondissement Saint-Laurent considère deux périodes de
référence pour l'analyse du bruit : le jour (entre 7 h et 21 h) et la nuit (entre 21 h et 7 h). Les
niveaux acoustiques à respecter sont rassemblés dans le Tableau 6-1.

Tableau 6-1 : Niveaux acoustiques selon la réglementation de l'arrondissement de Saint-Laurent

Lieu	Jour (entre 7h et 21h) (dBA)	Nuit (entre 21h et 7h) (dBA)
Bâtiments d'habitation		
Chambres à coucher	45	40
Autres pièces	50	45
Autres bâtiments		
Bureaux fermés au public	45	45
Bureaux ouverts au public	50	50
Autres		
Parcs, cours ou terrains (récréation ou sport)	60	50

Les bruits résultant de travaux de construction effectués à proximité d'un secteur résidentiel sont permis uniquement du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h.

Néanmoins, les bruits constants ou intermittents résultant de la circulation routière, ferroviaire et aérienne de même que les travaux d'utilité publique sont exemptés des limitations d'intensité et d'horaire décrites dans le Tableau 6-1 (Arrondissement de Saint-Laurent, 2016).



 Niveaux acoustiques selon la réglementation de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (Montréal)

Constitue une nuisance et est prohibé, pour une personne physique ou morale, le fait entre vingt heures (20 h) et sept heures (7 h) du dimanche au vendredi et entre vingt heures (20 h) et dix heures (10 h) du vendredi au dimanche, d'exécuter, de faire exécuter ou de permettre que soient exécutés des travaux de construction, de modification ou de réparation d'un bâtiment ou d'une structure de façon à troubler la paix et la tranquillité des occupants des bâtiments adjacents (Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, 2007).

6.1.1.3 Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville liée de Dollard-des-Ormeaux La réglementation sur le bruit de la ville liée de Dollard-des-Ormeaux considère deux périodes de référence pour l'analyse du bruit : le jour (entre 7 h et 22 h) et la nuit (entre 22 h et 7 h). Les niveaux acoustiques à respecter sont rassemblés dans le Tableau 6-2.

Tableau 6-2 : Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville liée de Dollard-des-Ormeaux

Type de bruit	Jour (entre 7 h et 22 h) (dBA)	Nuit (entre 22 h et 7 h) (dBA)
Bruit perçu à l'extérieur	55	50
Bruit mesuré au point de la ligne de démarcation situé à la fois entre la zone industrielle et une zone consacrée à un autre usage	50	50

Les bruits perçus à l'extérieur concernent les pompes à chaleur, les équipements de chauffage, les équipements de climatisation ou de ventilation, les systèmes de filtration ou de pompage de piscine, ou autres appareils semblables (Ville de Dollard-des-Ormeaux, 2014).

6.1.1.4 Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de liée de Dorval

Constitue une nuisance et est prohibé le fait d'exécuter ou de permettre que soient exécutés
des travaux de construction ou de réparation de véhicule ou d'appareil causant un bruit
incommodant le voisinage entre 21 h et 7 h du lundi au vendredi, et entre 21 h et 9 h les
samedi, les dimanche et jours fériés et le fait d'émettre ou de permettre que soit émis un bruit
perturbateur dont le niveau sonore excède le niveau du bruit ambiant de plus de 5 dBA.

Néanmoins, ne sont pas considérés être des bruits perturbateurs les bruits générés lors des activités énumérées ci-dessous :

- Travaux d'utilité publique;
- Circulation routière, ferroviaire ou aérienne;
- Travaux de construction effectués entre 7 h et 21 h la semaine et entre 9 h et 21 h les samedis, dimanches et jour fériés (Ville de Dorval, 2007).



6.1.1.5 Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville liée de Pointe-Claire

Les actes et faits suivants constituent des nuisances et sont prohibés, notamment le fait par un propriétaire, locataire ou occupant d'un immeuble de causer ou tolérer la présence de tout bruit ou son causés par des cloches, carillons, sifflets, machines, outils, appareils, instruments de musique, haut-parleurs, animaux ou autres sources, audibles à une distance de trente (30) mètres (98,4') entre 21 h et 7 h du lundi au vendredi et entre 17 h et 9 h le samedi et le dimanche et les jours fériés.

Ces règles ne sont pas applicables dans le cas de travaux publics menés par la Ville ni dans le cas de travaux publics menés par des entrepreneurs privés pour la Ville (Ville de Pointe-Claire, 1970).

6.1.2 Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de Laval

La réglementation sur le bruit de la ville de Laval considère deux périodes de référence pour l'analyse du bruit : le jour (entre 7h et 21h) et la nuit (entre 21 h et 7 h). Les niveaux acoustiques à respecter sont rassemblés dans le Tableau 6-3.

Tableau 6-3 Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de Laval

Type de bruit	Jour (entre 7 h et 21 h) (dBA)	Nuit (entre 21 h et 7 h) (dBA)
Bruit perçu à l'extérieur – en limite de terrain habité	55	50
Bruit perçu à l'intérieur d'un bâtiment habité – à l'intérieur d'une chambre à coucher	45	40
Bruit perçu à l'intérieur d'un bâtiment habité – à l'intérieur d'autres pièces	50	45
Bruit d'impact – en limite de terrain habité		75

Lorsqu'un bruit d'impact ou un bruit porteur d'information est émis, les niveaux équivalents de bruit mentionnés ci-dessus sont réduits de 5 dBA.

Néanmoins, les limites d'émission de bruit du Tableau 6-3 ne s'appliquent pas lors de la production d'un bruit provenant de la machinerie ou de l'équipement utilisé lors de l'exécution de travaux à caractère temporaire, tels que des travaux de construction, de rénovation, de démolition, de modification ou de réparation d'un bâtiment ou d'une structure temporaire, entre 7 heures et 21 heures, du lundi au samedi inclusivement et pour les bruits provenant des véhicules routiers ou ferroviaires (Ville de Laval, 2016).

6.1.3 Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de Saint-Eustache

Dans la ville de Saint-Eustache, il est strictement défendu pour quiconque de causer ou laisser causer un bruit excessif ou de façon à gêner le voisinage.

Est autorisé le bruit provenant de l'exécution de travaux d'entretien ou de réparation de réseaux ou de partie de réseaux, de services publics (Ville de Saint-Eustache, 2011).



6.1.4 Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de Deux-Montagnes

La réglementation sur le bruit de la ville de Deux-Montagnes considère deux périodes de référence pour l'analyse du bruit : le jour (entre 7 h et 23 h) et la nuit (entre 23 h et 7 h). Les niveaux acoustiques à respecter sont rassemblés dans le Tableau 6-4.

Tableau 6-4: Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de Deux-Montagnes

Type de bruit	Jour (entre 7h et 23h) (dBA)	Nuit (entre 23h et 7h) (dBA)
Bruit perçu à la limite de terrain dont provient le bruit	60	40

Constitue une nuisance et est prohibé le fait de causer, entre 21 h et 7 h, du bruit susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage en exécutant des travaux de construction, de démolition ou de réparation d'un bâtiment, ou en utilisant une tondeuse, une scie à chaîne ou tout autre appareil ou machinerie motorisée semblable (Ville de Deux-Montagnes, 2013).

6.2 Provincial

6.2.1 Niveaux acoustiques pour la réglementation sur les bruits de chantier selon le MDDELCC

6.2.1.1 En phase de construction

Les niveaux de bruit maximums établis par le MDDELCC durant des travaux de construction sont spécifiés dans le document intitulé *Limites et lignes directrices préconisées par le MDDELCC relativement aux niveaux sonores provenant de chantier de construction* (MDDELCC, 2015). Ce document indique que le bruit mesuré en tout récepteur dont l'occupation est résidentielle ou l'équivalent (hôpital, institution, école) doit :

- Pour la période de jour (7 h à 19 h), être moins que le plus haut des deux niveaux de bruit suivants :
 - Le niveau de bruit égal au niveau de bruit ambiant existant;
 - ≤ 55 dBA (LAr, 12 h).
- Pour la période de nuit (19 h à 7 h), être moins que le plus haut des deux niveaux de bruit suivant :
 - Le niveau de bruit égal au niveau de bruit ambiant existant;
 - ≤ 45 dBA (LAr, 12 h).

Une dérogation peut toutefois être accordée par le MDDELCC pour tolérer des niveaux de bruit allant jusqu'à 55 dBA le soir (19 h à 22 h) lorsque la situation le justifie.



6.2.1.2 En phase d'exploitation

Les critères utilisés par le MDDELCC pour évaluer l'impact des émissions sonores émises par des entreprises (sources fixes) en phase d'exploitation sont spécifiés dans une note d'instruction (MDDELCC, 2006). Le Tableau 6-5 présente les niveaux sonores moyens horaires pour les périodes diurne et nocturne ne devant pas être excédés selon cette directive. Ces niveaux sonores sont établis selon le zonage. Si ces niveaux sonores sont déjà excédés dans le milieu ambiant avant le projet, ce dernier ne pourra émettre des niveaux de bruit supérieurs aux niveaux de bruit ambiant mesurés.

Tableau 6-5 : Critères sonores de la note d'instruction (MDDELCC, 2006)

Zone	Critères de bruit (dBA)		
	Jour (7 h à 19 h)	Nuit (19 h à 7 h)	
I : Territoire destiné à des habitations unifamiliales isolées ou jumelées, à des écoles, hôpitaux ou autres établissements de services d'enseignement, de santé ou de convalescence. Terrain d'une habitation existante en zone agricole	45	40	
II : Territoire destiné à des habitations en unités de logements multiples, des parcs de maisons mobiles, des institutions ou des campings	50	45	
III : Territoire destiné à des usages commerciaux ou à des parcs récréatifs (1)	55	50	
IV : Territoire zoné pour fins industrielles ou agricoles (2)	70	70	

Notes:

- (1) Le niveau de bruit prévu pour la nuit ne s'applique que dans les limites de propriété des établissements utilisés à des fins résidentielles. Dans les autres cas, le niveau maximal de bruit prévu le jour s'applique également la nuit
- (2) Sur le terrain d'une habitation existante en zone industrielle et établie conformément aux règlements municipaux en vigueur au moment de sa construction, les critères sont de 50 dBA la nuit et 55 dBA le jour.

6.3 Trafic routier et ferroviaire

6.3.1 Niveaux acoustiques pour l'analyse du climat sonore d'un lieu d'occupation résidentielle selon la SCHL

Les critères les plus couramment utilisés au Canada pour analyser le climat sonore d'un lieu en fonction d'une occupation résidentielle sont ceux développés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui apparaissent dans sa publication intitulée *Le bruit du trafic routier et ferroviaire : ses effets sur l'habitation* (Société canadienne d'hypothèque et de logement, 1981). Les seuils spécifiés par le SCHL demeurent des limites recommandées, mais ne sont pas des limites règlementaires. Ces critères peuvent être résumés ainsi :

 a) Dans la zone supérieure où le niveau de bruit Leq (24 h) excède 75 dBA, la SCHL déconseille la construction de logement.

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



- b) Dans la zone intermédiaire où le niveau de bruit Leq (24 h) se situe entre 55 dBA et 75 dBA, la SCHL prévoit que la construction de logements n'est possible que si ceux-ci sont insonorisés de façon adéquate.
- c) Dans la zone inférieure où le niveau du bruit Leq (24 h) est au-dessous de 55 dBA, la SCHL prévoit que la construction de logements conformément aux normes de construction résidentielle est possible puisque ceux-ci sont alors insonorisés.

La SCHL recommande que le niveau sonore maximum pour des espaces extérieurs de divertissement soit de 55 dBA.

6.3.2 Descripteurs acoustiques pour les bruits routiers selon le MTQ

Le MTQ préconise, dans sa Politique sur le bruit routier (Ministère des Transports du Québec, 1998), un niveau de bruit de 55 dBA Leq (24 h), et précise que ce niveau est généralement reconnu comme un niveau acceptable pour les zones sensibles, soit les aires résidentielles, institutionnelles et récréatives. Le MTQ stipule aussi dans cette politique qu'un niveau de plus de 65 dBA Leq (24 h) dans une zone ayant plus de 10 habitations justifie la mise en place de mesures d'atténuation. Cette politique ne fixe pas de limites d'émission de bruit pour des projets routiers, mais prévoit le co-financement de mesures d'atténuation au delà du seuil de 65 dBA dans les zones sensibles établies.

6.3.3 Descripteurs acoustiques pour les bruits ferroviaires selon l'Office de transport du Canada (OTC)

Pour ce qui est des périodes de référence pour l'OTC, l'analyse des bruits de trains est séparée en périodes de 16 h de jour (7 h – 23 h) et 8 h de nuit (23 h-7 h). De plus, des périodes plus spécifiques peuvent être utilisées pour analyse lorsque le débit de train est variable, tel que durant l'heure de pointe. Les niveaux LAeq,1 h (heure de pointe), LAeq,16 h (jour) et LAeq,8 h (nuit), sont utilisés. (Office des transports du Canada, 2016)

Considérations préliminaires sur le bruit

7.1 Projet

Dans le cadre du système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport, du Réseau électrique métropolitain, le parcours du train léger sera souterrain entre la Gare Centrale et la gare Canora. Il sera également effectué en tranchée souterraine ou en tunnel sur une bonne portion du tracé vers YUL. Le parcours sera par ailleurs au niveau du sol sur la plus grande portion du tracé Deux-Montagnes, et sera en hauteur (aérien) sur l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue entre l'intersection avec l'autoroute 40, et la gare Morgan.

On estime pour l'instant que la contribution au bruit ambiant dans les secteurs de projet où le train circulera en corridor souterrain (tunnel ou tranchée recouverte) sera négligeable. L'impact sur le milieu sonore dans ces secteurs n'est donc pas évalué.

Les caractéristiques du projet proposé par CDPQ Infra sont rassemblées dans le Tableau 7-1.



Tableau 7-1 : Données de calcul du bruit pour le projet de REM de CDPQ Infra

Antenne	Deux-Montagnes	Saint-Anne-de- Bellevue	Aéroport
Distance	30 km	30 km	25 km
Temps de trajet	40 min	40 min	30 min
Composition des trains		4 voitures	
Vitesse moyenne		44 km/h*	
Vitesse maximale		100 km/h	
Heures de service		5 h à 24 h	
Fréquence des trains (trafic de pointe) 6 h à 9 h et de 16 h à 18 h 30	6 min.	12 min.	12 min.
Fréquence des trains (hors heures de pointe)	12 min.	24 min.	24 min.
Points de mesure correspondants dans les études précédentes		W, X (Pointe-Claire)	B, S, T, U, V (abords de l'aéroport)

^{*} La vitesse moyenne est susceptible de varier d'une antenne à l'autre.

7.2 Climat sonore ambiant

Aucune mesure du climat sonore n'a été prélevée dans le cadre du projet à date. Plusieurs études antérieures ont par ailleurs été consultées afin d'établir le portrait du climat sonore de référence dans les secteurs où le projet devrait être implanté. Le climat sonore a été mesuré, dans les études précédentes, à certains points dans l'aire d'étude du projet. Ces études et les résultats obtenus sont détaillés dans les sections ci-dessous. Le climat sonore a par ailleurs été estimé pour les trois antennes du projet. Afin de quantifier le climat sonore de chacun des points de mesures, trois indicateurs sonores sont spécifiés :

- LAeq,16 h, soit le niveau sonore moyen pondéré A sur une période continue de 16 heures en période diurne;
- LAeq,8 h, soit le niveau sonore moyen pondéré A sur une période continue de 8 heures en période nocturne;
- LAeq,24 h, soit le niveau sonore moyen pondéré A sur une période continue de 24 heures.

Le niveau de gêne est défini comme indiqué dans le Tableau 7-2.



Tableau 7-2 : Niveau de gêne base sur le niveau sonore moyen pondéré sur une période continue de 24 heures (CDPQ Infra Inc., 2016)

Zone de climat sonore	Niveau de gêne	
Leq, 24h ≤ 55 dBA	Acceptable	
55 dBA < Leq, 24h < 60 dBA	Faiblement perturbé	
60 dBA ≤ Leq, 24h < 65 dBA	Moyennement perturbé	
Leq, 24 h ≥ 65 dBA	Fortement perturbé	

Antenne Deux-Montagnes

8.1 Climat sonore ambiant

L'antenne Deux-Montagnes desservira la Gare Centrale depuis la station Deux-Montagnes. Cette antenne desservira également les stations Grand-Moulin, Sainte-Dorothée, Île-Bigras, Roxboro-Pierrefonds, Sunnybrooke, Bois-Franc, Du Ruisseau, Montpellier, la station de correspondance Mascouche-REM proposée, Mont-Royal et Canora.

Le climat sonore ambiant sur cette antenne est peu étudié. Une étude a été effectuée sur la ligne Deux-Montagnes (SNC Inc., 1990) entre Bois-Franc et Roxboro par SNC. Cependant, le fait que ce rapport ait été publié il y a plus de 25 ans ne permet pas d'utiliser ces résultats.

L'annexe J de l'ÉlE du projet Système de transport collectif dans l'axe A10/centre-ville de Montréal (CDPQ Infra Inc., 2016) est récent et donne des informations sur le climat ambiant au centre-ville, à proximité de la Gare Centrale, à la Tour Évo à l'intersection Robert-Bourassa et Saint-Antoine Est. Néanmoins, ce point de mesure n'est pas utile pour le STC-Ouest, puisque le REM sera souterrain à la Gare Centrale.

8.2 Sources de bruit spécifiques au projet

8.2.1 Sources de bruit durant les travaux de construction

Le doublement de la voie ferrée au sud de la ligne existante, les changements associés aux stations, les parcs de stationnement et les ponts auront certainement des impacts de bruit à court terme sur les résidences à proximité. Des impacts à plus long terme sont anticipés à proximité des constructions de ponts et ponceaux, ainsi qu'aux stations. Ces impacts sonores pourront être modélisés en détail au cours de l'été 2016, lorsque les séquences de construction seront finalisées. Une telle étude permettra de déterminer les niveaux et la durée des effets du bruit ou des vibrations, et de recommander des mesures d'atténuation comme des barrières, les heures de construction, les équipements de construction et les méthodes correspondantes.

8.2.2 Sources de bruit durant l'opération

Le type de véhicule SLR utilisé dans le cadre de ce projet n'est pas encore établi. Dans ce document, on estime que ce véhicule aura des spécifications similaires à celui du SLR acheté pour le projet de la ligne Eglinton Crosstown à Toronto. Ce véhicule est spécifié pour produire 82 dBA à 7,5 m pour une accélération jusqu'à 40 km / h. Ceci est comparable au niveau émis par un autobus au diesel ou un camion de classe moyenne.

362496-HA-00-EDT04-215-EI-001, Rév. V00,

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



La ligne de Deux-Montagnes actuelle utilise des trains de type métro lourd (Bombardier MR90), qui seront remplacés par des trains de longueur similaires. Le nouveau SLR sera d'un type beaucoup plus proche du tramway, plus lent, plus léger et plus petit, donc moins bruyant.

Le Tableau 8-1 présente une comparaison des caractéristiques des trains existants et des trains du projet REM.

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



Tableau 8-1 : Comparaison des caractéristiques et émissions sonores des trains actuels et futurs

	Train de	banlieue actuel	Futur SLR		Changement	Changement	Changement	Changement
Heure	Heure Nombre de Vitesse de pol trains (km/h)	Vitesse de pointe (km/h)	Nombre de trains	Vitesse de pointe (km/h)	Changement de volume (dB)	de vitesse (dB)	de type de véhicule (dB)	sonore (dB) du au SLR
6	2	109	20	100	10,0	-0,7	-6,6	+2,7
7	4	109	20	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
8	4	109	20	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
9	3	109	10	100	5,2	-0,7	-6,6	-2,1
10	3	109	10	100	5,2	-0,7	-6,6	-2,1
11	2	109	10	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
12	2	109	10	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
13	2	109	10	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
14	2	109	10	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
15	3	109	10	100	5,2	-0,7	-6,6	-2,1
16	3	109	20	100	8,2	-0,7	-6,6	+0,9
17	5	109	20	100	6,0	-0,7	-6,6	-1,3
18	4	109	20	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
19	3	109	15	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
20	2	109	10	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
21	2	109	10	100	7,0	-0,7	-6,6	-0.4
22	1	109	10	100	10,0	-0,7	-6,6	+2,7
23	2	109	10	100	7,0	-0,7	-6,6	-0,4
24	1	109	10	100	10,0	-0,7	-6,6	+2,7
Moyenne sur 24 h	50	109	255	100	7,1	-0,7	-6,6	-0,3

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



L'analyse a été construite à partir des considérations et hypothèses suivantes :

- L'estimation des bruits générés par les deux types de véhicules repose sur la comparaison de la prédiction du bruit pour les véhicules ferroviaire allemands Schall03 disponible dans le logiciel CADNA-A, spécifiquement, le tramway et la voiture ferroviaire électrique S-Bahn.
- La vitesse choisie pour le SLR est la vitesse de service maximale prévue. Il est possible que le SLR ait une vitesse maximale de 100 km / h, ce qui aurait pour conséquence de réduire l'impact du bruit de 2 dB de plus.
- Le nombre de trains par heure pour le système existant a été évalué à la station Bois-Franc d'après le calendrier des horaires d'avril 2016.
- Les ajustements de vitesse et de volume sont basés sur le tableau 5-2 du FTA Transit Noise and Vibration Impact Assessment (HMMH, 2006).

Le doublement des voies ferrées sur le côté sud entre les stations Bois-Franc et Deux-Montagnes est déjà en projet et sera nécessaire pour la circulation du SLR. Au cours de l'été 2016, lorsque l'alignement de ces voies sera définitif, l'impact du bruit sur les résidences au sud des voies, qui seront désormais plus proche de la deuxième ligne ferroviaire, pourra être modélisé plus en détail et prendre en compte l'emplacement des travaux de voirie, les modifications aux stations, les installations d'entretien et les ponts.

Il n'est pas prévu d'installer un nouveau puits de ventilation dans le tunnel du Mont-Royal. Par conséquent, l'adoption de mesures d'atténuation du bruit comme l'utilisation de silencieux n'est pas nécessaire.

8.3 Climat sonore associé au projet

8.3.1 Résultats issus d'études précédentes

Au niveau de la Gare Centrale, l'annexe J du rapport d'ÉIE du projet de transport collectif dans l'axe A10/Centre-ville de Montréal (CDPQ Infra Inc., 2016) compare le remplacement de l'autobus par l'utilisation du métro léger. Il est estimé qu'un métro léger génèrerait un niveau de bruit bien en dessous du niveau ambiant actuel.

8.3.2 Autres considérations

La différence sonore anticipée issue du remplacement des trains de banlieue par le SLR est présentée dans le Tableau 8-1. Sauf pour la première heure du matin où le volume augmente de 2 à 20 trains, et sauf entre 22 h et minuit où le volume augmente de 1 à 10 trains, l'augmentation du Leq horaire (à savoir le niveau sonore moyen sur une heure) est inférieure à 1 dB, et représente une réduction la plupart du temps. Les changements pendant les 16 h diurnes et les 8 h nocturnes sont respectivement de -0,7 dB et 1,19 dB. Globalement, il y a une réduction nette de 0,3 dB.

Dans le tunnel du Mont-Royal, la ligne sera souterraine, et il devrait n'y avoir aucun impact sonore à moins d'un puits de ventilation, qui peut être facilement traité.



Une étude sur l'impact du projet le long de cette antenne pourra être effectuée au cours des prochains mois afin de confirmer celui-ci.

Antenne Saint-Anne-de-Bellevue

9.1 Climat sonore ambiant

Le document intitulé Rapport d'étude acoustique sommaire, Système léger sur rail entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville de Montréal (SNC-Lavalin, 2013) est récent et donne des informations sur le climat ambiant à proximité de la station Pointe-Claire. En l'occurrence, les points W et X, respectivement au 2, avenue Portsmouth et au 20, avenue Greystone (Pointe-Claire) sont représentatifs du climat ambiant dans les environs de la station proposée de Pointe-Claire.

Des mesures faites avec des équipements calibrés et dans des conditions météorologiques adéquates entre le 17 et 18 octobre 2012 ont démontré un degré moyen de perturbation existant (60 dBA ≤ Leq,24 h < 65 dBA). Les résultats des mesures sont consignés dans le Tableau 9-1.

Tableau 9-1 :Climat sonore ambiant aux points mesurés sur l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue

Point de mesure	Date des relevés	LAeq,24h (dBA)	LAeq,16h (dBA)	LAeq,8h (dBA)	Niveau de gêne
W	17-18 Octobre 2012	62	64	56	Moyennement perturbé
×	17-18 Octobre 2012	61	63	56	Moyennement perturbé

9.2 Source de bruit spécifique au projet

9.2.1 Source de bruit durant les travaux de construction

Bien qu'il y aura des activités de construction considérables le long de l'autoroute 40, les maisons voisines sont déjà exposées à 68 dBA dus au trafic routier. Il n'y aura pas de fonçage de pieux; il y aura principalement de la machinerie de voirie. Un portique de manutention sera utilisé pour construire le viaduc. Cet appareil est stationnaire et soulève des segments du viaduc à l'aide de câbles suspendus à partir de la poutre principale en acier, ce qui ne génère pas beaucoup de bruit. À 150 m, 5 moteurs diesel devraient produire 65 dBA. Donc, tant que la construction de nuit est évitée, il devrait y avoir peu d'impact sonore dû à la construction à condition que les chantiers et les activités de construction soient maintenus à au moins 150 m des résidences, et ne comportent pas plus de 5 moteurs diesel. Il y a une possibilité d'activités plus fortes pour de courtes périodes, et une analyse plus détaillée pourra être effectuée au cours de l'été 2016.

9.2.2 Source de bruit durant l'opération

On estime que les véhicules du projet REM auront des spécifications similaires à celles du SLR acheté pour le projet de la ligne Eglinton Crosstown à Toronto. Ce véhicule est spécifié pour produire 82 dBA à 7,5 m pour une accélération jusqu'à 40 km/h. Ceci est comparable au niveau émis par un autobus fonctionnant au diesel ou un camion de classe moyenne.

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



Étant donné la proximité de l'autoroute 40, le niveau sonore passant du SLR devrait être inférieur aux niveaux sonores passant du trafic routier déjà présent dans les résidences touchées.

L'extrémité ouest de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue l'autoroute 40 au niveau de l'intersection du chemin de L'Anse-à-l'Orme et du chemin Sainte-Marie. La ligne du REM passe à moins de 150 m d'un développement résidentiel, et le niveau sonore équivalent horaire si le train était au niveau du sol serait de 47 dBA en heure de pointe (10 trains par heure) et 44 dBA en dehors des heures de pointe (5 trains par heure). Cela se traduit par niveaux sonores équivalents jour / nuit de 43 et 40 dBA, respectivement. Ces niveaux sont beaucoup plus faibles que le niveau sonore équivalent de 68 dBA le jour et 58 dBA la nuit prédit par CADNA-A émis par l'autoroute 40 en utilisant la prédiction allemande du bruit de la circulation routière RLS90. Ce modèle est cohérent avec les niveaux sonores ambiant relevés aux points W et X dans l'étude de SNC Lavalin (SNC-Lavalin, 2013), de 64 dBA le jour et 56 dBA la nuit, avec les récepteurs W et X situés à 450 m (au lieu de 150 m) de l'autoroute 40.Ce niveau de bruit est inférieur à la limite de bruit minimum utilisée au Québec pour les sources stationnaires telles que les usines.

9.3 Climat sonore associé au projet

9.3.1 Résultats issus d'études précédentes

Le document intitulé Rapport d'étude acoustique sommaire, Système léger sur rail entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville de Montréal (SNC-Lavalin, 2013) propose une évaluation du bruit anticipé pour un projet de SLR similaire au projet proposée par CDPQ Infra, mais sur un tracé différent. La méthode de calcul utilisée est celle dite « générale » (General Noise Assessment), de la Federal Transit Administration (FTA) des États-Unis. Les différences entre les deux projets sont minimes, et il est raisonnable d'utiliser les résultats de l'étude de SNC-Lavalin pour déterminer le bruit anticipé du projet de CDPQ Infra aux points de mesures communs aux deux projets. L'étude caractérise les impacts d'un métro léger aux points W et X de faible et nul, respectivement, avec une augmentation maximale de 2 dB (point W).

9.3.2 Autres considérations

Par ailleurs, dans la plupart des sections de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue, des bâtiments commerciaux ou industriels sont situés entre les voies du REM et les maisons. Une modélisation d'un bâtiment de 6 m de hauteur placé entre les voies aériennes (viaduc) de 5 m de hauteur et un récepteur de 4 m de hauteur a été réalisée et montre une réduction de 2 dB pour les bruits générés par les voies ferrées et la circulation routière. Il est très peu probable qu'un bâtiment puisse raisonnablement réduire le bruit de l'autoroute de 18 dBA, ce qui rendraît le bruit ferroviaire plus fort que celui de l'autoroute. Ainsi, on peut conclure que les niveaux sonores équivalents continueront d'être dominés par l'autoroute 40 le long de l'antenne.



Antenne de l'aéroport de Montréal

10.1 Climat Sonore Ambiant

Le document intitulé Rapport d'étude acoustique sommaire, Système léger sur rail entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville de Montréal (SNC-Lavalin, 2013) est récent et donne des informations sur le climat ambiant sur les bordures sud et ouest de l'aéroport. En l'occurrence, les points S et T, respectivement au 1350, chemin Herron et 500, avenue Thorncrest (Dorval, QC) sont représentatifs du climat ambiant de la station potentielle de Dorval. Le point S est situé au sud de la voie ferrée actuelle, et le point T est situé au nord de celle-ci. Les points U et V, respectivement au 1548, place Marler et au 2015, avenue Chanteclerc (Dorval, QC) sont représentatifs du climat ambiant dans les environs de la station potentielle de Golf Dorval et de la station proposée de l'Aéroport. Ces deux points de mesure sont en effet à mi-chemin entre les deux stations. Finalement, le point B situé au 450, avenue Racine (Dorval, QC), est représentatif du climat ambiant au sud-est de l'aéroport.

Des mesures faites avec des équipements calibrés et dans des conditions météorologiques adéquates aux points S et T entre le 17 et 18 octobre 2012 ont démontré un fort degré de perturbation existant (Leq,24h ≥ 65 dBA).

Des mesures faites avec des équipements calibrés et dans des conditions météorologiques adéquates aux points U et V entre le 17 et 18 octobre 2012 ont démontré respectivement un degré moyen de perturbation existant (60 dBA ≤ Leq,24h < 65 dBA) et un degré faible de perturbation existant (55 dBA ≤ Leq,24h < 60 dBA).

Des mesures faites avec des équipements calibrés et dans des conditions météorologiques adéquates aux points B entre le 22 et 23 octobre 2012 ont démontré un fort degré de perturbation existant (Leq,24h ≥ 65 dBA).

Les résultats des mesures sont consignés dans le Tableau 10-1.

Les résultats de mesure obtenus sont typiques d'un environnement urbanisé comportant des infrastructures routières d'importance, ainsi que des infrastructures ferroviaires et aéroportuaires.

Tableau 10-1 : Climat sonore ambiant aux points mesurés sur l'antenne de l'aéroport (1)

Point de mesure	Date des relevés	LAeq,24 h (dBA)	LAeq,16h (dBA)	LAeq,8h (dBA)	Niveau de gêne
S	17-18 Octobre 2012	74	76	70	Fortement perturbé
Т	17-18 Octobre 2012	68	68	67	Fortement perturbé
U	17-18 Octobre 2012	63	65	56	Moyennement perturbé
V	17-18 Octobre 2012	56	58	51	Faiblement perturbé
В	22-23 Octobre 2012	77	78	72	Fortement perturbé



Le document intitulé Rapport d'étude du bruit pour le golf Dorval – Lot 7, Aéroports de Montréal (SNC-Lavalin, 2016) est récent et donne des informations sur le climat ambiant sur les bordures ouest de l'aéroport. En l'occurrence, le bruit a été mesuré au 745 boulevard Pine Beach, au 656 avenue Thorncrest et au 525 avenue Westwood. Les résultats sont consignés dans le Tableau 10-2.

Tableau 10-2 : Climat sonore ambiant aux points mesurés sur l'antenne de l'Aéroport (2)

Localisation	Année	LAeq,16h (dBA)	LAeq,8h (dBA)
745 boulevard Pine Beach	2012	56	48
656 avenue Thorncrest	2012	56	51
525 avenue Westwood	2012	57	55

Le bruit ambiant mesuré au nord de l'avenue Pine Beach est considéré représentatif du secteur nord de la zone résidentielle; le bruit ambiant mesuré à la rue Thorncrest est considéré représentatif du secteur au centre de la zone résidentielle; et le bruit ambiant mesuré au sud de l'avenue Westwood est considéré représentatif du secteur sud de la zone résidentielle.

10.2 Source de bruit spécifique au projet

10.2.1 Source de bruit durant les travaux de construction

Si le tunnel est construit en utilisant des méthodes de coupe et de couverture, il est possible que l'impact sonore soit significatif puisque même un seul moteur diesel pourrait produire 68 dBA à 50 m.

Le bruit du chantier sera clairement audible dans les maisons le long de la rue Thorncrest, et une analyse plus détaillée devrait être effectuée au cours de l'été 2016 afin de confirmer les impacts des activités de construction dans ce secteur.

10.2.2 Source de bruit durant l'opération

Dans le coin sud-ouest de la boucle autour de l'aéroport de Dorval, le train passe à moins de 50 m d'un développement résidentiel sur l'avenue Thorncrest mais la ligne sera souterraine à ce point, et il devrait n'y avoir aucun impact sonore à moins d'un puits de ventilation, qui peut être facilement traité.

10.3 Climat sonore associé au projet

10.3.1 Résultats issus d'études précédentes

Le document intitulé Rapport d'étude acoustique sommaire, Système léger sur rail entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville de Montréal (SNC-Lavalin, 2013) caractérise les impacts d'un train surélevé aux points S, T, U, V, B de nul à faible, avec une augmentation maximale de 2 dB (point U).

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



10.3.2 Autres considérations

La ligne du projet sera souterraine sur la majorité du tracé de l'aéroport, et il devrait n'y avoir aucun impact sonore à moins d'un puits de ventilation, qui peut être facilement traité.

11. Travaux additionnels recommandés

11.1 Caractérisation du bruit ambiant de référence

Les récepteurs sensibles dans l'aire d'étude sont les zones résidentielles le long des voies de surface et aérienne du REM, identifiées sur la Figure 11-1. Il est à noter que les résidences situées le long de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue, mais séparées du projet par des zones commerciales et industrielles, seront également prises en compte. L'ambiance sonore actuelle aux récepteurs situés au sud-ouest de l'aéroport peut être estimée sans trop d'erreur à celle mesurée par SNC Lavalin aux points S, T, U, V, et B. Par contre, les autres récepteurs sont situés dans des zones pour lesquelles aucune information n'a pu être obtenue à ce jour : des mesures de niveau de bruit ambiant en suivant le protocole du MDDELCC devraient, par conséquent, être effectuées afin de compléter l'analyse présentée dans ce document.

Il est recommandé d'effectuer 8 à 10 mesures du bruit ambiant le long de l'antenne Deux-Montagnes, 2 le long de l'antenne de l'aéroport et 3 à 4 le long de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue.



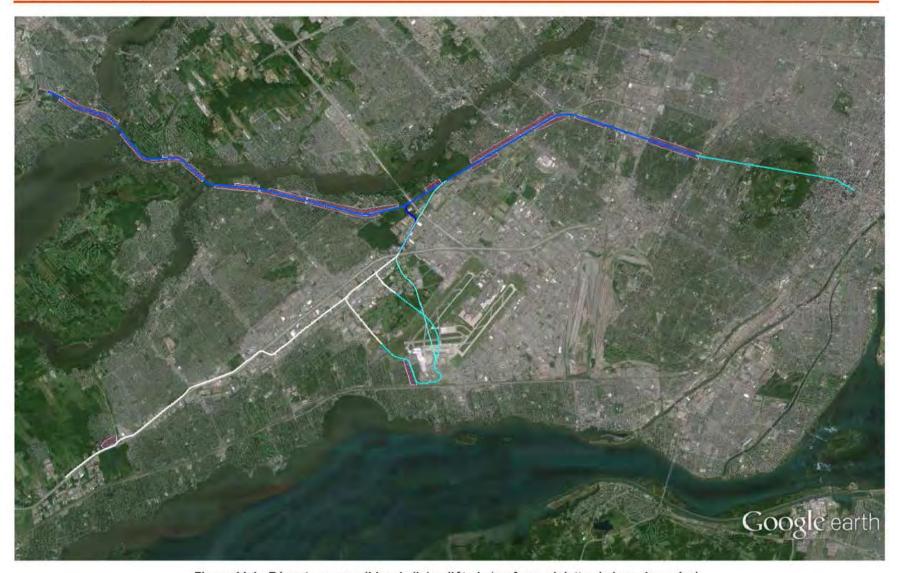


Figure 11-1 : Récepteurs sensibles de l'aire d'étude (surfaces violettes le long des voies)



11.2 Estimation des effets du projet

Une modélisation acoustique de l'impact du projet sur l'ambiance sonore le long des trois antennes devrait être réalisée afin de préciser l'impact du projet sur les récepteurs sensibles identifiés précédemment. Cette modélisation devra, en outre, prendre en considération :

- L'élévation de la voie ferroviaire le long du parcours;
- Les ouvertures de ventilation dans les tunnels du Mont-Royal et de l'aéroport;
- Les zones de stationnements;
- Les garages, ateliers et centres d'entretien.

Mesures d'atténuation du bruit

Aux points de mesures étudiés à la station Pointe-Claire et aux abords de l'aéroport, l'impact du projet sera nul ou faible et ne nécessitera pas de mesures d'atténuation particulières.

Au vu des résultats d'études approfondies sur le reste de la zone du projet, des mesures d'atténuation pourront être recommandées, telles que :

- Des mesures de gestion des opérations (vitesse et fréquence des trains);
- Des modifications du tracé pour éviter les tournants trop serrés aux abords des résidences (ce qui n'est pas anticipé de causer problème)
- La mise en place de barrières acoustiques et/ou de talus;
- · La mise en place de silencieux pour les ventilateurs des souterrains;
- La mise en place d'isolation des vibrations sur les voies ferrées (dont dans les tunnels);
- L'utilisation d'équipements, machineries et outils à faibles niveaux acoustiques.

En particulier, il est recommandé d'établir un programme de contrôle du bruit en phase de construction, en fonction de la sensibilité des zones situées à proximité des travaux, qui prévoit que l'entrepreneur doit utiliser le matériel requis pour se conformer aux niveaux sonores maximums autorisés et prévoir, si nécessaire, des mesures d'atténuation supplémentaires telles que :

- Toiles acoustiques;
- Écran antibruit;
- Utilisation de silencieux ou d'enceintes acoustiques (compresseurs et génératrices);
- Utilisation de marteaux pneumatiques avec silencieux;
- Utilisation de lame antibruit pour scie à béton;
- Utilisation de silencieux pour les équipements de jet de sable;



- Optimisation de l'organisation de l'aire de travail qui positionne les équipements bruyants le plus loin possible des bâtiments sensibles;
- Application de restrictions concernant les camions lourds;
- Application de restrictions concernant le vibrofonceur et le battage de pieux éventuel.

Notes sur les vibrations

13.1 Considérations préliminaires sur les vibrations

Cette section présente des considérations en rapport avec les vibrations causées par le projet de SLR sur les trois antennes. Ces considérations sont basées sur les chapitres 7 à 13 du manuel d'orientation *FTA Guidance Manual for Transit Noise and Vibration Impact Assessment* (HMMH, 2006).

La gêne occasionnée par les vibrations causées par un système de transport est généralement fonction du niveau de vibration et de la fréquence de vibration. Il est intuitif que lorsqu'il y aura beaucoup moins d'événements chaque jour, il devrait prendre des niveaux de vibrations plus élevées pour évoquer la même réponse de la communauté. Les événements fréquents sont définis comme plus de 70 événements par jour, les événements occasionnels varient entre 30 et 70 événements par jour, et les événements peu fréquents comptent pour moins de 30 événements par jour. Dans le cadre de ce projet, la fréquence de passage du SLR pourra être qualifiée de fréquente, en particulier sur l'antenne Deux-Montagnes, à occasionnelle.

Les critères de vibrations au sol acceptables sont exprimés en mm/sec rms et rassemblés dans le Tableau 13-1.

Tableau 13-1 Critères d'Impact de vibrations au sol (GBV) acceptables

	Niveau d'impact GBV (mm/s rms)				
Catégorie d'usage du terrain	Événements fréquents (mm/s)	Événements occasionnels	Événements peu fréquents		
Bâtiments dans lesquels les vibrations pourraient interférer avec les opérations	0,045*	0,045*	0,045*		
Résidences et bâtiments dans lesquels les personnes dorment.	0,1	0,14	0,25		
Terrain institutionnel utilise avec une utilisation principalement diurne.	0,14	0,2	0,36		

^{*} Cette limite de critère est basée sur les niveaux qui sont acceptables pour les équipements les plus modérément sensibles tels que les microscopes optiques. Les activités de fabrication ou de recherche sensibles aux vibrations nécessiteront une évaluation détaillée pour définir les niveaux de vibrations acceptables. Assurer des niveaux de vibration inférieurs dans un bâtiment nécessite souvent la conception spéciale des systèmes de CVC et de planchers raidis.

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



Un facteur non inclus dans les critères du Tableau 13-1 est la façon de comptabiliser les vibrations existantes. Dans la plupart des cas, l'environnement actuel ne contient de vibrations perceptibles. Dans le cadre du projet de REM, il existe une vibration préexistante due au trafic ferroviaire existant, en particulier sur l'antenne Deux-Montagnes. Les activités aéroportuaires ne provoquent généralement pas de vibrations, seulement du bruit. Il s'agit donc d'estimer la différence de niveau de vibration entre le REM et le train de banlieue sur cette antenne. Il est attendu que cette différence sera mineure.

Par ailleurs, certains instruments de contrôle des activités aéroportuaires peuvent être extrêmement sensibles aux vibrations. Une attention particulière devra être portée à cet enjeu lorsque le tracé final retenu autour de l'aéroport sera établi.

13.2 Antenne Deux-Montagnes

Les vibrations du sol générées par un véhicule ferroviaire dépendent de la masse du véhicule, de sa vitesse et de son type de suspension. Il est raisonnable de faire l'hypothèse que la suspension du SLR sera au moins aussi performante que celle des MR-90, plus âgés. De plus, le SLR sera plus léger et circulera à une vitesse inférieure par rapport aux trains actuels. A vide, le nouveau véhicule pèsera 10 tonnes à l'essieu, et le véhicule actuel pèse 14,3 tonnes à l'essieu. En charge normale, le nouveau véhicule pèsera 12.7 tonnes à l'essieu, et le véhicule actuel pèse 18 tonnes à l'essieu. Leur vitesse maximale respective est de 100 km / h pour la LRT et 109 km / h pour les trains plus âgés. Cela se traduit par une réduction estimée à 4 à 5 dB de vibration dans le sol. Ainsi, on estime que la nouvelle ligne produira des niveaux de vibrations au sol inférieurs à ceux de la ligne actuelle.

Il est possible que certaines des opérations industrielles ou commerciales adjacentes à la ligne puisse être sensibles aux vibrations transmises par le sol. Néanmoins, comme ces opérations sont déjà près de la ligne existante, et que l'on estime que les vibrations seront réduites, il est peu probable que le projet cause des préoccupations. Ces opérations éventuelles peuvent être identifiées et évaluées lors de l'évaluation complète de l'impact.

13.3 Antenne de l'Ouest

L'Administration Fédérale du Transport américaine (FTA, Federal Transport Administration) utilise une distance de dépistage (FTA, 2016) considérant un facteur de sécurité de 5 dB pour identifier les domaines de préoccupation pour les vibrations du sol. La distance recommandée entre une zone résidentielle et les voies du REM est de 150 pieds ou 46 m. Il y a deux à trois maisons sur l'autoroute 40 à l'ouest du chemin de L'Anse-à-l'Orme qui sont à 38 m des voies aériennes (viaduc). Ces maisons sont les plus proches des voies le long de l'autoroute 40 (Figure 13-1). Étant donné que les calculs de la FTA indiquent de soustraire 10 dB (FTA, 2016) pour les structures élevées par rapport aux traverses et ballasts au sol, il est peu probable que les vibrations du sol causent une préoccupation pour les résidences.



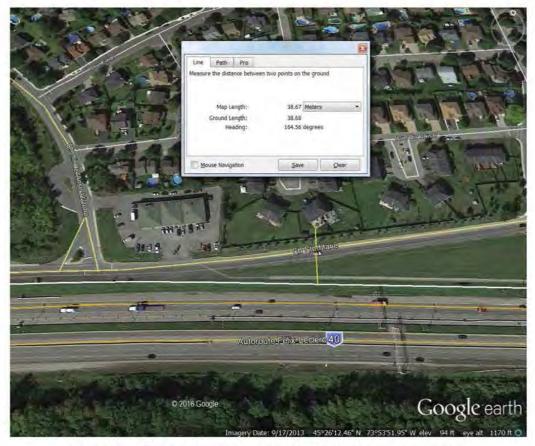


Figure 13-1 : Emplacement des maisons à 38m des voies aériennes

Il est possible que certaines des opérations industrielles ou commerciales adjacentes à la ligne puisse être sensibles aux vibrations transmises par le sol. Ces opérations éventuelles peuvent être identifiées et évaluées lors de l'évaluation d'impact complète. Néanmoins, étant donné que la plus longue portion de la ligne sera élevée, avec pour conséquence des vibrations au sol inférieures, la probabilité de préoccupations ou d'impact est réduite. Ces problèmes éventuels seront abordés cas par cas. Dans la plupart des cas, il est possible d'isoler l'équipement sensible aux vibrations, par exemple les microscopes électroniques.

13.4 Antenne de l'aéroport

L'Administration Fédérale du Transport américaine (FTA, Federal Transport Administration) utilise une distance de dépistage (FTA, 2016) considérant un facteur de sécurité de 5dB pour identifier les domaines de préoccupation pour les vibrations du sol. La distance recommandée entre une zone résidentielle et les voies d'un SLR est de 150 pieds ou 46 m, ce qui est applicable à un SLR fonctionnant en mode souterrain. Comme la maison la plus proche est à 50 m des voies ferrées, et à probablement au moins 5 m à la verticale, il est peu probable que les vibrations du sol soient une source de préoccupation pour les résidences.

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



Il est possible que les vibrations puissent voyager à travers le sol et être ressenties à l'intérieur des maisons. Bien que la distance entre les voies et les résidences soit assez grande pour que cela ne se produise pas, cette possibilité devra être étudiée lors de la conception de sorte que les rails puissent être montés sur un système d'isolation vibratoire approprié si nécessaire.

Il est possible que certaines des opérations industrielles ou commerciales adjacentes à la ligne, dont certaines opérations d'ADM, puissent être sensibles aux vibrations transmises par le sol. Ces opérations éventuelles pourront être identifiées et évaluées lors de l'évaluation complète de l'impact. Ces problèmes éventuels seront abordés cas par cas. Dans la plupart des cas, il est possible d'isoler l'équipement sensible aux vibrations, par exemple les microscopes électroniques.

14. Conclusions et Recommandations

Les évaluations sommaires réalisées dans le cadre de la présente note technique sur le bruit et les vibrations montrent que le projet de système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport du réseau électrique métropolitain (REM) n'est pas susceptible d'entraîner un impact sonore ou vibratoire majeur aux points de mesures étudiés, étant donné que :

- Le SLR remplacera le train de banlieue, plus lourd et plus rapide bien que moins fréquent, sur l'antenne Deux-Montagnes;
- Le bruit ambiant sur l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue est dominé par le bruit routier de l'autoroute 40, rendant le bruit généré par le SLR faible ou négligeable;
- La majorité des voies sur l'antenne de l'aéroport seront souterraines.

Des études complémentaires pourraient confirmer ces résultats sur le reste du trajet.

Il est fortement recommandé qu'une validation des niveaux sonores permis pour les installations fixes et une validation des niveaux acoustiques présentés dans ce rapport pour le passage du R soient faites lorsque les éléments constituant une nuisance sonore aux installations seront mieux définis.

CDPQ Infra s'engage à mettre toutes les bonnes pratiques pour réduire le bruit et les vibrations en place si une atténuation des impacts s'avérait nécessaire au vu d'études complémentaires.

Réseau électrique métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport



Bibliographie

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. 2007. Règlement CA29 0010, Nuisances et Bon Ordre. [En ligne] 2007. http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=20444&typeDoc=1. Arrondissement de Saint-Laurent. 2016. Règlement sur les nuisances no 1140. [En ligne] 2016. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SLA_FR/MEDIA/DOCUMENTS/FICHES/REG LEMENTATION_NUISANCES.PDF.

CDPQ Infra Inc. 2016. Étude d'impact sur l'environnement, Annexe J, Études sonores. 2016. 210-1002-10-05-00C.

FTA. 2016. General Vibration assessment. [En ligne] 2016.

http://www.hmmh.com/cmsdocuments/FTA Ch 10.pdf.

—. 2016. Vibration Screening Procedure. [En ligne] 2016.

http://www.hmmh.com/cmsdocuments/FTA_Ch_09.pdf.

HMMH. 2006. FTA Guidance Manual for Transit Noise and Vibration Impact Assessment. [En ligne] 2006. http://www.hmmh.com/cmsdocuments/FTA_Ch_05.pdf.

MDDELCC. 2015. Lignes directrices relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction industriel. [En ligne] 2015. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/publications/note-instructions/98-01/lignes-directrices-construction.pdf..

-. 2006. Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises, articles 20 et 22. 2006. 98-01 - LRQ (c. q-2).

Ministère des Transports du Québec. 1998. Politique sur le bruit routier. 1998.

Office des transports du Canada. 2016. Méthodologie de mesure et de présentation d'un rapport sur le bruit ferroviaire. [En ligne] 2016. https://www.otc-cta.gc.ca/fra/mesure_bruit_ferroviaire.

SNC Inc. 1990. Modernisation du train de banlieue de Deux-Montagnes, tronçon Bois-Franc/Roxboro : étude d'impact sur l'environnement : rapport sectoriel, milieu sonore et vibratoire. 1990.

SNC-Lavalin. 2016. Étude de bruit pour le Golf Dorval – Lot 7, Aéroport de Montréal. 2016. 633749.

—. 2013. Rapport d'Étude acoustique sommaire, Système léger sur rail entre l'aéroport Montréal-Trudeau et le centre-ville de Montréal . 2013.

Société canadienne d'hypothèque et de logement. 1981. Le bruit du trafic routier et ferroviaire : ses effets sur l'habitation. s.l. : Division de la recherche technique en collaboration avec la Division des recherches en bâtiment du Conseil national de recherches du Canada, 1981. LNH 5183 82/02.

Ville de Deux-Montagnes. 2013. Règlement numéro 1392, Règlement sur la qualité de vie, Province de Québec, Comté de Deux-Montagnes, Ville de Deux-Montagnes. [En ligne] 2013. http://www.ville.deux-montagnes.gc.ca/wp-content/uploads/2013/05/1392-Qualité-de-vie VersionADM.pdf.

Ville de Dollard-des-Ormeaux. 2014. Règlement R-2014-094, Règlement concernant les nuisances, Ville de Dollard-des-Ormeaux. [En ligne] 2014. http://www.ville.ddo.qc.ca/fr/downloads/reglements/DDO-R-2014-094.pdf.

Ville de Dorval. 2007. Règlement No RCM-20-2007, Règlement concernant les nuisances, Cité de Dorval. [En ligne] 2007.

http://www.ville.dorval.qc.ca/images/uploads/Francais/PDF/Reglements/Reglement_RCM_20_2007_Nuis ances_fr.pdf.

Ville de Laval. 2016. Règlement sur le bruit. [En ligne] 2016.

http://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/bruit.aspx.

Ville de Montréal. 2016. Plan d'urbanisme de Montréal, Carte 3.1.1, Affectation du sol. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2761,3096534&_dad=portal&_schema=PORTAL:s.n., 2016.

Ville de Pointe-Claire. 1970. Règlement No 1495, Règlement concernant les nuisances. [En ligne] 1970. http://www.pointe-claire.ca/component/docman/doc_download/300-rm-1495-nuisances.html.

Ville de Saint-Eustache. 2011. Bruit. Résumé des principaux règlements. [En ligne] 2011.

http://www.saint-eustache.ca/citoyens-reglements-municipaux/resume-des-principaux-reglements#13.



Annexe I

Liste préliminaire des mesures d'atténuation spécifiques au STC-Ouest



	Mesures d'atténuation ou de bonification
N° d'identification	Description
	MILIEU PHYSIQUE
Phy 1	Réduire l'impact sur l'écoulement des eaux en minimisant la surface à modifier
Phy 2	Maintenir les mêmes points de décharge naturels pour éviter l'érosion des points de rejet
Phy 3	Canaliser les eaux de ruissellement en amont de la plateforme pour éviter le contact avec l'aire des travaux
Phy 4	Aménager des points de déversement avec des mesures de mitigation d'érosion
Phy 5	Si possible se raccorder avec du système de drainage existant
Phy 6	Minimiser la durée des excavations pour chaque fondation et pieutage
Phy 7	Excavations et remblais avec des pentes inférieurs à l'angle de repose naturel des matériaux
Phy 8	Utilisation des mesures temporaires de souténement de sols pour les excavations confinées
Phy 9	Lors des excavations requises sur des terrains contaminés identifiés par le projet, l'entrepreneu devra appliquer la gestion des sols contaminés tel qu'indiqué dans LQE
Phy 10	Gestion des équipements pétroliers - installation de zones imperméables pour la gestion des équipements pétroliers et des véhicules de transport de carburant
Phy 11	Installation de membranes pour le stockage des sols contaminés et recouvrement
Phy 12	Formation sur l'usage de la trousse de récupération des huiles
Phy 13	Installation d'une trousse sur chaque équipement mobile
Phy 14	Réaliser des activités d'entretien hors du site
Phy 15	Maintenance/nettoyage des bétonnières hors site
Phy 16	Contrôle des matières en suspension (bassins de rétention d'eau, utilisation de surfaces pavées en lieu de gravier)
Phy 17	Réaliser des activités d'entretien hors du site
Phy 18	Réaliser une aire d'entretien des équipements mobiles avec surface imperméable et bassin de rétention avec séparateur d'huiles
Phy 19	Maintenance/nettoyage des bétonnières hors site
Phy 20	Gestion à la source des poussières
Phy 21	Arrosage de la zone des travaux de manière à contrôler la poussière
Phy 22	Installation de matelas pour les activités de sautage
Phy 23	Favoriser les travaux d'excavation en hiver
Phy 24	Minimiser la durée de travaux
Phy 25	Construction de mur de soutènement imperméable
Phy 26	Si une faille ou zone de roche fracturée est traversée par la tranchée amenant des fuites d'eau, système de drainage devra être ajouté
Phy 27	Respecter les pentes d'excavation recommandées après campagne géotechnique
Phy 28	Réaliser une zone de stationnement imperméable pour canaliser les eaux de ruissellement ver le système d'égout pluvial
Phy 29	Effectuer les travaux sur le ruisseau Bertrand durant des périodes de faibles pluies
Phy 30	Éviter de sortir de l'emprise de la voie ferrée
Phy 31	Création d'un bassin en amont des travaux pour capter les eaux du ruisseau Bertrand et les pomper en aval des travaux d'installation de ponceau
Phy 32	Installation de ponceaux au besoin
Phy 33	Effectuer les travaux pendant le régime d'eau plus bas (juillet à novembre)
Phy 34	Assurer que la taille des ponceaux est suffisante
Phy 35	Profilage des fondations des piles pour minimiser l'impact
Phy 36	Installation de rideaux de sédiments au tour de la zone des travaux pour contenir les matières e suspension
Phy 37	Entretien périodique des équipements
Phy 38	Installation des ponceaux en proximité à fin de minimiser l'accumulation de sédiments et évacue l'écoulement d'eau

n	
ACCOUNT OF THE PARTY OF THE PAR	Description
	MILIEU BIOLOGIQUE
	tographies et vidéos l'état des lieux avant les travaux de construction pour état suite aux travaux de construction
travail afin de minim	out de travaux de construction des éléments de délimitation des aires de ser l'empiètement sur le milieu naturel et de circonscrire les périmètres de s (2 m ou plus) et des îlots de végétation ou boisés (3 m ou plus)
Privilégier la sélection	n de sites déjà déboisés ou perturbés pour les installations temporaires de
Réduire les besoins	de nivellement autant que possible
	s mesures de protection locales, y compris des rails de guidage, murs de fossés, lorsque cela est justifié pour éviter l'empiètement dans les zones
protection temporair	les arbres à conserver lors de la construction à l'aide de barrières de es. Les zones de travail seront isolées grâce à des clôtures, des barrières de res anti-érosion pour éviter le retrait accidentel de végétation.
plans de gestion des conception afin d'ide	parer des rapports d'arboristerie, des plans de protection des arbres, des bordures et des plans de restauration et de compensation lors de la ntifier les impacts, les mesures d'atténuation et de compensation spécifiques ser les pertes de végétation et de réaliser un gain net en matière de surface ributs et fonctions
le couvert d'origine,	e en pratique un plan de restauration des surfaces remaniées visant à recrée dès que possible après les travaux de travaux de construction; utiliser des 'arbustes et d'arbres pour l'ensemencement et la plantation.
Procéder à l'abattag éviter la chute des a	e des arbres de façon à ne pas endommager la lisière des bois et forêts; bres vers les cours d'eau ou à l'extérieur des limites de déboisement.
	u accumulation temporaire de débris artificiels de construction (tels que chages) qui pourraient attirer les couleuvres ou autres espèces de reptiles o
Si des sites de dépô	t de débris artificiels sont créés dans les aires de travaux, vérifier la présence tiles avant leurs manipulations.
Interdire les travaux	en eau ou à moins de 5 m des cours d'eau, durant la période de fraie des période entre le 15 avril et le 15 juillet; à adapter suite à la confirmation des
	ents de retenue (ex. crépines) à l'entrée des conduites d'aspiration d'eau des viter l'aspiration de poissons
	ulation des eaux et un apport d'eau suffisant pour maintenir les fonctions en aval des installations
	le travail avec des clôtures pour réduire au minimum la zone de perturbation
Restreindre l'utilisati	on d'équipements lourds sur les berges des cours d'eau
Interdire l'utilisation	l'équipements lourds dans le cours d'eau
The state of the same of the s	anti-érosion le long des berges dans les zones de perturbation du sol
construction pour as	
de l'érosion dans les et la stabilisation de	
	bonnes pratiques d'entretien liées au stockage des matériaux, au
Délimiter les zones de Restreindre l'utilisation de Placer des clôtures de Surveiller et mainter construction pour as Appliquer des seme de l'érosion dans les et la stabilisation de Mettre en œuvre les ravitaillement et à la	le travail avec des clôtures pour réduire au minimum la zone de con d'équipements lourds sur les berges des cours d'eau d'équipements lourds dans le cours d'eau anti-érosion le long des berges dans les zones de perturbation d'ir les mesures de contrôle de l'érosion et de sédimentation pendisurer leur efficacité noes et du paillis, des agents d'adhésivité et/ou des couvertures zones de perturbation du sol pour assurer une protection adéquis talus à long terme bonnes pratiques d'entretien liées au stockage des matériaux, a maintenance des équipements, etc. pendant la construction nécessaires doivent être prises pour éviter les nuisances de pour

	Mesures d'atténuation ou de bonification
N° d'identification	Description
Bio23	Afin d'atténuer les impacts potentiels associés au stockage de matériau en excès, les aires de stockage doivent être situées à plus de 30 m des cours d'eau
Bio24	Pour éviter la contamination des eaux de surface pendant la construction, on prendra soin d'évite le déversement accidentel ou le rejet de contaminants chimiques (à savoir l'essence, les huiles e lubrifiants)
Bio25	Le ravitaillement devrait avoir lieu à plus de 30 mètres des cours d'eau. En outre, le confinement adéquat, le nettoyage et la rédaction de rapports doivent être effectués en cas de déversement.
Bio26	Reconstituer le lit des cours d'eau ou les milieux humides selon leur condition d'origine ou mieux après la fin des travaux
Bio27	Interdire l'utilisation de matériaux dont la taille des particules est inférieure à 5 mm dans les cours d'eau
Bio28	Interdire les activités de déboisement durant la période de nidification des oiseaux (période du 3 mars au 15 août, à confirmer en fonction des espèces présentes)
Bio29	Réaliser un inventaire des nids par un spécialiste dans les sites à déboiser au plus 5 jours avant le début des travaux, documenter les résultats et protéger les nids en construction ou utilisés jusqu'à ce que les oisillons les aient quittés et éviter les activités qui pourraient déranger les oiseaux durant cette période
Bio30	Identifier des sites d'entreposage et dépôt hors des habitats potentiels de la couleuvre brune
Bio31	Vérifier la présence de couleuvre brune avant toute manipulation de débris entreposés et appliquer au besoin les mesures de relocalisation prédéterminées
Bio32	Finaliser les inventaires d'espèces fauniques à statut particulier dans l'aire d'étude, conformément aux protocoles en vigueur
Bio33	Recréer les habitats afin de permettre aux spécimens touchés de se relocaliser
Bio34	Installer, maintenir en fonction et inspecter régulièrement des barrières afin de prévenir l'accès des espèces à statut particulier aux sites du projet
Bio35	Inclure dans le programme de suivi environnemental un suivi bisannuel du déplacement des individus concernés afin de vérifier qu'ils se sont bien adaptés à leur nouvel habitat
Bio36	Inventorier les plantes à statut présentes à l'intérieur de l'aire d'étude
Bio37	Protéger les spécimens de plantes à statut situés à moins de 50 m de la limite des travaux par un rayon de protection de 2 m
Bio38	Déplacer dans un habitat propice les spécimens de plantes à statut ne pouvant être épargnés pa les travaux
Bio39	Assurer un suivi bisannuel du déplacement de la couleuvre brune pour confirmer que les spécimens déplacés soient adaptés aux nouveaux habitats
Bio40	Exclure les espèces envahissantes des espèces utilisées pour la restauration des terrains et s'assurer que le remblai et la terre végétale qui seront utilisés ne contiennent pas de trace d'EEE
Bio41	Finaliser les inventaires des espèces de plantes exotiques envahissantes sur le site des travaux
Bio42	Nettoyer la machinerie excavatrice avant son arrivée sur les sites des travaux et avant son déplacement vers d'autres sites
Bio43	Enfouir de façon conforme (sur place) les résidus d'EEE si des travaux d'excavation sont prévus sur site
Bio44	Végétaliser au fur et à mesure les sols mis à nu, particulièrement le long des cours d'eau, milieux humides ou milieux sensibles à partir d'espèces indigènes
Bio45	Procéder à un suivi annuel de la reprise végétale, particulièrement à proximité des milieux humides et éliminer toute EEE qui pourrait s'y être installée
Bio46	Suivre les procédures spécifiques à la coupe, au transport et à la disposition de frênes
Bio47	Installer avant le début des travaux, des éléments de délimitation des aires de travail afin de minimiser l'empiètement sur le milieu naturel et de circonscrire les périmètres de protection des bandes riveraines ou milieux humides

	Mesures d'atténuation ou de bonification
N° d'identification	Description
Bio48	Maintenir une distance d'au moins 60 m entre les installations de chantier et les cours d'eau ou milieux humides
Bio49	Éviter le dessouchage et l'enlèvement de racines en zone riveraine
Bio50	Identifier clairement les milieux humides situés dans l'aire d'étude conformément aux procédures reconnues
Bio51	Revoir l'agencement final des installations temporaires et permanentes du projet afin d'évaluer les milieux humides affectés et les possibilités de les éviter et de minimiser l'emprise
Bio52	Documenter par photographies et vidéos, l'état des lieux des sites avant les travaux
Bio53	Développer et mettre en pratique un plan de restauration des surfaces remaniées visant à recréer le couvert d'origine dès que possible après les travaux, en utilisant seulement des espèces indigénes
Bio54	Prévoir dans le plan de gestion des matières résiduelles la restriction de dépôt ou entreposage de déblais dans les milieux humides, sur les bandes riveraines ou en plaine inondable
Bio55	Développer un plan de compensation des milieux humides affectés par le projet
Bio56	Reconstituer le lit des cours d'eau ou des milieux humides selon leur condition d'origine ou mieux, après la fin des travaux
Bio57	S'assurer du bon état de l'équipement et de la machinerie d'entretien
Bio58	Établir un plan de gestion des sels de déglaçage pour minimiser leur utilisation

Mesures d'atténuation ou de bonification			
N° d'identification	Description		
	MILIEU HUMAIN		
H1	Prendre des ententes avec les propriétaires pour l'empiètement sur les terrains privés ou leur acquisition		
H2	Conserver des voies d'accès aux entreprises situées sur la montée Saint-Rémi. Un accès d'une largeur de 1 m minimum sera fourni entre la surface du bâtiment et la zone de construction (Antenne aéroport, option 1a)		
НЗ	Aménager au besoin des espaces de stationnement afin de remplacer les places perdues sur les terrains des entreprises et des habitations		
H4	Coordonner les travaux avec ADM afin de minimiser les perturbations sur ses terrains et avec se infrastructures souterraines (Antenne aéroport, options 1a et 2)		
H5	Prioriser l'approvisionnement local ou régional pour le projet lorsque possible		
H6	Limiter la modification des usages du territoire à l'acquisition de la zone requise pour les travaux uniquement		
H7	Développer un Plan de communication afin d'informer les populations du projet et de la période des travaux. Rappeler les périodes d'interruption de services ou de fermeture de rues		
Н8	Identifier de manière détaillée les infrastructures présentes sur et sous le tracé avant les travaux		
H9	Coordonner les travaux avec les responsables des réseaux infrastructurels et en particulier la caserne de pompiers sur la rue Avro (Antenne aéroport, option 1a)		
H10	Mettre en place une signalisation adéquate pendant les travaux		
H11	Réaligner la piste cyclable située sur le boul. Des Sources (Antenne aéroport, option 1a)		
H12	Pendant les travaux, offrir une alternative pour la piste cyclable passant le long du Chemin de l'aviation (Antenne aéroport, option 1a)		
H13	Coordonner les travaux avec le CN afin de minimiser les interférences sur ses terrains - hors emprise Doney (Antenne aéroport, option 1a)		
H14	Mettre en place un plan de circulation pour les camions de l'entrepreneur		
H15	Coordonner les travaux avec la STM afin de planifier les périodes de modification des trajets des autobus affectés		
H16	Maintenir le service du train de banlieue Deux-Montagnes durant les travaux		
H17	Maintenir le trafic automobile et de transport en commun pendant toute la période de construction avec au minimum une voie dans chaque direction		
H18	Comme mesure de bonification, mettre en place un plan de réaffectation des travailleurs susceptibles d'être affectés par le transfert modal		
H19	Développer avec les villes et autres acteurs concernés (services d'urgences en particulier) un pla de gestion des déplacements		
H20	Mettre en place une signalisation adéquate après les travaux pour les routes sous les nouveaux étagements ferroviaires		
H21	Élaborer un plan de mesures d'urgence pour le STC, en collaboration avec les services d'urgence de la Ville de Montréal		
H22	Circonscrire les travaux et limiter l'accès sur les sites du golf Dorval et du Parc Westwood (Antenne aéroport, option 1a)		
H23	Aviser les utilisateurs des périodes de travaux et de la limitation de l'accès aux sites récréatifs affectés		
H24	Identifier de manière systématique les récepteurs sensibles dans le voisinage du projet		
H25	Mettre en place un programme de suivi du climat sonore pendant la construction autour d'ADM. En mettre en oeuvre les lignes directrices du MTQ selon lesquelles l'entrepreneur doit utiliser le matériel requis afin de se conformer aux niveaux sonores maximum autorisés et prévoir si nécessaire des mesures d'atténuation supplémentaires telles que des toiles acoustiques ou des écrans antibruit		
H26	Prévoir la localisation des équipements le plus loin possible des bâtiments sensibles		
H27	Effectuer les travaux bruyants en journée		
H28	Construction de barrières acoustiques si requis sur la partie aérienne des tracés		
H29	Si requis, effectuer une étude du paysage pour la partie aérienne des tracés et les ouvrages d'art afin d'identifier les incidences du STC sur le paysage		
H30	Opter pour du matériel (caténaires, poteaux, etc.) ayant un impact moindre sur le paysage		

Mesures d'atténuation ou de bonification		
d'identification	Description	
H31	Conserver des voies d'accès aux entreprises situées le long du corridor Doney, du boul. St-Jean et de l'autoroute 40 ainsi qu'au centre Fairview. Un accès d'une largeur de 1 m minimum sera fourni entre la surface du bâtiment et la zone de construction (antenne SADB)	
H32	Prendre une entente avec le CN pour le remplacement du service offert aux entreprises le long du corridor Doney - livraison par camion ou autre	
H33	Développer avec les villes et autres acteurs concernés un plan de gestion des déplacements (pour faciliter l'accès aux infrastructures le long de l'A-40) (Antenne SADB)	
H34	Aménager si nécessaire des places de stationnement additionnelles au centre Fairview et au Cineplex, pour remplacer celles qui seront affectées par les travaux	
H35	Offrir une alternative à la piste cyclable le long du chemin Sainte-Marie	
H36	Circonscrire les travaux et limiter l'accès sur les sites du parc des Bénévoles et du parc de l'Anse à l'Orme. Aviser les utilisateurs des périodes de travaux et de la limitation de l'accès	
H37	Circonscrire les travaux et limiter l'accès sur les sites du parc des Bénévoles	
H38	Développer un plan d'intégration paysagère pour les structures aériennes	
H39	Maximiser si possible la conservation de l'immeuble patrimonial visé sur l'Antenne Deux- Montagnes	
H40	Aménager si nécessaire des places de stationnement additionnelles à la marina Bobino, pour remplacer celles qui seront affectées par les travaux	
H41	Faciliter l'accès au golf Laval sur le Lac en tout temps	
H42	Coordonner avec l'AMT afin de minimiser les perturbations sur les lignes Deux-Montagnes et Mascouche pendant les travaux	
H43	Développer un plan de communication spécifique pour les usagers du train de Mascouche afin d'expliquer les changements proposés sur la ligne	
H44	Pendant les travaux de construction des ouvrages d'art sur l'antenne Deux-Montagnes, minimiser les détours et conserver les accès aux résidences privées en tout temps pendant les travaux	
H45	Offrir une compensation au golf Laval sur la Lac en cas de perte de superficie	
H46	Offrir des trajets alternatifs pour les pistes cyclables le long des axes routiers affectés par la construction des ouvrages	
H47	Planifier les travaux en dehors des périodes d'achalandage important de la rivière des Prairies et de la rivière des Milles-îles	



Annexe K

Étude préliminaire des interférences avec la circulation routière





Note technique

Étude préliminaire de circulation routière pour le projet du Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport (STC-Ouest)

362496-HA-00-APP-215-EI-001

nter-disciplinaire
du Client
_

	Nom	Signature	Date
Émis par:	Antoine Gerson, ing., M.Sc.A.	Agoroo	10 mai 2016
Vérifié par	Andrei Durlut, ing., M.Sc.A.	Stuly	10 mai 2016
Approuvé par:	Marie-Christine Patoine, Ing., M.Sc.A.	Mctation	10 mai 2016

Ce document a été préparé pour le projet identifié ci-haut ou pour une partie du projet et celui-ci ne doit pas être invoqué ou utilisé pour tout autre projet sans qu'une vérification indépendante n'el été menée quant à sa pertinence et, après avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de Hatch Infrastructure. Hatch Infrastructure n'accepte aucune responsabilité quant à l'utilisation de ce document pour des fins autres que celles pour lesquelles il a été commandé. Toute personne utilisation ou se basant sur le contenu de ce document pour toute autre fin convenue, et par une telle utilisation confirme son accord pour indemniser Hatch Infrastructure pour toute parte ou dommage en résultant. Hatch Infrastructure n'accepte aucune responsabilité pour ce document vis-à-vis toute autre partie que la personne qui l'a commandée. Dans la mesure où ce rapport est basé sur des informations fournies par d'autres parties, Hatch Infrastructure décline toute responsabilité pour toute perte ou dommage subt par le client, que ce soit contractuel ou délictuel, découlant des conclusions sur la base des données fournies par des parties autres que Hatch Infrastructure et utilisé par Hatch Infrastructure dans la préparation de ce rapport.



Présentation du projet, contexte et portée de l'étude

La présente note technique concerne l'étude préliminaire de circulation routière qui s'inscrit dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social du Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport (STC-Ouest). La zone d'étude couvre l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue ainsi que l'antenne Deux-Montagnes.

De manière sommaire, et tel que décrit dans le rapport de préfaisabilité, le projet du STC-Ouest vise à transformer le corridor ferroviaire existant de la ligne de train de banlieue Deux-Montagnes pour y implanter un système léger sur rail (SLR) et à combiner à cette ligne une nouvelle antenne ferroviaire qui longerait le corridor de l'autoroute 40 (A-40) pour desservir l'aéroport et l'ouest de l'île de Montréal. Plus précisément, il s'agit de :

- Transformer sur environ 30 kilomètres la ligne de train de banlieue Deux-Montagnes pour la mise en fonction d'un SLR automatique entre la gare Deux-Montagnes et la Gare Centrale incluant le doublement de la voie entre Bois-Franc et Deux-Montagnes;
- Construire une antenne du SLR pour desservir l'ouest de l'île de Montréal en empruntant en partie une emprise ferroviaire appartenant au CN située à proximité de l'A-40 (embranchement Downey);
- Construire sur environ 5,5 kilomètres, à partir du boulevard Des Sources, une antenne du SLR pour la desserte de l'aéroport et compléter la station de l'aéroport;
- Transformer les 12 gares existantes de la ligne Deux-Montagnes, incluant la Gare Centrale:
- Construire huit (8) nouvelles stations SLR.

La construction du STC-Ouest nécessite d'intervenir à 21 points d'intersection avec le réseau routier existant, c'est-à-dire à 21 passages à niveau existants. Les travaux envisagés sont résumés sur la carte 18 de l'étude d'impact (volume 5).

La présente étude porte sur l'analyse sommaire des impacts sur la circulation pour ces 21 points d'intersection, en fonction des informations sur les aménagements proposés, à savoir l'étagement de la route ou de la voie ferrée ou l'abandon du passage à niveau, c'est-à-dire la fermeture de la rue. Seulement le tronçon de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue à l'est de Pointe-Claire et l'antenne Deux-Montagnes ont fait l'objet d'analyses. En effet, l'antenne de l'aéroport et le tronçon de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue au-delà de Pointe-Claire sont des lignes nouvelles où il n'y a donc aucun passage à niveau existant. L'antenne de l'aéroport suivant le tracé 1A pourrait comporter un ou deux passages ferroviaires aériens de la voie au-dessus de rues. Les enjeux de l'antenne de l'aéroport seront étudiés lorsque le tracé aura été sélectionné. La voie entre Pointe-Claire et Sainte-Anne-de-Bellevue ne comporte aucun étagement routier, seulement des passages aériens de la voie au-dessus de sorties routières de l'A-40. L'impact de la construction de ces passages sur le trafic routier n'a pas été évalué à ce stade-ci de l'étude.



Par ailleurs, il est important de souligner que la présente étude se base sur les informations reçues en date du 6 avril 2016. Les modifications ultérieures au projet n'ont pas été prises en compte.

Cette étude comprend :

- Une quantification du trafic routier sur les principales artères touchées par le projet, notamment sur le réseau supérieur, à partir des données disponibles;
- Une présentation des points d'intersection actuels entre le tracé du SLR et le réseau routier;
- Une analyse préliminaire des impacts du projet à ces points d'intersection, pendant la construction et en période d'exploitation;
- Des recommandations sur les aménagements et les études à effectuer pour les points les plus problématiques.

2. Quantification du trafic routier

2.1 Débits sur le réseau supérieur

Le tableau 2.1 présente les débits sur le réseau supérieur, c'est-à-dire sur les routes gérées par le Ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports (MTMDET).

Tableau 2.1 : Débits sur le réseau supérieur en 2014 (source : Ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports 1)

Autoroute	Tronçon	DJMA 2014 (věh/j)
A-13	pont Louis-Bisson (Laval, Montréal)	146 000
A-40	À la hauteur de la sortie 58 – Boul. Hymus, Boul. Alfred-Nobel, Boul. Henri- Bourassa (Montréal)	111 000
A-640	À l'est de la sortie 8 – boulevard des Promenades (Deux-Montagnes)	49 000
R-148	À l'est du boulevard Arthur-Sauvé (Laval)	22 100
R-344	À l'ouest de la 20 ^e Avenue (Deux- Montagnes)	9 100

2.2 Débits sur les réseaux municipaux

La Ville de Montréal dispose de données de comptages, disponibles sur son portail de données ouvertes². Les débits aux heures de pointe pour les principaux axes à l'étude à Montréal sont présentés dans le tableau 2.2 ci-dessous.

362496-HA-00-APP-215-EI-001, Rév. V01, Page 3

¹ Transports Québec – Atlas des Transports, Débits de circulation 2014, http://transports.atlas.gouv.qc.ca/NavFlash/SWFNavFlash.asp?input=SWFDebitCirculation_2014, consulté le 13 avril 2016



Tableau 2.2 : Débits sur le réseau municipal (Montréal)

Axe et direction	Tronçon	Débit en pointe du matin (véh/h)	Débit en pointe de l'après-midi (véh/h)	
Boulevard O'Brien direction nord	Au niveau de la traverse ferroviaire	272	597	
Boulevard O'Brien direction sud	Au niveau de la traverse ferroviaire	720	448	
Boulevard Toupin direction nord	Au nord du boul. Henri-Bourassa	116	517	
Boulevard Toupin direction sud	Au nord du boul. Henri-Bourassa	419	145	
Rue Alexander direction nord	Au sud du boul. Gouin	243	368	
Rue Alexander direction sud	100		179	
Boulevard Sunnybrooke direction nord	nnybrooke direction Au sud du boul. 525		771	
Boulevard Sunnybrooke direction sud	Au sud du boul. Gouin	480	407	
11e Avenue direction nord	Au niveau de la traverse ferroviaire	578	193	
11e Avenue direction sud	191		153	
Boulevard Gouin direction est	À l'ouest de la rue Meighen	Supérieur à 1 500	Supérieur à 900	
Boulevard Gouin direction ouest	À l'ouest de la rue Meighen	Supérieur à 700	Supérieur à 1 400	

Il convient de noter que le boulevard Gouin est l'artère municipale la plus achalandée qui sera touchée par le remplacement de passage à niveau par un passage routier supérieur ou inférieur. Il s'agit d'une artère majeure est-ouest qui est le principal axe desservant l'arrondissement montréalais de Pierrefonds-Roxboro.

² Ville de Montréal, portail de données ouvertes, http://donnees.ville.montreal.qc.ca/, consulté le 1er avril 2016



En ce qui concerne les débits sur les axes routiers de Laval, Deux-Montagnes et Saint-Eustache, nous ne disposons pas de données de comptages. Seule la hiérarchie du réseau routier a été utilisée pour déterminer l'importance de chaque axe routier dans ces secteurs. Celle-ci est présentée à la section 4.1.

Présentation des points d'intersection

Le réseau à l'étude comprend 15 points d'intersection sur l'antenne Deux-Montagnes et six (6) sur l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue. La localisation de ces divers points d'intersection est indiquée sur la carte 18 dans le volume 5 de l'étude d'impact. La présente étude n'a pas pris en compte le tronçon de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue situé à l'ouest de Pointe-Claire ni l'antenne de l'aéroport car il s'agit de lignes entièrement nouvelles donc il n'y a aucun passage à niveau existant pour ces tronçons.

3.1 Priorisation

Une analyse préliminaire des impacts sur la circulation a permis de définir un niveau de priorité pour chaque point d'intersection.

Le tableau 3.1 présente les définitions des trois niveaux de priorité retenus.

Tableau 3.1 : Définition des niveaux de priorité

Priorité	Définition	Nombre d'intersections
1	Impacts majeurs, analyses approfondies requises	7
2	Impacts modérés, analyses requises	9
3	Impacts mineurs, pas d'analyses requises à ce stade	5

Les 21 points d'intersection et les aménagements proposés pour chacun d'eux ainsi que le niveau de priorité pour les impacts sur la circulation sont présentés dans le tableau 3.2 ciaprès. Des fiches d'évaluation plus détaillées de chacune des intersections analysées sont fournies à l'annexe A de ce document.

Réseau électrique métropolitain (REM) 362496



Tableau 3.2 : Points d'intersection – aménagements proposés et priorisation

	Walter Maria and American		Annual Control	Amenagement proposé			
No.	Point d'intersection	Ville	Tunnel routier	Pont routier	Viaduc ferroviaire	Fermeture de rue	Priorité
	Antenne Deux-Montagnes						
1	Boulevard O'Brien	Montréal			X		2
2	Boulevard Toupin	Montréal			X		2
3	Rue Alexander	Montréal			X		2
4	Boulevard Sunnybrooke	Montréal	X				1
5	11e Avenue	Montréal			X		2
6	Boulevard Gouin	Montréal	X	X			1
7	Boulevard des Sources	Montréal			X		2
8	Chemin du Tour	Laval	X (au nord-ouest)			X	2
9	Rue Graveline	Laval	X (à l'est)	1	X (à l'est)	X	1
10	Rue Les Cèdres - Accès du golf	Laval				X	3
11	Rue Les Érables	Laval		X			1
12	Boulevard du Lac - Gare Grand Moulin	Deux-Montagnes				X	1
13	Rue Henri-Dunant	Deux-Montagnes				X	1
14	Boulevard Deux-Montagnes	Deux-Montagnes		X			2
15	Boulevard Industriel	Saint-Eustache		×	Jenne I	I I	2
	Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue						
16	Accès privé	Montréal				X	2
17	Rue Douglas-Floreani	Montréal	X	X			1
18	Avenue André	Dorval			X		3
19	Boulevard des Sources	Dorval / Pointe-Claire			Х		3
20	Avenue Delmar	Pointe-Claire			Х		3
21	Avenue Doyon	Pointe-Claire			X		3



Analyse préliminaire des impacts

Ce chapitre vise l'analyse des impacts pour chaque point d'intersection. Cette analyse est présentée selon la priorisation retenue précédemment. En premier lieu, la hiérarchie du réseau routier dans la zone d'étude est présentée.

4.1 Hiérarchie du réseau routier et camionnage

Le secteur à l'étude comprend plusieurs routes gérées par le MTMDET³ :

- Autoroute 13 : autoroute nord-sud reliant la rive nord à Montréal, entre l'A-640 et l'A-20;
- Autoroute 40 : autoroute est-ouest qui traverse notamment l'île de Montréal;
- Autoroute 640 : autoroute est-ouest desservant la rive nord entre Oka et Repentigny;
- Route 344 : route régionale est-ouest qui double l'autoroute 640.

Sur les réseaux municipaux, la hiérarchie des rues est décrite dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4.1 : Hiérarchie du réseau routier dans la zone d'étude

No.	Point d'intersection	Туре	
	Antenne Deux-Montagnes		
1	Boulevard O'Brien	Artère au sud du boulevard Henri-Bourassa et collectrice au nord	
2	Boulevard Toupin	Artère	
3	Rue Alexander	Locale	
4	Boulevard Sunnybrooke	Collectrice	
5	11e Avenue	Collectrice	
6	Boulevard Gouin	Artère	
7	Boulevard des Sources Artère au sud du boulevard Gouin, entre le boulevard Gouin et la rue rue locale au nord de la rue Pa		
8	Chemin du Tour	Locale	
9	Rue Graveline	Collectrice	
10	Rue Les Cèdres - Accès du golf	Locale	
11	Rue Les Érables	Collectrice	
12	Boulevard du Lac	Collectrice	
13	Rue Henri-Dunant	Locale	
14	Boulevard Deux-Montagnes	Collectrice	
15	Boulevard Industriel	Collectrice	

³ Transports Québec – Atlas des Transports, Classes des routes http://transports.atlas.gouv.qc.ca/Infrastructures/InfraClassesRoutes.asp, consulté le 4 avril 2016

362496-HA-00-APP-215-EI-001, Rév. V01, Page 7



No.	Point d'intersection	Туре
	Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue	
16	Accès privé	Privée
17	Rue Douglas-Floreani	Locale
18	Avenue André	Locale
19	Boulevard des Sources	Artère
20	Avenue Delmar	Collectrice
21	Avenue Doyon	Locale

En ce qui a trait au camionnage dans la zone d'étude, les rues suivantes sont permises aux camions en transit en tout temps :

- Boulevard Gouin;
- Rue Douglas-Floreani;
- Avenue André;
- Boulevard des Sources;
- Avenue Delmar;
- Avenue Doyon;
- Boulevard Industriel.

Tous les axes traversant la voie ferrée sont interdits aux camions en tout temps sauf pour les livraisons locales. Il est à noter que la route 344 dans le secteur à l'étude (Deux-Montagnes) est interdite aux camions en tout temps excepté pour des livraisons locales.

4.2 Remarques générales sur les aménagements pour les piétons et les cyclistes

La sécurisation des passages des piétons et cyclistes sous les viaducs ferroviaires ou dans les tunnels routiers est un enjeu important qui doit être intégré aux aménagements proposés.

Cette recommandation s'applique également aux endroits où il n'y a pas d'aménagement existant pour les cyclistes (voie cyclable) ou pour les piétons (trottoir). Notons qu'aucune des voies à l'étude n'est interdite à la circulation des piétons ou des cyclistes. Actuellement, ces usagers empruntent les équipements existants pour traverser les voies ferrées. Par exemple, s'il n'y a pas d'aménagement cyclable, les cyclistes empruntent la chaussée. De même, les piétons empruntent l'accotement aux endroits où il n'y a pas de trottoir. La création d'une structure d'étagement a pour conséquence de contraindre la largeur disponible. Ainsi, un tel passage peut être source d'inconfort pour les piétons et les cyclistes. Il est donc recommandé de prévoir des aménagements pour ces usagers. De plus, si une largeur suffisante n'est pas prévue dès la conception de la structure, il sera très coûteux d'ajouter un aménagement pour les piétons ou les cyclistes dans le futur. Ainsi, prévoir une largeur suffisante pour ces usagers dans les concepts proposés permet d'intégrer l'étagement de



manière sécuritaire aux itinéraires des piétons et cyclistes. Par ailleurs, pour les étagements situés à proximité d'une station de SLR, les aménagements pour piétons ou cyclistes sont cohérents avec l'objectif de limiter la circulation véhiculaire générée par la station de train léger, en favorisant l'utilisation de modes de déplacement alternatifs.

Enfin, soulignons que la Ville de Montréal a récemment sécurisé la circulation des piétons et cyclistes dans les passages inférieurs existants sur son réseau en implantant des bandes cyclables ou en autorisant la circulation des cyclistes sur les trottoirs. Les nouveaux aménagements proposés sur le tracé du SLR doivent donc être cohérents avec ces objectifs de sécurisation. Une attention particulière doit être portée à la visibilité disponible et à l'éclairage dans les passages inférieurs.

Par conséquent, une recommandation s'appliquant à tous les aménagements routiers proposés est la sécurisation des déplacements des piétons et des cyclistes par des trottoirs, des bandes cyclables ou des accotements.

4.3 Impact pour chaque point d'intersection

La présente section explique les principaux impacts sur la circulation attendus pour les points d'intersection dans la zone d'étude ainsi que les recommandations associées. Seuls les points en priorité 1 sont présentés en détail. L'annexe A illustre les principaux impacts pour tous les points d'intersection.

4.3.1 Points en priorité 1

4.3.1.1 Boulevard Sunnybrooke (intersection 4)

L'aménagement proposé est un tunnel routier. Il apporte une amélioration de la sécurité routière en supprimant un passage à niveau proche d'une intersection.

Pendant les travaux, les principaux impacts concernent le maintien des accès et la gestion de l'intersection avec le boulevard Gouin qui sera déplacée vers l'est. À l'ultime, certains accès du côté ouest devront être réaménagés et deux arrêts de bus de la Société de transport de Montréal (STM) seront à relocaliser.

Enjeux de sécurité

- Pendant les travaux
 - Gestion de l'intersection boulevard Sunnybrooke / boulevard Gouin qui sera désaxée.

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux :
 - Maintien de deux voies par direction en tout temps (passage à niveau temporaire proposé à l'est de la rue actuelle).
- Dans le concept définitif :
 - Faible impact anticipé, causé par la réduction de la longueur des voies auxiliaires à l'approche sud de l'intersection boulevard Sunnybrooke / boulevard Gouin.



Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux :
 - Maintien de l'accès aux entrées privées
 - Réduction du nombre de cases disponibles dans les stationnements de l'Agence métropolitaine de transport (AMT).
- Dans le concept définitif :
 - Maintien de l'accès aux entrées privées dont celle au lave-auto située au nordouest de la traverse (par exemple : rue de desserte).
 - Deux arrêts d'autobus, situés au nord du chemin de fer, impactés.

Recommandations

- Réaliser une analyse sur la gestion par feux de l'intersection boulevard Sunnybrooke / boulevard Gouin pendant les travaux.
- Effectuer une étude de relocalisation des deux arrêts de bus de la STM situés au nord de la traverse, qui desservent la gare de train.

4.3.1.2 Boulevard Gouin (intersection 6)

L'aménagement proposé est un pont ou un tunnel routier. Cet aménagement améliore la sécurité et la capacité routière.

Le maintien de la circulation pendant les travaux devra être particulièrement étudié car les débits sont très élevés sur cet axe (1 500 véh/h dans le sens le plus achalandé, en période de pointe) et le réseau adjacent ne permet de prévoir des chemins de détour. La solution d'aménagement retenue devra prendre en compte les besoins d'accessibilité pour les résidents situés sur la 5e Avenue Nord. Il s'agit d'une zone résidentielle enclavée dont le seul accès est cette rue. Plusieurs solutions sont possibles pour maintenir cet accès : une rue de desserte passant sous le futur pont routier ou bien la fermeture de l'intersection boulevard Gouin / 5e Avenue N et l'ouverture d'une nouvelle rue reliant la 5e Avenue Nord à la rue Meighen, au nord du IGA. L'intersection 6e Avenue S / boulevard Gouin devra également être réaménagée, cependant cette zone n'est pas enclavée.

Enjeux de sécurité

- Pendant les travaux :
 - Gestion des intersections boulevard Gouin / 5e Avenue Nord et boulevard Gouin / 6e Avenue S.

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux :
 - Maintien d'au moins deux voies pour la direction la plus achalandée aux heures de pointe et une à deux voies pour la direction opposée (par exemple : création d'un passage à niveau temporaire).
 - Détours très longs en cas de fermeture temporaire et risque de transit par les rues résidentielles adjacentes.
- Dans le concept définitif :
 - Pas d'impact.



Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux :
 - Maintien de l'accès aux entrées privées et au stationnement de la gare Roxboro-Pierrefonds.
- Dans le concept définitif :
 - Maintien de l'accès au stationnement de la gare Roxboro-Pierrefonds.
 - Modification des accès à la 5e Avenue Nord, à la 6e Avenue Sud et aux entrées commerciales situées à l'ouest de la traverse (concessionnaire automobile).

Recommandation

Proposer une solution pour maintenir l'accès au secteur résidentiel enclavé, desservi par la 5e Avenue Nord.

4.3.1.3 Rue Graveline (intersection 9)

L'aménagement proposé est un tunnel routier ou un viaduc ferroviaire à la hauteur de l'avenue des Bois. Le passage à niveau de la rue Graveline sera abandonné. L'étagement proposé apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière en supprimant un passage à niveau et en reliant directement l'avenue des Bois au chemin du Bord-de-l'Eau.

Les impacts sont surtout concentrés pendant la période des travaux avec le maintien de la circulation à l'intersection avenue des Bois / rue du Chemin de Fer et le maintien en service du terminus de bus de la gare Sainte-Dorothée.

Enjeux de sécurité

- Pendant les travaux :
 - Gestion de la circulation à l'intersection entre l'avenue des Bois et la rue du Chemin de Fer.
- Dans le concept définitif :
 - Sortie nord du futur tunnel routier proche de l'intersection avenue des Bois / rue du Chemin de Fer.

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux :
 - Maintien du passage à niveau existant jusqu'à la mise en service du tunnel routier.
- Dans le concept définitif :
 - En fonction des débits futurs, impact sur la gestion des intersections avenue des Bois / rue du Chemin de fer et avenue des Bois / chemin du Bord-de-l'Eau.

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux :
 - Maintien de l'accès des piétons au quai de la gare Sainte-Dorothée.
 - Maintien de l'accès aux différents stationnements de la gare Sainte-Dorothée.
 - Maintien du fonctionnement du terminus de bus.
- Dans le concept définitif :
 - Impact sur le terminus de bus situé au sud de la voie ferrée.

362496-HA-00-APP-215-EI-001, Rév. V01, Page 11



Recommandations

- Valider la visibilité à la sortie nord du futur tunnel routier, près des intersections au nord et au sud de la voie ferrée, notamment près de l'intersection avenue des Bois / rue du Chemin de Fer
- Prévoir des bandes cyclables pour relier la piste cyclable de l'avenue des Bois aux bandes cyclables de la rue Les Érables.
- Prévoir de relocaliser ou réaménager le terminus de bus situé au sud de la voie ferrée.

4.3.1.4 Rue Les Érables (intersection 11)

L'aménagement proposé est un pont routier, qui permet donc une amélioration de la sécurité et de la capacité routière.

Les impacts les plus importants concernent l'accessibilité des résidences situées à l'ouest de la voie ferrée ainsi que l'accès au barrage du Grand-Moulin. La solution retenue étant contrainte par la proximité de la rive, des rues de desserte sont à prévoir pour maintenir les accès cités précédemment. Des acquisitions de terrain importantes sont à prévoir.

Enjeux de sécurité

- Pendant les travaux :
 - Gestion de l'intersection rue Les Peupliers / rue Les Érables.

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux :
 - Maintien d'une voie par direction en tout temps (par exemple : passage à niveau temporaire).
- Dans le concept définitif :
 - Pas d'impact.

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux :
 - Maintien de l'accès aux entrées privées.
- Dans le concept définitif :
 - Maintien de l'accès aux maisons situées au coin nord-ouest de la traverse. La rue les Ormes est proposée comme détour en cas de transformation de la rue les Peupliers en impasse ou en rue de desserte pour ces résidences.
 - Maintien de l'accès au barrage du Grand-Moulin pour les piétons, les cyclistes (route verte 1) et les éventuels véhicules de service. Détour proposé via la rue les Ormes, le futur pont routier et un chemin d'accès à l'est du pont.
 - Maintien de l'accès au stationnement situé au sud-est de l'intersection rue Les Peupliers / rue Les Érables.
 - Deux arrêts de bus de la Société de transport de Laval (STL) impactés.

Recommandations

- Prévoir la continuité des bandes cyclables et le raccordement sécuritaire à la piste cyclable sur le barrage du Grand-Moulin.
- Prévoir de relocaliser deux arrêts de bus de la STL.



4.3.1.5 Boulevard du Lac - Gare Grand Moulin (intersection 12)

Il est proposé l'abandon de ce passage à niveau, ce qui aura des impacts importants sur l'accessibilité des secteurs résidentiels de part et d'autre de la voie ferrée. Cette mesure entraînera en effet des détours pour les résidents des secteurs impactés et augmentera les débits sur le chemin d'Oka. L'accès à la gare Grand-Moulin devra être maintenu pour les piétons et les cyclistes.

Enjeux de sécurité

Conditions de circulation non conviviales sur le chemin d'Oka (route 344) pour les cyclistes et les piétons au niveau du viaduc ferroviaire existant.

Enjeux de capacité

Augmentation anticipée des débits sur la route 344 et risque de transit dans les rues locales. Cette circulation de transit serait causée par le fait que l'axe 20e Avenue – boulevard du Lac – 8e Avenue ne pourra plus jouer son rôle de collectrice. Les véhicules se dirigeant vers le chemin du Lac auront donc tendance à emprunter les rues locales transversales à cette route.

Enjeux d'accessibilité

- Détour pour les résidents : les véhicules circulant actuellement sur le boulevard du Lac entre les secteurs de part et d'autre de la voie ferrée devront emprunter le chemin d'Oka, ce qui entraînera des détours supérieurs à 1 kilomètre.
- Maintien de l'accès aux entrées privées et aux stationnements de la gare Grand-Moulin.
- Rue empruntée par la ligne d'autobus 92 du Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL).
- Baisse d'accessibilité pour les services d'urgence. Il est à noter que la caserne 6 du Service de sécurité incendie intermunicipal Deux-Montagnes / Sainte-Marthe-sur-le-Lac est située au 206, 8e Avenue, c'est-à-dire au coin nord-ouest de l'intersection entre la 8e Avenue et le chemin d'Oka. L'accès au secteur situé à l'ouest de la voie ferrée devra se faire en empruntant le chemin d'Oka qui est une route avec des débits élevés.

Recommandations

- Améliorer le passage routier inférieur situé sur le chemin d'Oka qui sera l'unique point de passage entre deux secteurs de Deux-Montagnes (reconstruction du viaduc). En particulier, augmenter le dégagement vertical et le dégagement latéral avec un minimum de 10 mètres de largeur de chaussée.
- Améliorer les conditions de circulation pour les piétons et les cyclistes au niveau du passage inférieur sur le chemin d'Oka (bande cyclable de 1,5 mètre de chaque côté).
- Prévoir un tunnel ou une passerelle pour piétons et les cyclistes au niveau de la gare Grand-Moulin afin de maintenir son accessibilité.
- Prévoir un chemin alternatif pour la ligne de bus 92 du CITL.

4.3.1.6 Rue Henri-Dunant (intersection 13)

Tout comme pour le boulevard du Lac, il est proposé l'abandon de ce passage à niveau, ce qui aura des impacts importants sur l'accessibilité des secteurs résidentiels de part et d'autre de la voie ferrée. Cette mesure entraînera en effet des détours pour les résidents des secteurs impactés et augmentera les débits sur le chemin d'Oka. Afin de limiter les impacts



sur les résidents et de permettre les déplacements des piétons et cyclistes, une passerelle ou un tunnel pour ces usagers doit être aménagé.

Enjeux de sécurité

Conditions de circulation non conviviales sur le chemin d'Oka (route 344) pour les cyclistes et les piétons au niveau du viaduc ferroviaire existant.

Enjeux de capacité

Augmentation anticipée des débits sur la route 344.

Enjeux d'accessibilité

- Détour pour les résidents : les véhicules circulant actuellement sur la rue Henri-Dunant entre les secteurs de part et d'autre de la voie ferrée devront emprunter le chemin d'Oka, ce qui entraînera des détours supérieurs à 1 kilomètre. L'autre option est via la rue Guy, la rue Antonin-Campeau, le boulevard Deux-Montagnes et la 20e Avenue, ce qui représente un détour de plus de 2 kilomètres.
- Baisse d'accessibilité pour les services d'urgence. L'accès au secteur situé à l'ouest de la voie ferrée depuis la caserne 6 devra se faire en empruntant le chemin d'Oka qui est une route avec des débits élevés.

Recommandations

- Améliorer le passage routier inférieur situé sur le chemin d'Oka (reconstruction du viaduc). En particulier, augmenter le dégagement vertical et le dégagement latéral avec un minimum de 10 mètres de largeur de chaussée.
- Améliorer les conditions de circulation pour les piétons et les cyclistes au niveau du passage inférieur sur le chemin d'Oka (bande cyclable de 1,5 mètre de chaque côté).
- Prévoir un tunnel ou une passerelle pour les piétons et les cyclistes au niveau de la rue Henri-Dunant pour maintenir l'accessibilité et pour garantir la continuité de la piste cyclable.

4.3.1.7 Rue Douglas-B.-Floreani (intersection 17)

L'étagement proposé qui consiste en un tunnel ou un pont routier, apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière. Cependant, un passage supérieur de la voie ferrée aurait moins d'impact sur les accès et sur l'intersection avec la rue Etingin. En effet, la proximité de l'intersection rue Douglas-B.-Floreani / rue Etingin avec la voie ferrée oblige à prévoir des voies de desserte ou à modifier la géométrie de la rue Etingin, ce qui implique des acquisitions de terrain.

Enjeux de sécurité

- Pendant les travaux :
 - Gestion de l'intersection rue Douglas-B.-Floreani / rue Etingin.

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux :
 - Maintien d'une voie par direction en tout temps (par exemple : passage à niveau temporaire).
- Dans le concept définitif :



Pas d'impact.

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux :
 - Maintien de l'accès aux entrées privées.
- Dans le concept définitif :
 - Maintien de l'accès aux entrées privées sauf l'accès situé au coin nord-est de la traverse (accès au stationnement du 3401, rue Douglas-B.-Floreani) qui devra être fermé.
 - o Impact majeur sur l'accès à la rue Etingin qui finit en cul de sac à l'ouest et qui ne peut pas être reliée directement au boulevard Henri-Bourassa à l'ouest du secteur industriel, en raison des bretelles de l'autoroute 40. Réaménagement requis de l'intersection rue Douglas-B.-Floreani / rue Etingin (rue de desserte ou autre aménagement).

Recommandations

Proposer une solution pour maintenir l'accès à la rue Etingin.

4.3.2 Autres points

Pour les neuf (9) points en priorité 2, les enjeux principaux concerne le maintien de la circulation pendant les travaux et le maintien de l'accès aux entrées privées pendant la période des travaux et à l'ultime. Dans certains cas, des rues de desserte sont à prévoir, ainsi que des acquisitions de terrains. La sécurisation des passages des piétons et cyclistes sous les viaducs ferroviaires ou dans les tunnels routiers est aussi un enjeu important et doit être intégré aux aménagements proposés. Parmi ces 9 points, le seul passage à niveau qui sera complètement fermé est celui sur un chemin privé situé dans le parc industriel de Saint-Laurent et qui est connecté au boulevard Pitfield. Étant donné que le seul autre accès à ce parc est via la rue Douglas-B.-Floreani, il convient d'analyser l'usage de cet accès et, en particulier, de vérifier s'il est utilisé par les services d'urgence.

Pour les cinq (5) points en priorité 3, les impacts sur la circulation sont minimes. Il s'agit d'une part de la rue Les Cèdres et d'autre part des passages à niveau situés sur l'embranchement Downey, à l'ouest de la rue Douglas-B.-Floreani et pour lesquels l'aménagement prévu est un viaduc ferroviaire. Le cas de la rue Les Cèdres à Laval est particulier. Si la fermeture de l'accès au golf a un impact mineur sur la circulation, l'emplacement proposé pour sa relocalisation, sur le chemin Saint-Antoine doit être analysé afin de proposer un aménagement sécuritaire. En ce qui concerne l'embranchement Downey, à l'ouest de la rue Douglas-B.-Floreani, seul le boulevard des Sources est une artère et le principal enjeu pour ces points concerne le maintien de la circulation pendant les travaux.

Conclusion

La présente étude portait sur l'analyse préliminaire des impacts sur la circulation de l'implantation du Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport (STC-Ouest). La zone d'étude couvrait l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue (à l'est de Pointe-Claire uniquement) ainsi que l'antenne Deux-Montagnes. Plus précisément, cette étude visait à

Pour CDPQ Infra

Réseau électrique métropolitain (REM) 362496



identifier les impacts sur la circulation au niveau des points d'intersection actuels (passages à niveau) qui seront supprimés et étagés. L'analyse préliminaire concernait à la fois la phase de travaux et la situation ultime.

À partir des données disponibles à ce stade du projet, les débits routiers sur les principaux axes touchés par le projet ont été présentés. À Montréal, le boulevard Gouin est l'artère principale qui sera touchée par les travaux de manière importante. Dans une moindre mesure, le boulevard des Sources, dans sa portion au sud de l'autoroute 40 supporte des débits importants. Malgré l'absence de données pour ces deux axes, nous estimons que le boulevard Deux-Montagnes et le boulevard Industriel à Deux-Montagnes et Saint-Eustache, de par leur rôle dans le réseau municipal et leur situation proche de l'A-640 reçoivent des débits élevés. Afin de quantifier ces débits et d'analyser plus en profondeur l'impact des travaux et la solution d'aménagement optimale, il est recommandé d'obtenir des comptages pour ces routes. De même, pour les deux rues de Deux-Montagnes où il est projeté d'abandonner les passages à niveau (boulevard du lac et rue Henri-Dunant), la réalisation de comptages de circulation sur ces axes ainsi que sur le chemin d'Oka permettrait de mieux comprendre la dynamique des déplacements dans le secteur et de porter un avis sur l'impact de ces fermetures.

En ce qui a trait à l'analyse des impacts, une priorisation a permis de définir trois niveaux de priorité. Les sept points suivants ont été classés en priorité 1 :

- Boulevard Sunnybrooke;
- Boulevard Gouin:
- Rue Graveline;
- Rue Les Érables:
- Boulevard du Lac Gare Grand Moulin;
- Rue Henri-Dunant:
- Rue Douglas-Floreani.

Pour ces sept intersections, les impacts sont importants et des enjeux de sécurité, de capacité et d'accessibilité ont été mis en évidence.

Il est recommandé d'étudier plus en détail l'impact sur la circulation pour les sept intersections en priorité 1. Pour celles en priorité 2 et 3, la conception doit prendre en compte les enjeux présentés dans la présente étude.

L'approche proposée pour les étapes de travail subséquentes comprend les étapes cidessous ;

- Afin de disposer d'un portrait complet des points d'intersection, il est recommandé de prévoir des comptages de circulation sur les axes concernés, en particulier pour les intersections en priorité 1 et pour les intersections en priorité 2 pour lesquelles aucune donnée n'est disponible.
- Une revue des enjeux préliminaire devrait être effectuée avec des représentants des différentes autorités concernées et des parties prenantes (MTMDET, municipalités,

Pour CDPQ Infra

Réseau électrique métropolitain (REM) 362496



service de sécurité incendie et services d'urgence, sécurité civile, etc.) dans le but de prendre en compte leurs contraintes en ce qui concerne la circulation.

Pour les points d'intersections en priorité 1, des simulations des conditions de circulation devraient être réalisées afin de valider les impacts sur la circulation. Ces analyses seraient particulièrement utiles pour les passages à niveau qui seront abandonnés.

Il s'agit d'une liste non exhaustive d'activités à réaliser. D'autres analyses pourraient être requises en fonction des spécificités de chaque point à étudier.

Pièce jointe : Annexe A - Fiches-synthèses des intersections

Pour CDPQ Infra Système de transport collectif de l'ouest de l'île de Montréal via l'aéroport

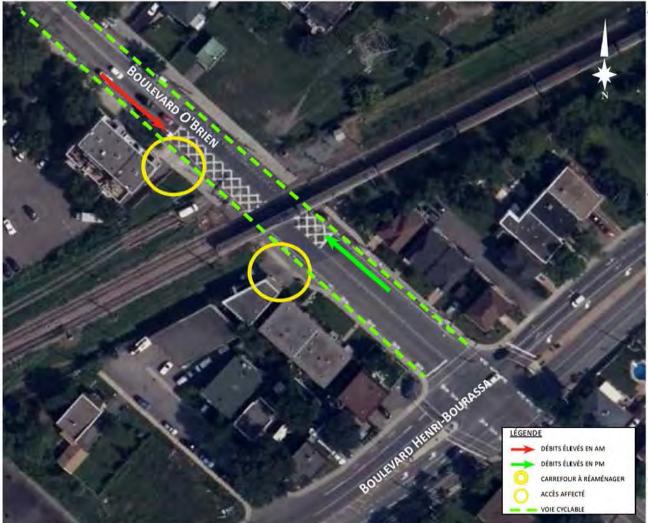


ANNEXE A

Fiches-synthèses des intersections

PRIORITÉ 2

1- BOULEVARD O'BRIEN



Aménagements existants

- Boulevard O'Brien: artère au sud du boulevard Henri-Bourassa, collectrice au nord.
 Une voie par direction.
- Débits AM: 272 véh/h en direction nord, 720 véh/h en direction sud.
- Débits PM : 597 véh/h en direction nord, 448 véh/h en direction sud.
- Vitesse affichée : 40 km/h au sud de l'emprise ferroviaire, 30 km/h au nord.
- Bandes cyclables de chaque côté de la rue.

Aménagements proposés

- Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée.
- Possibilité d'abaisser légèrement la rue pour limiter la hauteur de l'étagement ferroviaire.

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes.
- Contimuité des bandes cyclables.

Enjeux de capacité

 Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps.

Enjeux d'accessibilité

 Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées.

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière en supprimant un passage à niveau proche d'une intersection.



2- BOULEVARD TOUPIN





Aménagements existants

- Boulevard Toupin: artère, 1 voie par direction avec terreplein central
- Débits AM: 116 véh/h en direction nord, 419 véh/h en direction sud (au nord du boulevard Henri-Bourassa)
- Débits PM: 517 véh/h en direction nord, 145 véh/h en direction sud (au nord du boulevard Henri-Bourassa)
- · Vitesse affichée: 30 km/h
- Zone scolaire

PRIORITÉ 2

Chaussées désignées

Aménagements proposés

· Viaduc ferroviaire : passage su périeur de la voie ferrée

Enjeux de sécurité

 Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cycliste

Enjeux de capacité

 Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps

Enjeux d'accessibilité

 Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privée

3- RUE ALEXANDER

PRIORITÉ 2

<u>LÉGENDE</u>

Enjeu faible Enjeu très important

Enjeu faible

Aménagements existants

- · Rue Alexander: rue locale, une voie par direction.
- Débits AM: 243 véh/h en direction nord, 100 véh/h en direction sud (au sud du boulevard Gouin)
- Débits PM : 368 véh/h en direction nord, 179 véh/h en direction sud (au sud du boulevard Gouin)
- Vitesse affichée : 40 km/h

Aménagements proposés

Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée.

Enjeux de sécurité

 Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes.

Enjeux de capacité

 Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps.

Enjeux d'accessibilité

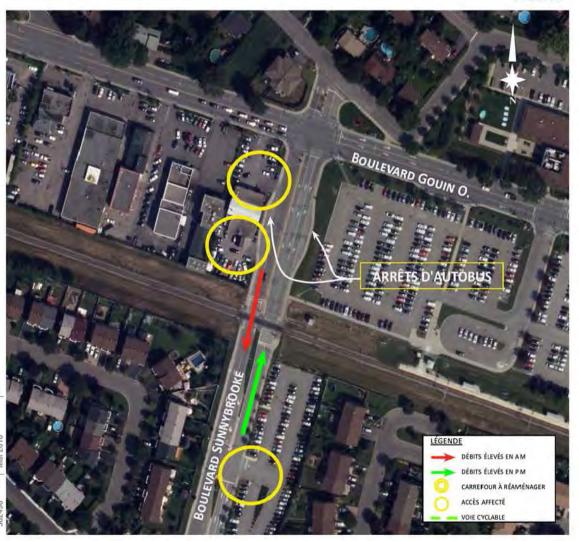
 Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées.





4- BOULEVARD SUNNYBROOKE





<u>LÉGENDE</u> Enjeu fait<mark>en</mark> à Enjeu très importa**nt de la la la la**

Aménagements existants

- Boulevard Sunnybrooke: collectrice, deux voies par direction avec terre-plein central
- Débits AM: 525 véh/h en direction nord, 480 véh/h en direction sud.
- Débits PM: 771 véh/h en direction nord, 407 véh/h en direction sud.
- · Vitesse affichée: 40 km/h

Aménagements proposés

· Tunnel routier

Enjeux de sécurité

- Pendant les travaux, gestion sécuritaire de l'intersection boulevard Sunnybrooke / boulevard Goui
- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes dans la section de tunnel (accotements larges ou bandes cyclable.

Enjeux de capacité

- Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps (passage à niveau temporaire proposé à l'est de la rue actuelle.
- À l'ultime : réduction anticipée de la longueur des voies auxiliaires à l'approche sud de l'intersection des boulevards Sunnybrooke et Gouille

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privé
- Deux arrêts d'autobus impact 🕮 📕

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité routière en supprimant un passage à niveau proche d'une intersection

5- 11E AVENUE

PRIORITÉ 2

<u>LÉGENDE</u> Enjeu faible Enjeu très important Engel Enjeu très important

Aménagements existants

- 11e Avenue : collectrice, une voie par direction
- Débits AM: 578 véh/h en direction nord, 191 véh/h en direction sud.
- Débits PM: 193 véh/h en direction nord, 153 véh/h en direction sud.
- Vitesse affichée : 40 km/h
- Nombreux écoliers traversant cette rue en raison de la proximité avec une école.

Aménagements proposés

- Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée
- Possibilité d'abaisser légèrement la rue pour limiter la hauteur de l'étagement ferroviaire.

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes.
- Sécurité de la traverse des piétons de part et d'autre du viaduc, en particulier pour les écoliers.
- Pendant les travaux, gestion sécuritaire de l'intersection avenue Jean-Brillant / 11e Avenue / 8e Rue dont la géométrie est complexe.

Enjeux de capacité

Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps.

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées, notamment les entrées commerciales au nord de la voie ferrée.
- Maintien de l'accès aux stationnements de la gare Roxboro-Pierrefonds.

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière en supprimant en passage à niveau proche d'une intersection.





6- BOULEVARD GOUIN



Aménagements existants

- · Boulevard Gouin: artère, 2 voies par direction
- Débits AM: 1 500 véh/h en direction est, plus de 700 véh/h en direction ouest.
- Débits PM: plus de 900 véh/h en direction est, plus de 1 400 véh/h en direction ouest.
- Vitesse affichée: 50 km/h
- 5e avenue : seul accès à un secteur résidentiel enclavé.

Aménagements proposés

· Pont routier ou tunnel routier

Enjeux de sécurité

 Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes dans la section de tunnel (accotements larges ou bandes cyclable

Enjeux de capacité

Pendant les travaux, maintien de deux voies pour la direction la plus achalandée aux heures de pointe et d'une voie pour la direction opposée (ex. : création d'un passage à niveau temporair

Enjeux d'accessibilité

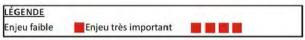
- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées et au stationnement de la gare Roxboro-Pierrefond
- À l'ultime, maintien de l'accès à la 5e avenue Nord, à la 6e avenue Sud et aux entrées commerciales situées à l'ouest de la traverse (concessionnaire automobil

DÉBITS ÉLEVÉS EN PM

CARREFOUR À RÉAMÉNAGER
ACCÈS AFFECTÉ
VOI E CYCLABLE

7- BOULEVARD DES SOURCES

PRIORITÉ 2



Aménagements existants

Boulevard des Sources : rue locale au nord de la rue Pavillon. Deux voies par direction avec terre-plein central.

Débits AM : 278 véh/h en direction nord, 505 véh/h en direction sud (au nord du boulevard Gouin, les débits près de la voie ferrée sont moindres) Débits PM : 394 véh/h en direction nord, 207 véh/h en direction sud (au nord du boulevard Gouin, les débits près de la voie ferrée sont moindres) Vitesse affichée : 50 km/h

Piste cyclable bidirectionnelle du côté ouest de la rue à l'ouest du trottoir Boulevard des sources : seul accès à un secteur résidentiel enclavé Proximité d'une école.

ménagements proposés

Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée.

Possibilité d'abaisser légèrement la rue pour limiter la hauteur de l'étagement ferroviaire.

njeux de sécurité

Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes.

Continuité de la piste cyclable.

nieux de capacité

Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps. Un passage à niveau temporaire pourrait être construit entre les rues du Celtis et Pavillon, à environ 750 mètres à l'ouest du boulevard des Sources. Cette solution permettrait de limiter la durée des travaux mais augmenterait les débits dans la rue Pavillon (collectrice) et créerait des détours pour certains résidents du secteur enclavé.

nieux d'accessibilité

Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées.

aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité rouère en supprimant un passage à niveau proche d'une intersection et en assuant un accès permanent à un secteur résidentiel enclavé.

RUE DEBOURS



8- CHEMIN DU TOUR



<u>LÉGENDE</u> Enjeu fail<mark>es</mark> à Enjeu très import**at es les les**

Aménagements existants

- · Chemin du Tour : rue locale, une voie par direction
- · Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée: 50 km/h
- Pas de trottoirs
- Secteur résidentiel partiellement enclavé. Le seul autre point de passage sur l'île Bigras est un passage routier inférieur, en sens unique, avec un dégagement vertical de 3,23 mètres.

Aménagements proposés

Tunnel routier dans l'axe du chemin des Bois et du chemin du Tour (branche ouest) soit à environ 60 mètres de l'actuel passage à niveau. Abandon de l'ancien passage à niveau.

Enjeux de sécurité

 Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes dans la section de tunnel (accotements larges ou bandes cyclable

Enjeux de capacité

- Maintien du passage à niveau existant jusqu'à la mise en service du tunnel routi
- Maintien de la circulation sur le chemin des Rocailles et le chemin du Bois, et à l'intersection entre ces deux rue
- À l'ultime, impact sur la capacité du stationnement de la gare Île-Bigram

Enjeux d'accessibilité

 Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès au stationnement de la gare Île-Bigra

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière en supprimant un passage à niveau proche de deux intersections et en supprimant une intersection désaxée (chemin du Tour / chemin du Mistral).

9- RUE GRAVELINE





ménagements existants

Rue Graveline: collectrice, une voie par direction

Pas de données sur les débits Vitesse affichée : 40 km/h

Pas de trottoirs

Accès au traversier en saison et à une rampe de mise à l'eau publique

ménagements proposés

Viaduc ferroviaire (passage supérieur de la voie ferrée) ou tunnel routier dans l'axe de l'avenue des Bois. Au niveau de la rue Graveline, abandon du passage à niveau et possibilité de créer un tunnel piétons.

njeux de sécurité

Pendant les travaux, gestion sécuritaire de la circulation à l'intersection entre l'avenue des Bois et la rue du Chemin de Fer.

Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes dans le tunnel (accotements larges ou bandes cyclables).

Bandes cyclables pour relier la piste cyclable de l'avenue des Bois aux

bandes cyclables de la rue Les Érables.

Visibilité à la sortie nord du futur tunnel routier, proche de l'intersection avenue des Bois / rue du Chemin de fer.

njeux de capacité

Maintien du passage à niveau existant jusqu'à la mise en service du tunnel routier.

njeux d'accessibilité

Pendant les travaux, maintien de l'accès des piétons au quai de la gare Sainte-Dorothée.

Pendant les travaux, maintien de l'accès aux différents stationnements de la gare Sainte-Dorothée.

Pendant les travaux et à l'ultime, maintien en service du terminus de bus situé au sud de la voie ferrée.

aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité rouère en supprimant un passage à niveau et en reliant directement l'avenue des ois au chemin du Bord-de-l'Eau.



10- RUE LES CÈDRES - ACCÈS DU GOLF

PRIORITÉ 3



Aménagements existants

- Rue Les Cèdres : rue locale, une voie par direction
- · Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée: 50 km/h
- · Piste cyclable du côté est de la rue Les Peupliers.
- Traverse située à moins de 30 mètres à l'est de l'intersection avec la rue Les Peupliers. Ce tronçon de la rue Les Cèdres sert uniquement à accéder au golf de Laval-sur-le-Lac.

Aménagements proposés

 Abandon du passage à niveau, création d'un nouvel accès au golf sur le chemin Saint-Antoine.

Enjeux de sécurité

 Accès proposé sur le chemin Saint-Antoine situé dans une courbe, ce qui pose un problème de visibilité. L'emplacement et l'aménagement définitifs doivent être sécuritaire

Enjeux de capacité

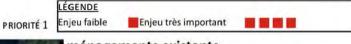
Pas d'enjeux

Enjeux d'accessibilité

 Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès au gd

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité routière en supprimant un passage à niveau proche d'une intersection. De plus, le nouvel accès proposé, sur le chemin Saint-Antoine, est situé sur une route collectrice, ce qui permet un accès plus direct depuis le réseau supérieur (autoroute 440 notamment).

11- RUE LES ÉRABLES





ménagements existants

Rue Les Érables : collectrice, une voie par direction

Pas de données sur les débits Vitesse affichée : 50 km/h

Bandes cyclables de chaque côté de la rue reliées à la route verte 1

ménagements proposés

Pont routier : passage supérieur de la route.

Impossible de créer un passage inférieur en raison de la proximité de la rive et du risque d'inondation.

njeux de sécurité

Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cy-

Continuité des bandes cyclables et le raccordement sécuritaire à la piste cyclable sur le barrage du Grand-Moulin.

Pendant les travaux, gestion sécuritaire de l'intersection rue Les Peupliers / rue Les Érables.

njeux de capacité

Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps (par exemple : passage à niveau temporaire).

njeux d'accessibilité

Pendant les travaux, maintien de l'accès aux entrées privées.

À l'ultime, maintien de l'accès aux maisons situées au coin nord-ouest de la traverse. La rue les Ormes est proposée comme détour en cas de transformation de la rue les Peupliers en impasse ou rue de desserte pour ces résidences.

À l'ultime, maintien de l'accès au barrage du Grand-Moulin pour les piétons, les cyclistes et les éventuels véhicules de service (rue d'accès).
À l'ultime, maintien de l'accès et de la capacité du stationnement situé au sud-est de l'intersection rue Les Peupliers / rue Les Érables.

Deux arrêts de bus impactés.

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière mais a des impacts importants sur l'accessibilité aux résidences adjacentes.



12- BOULEVARD DU LAC - GARE GRAND MOULIN





<u>LÉGENDE</u> Enjeu fail**a** à Enjeu très import**a: e e e**

Aménagements existants

- · Boulevard du Lac : collectrice, une voie par direction
- Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée: 30 km/h
- Pas de trottoirs

Aménagements proposés

· Abandon du passage à niveau

Enjeux de sécurité

- Passage routier inférieur existant, situé sur le chemin d'Oka (route 344) à améliorer : augmenter le dégagement vertical et le dégagement latéral (min. 10 mètre.
- Conditions de circulation non conviviales sur le chemin d'Oka pour les cyclistes et les piétons au niveau du viaduc ferroviaire existant : aménager des bandes cyclables de 1,5 mètre de chaque cô

Enjeux de capacité

 Augmentation anticipée des débits sur la route 344 et risque de transit dans les rues locales

Enjeux d'accessibilité

- Maintien de l'accès aux entrées privées et aux stationnements de la gare Grand-Moule.
- Tunnel ou passerelle pour piétons au niveau de la gare Grand-Moulin afin de maintenir son accessibili.

L'aménagement proposé aura des impacts importants sur l'accessibilité des secteurs résidentiels de part et d'autre de la voie ferrée.

13- RUE HENRI-DUNANT

PRIORITÉ 1

LÉGENDE Enjeu faible Enjeu très important

Aménagements existants

- Rue Henri-Dunant: rue locale, une voie par direction
- Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée: 30 km/h
- Piste cyclable bidirectionnelle du côté nord de la rue (route verte 1).

Aménagements proposés

Abandon du passage à niveau

Enjeux de sécurité

- Passage routier inférieur existant, situé sur le chemin d'Oka à améliorer : augmenter le dégagement vertical et le dégagement latéral (min. 10 mètres).
- Conditions de circulation non conviviales sur le chemin d'Oka pour les cyclistes et les piétons au niveau du viaduc ferroviaire existant : aménager des bandes cyclables de 1,5 mètre de chaque côté.

Enjeux de capacité

Augmentation anticipée des débits sur la route 344 et risque de transit dans les rues locales.

Enjeux d'accessibilité

- Détour anticipés pour les résidents (supérieurs à 1 kilomètre).
- Maintien de l'accès aux entrées privées et aux stationnements de la gare Grand-Moulin.
- Tunnel ou passerelle pour piétons au niveau de la gare Grand-Moulin au niveau de la rue Henri-Dunant pour maintenir l'accessibilité et pour garantir la continuité de la piste cyclable.

L'aménagement proposé aura des impacts importants sur l'accessibilité des secteurs résidentiels de part et d'autre de la voie ferrée.



14- BOULEVARD DEUX-MONTAGNES





Aménagements existants

- Boulevard Deux-Montagnes: collectrice, une voie par direction avec terre-plein central
- · Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée: 50 km/h
- Piste cyclable bidirectionnelle du côté ouest de la rue à l'ouest du trottoir
- Proximité de la sortie 8 de l'autoroute 640

Aménagements proposés

· Pont routier : passage supérieur de la route.

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistements
- Continuité de la piste cyclab

Enjeux de capacité

 Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps (ex.: passage à niveau temporair

Enjeux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées et aux stationnements de la gare Deux-Montagnes. Certains accès devront être relocalisés ou ferm.
- À l'ultime : rue de desserte pour l'accès aux résidences situés au nord de la voie ferre.
- Un ou deux arrêts de bus impacte

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière. Cependant un passage inférieur aurait moins d'impact sur les résidents et serait plus esthétique.

15- BOULEVARD INDUSTRIEL

PRIORITÉ 2



Menagements existants

- · Boulevard Industriel: collectrice, une voie par direction
- Pas de données sur les débits
- Vitesse affichée : 50 km/h
- Accès direct à la sortie 8 de l'autoroute 640

Aménagements proposés

• Pont routier : passage supérieur de la route.

Enjeux de sécurité

- · Géométrie du boulevard en courbe à rectifier.
- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes.

Enjeux de capacité

 Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps (ex. : passage à niveau temporaire).

Enjeux d'accessibilité

 Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès à la cour d'entreposage et à la station électrique. À l'ultime, rues de desserte pour ces équipements.

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière en supprimant un passage à niveau proche d'une intersection.





16- ACCÈS PRIVÉ À SAINT-LAURENT

PRIORITÉ 2





Aménagements existants

· Chemin privé connecté à l'est au boulevard Pitfield

Aménagements proposés

· Abandon du passage à niveau

Enjeux de sécurité

Aucun enjeu

Enjeux de capacité

Aucun enjeu

Enjeux d'accessibilité

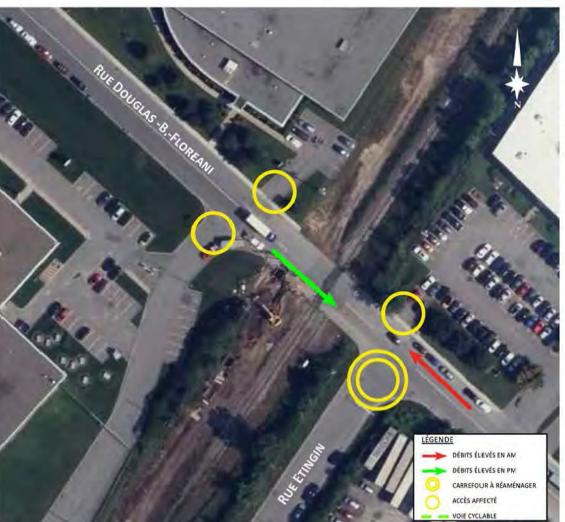
 Secteur industriel enclavé: le seul autre accès est la rue Douglas-B.-Floreani. Le prolongement de la rue Kieran vers le boulevard Pitfield ou le prolongement du boulevard de Salaberry à l'ouest du boulevard Pitfield pourraient être des options pour désenclaver le secte

L'aménagement proposé aura un impact modéré sur l'accessibilité du secteur qui est déjà enclavé.

PRIORITÉ 1

HATCH SYSTIA

17- RUE DOUGLAS-B.-FLOREANI



<u>LÉGENDE</u> Enjeu faible **E**njeu très important **E E E**

Aménagements existants

- · Rue Douglas-B.-Floreani : rue locale, une voie par direction
- Débits AM: 526 véh/h en direction nord, 199 véh/h en direction sud (au nord du boulevard Henri-Bourassa).
- Débits PM: 187 véh/h en direction nord, 378 véh/h en direction sud (au nord du boulevard Henri-Bourassa).
- Vitesse affichée : 50 km/h

Aménagements proposés

- · Pont routier ou tunnel routier (passage supérieur ou inférieur de la route)
- Possibilité de rehausser ou d'abaisser légèrement les voies ferrées pour limiter la profondeur / hauteur de l'étagement routier.

Enjeux de sécurité

- Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes dans le tunnel (accotements larges ou bandes cyclables).
- Pendant les travaux, gestion sécuritaire de l'intersection Douglas-B.-Floreani / rue Etingin.

Enjeux de capacité

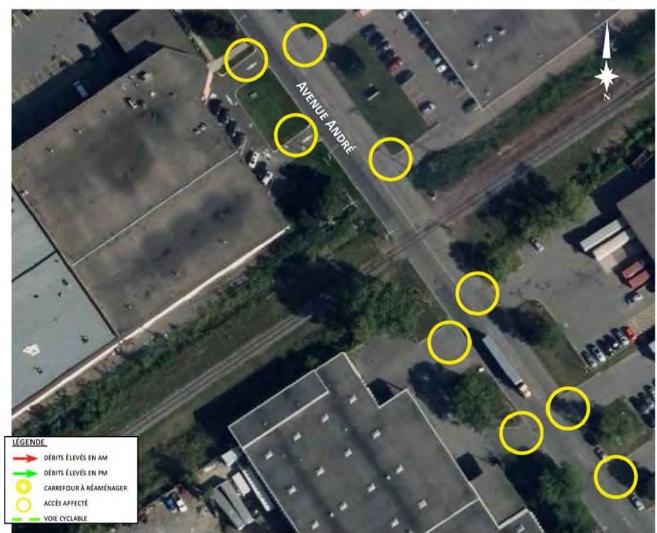
 Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps (ex. : passage à niveau temporaire).

Enieux d'accessibilité

- Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées.
 Prise en compte des besoins du camionnage.
- Maintien de l'accès à la rue Etingin qui finit en cul de sac à l'ouest et qui ne peut pas être reliée directement au boulevard Henri-Bourassa à l'ouest du secteur industriel, en raison des bretelles de l'autoroute 40. Prévoir le réaménagement de l'intersection rue Douglas-B.-Floreani / rue Etingin (rue de desserte ou autre aménagement).
- À l'ultime : fermeture de l'accès situé au coin nord-est de la traverse (3401 rue Douglas-B.-Floreani).

L'aménagement apporte une amélioration de la sécurité et de la capacité routière. Cependant, un passage supérieur de la voie ferrée aurait moins d'impact sur les accès et sur l'intersection avec la rue Etingin.

18- AVENUE ANDRÉ



<u>LÉGENDE</u> Enjeu fail<mark>es</mark> à Enjeu très import**at: es es es**

Aménagements existants

PRIORITÉ 3

- · Avenue André : rue locale, une voie par direction
- · Pas de données sur les débits
- · Vitesse affichée: 50 km/h

Aménagements proposés

· Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée.

Enjeux de sécurité

 Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistem

Enjeux de capacité

 Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout tempe

Enjeux d'accessibilité

 Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privé

19- BOULEVARD DES SOURCES

PRIORITÉ 3

VOIE CYCLABLE



Aménagements existants

- Boulevard des Sources : artère, trois voies par direction
- · Pas de données sur les débits
- · Vitesse affichée: 50 km/h

Aménagements proposés

• Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée.

Enjeux de sécurité

 Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes.

Enjeux de capacité

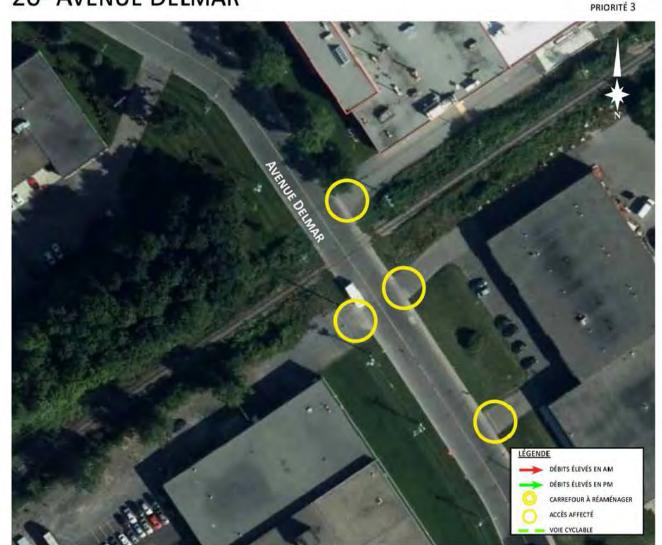
 Pendant les travaux, maintien de trois voies par direction en tout temps.

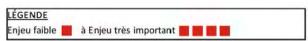
Enjeux d'accessibilité

 Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées.



20- AVENUE DELMAR





Aménagements existants

- · Avenue Delmar: collectrice, une voie par direction
- · Pas de données sur les débits
- · Vitesse affichée: 50 km/h

Aménagements proposés

· Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée.

Enjeux de sécurité

 Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes.

Enjeux de capacité

 Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps.

Enjeux d'accessibilité

 Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées.

21- AVENUE DOYON



<u>LÉGENDE</u> Enjeu faible **a** à Enjeu très important **a n**

Aménagements existants

- Avenue Doyon : rue locale, une voie par direction
- · Pas de données sur les débits
- · Vitesse affichée: 50 km/h

Aménagements proposés

· Viaduc ferroviaire : passage supérieur de la voie ferrée.

Enjeux de sécurité

 Sécurité des déplacements des usagers, en particulier les piétons et cyclistes.

Enjeux de capacité

 Pendant les travaux, maintien d'une voie par direction en tout temps.

Enjeux d'accessibilité

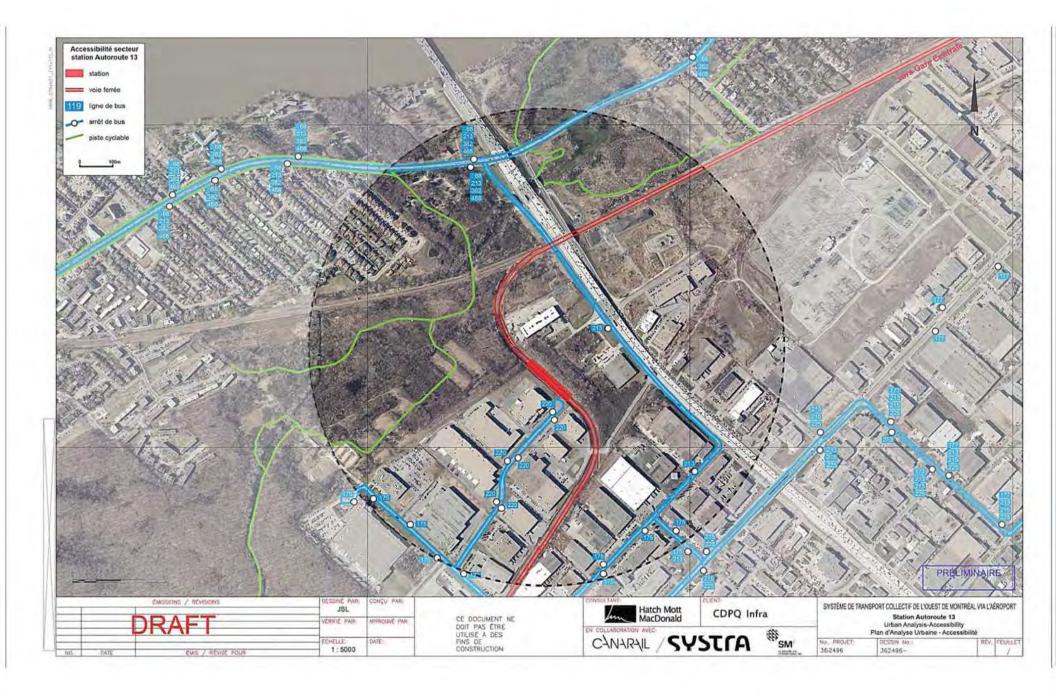
 Pendant les travaux et à l'ultime, maintien de l'accès aux entrées privées.

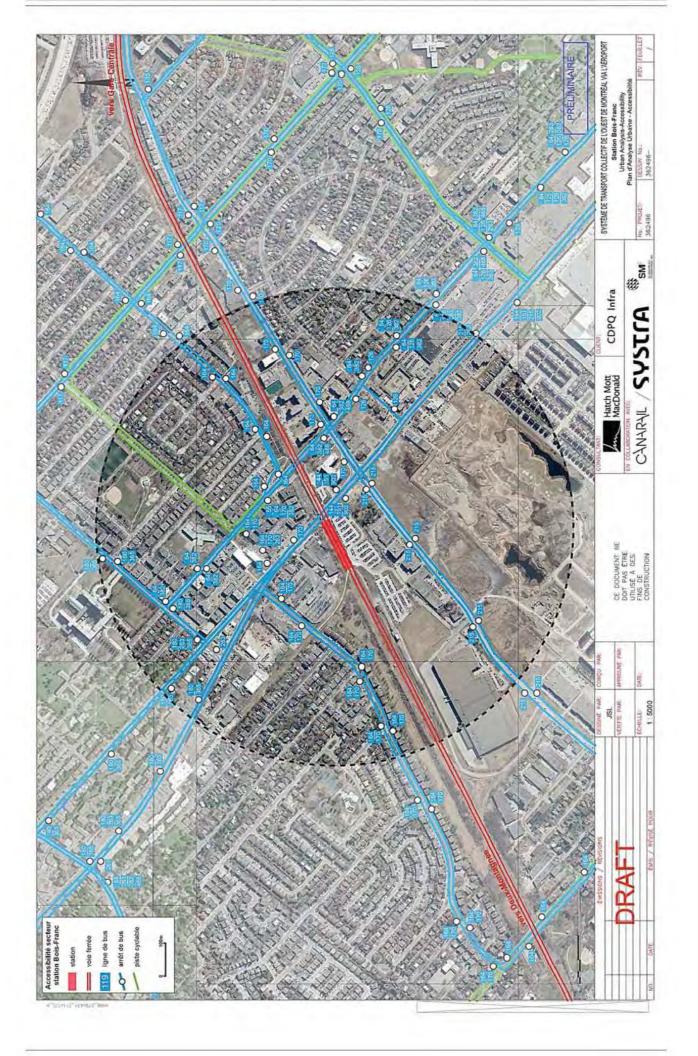


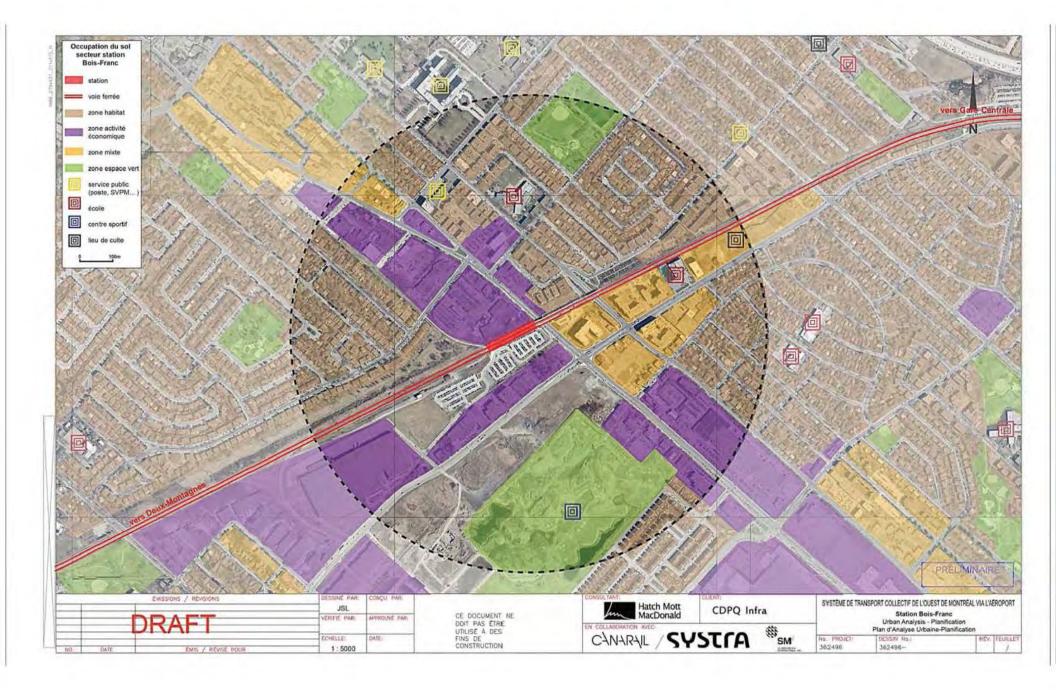
Annexe L

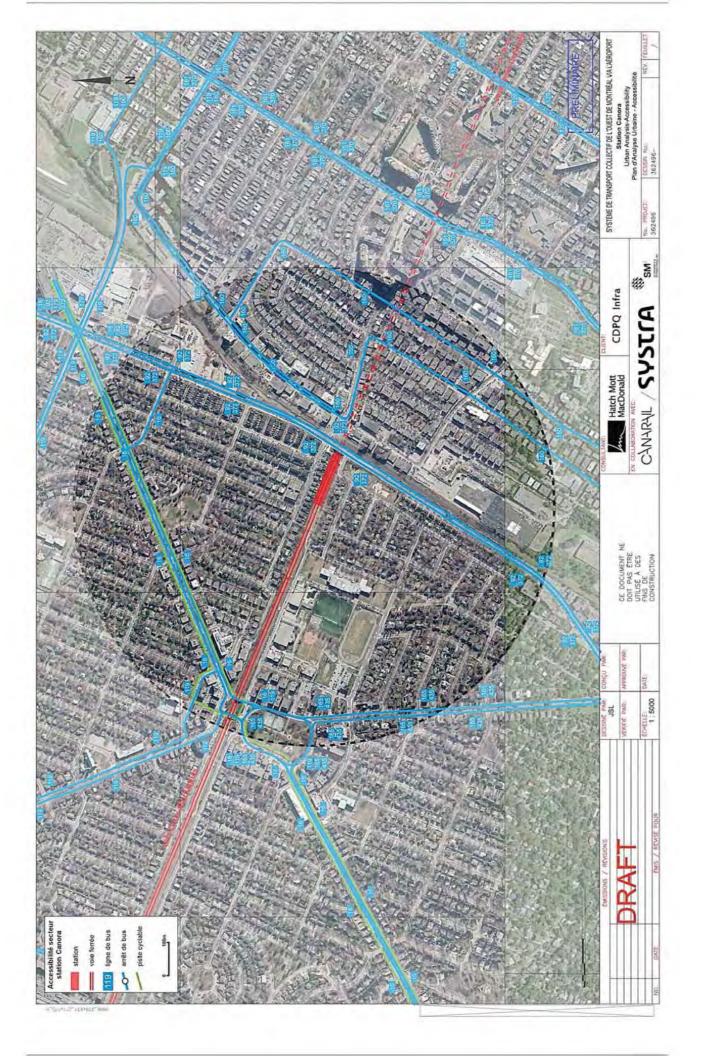
Analyse préliminaire de l'intégration urbaine

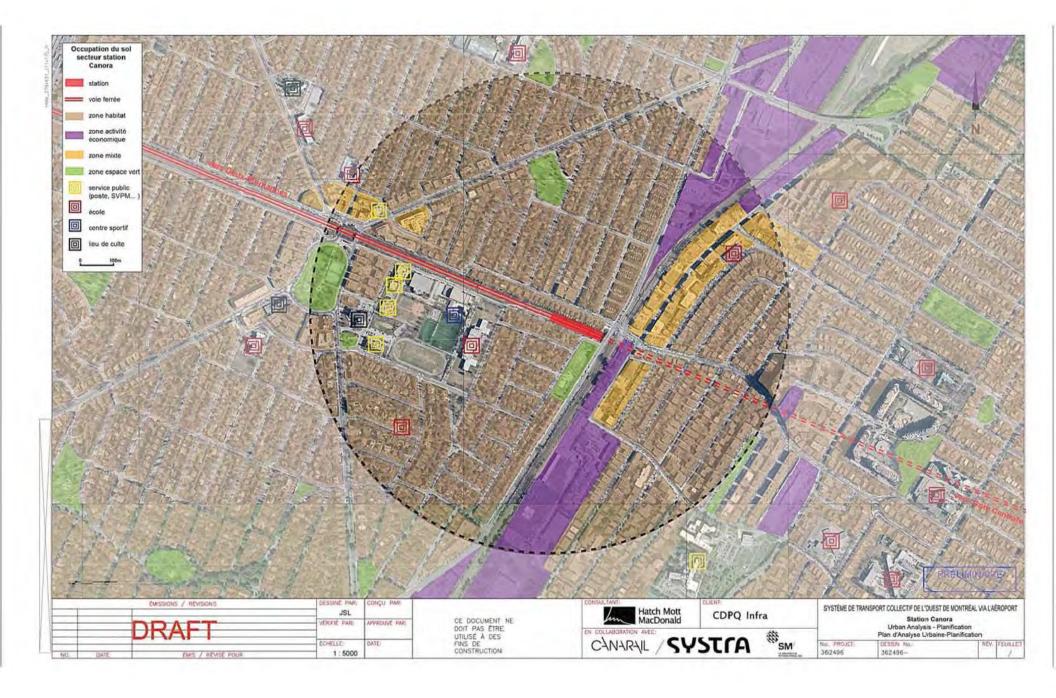


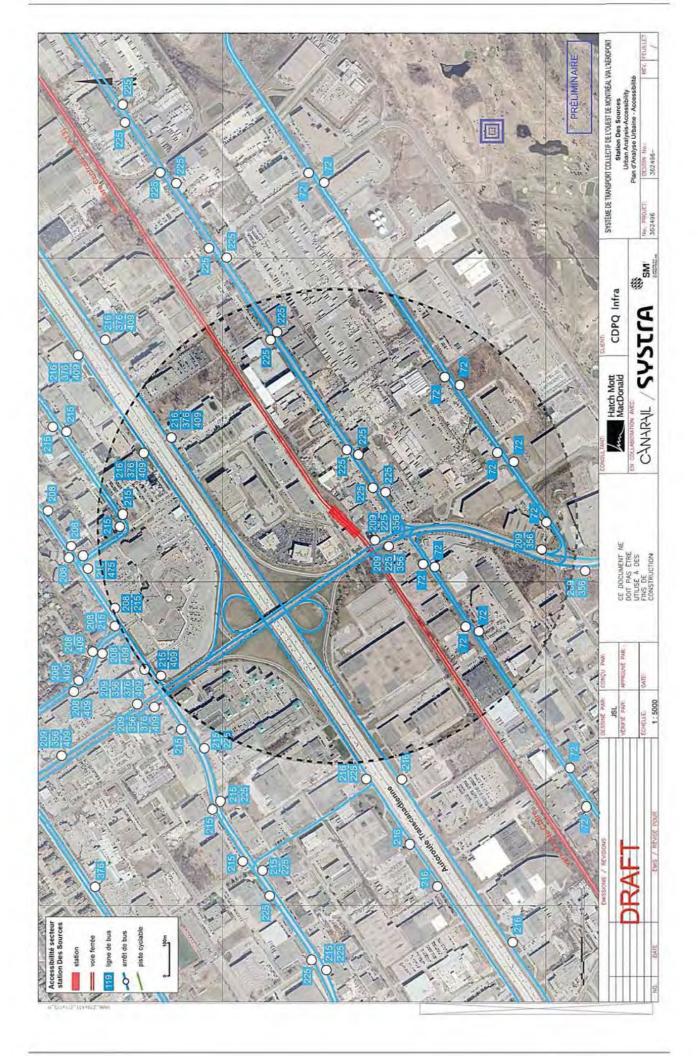


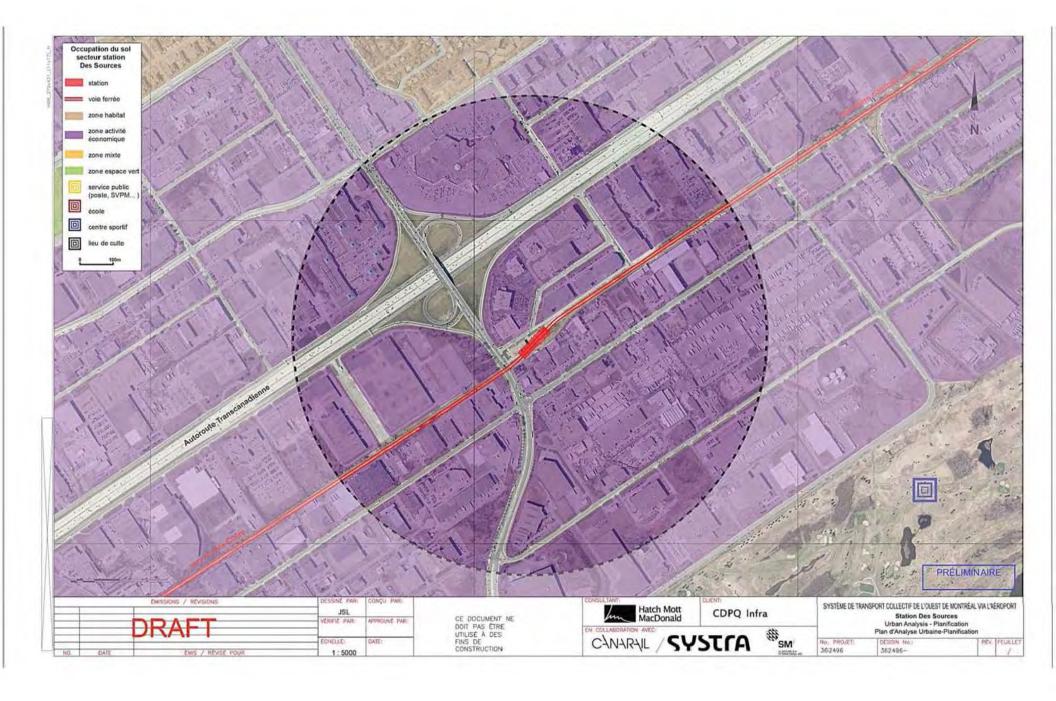


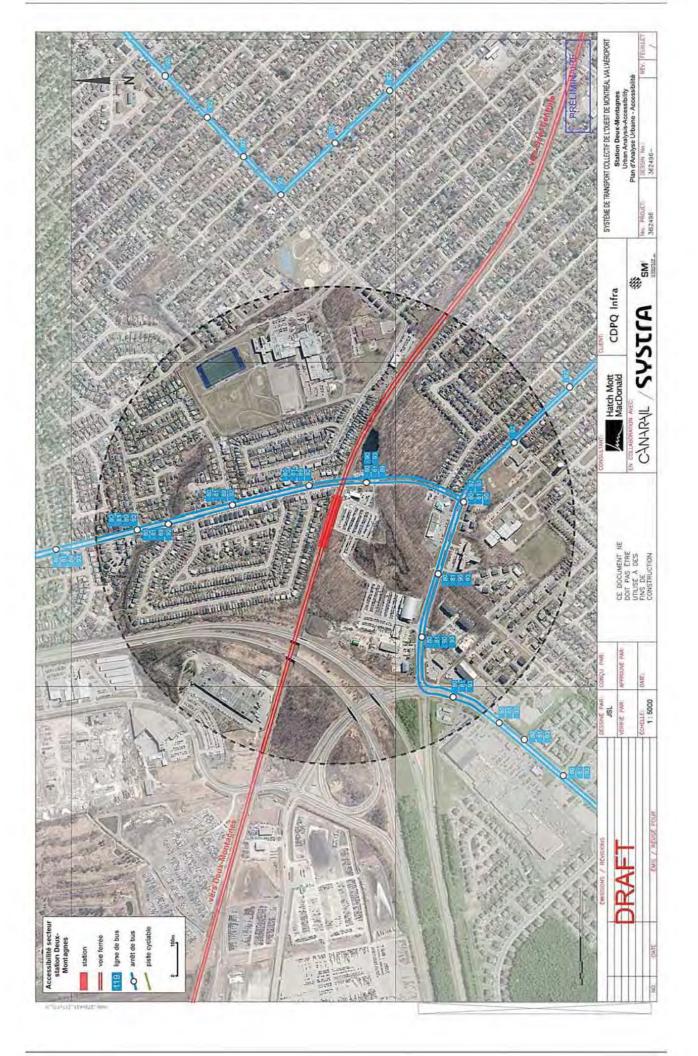


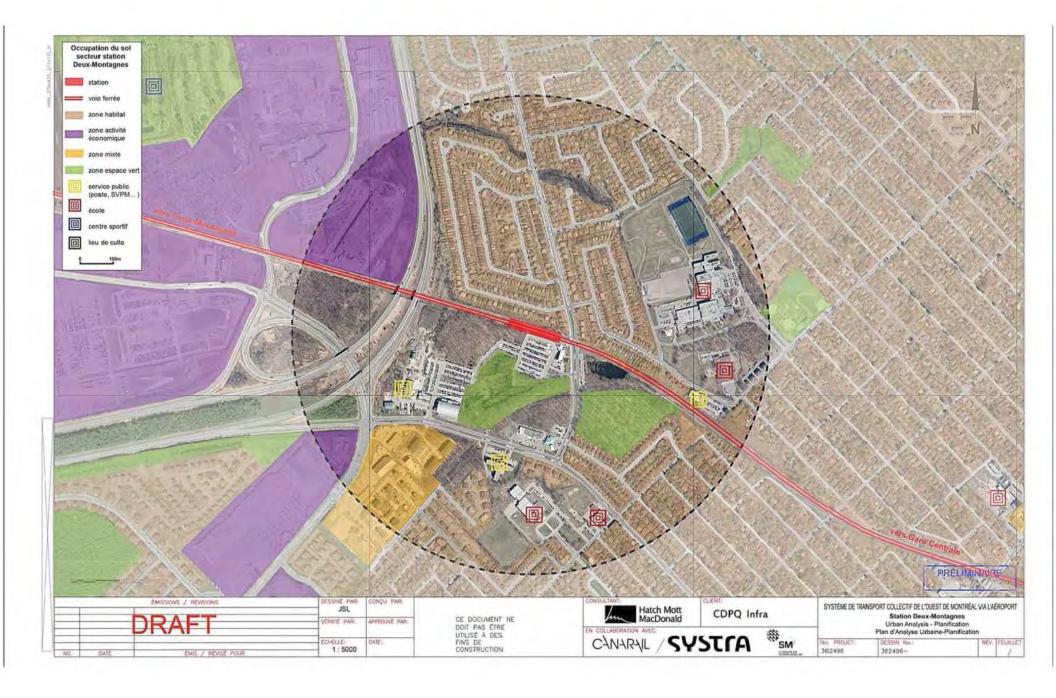


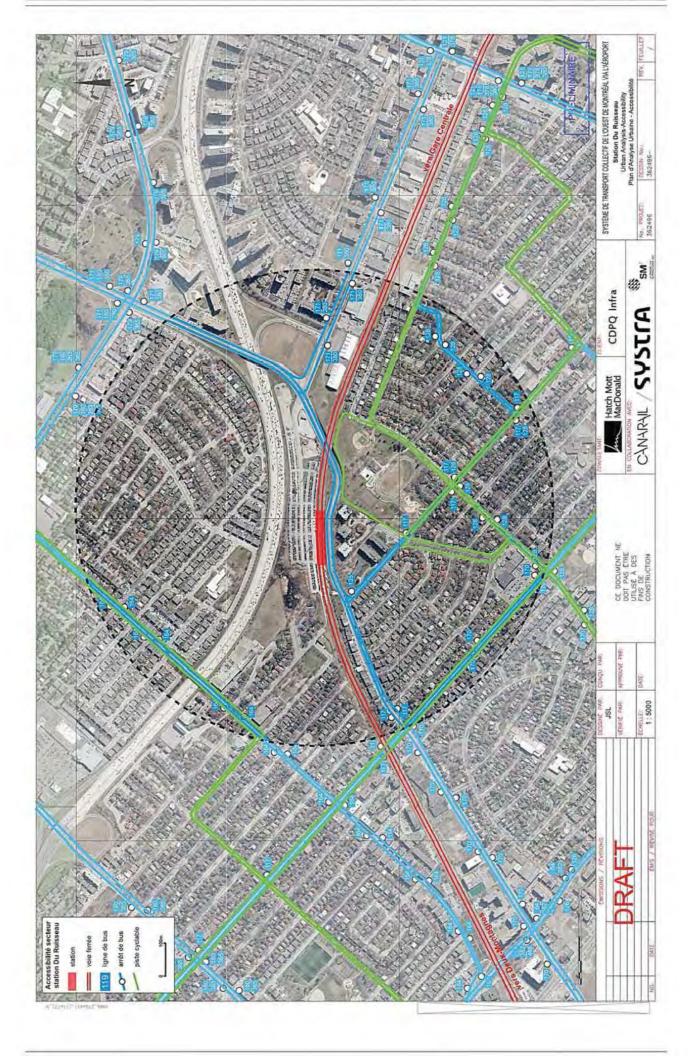




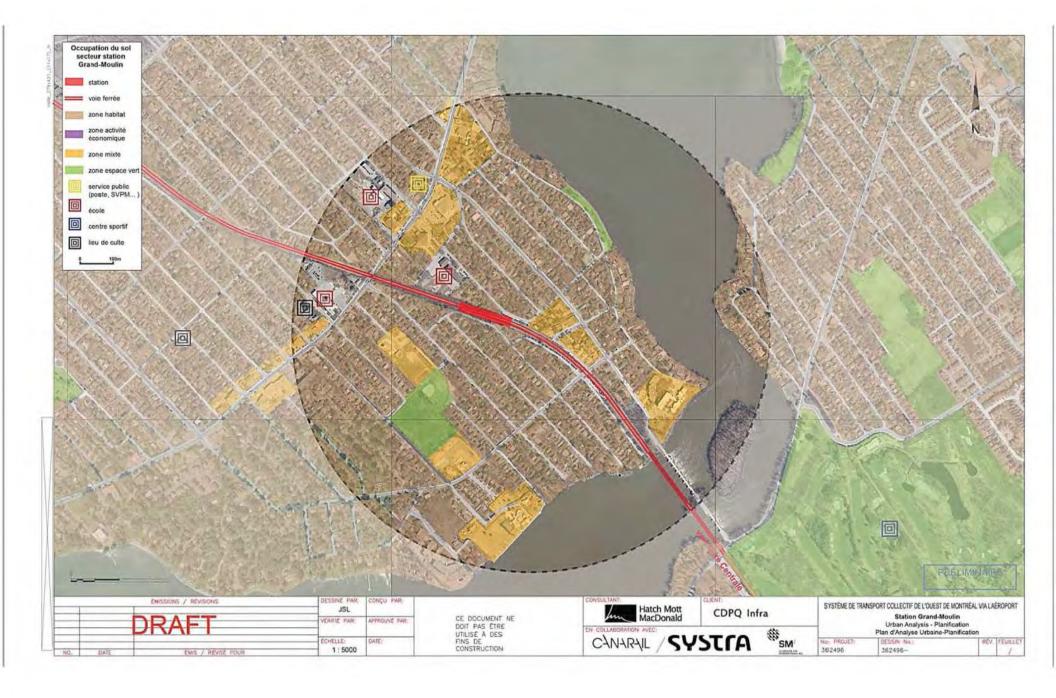


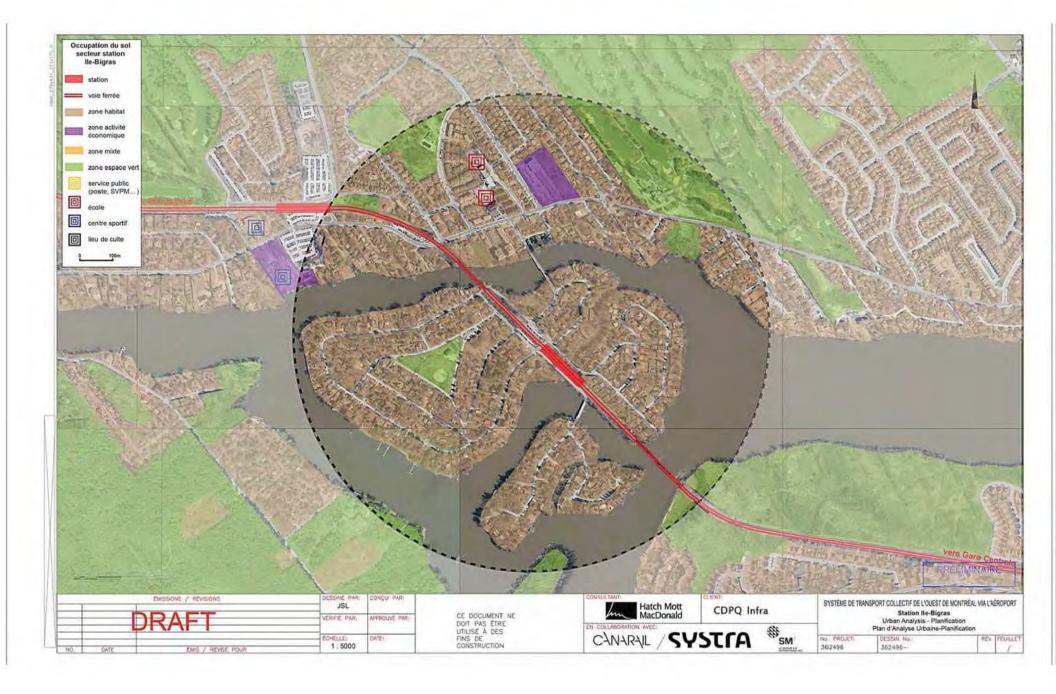


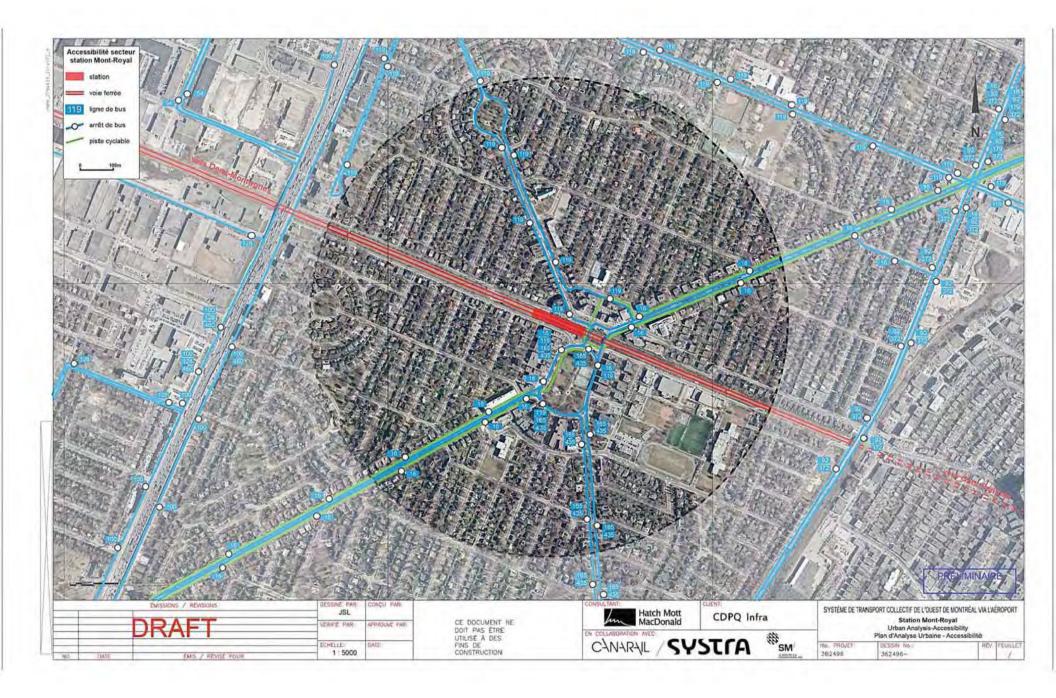


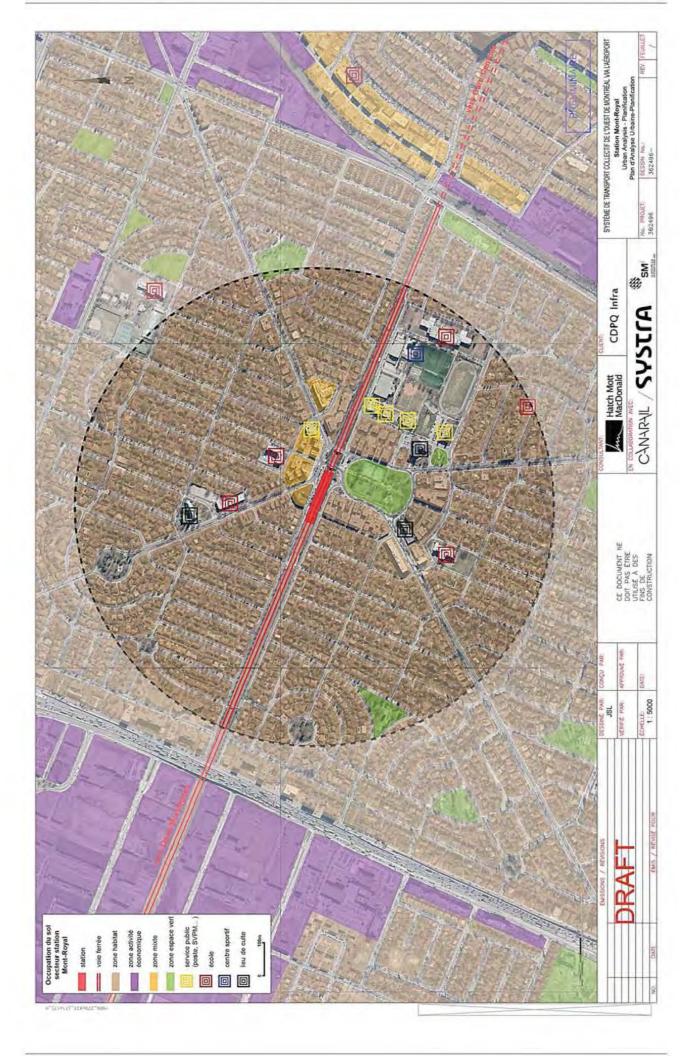


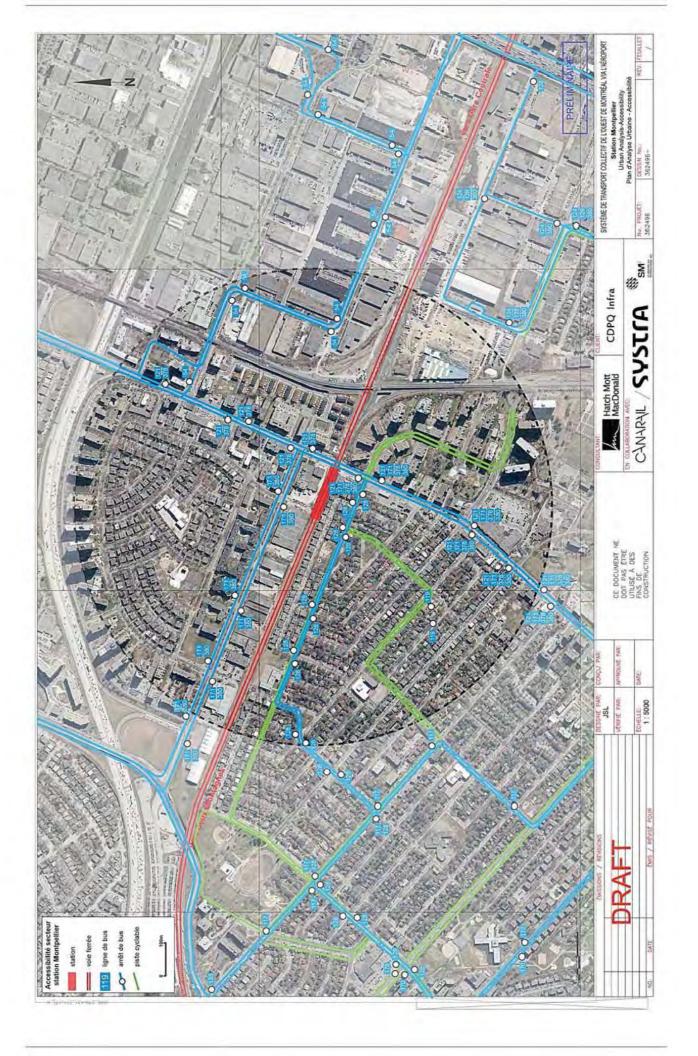


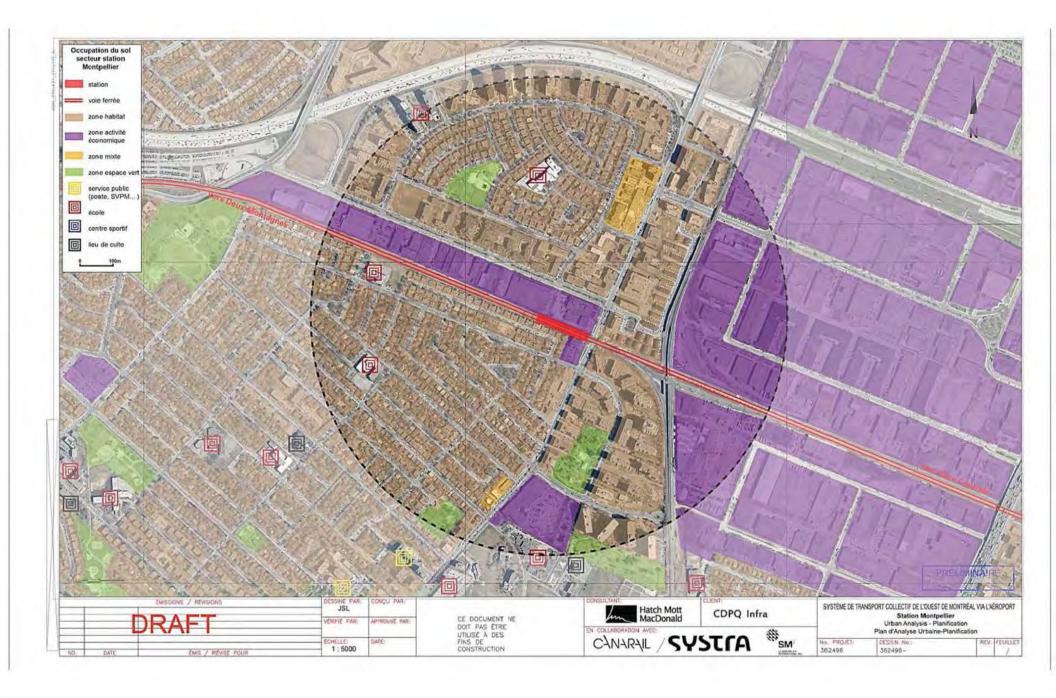


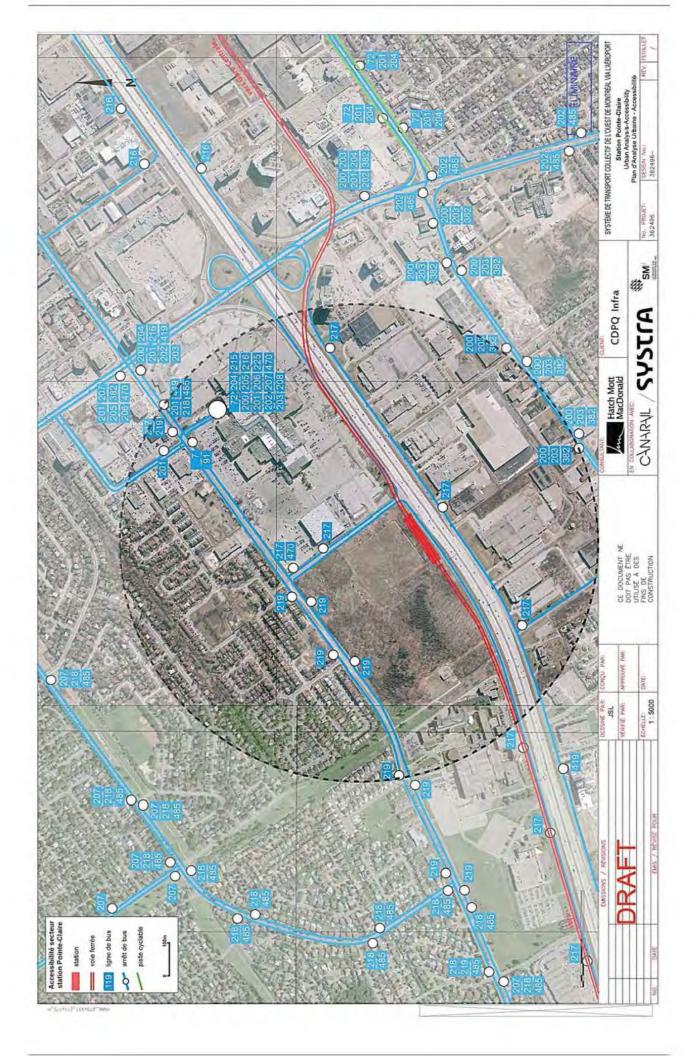


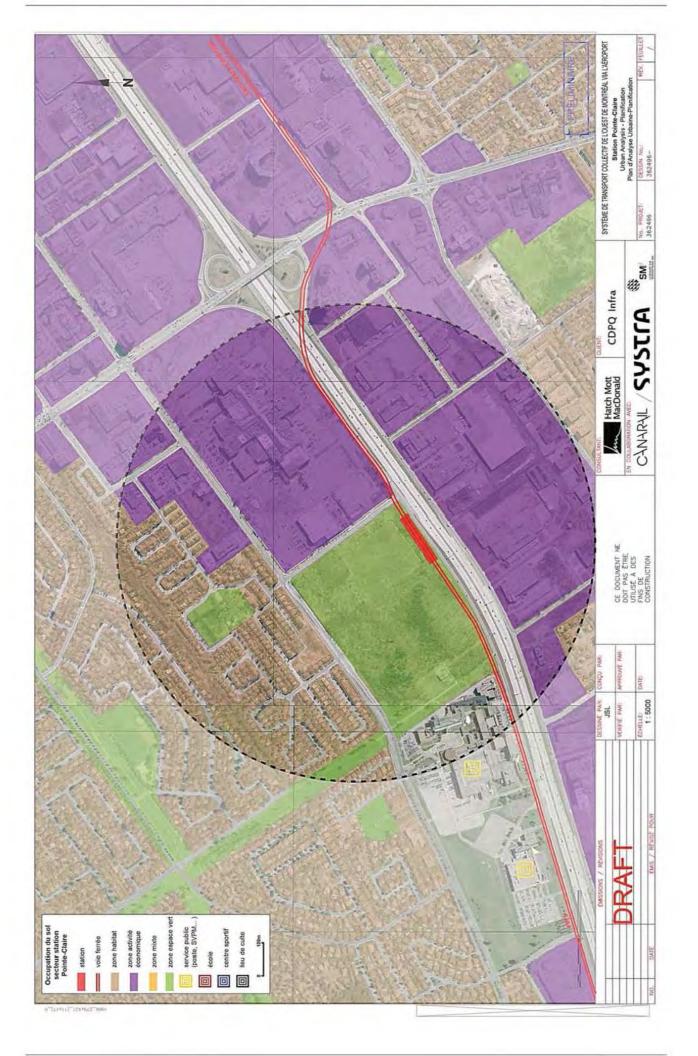


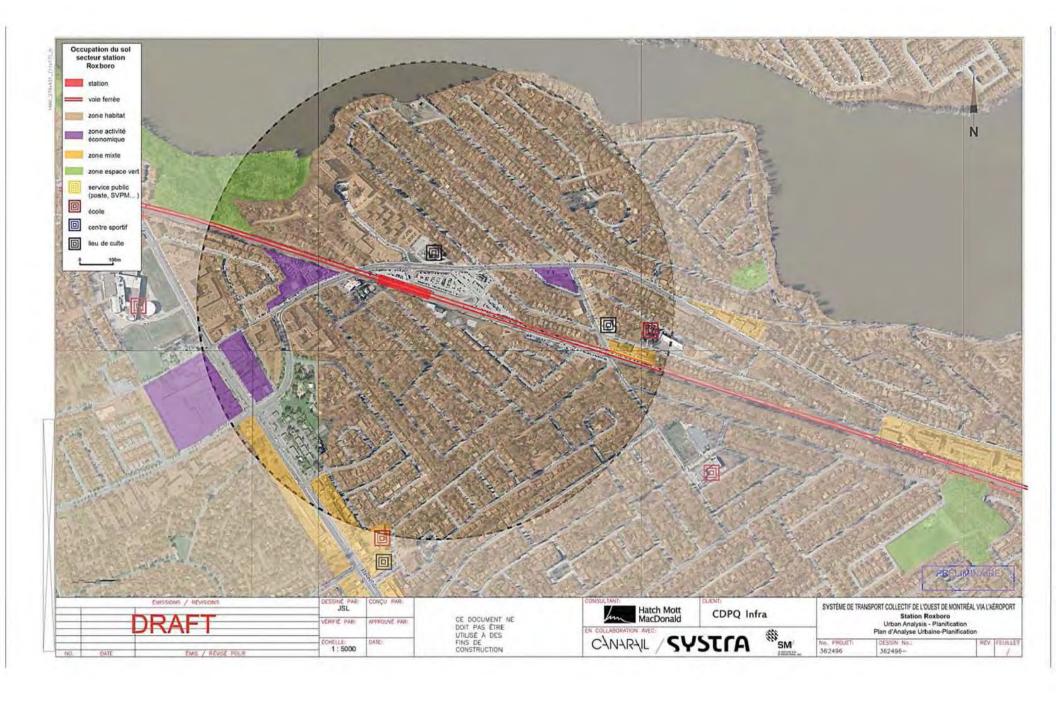


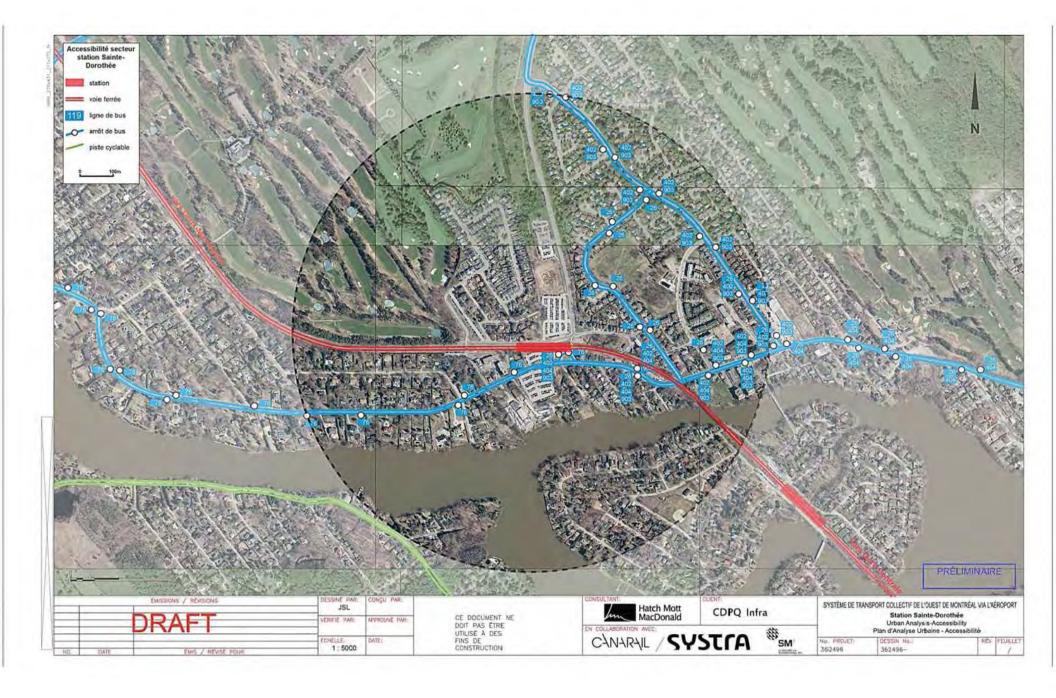


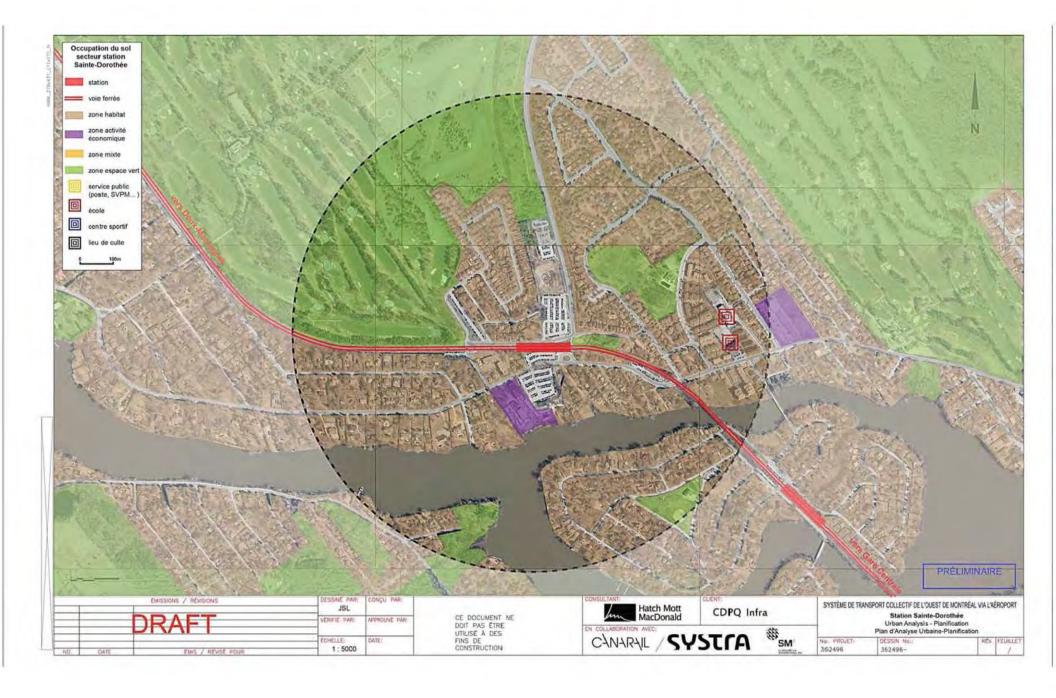


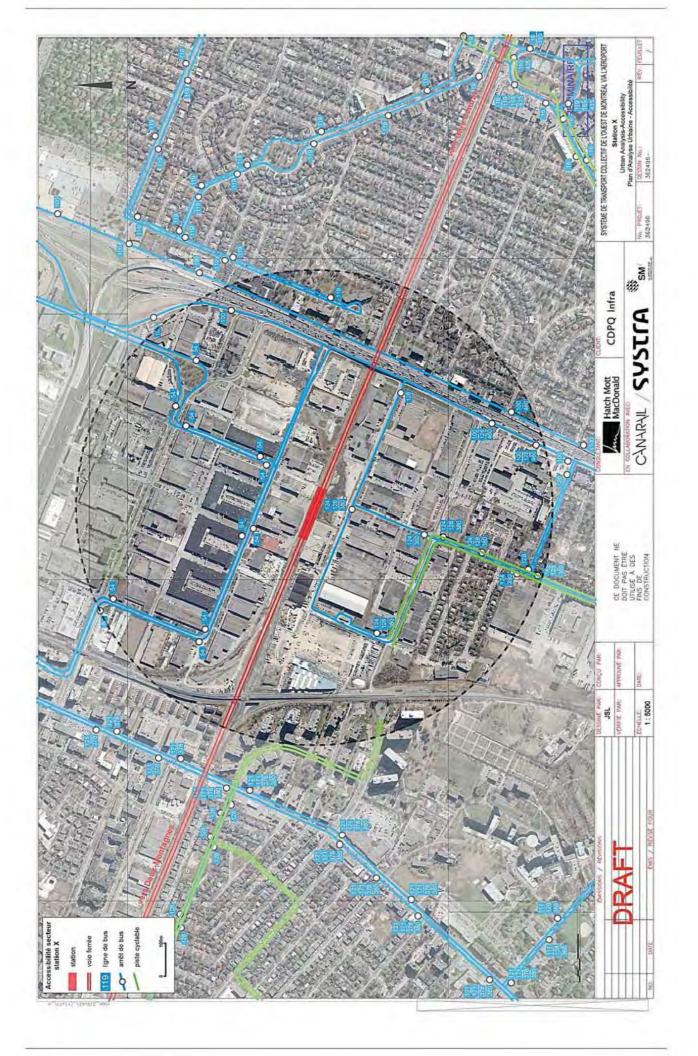
















Annexe N

Estimation préliminaire des réductions d'émissions de GES





NUMÉRO DE PROJET H-362496

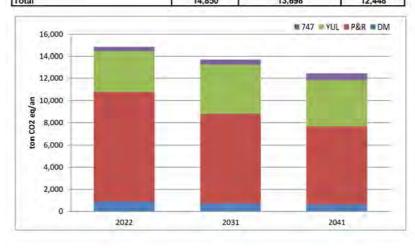
PROJET: Étude d'impact sur l'environnement - SLR-Ouest

NUMÉRO DE SECTEUR: A0000 DESCRIPTION DU SECTEUR: General Estimation des réductions d'émissions de GES

TITRE DE LA FICHE NUMÉRO DE DOCUMENT:

PAR: Annie Bernier DATE: 3 mai 2016

ats .			
Réduction estimée des émissions			
Deux-Montagnes			
2022	tonne CO2 eq/an	889	
2031	tonne CO2 eg/an	725	Basé sur les places de stationnement libre
2041	tonne CO2 eg/an	633	
Park & Ride de l'Antenne Ste-Anne-de-	Bellevue		
2022	tonne CO2 eg/an	9,886	Nouveau stationnement
2031	tonne CO2 eq/an	8,055	
2041	tonne CO2 eq/an	7,038	
Antenne aeroport			
2022	tonne CO2 eg/an	3,692	Committee the state of the second state of the
2031	tonne CO2 eq/an	4,483	Basé sur la demande annuelle excluant le
2041	tonne CO2 eq/an	4.178	usagers de la 747
Transfert modal de 747 à Antenne Aéro			
2022	tonne CO2 eq/an	383	Basé sur une fréquence de 30 min
2031	tonne CO2 eq/an	434	Basé sur une fréquence de 1 h
2041	tonne CO2 eq/an	598	Basé sur l'élimination de 747
Réduction totales des émissions	2022	2031	2041
	tonne CO2 eq/an	tonne CO2 eq/an	tonne CO ₂ eq/an
Deux-Montagnes	889	725	633
Park & Ride	9,886	8,055	7,038
YUL	3,692	4,483	4,178
747	383	434	598
Total	14.850	13.698	12.448





Annexe O Grille d'évaluation des impacts



Impacts antenne SADB

					Impacts anter								
		_	Iden	itification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'Impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
				Aménagement des accès temporaires pour les travaux de construction	Modification temporaire de l'écoulement des eaux en surface à cause de la construction des nouveaux accès								
			Aire des entrepreneurs	Démolition de structures en place Aménagement des services existants	Modification temporaire des aires pavées ou gazonnées								
1	Hydrographie, hydrologie et écoulement des eaux	Construction		Aménagement du site de construction par l'entrepreneur	Modification d'aire pavées ou gazonnée. Augmentation de ruissellement sur l'aire des entrepreneurs pendant la construction. Aménagement de fossés de collecte et drainage dans réseau existant	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Locale	Mineure	- Phy1; - Phy2; - Phy3; - Phy4; et - Phy5	Non significatif
	de surface		Tronçon sur sol entre l'aiguillage de Deux- Montagnes et l'A40 de l'antenne ouest	Travaux de construction (Aménagement des fossés de dérivation ou captation des eaux)	Modification de la plateforme de rail existante Possible modification du réseau des eaux pluviales existant							Tily2	
			Service and Control	Travaux de construction (aménagement de fossés,	Captation des eaux de surface par les travaux de construction								
			Section aérienne de la voie ferrée	coffrage, ferraillage, bétonnage, pleutage, installation voie ferrée)	Pompage des eaux de ruissellement Concentration des eaux pompées des excavations sur un point de rejet								
		Exploitation	5.0	S.O.	S.O.								
2	Hydraulique et régime des glaces	Construction Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
3	Hydrogéologie et écoulement des eaux souterraines	Construction	Fondations pour la Section aérienne de la voie ferrée	Rabattement de nappe phréatique au besoin - en fonction du type d'excavation et de la perméabilité des sols	Abaissement ponctuel du niveau de la nappe phréatique.	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy6	Non significatif
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
			Tronçon sur sol entre l'aiguillage de Deux-	Réamenagement du remblai de la voie ferrée existante pour	Modification de talus pour installer la nouvelle voie ferrée								
4	Stabilité des sols	Construction	Montagnes et l'A40 de l'antenne ouest.	accommoder la nouvelle voie ferrée	Élargissement du remblai existant pour l'installation de la nouvelle voie	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy7; et - Phy8	Non significatif
			Section aérienne de la voie ferrée.	Excavation de mort terrain pour les fondations	Stabilité des talus d'excavation								
		Exploitation	5.0	5.0.	S.O.								1

					MILIEU PHYSIQUE								
			lden	tification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ict		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Toutes les aires d'excavation	Sols contaminés identifiés dans les zones de travaux. Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Excavation des sols contaminés	Positive	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Mayenne	- Phy9	Non significatif
5	Qualité des sols	Construction	Aire des entrepreneurs	Activités d'entretien des équipements mobiles de construction	Source de contaminants d'huiles							- Phy10; - Phy11;	
0.7	33.500.53386		0.0.00000000000000000000000000000000000	Équipements pétroliers	Déversement de carburants ou huiles dans les zones de travaux	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- Phy12; - Phy13;	Non significatif
			Toutes les aires d'excavation	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Mode de disposition adapté à la caractéristique des sols excavés							- Phy14; et - Phy15	
		Exploitation	S.O.	S,O.	S.O.						i i	M	
				Terrassement - Excavation et remblayage pour la plateforme des entrepreneurs	Entraînement de particules fines par eaux de ruissellement sur la plateforme								
		Construction	Aire des entrepreneurs	Activités d'entretien des équipements mobiles de construction	Source de contaminants d'hulles	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy14; - Phy15; - Phy16; et - Phy18	Non significatif
6	Qualité des eaux de surface		Voie aérienne et voie au	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Contact d'eau avec les sols contaminés							FIIYID	
			sol	Bétonnage	Déversement de béton hors de la zone des travaux								
		Exploitation	Zones de stationnement pour les nouvelles stations	Contaminants dans les zones de stationnement provenant des véhicules et des activités de déneigement	Contamination des eaux de ruissellement.	Négative	Faible	Moyenne	Permanent	Ponctuelle	Moyenne	~ Phy28	Non significatif
			Toutes les zones de	Terrassement - Excavation et remblayage pour la plateforme des entrepreneurs	Entraînement de particules fines par eaux de ruissellement sur la plateforme								
7	Qualité des eaux	Construction	travaux en surface	Activités d'entretien des équipements mobiles de construction	Source de contaminants d'huiles	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy14; - Phy15; - Phy16; et	Non significatif
	souterraines		Voie aérienne et voie au	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Contact d'eau avec les sols contaminés							- Phy18	
			sol	Bétonnage	Déversement de béton hors de la zone des travaux								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
0	Qualitá dos rádires ente	Construction	5,0	5.0-	5.0.						0		
8	Qualité des sédiments	Exploitation	5,0	5.0.	S,O.								

					MILIEU PHYSIQUE								
			Ident	ification de l'impact					Évalua	ation de l'impa	ct		
N o	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Local isation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
				Déboisement, défrichage et préparation de site	Poussières par excavation des sols								
		Construction	Tous les travaux de préparation du site et	Démolition de structures en place	Poussières par démolition de pavage et démolition des structures en béton	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	- Mariana	- Phy20; - Phy21; et	Significatif
9	Qualité de l'air et climat	Construction	excavation	Excavation et terrassement	Poussières par excavation de mort terrain et de roc	Negative	Moyen	roite	remporane	Locale		- Phy22	Signification
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Stockage des excavations dans un dépôt de mort terrain ou d'enrochement								
		Exploitation	Tout le tracé	Train SLR	impact sur la qualité de l'air grâce à la réduction des transports routiers vers le SRL	Positive	Faible	Moyenne	Permanente	Régionale	Manun	N/A	Significatif

					WILLEN BIOLOGIQU	iE.							
			(de	ntification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
N o	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	impact résiduel
11			Tracé à niveau	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficies végétalisées et dommage à la végétation terrestre							- Bio1; - Bio2; - Bio3;	
		Construction	Tracé à niveau	Excavation et terrassement, construction des fondations et structure de la nouvelle voie	Perte et dommage à la végétation terrestre lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio4; - Bio5; - Bio6; - Bio7;	Non significatif
			Tracé à niveau	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résidue les	Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles							- Bio7; - Bio8; et - Bio9	
	Végétation terrestre,	Exploitation	Tracé à niveau	Circulation du STC-Ouest	Aucun	-		1					
10	riveraine et aquatique		Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficies végétalisées et dommage à la végétation terrestre							- Bio1; - Bio2; - Bio3;	
		Construction	Tracé aérien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	Perte et dommage à la végétation terrestre lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	+ Bio4; - Bio5; - Bio6;	Non significatif
			Tracé aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles							- Bio7; - Bio8; et - Bio9	
H.		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC-Ouest	Aucun			1	0				
11	Herpétofaune et habitat	Construction	Tracé à niveau	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Fragmentation des habitats et des domaines vitaux; Mortalité accidentelle de spécimens d'amphiblens et de reptiles	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio10; - Bio11; - Bio47; et	Non significatif

					WILLER BIOLOGICA	JE.							
	7.000		lde	entification de l'impact					Évalu	uation de l'impa	ct		
N o	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Tracé à niveau	Excavation et terrassement, construction des fondations et structure de la nouvelle voie	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction; Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles							- Bio48:	
			Tracé à niveau	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résidue les	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Atteinte à la qualité des milieux humides et des cours d'eau (p.ex.; ruisseau Bertrand) par la déposition de poussières à leur surface et l'apport accru de sédiments dus à l'exposition des sols aux intempéries et à l'érosion (sensibilité accrue des amphibiens et de leurs œufs et larves aux poussières)								

### Affective affective project Coalisation Fracé a niveau Circulation du STC-Ouest Mortalité accidence les spécimens d'amphibliens et de reprétise set les bitais et des domaines vitaux par le truit et les vibrations causée par le passage des treins; Contamination potentielle des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des professes des des des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des treins; Contamination potentielle des habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'aliementation et des domaines vitaux (aires de reproduction et d'aliementation de site vitaus); Fragmentation des site vitaus (aires de reproduction et d'aliementation de la structure du tracé aérien Deboisement, défrichage et préparation de site vitaus (aires de reproduction et d'aliementation et des domaines vitaux (aires de reproduction et d'aliementation de la structure du tracé aérien Destruction d'abitats potentiels (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.); Mortalité accidence les des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sersibilité des anourses au bruit pendant la période de reproduction); Mortalité accidence le des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sersibilité des anourses au bruit par de bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sersibilité des anourses au bruit par de bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sersibilité des anourses au bruit par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sersibilité des anourses au bruit par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sersibilité des anourses au bruit par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sersibilité des anourses au bruit par les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sersibilité des anourses au bruit						WILIER BIOLOGION	JE.							
Passe du projet Localisation Source d'Impact Description de l'impact Primpact				lde	ntification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
Exploitation Tracé à niveau Circulation du STC-Ouest Exploitation Tracé à niveau Circulation du STC-Ouest Tracé aérien Déboisement, défrichage et préparation de site Déboisement, défrichage et préparation de site Tracé aérien Tracé aérien Construction Cons	No	l'environnement	1 THE R. P. LEWIS CO., LANSING MICH. 11	Localisation	Source d'Impact	Description de l'impact							Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
Tracé aérien Déboisement, défrichage et préparation de site Déboisement, défrichage et préparation de site Déboisement, défrichage et d'alimentation); Fragmentation des habitats et des domaines vitaux; Mortalité accidentelle de spécimens d'amphiblens et de reptiles Destruction d'habitats potentiels (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les wibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les wibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Gestion des déblais rembiais Gestion des déblais rembiais			Exploitation	Tracé à niveau	Circulation du STC-Ouest	spécimens d'amphibiens et de reptiles et les trains; Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétrollers de la machinerie d'entretien ou par les sels de	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio57; et - Bio58	Non significati
Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien Construction Construction Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien Construction Construction Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien Excavation et terrassement, construction des fondations et de la sonation sour du l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Mégative Faible Permanente Ponctuelle Mineure Bio Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction);				Tracé aérien		domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Fragmentation des habitats et des domaines vitaux; Mortalité accidentelle de spécimens								
Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction);	11		Construction	Tracĕ aèrien	construction des fondations et	et rondins, talus, friches, boisés, etc.); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio10; - Bio11; - Bio47; et - Bio48	Non significati
sols et matières résiduelles cours d'eau et fossés par la déposition de poussières à leur surface (sensibilité accrue des amphibiens et de leurs œufs et larves aux poussières)				Tracé aérien		par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Atteinte à la qualité des milieux humides et des cours d'eau et fossés par la déposition de poussières à leur surface (sensibilité accrue des amphibiens et de leurs œufs et larves aux								

					MILIEU BIOLOGIQU	E							
			lde	intification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'Impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Tracé à niveau	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de fraye et d'al mentation du ruisseau Bertrand) par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des œufs et alevins aux poussières et particules)							- Bio12; - Bio13; - Bio14; - Bio15; - Bio16;	
		Construction	Tracé à niveau	Excavation et terrassement, construction des fondations et structure de la nouvelle voie	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de fraye et d'al mentation du ruisseau Bertrand) par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des œu's et alevins aux poussières et particules)	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	Bio17; - Bio18; - Bio19; - Bio20; - Bio21; - Bio22; - Bio23; - Bio24; - Bio15;	Non significatif
12	Faune ichthyenne et habitat		Tracé à niveau	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de fraye et d'alimentation du ruisseau Bertrand) par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des œufs et alevins aux poussières et particules)							- Bio16; - Bio27; - Bio48; - Bio49; et - Bio50	
		Exploitation	Tracé à niveau	Circulation du STC-Ouest	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation du ruisseau Bertrand) par le bruit et les vibrations causés par le passage des trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenna	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
		Construction	Tracé aérien	Pas d'habitat du poisson	Aucun								
		Exploitation	Tracé aérien	Pas d'habitat du poisson	Aucun		1		1				

					MILIEU RIOLAGIQU	E							
			Ide	entification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'Impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
			Tracé à niveau	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat par le déboisement et le défrichage; Dommage aux nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux et de leurs œufs et oisillons								
		Construction	Tracé à niveau	Excavation et terrassement, construction des fondations et structure de la nouvelle voie	Destruction des nids posés au sol et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux et de leurs œufs et oisillons; Perturbation des habitats et effarouchement des oiseaux par le bruit et les vibrations dù à l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certaines fonctions biologiques (sensibilité accrue des oiseaux au bruit en période de reproduction)	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Mayenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio28; - Bio29; - Bio48; - Bio49; et - Bio50	Non significatif
			Tracé à niveau	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Perturbation des habitats et effarou chement des oiseaux par le bruit et les vibrations dû à l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certaines fonctions biologiques (sensib ilité accrue des oiseaux au bruit en période de reproduction)							0.030	
13	Faune aviaire et habitat	Exploitation	Tracé á niveau	Circulation du STC-Ouest	Perturbations des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire) par le bruit et les vibrations; Mortalité accidentelle de spécimens nichant sur le sol et destruction accidentelle de leurs nids et œufs	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	5.0.	Non significatif
			Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat par le déboisement et le défrichage; Dommage aux nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux et de leurs œufs et oisillons								
		Construction	Tracé aérien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	Destruction des nids posés au sol et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux et de leurs œufs et oisillons; Perturbation des habitats et effarouchement des oiseaux par le bruit et les vibrations dû à l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certaines fonctions biologiques (sensibilité accrue des oiseaux au bruit en période de reproduction)	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio28; - Bio29; - Bio48; - Bio49; et - Bio50	Non significatif
			Tracé aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Perturbation des habitats et effarouchement des oiseaux par le bruit et les vibrations dû à l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certaines fonctions biologiques (sensib lité accrue des oiseaux au bruit en période de reproductioni							51534	
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC-Ouest	Perturbations des habitats et des fonctions biologiques des spécimens nichant à proximité causées par le bruit et les vibrations par le	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	5.0.	Non significatif

passage des trains

					MILIEU RIOLOGIQU	E							
			lde	entification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'Impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
		Construction	Tracé à niveau	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aíres de reproduction et d'alimentation); Fragmentation des habitats et des domaines vitaux; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune terrestre ou de chiroptères							- Bio2; - Bio3;	
		Construction	Tracé à niveau	Excavation et terrassement, construction des fondations et structure de la nouvelle voie	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, terriers, talus, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de mammifères de la faune terrestre	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio4; et - Bio5	Non significatif
		Construction	Tracé à niveau	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocalisation)								
14	Mammifères et habitat	Exploitation	Tracé à niveau	Circulation du STC-Ouest	Mortalité accidentelle par collision entre les spécimens de la faune terrestre et les trains; Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
			Tracë aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Fragmentation des habitats et des domaines vitaux; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune terrestre ou de chiroptères							- Bio2;	
		Construction	Tracé aérien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, terriers, talus, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de mammifères de la faune terrestre	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio3; - Bio4; et - Bio5	Non significatif
			Tracé aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocalisation)								
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC-Ouest	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	5.0.	Non significatif

					MILIEU BIOLOGIQU	E							
			lde	entification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
			Tracé à niveau	Déboisement, défrichage et préparation de site	Flore à statut précaire: Perte et dommage accidentel d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être aînsi désigné es Faune à statut précaire: Perte ou dommage aux habitats de la couleuvre brune et verte et de l'hibou des marais; Fragmentation de l'habitat de la couleuvre brune et verte et de son domaine vital; Mortalité accidentelle de spécimens de couleuvre brune et verte et de l'hibou des marais							- Blo2;	
		Construction	Tracé à niveau	Excavation et terrassement, construction des fondations et structure de la nouvelle voie	Flore à statut précaire: Perte et dommage à la végétation à statut précaire lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde Faune à statut précaire: Destruction d'habitats potentiels de la couleuvre brune et verte (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune vulnérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée	Négative	Moyenne	Forte	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio3; - Bio4; - Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio35; - Bio36; - Bio37;	Non significatif
15	Espèces floristiques et fauniques à statut particulier		Tracé à niveau	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Flore à statut précaire: Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruilt et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocalisation); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune vuinérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée							- Bio38; et - Bio39	
		Exploitation	Tracé à niveau	Circulation du STC-Ouest	Flore à statut précaire: Aucun Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations par le passage des trains; Mortalité accidentelle de spécimens de couleuvre brune et verte en cas de collision avec les trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif

			- 4	100	MILIEU III ÖLGGIQÜ	E							
Ī			lde	entification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ect		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'Impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
			Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Flore à statut précaire: Perte et dommage accidentel d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désigné es Faune à statut précaire: Perte ou dommage aux habitats de la couleuvre brune et verte et du hibou des marais; Fragmentation de l'habitat de la couleuvre brune et verte et de son domaine vital; Mortalité accidentelle de spécimens de couleuvre brune et verte et du hibou des marais							- Bio2;	
15	Espèces floristiques et fauniques à statut particulier	Construction	Tracé aérien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	Flore à statut précaire: Perte et dommage à la végétation à statut précaire lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde Faune à statut précaire: Destruction d'habitats potentiels de la couleuvre brune et verte (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune vulnérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée	Négative	Moyenne	Forte	Permanente	Ponctuelle	Mayenne	- Bio3; - Bio4; - Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34; - Bio36; - Bio37;	Non significatif
			Tracĕ aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Flore à statut précaire: Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocalisation); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune vulnérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée							- Bio38; et - Bio39	
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC-Ouest	Flore à statut précaire: Aucun Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations par le passage des trains	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	s.o.	Non significatif

					MILIEU RIOLOGIQU	JE										
	identification de l'impact							Évaluation de l'impact								
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel			
		Construction	Tracé á niveau	Mobil sation et démobilisation de l'entrepreneur ainsi que les travaux de construction dans son ensemble: Déboisement, défrichage et préparation de site incluant l'excavation et le terrassement; Gestion des déblais, sols et matières résiduelles; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commun	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Régionale	Moyenne	- Bia40; - Bia41; - Bia42; - Bia43; - Bio44; et - Bia45	Non significatif			
	Espèces exotiques	Exploitation	Tracé à niveau	Circulation du STC-Ouest	Impact indéterminé											
16	Espèces exotiques envahissantes	Construction	Tracé aérien	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur ainsi que les travaux de construction dans son ensemble: Déboisement, défrichage et préparation de site incluant l'excavation et le terrassement; Gestion des débiais, sols et matières résiduelles; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commu n	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Régionale	Moyenne	- Bio40; - Bio41; - Bio42; - Bio43; - Bio44; et - Bio45	Non significatif			
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC-Ouest	Impact indéterminé						1					

					MILIEU BIOLOGIQU	JE							
		K	Id	entification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
		Construction	Tracé à niveau	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur ainsi que les travaux de construction dans son ensemble: Déboisement, défrichage et préparation de site incluant l'excavation et le terrassement; Construction des fondations et structure de la nouvelle voie; Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerle	Dégradation potentielle des cours d'eau et des milieux humides de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand par l'apport de sédiment, sel de déglaçage et contaminants; Dommage à la végétation du parc-nature du Boisde-Liesse qui regroupe des spécimens de l'EFE; Dégradation potentielle des habitats utilisés par les espèces fauniques ou fragmentation de leurs domaines vitaux; Perturbation potentielle des fonctions biologiques des espèces fauniques (alimentation, reproduction, hibernation, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio1 à Bio9; - Bio28 à Bio33; - Bio37 et Bio38; et - Bio47 à Bio51	Non significati
17	Sites protégés ou d'intérêt écologique	Exploitation	Tracé à niveau	Circulation du STC-Ouest	Perturbation des habitats et des fonctions biologiques de la faune par le bruit et les vibrations; Mortalité de spécimens de la faune par collision accidentelle avec les trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significati
		Construction	Tracé aérien	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur ainsi que les travaux de construction dans son ensemble: Déboisement, défrichage et préparation de site incluant l'excavation et le terrassement; Construction des fondations et de la structure du tracé aérien Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Dégradation potentielle des cours d'eau et des milieux humides de l'écoterritoire du corridor écoforestier de la rivière à l'Orme par l'apport de sédiment, sel de déglaçage et contaminants; Destruction potentielle ou dommage à la végétation de l'écoterritoire; Dégradation potentielle des habitats utilisés par les espèces fauniques ou fragmentation de leurs domaines vitaux; Perturbation potentielle des fonctions biologiques des espèces fauniques (alimentation, reproduction, hibernation, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio1 à Bio9; - Bio28 à Bio33; - Bio37 et Bio38; et - Bio47 à Bio51	Non significatif
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC-Ouest	Perturbation des habitats et des fonctions biologiques de la faune par le bruit et les vibrations	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	5.0.	Non signification

					MILIEU BIOLOGIQU	JE.							
			ide	entification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
	Milieux humides		Tracé à niveau	Déboisement, défrichage et préparation de site	Destruction d'une superficie de marécage arborescent; Modification des caractéristiques et fonctions des milleux humides résiduels par l'enlèvement de la végétation, l'exposition aux éléments et à l'érosion ainsi qu'à une lumière accrue, hausse de la température, etc.	Négative	Faible		renne Permanente			- Bio47; - Bio48; - Bio49; - Bio50; - Bio51; - Bio52; - Bio53; - Bio55; et - Bio56	Non significatif
		Construction	Tracé à niveau	Excavation et terrassement, construction des fondations et structure de la nouvelle voie	Dégradation potentielle des milieux humides par l'apport de sédiments, sel de déglaçage et contaminants et via la déposition de poussières à leur surface			Moyenne		Ponctuelle	Moyenne		
			Tracé à niveau	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Dégradation potentielle des milleux humides par l'apport de sédiments, sel de déglaçage et contaminants et via la déposition de poussières à leur surface								
18		Exploitation	Tracé à niveau	Circulation du STC-Ouest	Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
		Construction	Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Destruction d'une superficie de marécage arborescent (principalement dans l'emprise des stations Pointe-Claire et Sainte-Anne-de-Bellevue); Modification des caractéristiques et fonctions des milieux humides résiduels par l'enlèvement de la végétation, l'exposition aux éléments et à l'érosion ainsi qu'à une lumière accrue, hausse de la température, etc.	Négative	Faible	Moyenne	ne Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bia47; - Bia48; - Bia49; - Bia50; - Bia51; - Bia52;	Non significatif
			Tracé aérien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	Dégradation des milleux humides par l'apport de sédiments, sel de déglaçage et contaminants et via la déposition de poussières à leur surface							- Bio53; - Bio54; - Bio55; et - Bio56	
			Tracé aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Dégradation des milieux humides par l'apport de sédiments, sel de déglaçage et contaminants et via la déposition de poussières à leur surface								
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC-Ouest	Aucun								

					WILLEY HUMAIN								
			lde	entification de l'impact					Évalua	tion de l'impac	t		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	lmpac résidue
	Socio- économie	Construction	Tout le tracé	Acquisition de terrains, baux et droits de passage Expropriation (stations): 16 lots: Investissements Elmag (3978057), Plastibeton (1898907), Robert Bury et cle (1898906), Cohen (1163711), CN (1525385), Cles à No (1524737 et 1524392); Ville de Montréal (2526982) et Gouvernement du Québec (8 lots) Acquisition partielle: 50 lots (41 entreprises, 4 Ville de Montréal, 1 Ville St-Laurent, 2 Villes de Kirkland, 8 Gouvernement du Québec, 1 Collège John Abbott) Servitude temporaire: 1 lot entreprises Servitude permanente: 18 lots (14 entreprises, 2 Ville de Kirkland, 1 Gouvernement du Québec, 1 HQ, 1 Collège John Abbott)	Coûts pour le projet (montant à déterminer) Échéancier des négociations (entamées par le MTQ) Pertes financières potentielles pour les entreprises affectées	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Мане	- H1; - H3; - H5; - H31; et - H32	
19			Tracé à niveau	Mobilisation/Démobilisation de l'entrepreneur, travaux de construction dans son ensemble Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Création d'emplois: nombre à déterminer Camionnage vers site de disposition (création d'emploi); réutilisation des débiais par le projet	Positif	Moyen	Forte	Temporaire	Régionale	Majeure	S.O.	Significatif
				Excavations locales et terrassement pour installation des rails dans l'emprise Doney	Interruption des activités du CN	Négatif Fort							
			Tracé aérien	Excavations locales et terrassement pour installation des pillers des structures aériennes (pieutage et compaction)	Interruption des activités du CN		Fort Forte				Manue	- H1; - H3; - H5; - H31; et - H32	
					Interférences avec les activités des entreprises situées le long du tracé aérien (A-40) - réduction d'achalandage et pertes financières pour les commerces			Forte	Permanent	Locale			
					Modification de l'accès au centre Fairview et aux commerces sur le boul. Saint-Jean - réduction d'achalandage et pertes financières pour les commerces								
			tion Tout le tracé	Création d'une aire TOD à Pointe-Claire et mise en œuvre PPU de Sainte-Anne-de-Bellevue	Aménagement de la station et de ses environs				Forte Permanente				
				Offre en services de transport collectif Ouest	Perte d'emploi pour les chauffeurs de taxi et chauffeurs d'autobus de l'ouest de l'île	Positive				e Régionale	Мароле	5.0.	
		Exploitation			Amélioration des accès aux commerces et milieu de travail le long de l'A-40 et au Parc industriel de Baie-d'Urfé Amélioration de l'accès aux activités récréotouristiques du parc de l'Anse à l'Orme		Moyen	n Forte					
		4		Opération et entretien du métro léger et de ses infrastructures	Création d'emploi: nombre à déterminer								

					MILIEU HUMAIN								
			Ide	entification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	et		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
20			Tracé à niveau	Acquisition de terrains, baux et droits de passage	Modification des usages des terrains expropriés et des parties de terrains recevant les infrastructures. Modification du zonage des terrains affectés: affectation industrielle et à Grande emprise ou grande infrastructure publique.							- H6	
20	Utilisation et affectation du sol	Construction	Tracé aérien	Acquisition de terrains, baux et droits de passage	Modification des usages des terrains expropriés et des parties de terrains recevant les infrastructures. Modification du zonage des terrains affectés: affectation industrielle et Activités diversifiées à Grande emprise ou grande infrastructure publique.	Négative	Fort		Permanent	Ponctuelle	Moyenne	- 100	Non significati
		Exploitation	S.O.	5.0	s.o.								
1		Construction	S.O.	S.O.	S.O.								
1	Activités agricoles	Exploitation	5.0.	S.O.	S.O.								
	St. American	Construction	S.O.	5.0.	S.O.								
2	Patrimoine culturel	Exploitation	5.0.	5.0.	S.O.								
3	Patrimoine historique et archéologique	Construction	Tout le tracé	Excavations locales, terrassement Construction et aménagement des stations	Aucun site à potentiel identifié; Découvertes fortuites gérées par procédures à mettre en place Impact indéterminé								
	State of a find a find	Exploitation	5.0.	5.0.	5.O.								

					WITTER HAWYIN								
П			Id	entification de l'impact					Évalua	ition de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
			Tracé à niveau	Construction de la ligne à niveau	Interférences avec les infrastructures HQ, Gaz Metro et Télécom. Interruption de service pendant le raccordement aqueducs et égouts sanitaires. Interférence avec l'olédouc Trans-Nord Bris d'infrastructure lors de la construction de la tranchée	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Ponctuelle	Moyenne	- H7; - H8; - H9; - H20; - H33; - H34; et - H35	Non significatii
					Interférences possibles avec les infrastructures HQ, Gaz Metro et Télécom. Interruption de service pendant le raccordement aqueducs et égouts sanitaires. Bris d'infrastructure lors de la construction de la tranchée Localisation précise des infrastructures pendant ingénierie de détail								
				Construction de la ligne aérienne	Interférence avec la circulation sur l'avenue Holiday, l'autoroute 40 (entre le boulevard St-Jean et Sainte-Anne-de-Bellevue)								
24	Infrastructures existantes et services	Construction	Tracë aérien	- excavation, pleutage et compaction	Interférence avec le dépôt à neige de la Ville de Kirkland (lot No 2458040) et Laboratoire de Santé publique (lot No 1559485)	Négatif	Moyen	Forte	Permanent	Ponctuelle	Moyenne	- H7; - H8; - H9; - H30;	Non significati
24	publics		Hote scren		Interférence avec le stationnement sud centre Fairview (lot no 2530450) et stationnement du Cineplex-rècréatif (2459002)	negou!	Woyca	r or ce	y emilianene	Tottetacite	Moyenne	- H33; - H34; et - H35	Tron significati
					Tracé sur la piste cyclable le long du Chemin Ste- Marie entre le Chemin de l'Anse à l'Orme et le Cineplex (le long de la voie de service N de l'A-40)								
				- 1	Interférence avec le service d'HQ (No lot: 2530432)								
				Construction de la ligne aérienne – Station potentielle Jean-Yves	Interférence avec infrastructures récréotouristiques: Installation sportives à l'arrière de Académie Marie-Claire (lot no 5273827) Interférence avec le parc des Bénévoles (lot no 5273827)								
			Tout le tracé	installations des systèmes (signalisation, contrôle, surveillance, alimentation électrique) - Connexion des systèmes de communication et électriques	Dépassement de la capacité des réseaux - à confirmer Impact indéterminé								
		Exploitation	S.O.	S.O.	5.0.								
25	Transport ferroviaire	Construction	Tracé à niveau	Démolition des structures en place et construction de la structure à niveau dans l'embranchement corridor	Arrêt des opérations du CN sur le corridor Doney	Négatif	Fort	Forte	Permanent	Locale	Макия	- H13; et - H32	Non significatif

					MILIEU HUMAIN								
			Id	entification de l'impact					Évalua	ation de l'impa	t		
	omposante de environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
				Doney	Perturbation des opérations sur la ligne Deux- Montagnes								
			Tracé aérien	Démolition des structures en place et construction de la structure à niveau dans l'embranchement corridor Doney	Arrêt des opérations du CN sur le corridor Doney	Négatif	Fort	Forte	Permanent	Locale			
		Exploitation	5,0.	5.0	5.O.								
			Tracé aérien	Construction de la ligne aérienne entre l'avenue Holiday et le boul. Morgan à Pointe-Claire - Excavations locales pour les pillers, pieutage et compaction	Déviation temporaire des autobus empruntant les rues accueillant la structure aérienne dont: Transcanadienne (216), Anse à l'Orme (217), Chemin Ste-Marie (219), Hymus (225), John Abbott (419), Pierrefonds (470), Antoine-Faucon (485)	Négatif	Faible	Faible	Momentané	Locale		- H14;	
		Construction		Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation du trafic dû à la circulation des camions (A-40, A-13)						Mineure	- H15; - H16; et - H17	Non significati
26 Servi	collectif		Tout le tracé	Transport pour livraison et entreposage de matériaux et équipement. Camionnage pour déplacement de déblais et remblais	Augmentation de la circulation (A-40, A-13) de véhicules lourds et perturbation de la circulation des autobus et taxis dans la zone d'étude élargie	Négatif	Faible	Faible	Momentané	Locale			
		Exploitation	Tout le tracé	Offre en servicés de transport collectif Quest	Réduction possible de la demande pour CIT et STM sur certaines lignes d'autobus. Pas de réduction attendue de l'utilisation du train Vaudreuil	Positif	Moyen	Moyenne	Permanent	Régionale	Majeuro	s.o.	Significatif
					Offre d'un nouveau moyen de transport rapide et constant vers le centre-ville								

					MILIEU HUMAIN								
ī			Ide	entification de l'impact					Évalua	tion de l'impa	it.		
Vo	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
				Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation du trafic dû à la circulation des camions (A-13, A-15, A-40)								
			Tout le tracé	Transport pour livraison et entreposage de matériaux et équipement, Camionnage pour déplacement de déblais et remblais	Augmentation de la circulation de véhicules lourds et perturbation de la circulation des autobus et taxis dans la zone d'étude élargie	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale			
				Excavation, pieutage et compaction	Encombrément autour des accès; Livraison remblais/déblais								
				Remplacement de passages à	Abandon de passage à niveau donnant accès à un chemin privé connecté à l'est du boul. Pitfield. Réduction accessibilité - secteur industriel enclavé avec un seul autre accès par rue D. Floreani.							. H7:	
	Transport routier et	Construction	Tracé à niveau	niveau existants (abandon de structures, construction de ponts routiers ou de passages inférieurs)	Rue D. Fioreani - Pont routier, Accès difficile aux résidences privées et à la rue Etingin (qui finit en cui de sac sans connexion au boul. Henri- Bourassa) pendant les travaux.	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Maries	- H7; - H9; - H20; - H17; et - H19	Non signif
	circulation				Rue André: Vladuc ferroviaire. Accès aux résidences privées pendant les travaux et dé placement des piétons et cyclistes. Accessibilité du secteur.								
					Boul. Des Sources - viaduc ferroviaire. Accès aux entrées privées et sécurité des déplacements des piétons et cyclistes. Accessibilité du secteur.								
			Tracé aérien	Remplacement de passages à niveau existants (abandon de structures, construction de ponts routiers ou de passages inférieurs)	Av. Delmar - viaduc ferroviaire. Accès aux entrées privées et sécurité des déplacements des piétons et cyclistes. Accessibilité du secteur,	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale			
				meneursy	Av. Doyon - Viaduc ferroviaire. Accès aux entrées privées et sécurité des déplacements des piétons et cyclistes. Accessibilité du secteur.								
		Contabation	Tout le tracé	Présence des structures étagées aux intersections routières	Modification des accès routiers aux intersections listées en construction. Amélioration de la sécurité et de la capacité routière	Positif		F-H-	December	Locale		5.0.	Floritie
		Exploitation	rout le trace	Circulation du SLR Ouest	Réduction de l'achalandage routier et de la congestion routière résultant de l'utilisation du SLR	POSILII	Moyen	Forte	Permanent	Locale	Majeure	3.0.	Significa

			Id	entification de l'impact					Évalua	ition de l'impa	t		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
				Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès									
			*************	Excavation, pieutage et compaction	Sites avec accès protégés. Risques d'accident liés à un chantier de construction	MAG TON	* 161		•	Verior.			
		Construction	Tout le tracé	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles		Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H14	Non significati
8	Santé publique et sécurité civile			Excavation, pleutage et compaction	Bris possible des infrastructures souterraines. Santé et sécurité des travailleurs								
			Tracé aérien	Construction de la structure aérienne	Interférence avec les installations d'HQ sur le lot No 2530432	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Ponctuelle			
		P. Markara	Total Kinasat		Exposition aux champs électromagnétiques Impact indéterminé	1125-112	Policie	********		ne i	Maria	- H21	
		Exploitation	Tout le tracé	Opération du SLR	Risque d'incident ou d'accident sur la ligne ou aux stations	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Locale	Mineure		Non significati
				Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation de circulation de camions Détours temporaires Utilisation temporaire des emprises de voies							- H10; et	
29	Sécurité routière	Construction	Tout le tracé	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Augmentation de circulation de camions	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H14	Non significati
				Aménagement de fossés	Interruption temporaire de certains accès								
		Exploitation	Tout le tracé	Présence des structures étagées aux intersections routières	Amélioration de la sécurité routière aux intersections affectées	Positif	Moyen	Forte	Permanent	Ponctuelle	Mayenne	5.0.	Significatif
	****************	Construction	5.0.	S.O.	S.O.								
30	Transport maritime	Exploitation	5.0.	S.O.	S.O.								
		Construction	Tout le tracé	Acquisition de terrains, baux et droits de passage	Perte d'usage d'une partie des terrains suivants: Stationnement du centre Fairview, parc des Bénévoles, cinéma Cineplex et piste cyclable le long du chemin Sainte-Marie	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Ponctuelle	Moyenne	- H23; - H35; - H36; et	Non significati
31	Activités récréotouristiques		Tout le tracé	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficie du parc des Bénévoles							- н-37	
		Exploitation	Tout le tracé	Circulation du SLR Ouest	Amélioration des accès aux sites tour stiques et récréatifs (parc de l'Anse à l'Orme, parc du Bois de Liesse	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Régionale	Majaure	5.0.	Significatif
2	Climat sonore et vibration	Construction	Tracé à niveau	Démolition de structures en place	Bruit-Activités de démolition de jour seulement	Négatif	Fort	Moyenne	Momentané	Ponctuelle	Mineure	- H24; - H25;	Non significati

					MILIEU HUMAIN								
			Id	entification de l'impact					Évalua	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'Impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
				Excavation, terrassement, pieutage, coffrage, ferraillage, bétonnage, pieutage, installation voie ferrée	Bruit produit par excavatrice. Bruit et vibrations provenant des activités de construction							- H26; et - H27	
				Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Bruit provenant de l'opération des machines et du camionnage Assumé de Jour seulement - trayaux essentiellement en zone industrielle								
			Tout le tracé	Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Bruit des camions								
				Aménagement de fossés	Bruit de la machinerie (creusage, compactage)								
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Bruit associé à la manipulation et au transport								
				Démobilisation et remise en état des sites occupés par l'entrepreneur	Bruit des camions et de la machinerie								
				7	Bruit de circulation du SLR aérien	Négatif	Faible	Faible	Permanent	Locale		- H28	
		Exploitation	Tout le tracé	Circulation du SLR Ouest	Suppression du bruit produit par la circulation routière pour la portion d'usagers qui transfèrent de l'automobile et du transport en commun vers le SLRO	Positif	Faible	Faible	Permanent	Locale	Moyenne	120	Non significat
				Présence de machinerie et érection de la structure aérienne	Perte temporaire d'accessibilité visuelle du fai t de la présence de la machinerie de part et d'autre du boul. Des Sources.								
4		Construction	Tout le tracé	Excavation et aménagement de fossés	Entreposage temporaire de piles et perte d'accessibilité visuelle localement	Négatif	Faible	Faible	Temporaire	Locale	Mineure	- H29; et - H30	Non significat
33	Paysage et environnement visuel			Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Perte temporaire d'accessibilité visuelle du fait de la présence de la machinerie								
		1		Nouveaux accès aux étagements ferroviaires	Perte d'accessibilité visuelle mais dans quartier industriel.								
		Exploitation	Tracé aérien	Présence de la nouvelle structure aérienne	Impact important sur paysage autour de voie aérienne. Perte d'accessibilité visuelle de part et d'autre de l'autoroute 40	Négatif	Fort	Moyenne	Permanent	Ponctuelle	Moyenne	- H38	Non significat

Impacts corridor Aéroport 1A

					MILIEU PHYSIQUI								
-			lden	tification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ict		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
				Aménagement des accès temporaires pour les travaux de construction	Modification temporaire de l'écoulement des eaux en surface à cause de la construction des nouveaux accès								
			Aire des entrepreneurs	Démolition de structures en place Aménagement des services existants	Modification temporaire des aires pavées ou gazonnées								
	Hydrographie, hydrologie et	Construction		Aménagement du site de construction par l'entrepreneur	Modification d'aire pavée ou gazonnée. Augmentation de ruissellement sur l'aire des entrepreneurs pendant la construction. Aménagement de fossés de collecte et drainage dans réseau existant	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Locale	Mineure	- Phy1; - Phy2; - Phy3; - Phy4; et - Phy23	Non significatif
1	écoulement des eaux de surface				Gestion des eaux de surface: un ruisseau intermittent (Denis) à l'ouest de l'aéroport à considérer.							Filysa	
			Tranchée	Excavation de la tranchée d'accès	Blocage de l'écoulement des eaux de la partie nord de l'aéroport vers le ruisseau Denis								
					Pompage des eaux de ruissellement Concentration des eaux pompées des excavations sur un point de rejet								
		Exploitation	Tranchée	Système de pompage des eaux de l'intérieur de la tranchée	Pompage des eaux de ruissellement Concentration des eaux pompées des excavations sur un point de rejet	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	Phy4	Non significatif
7	Hydraulique et	Construction	5.0.	S.O.	5.0.						1		
2	régime des glaces	Exploitation	S,O.	S.O.	S.O.								
				Excavation - Construction mur de soutènement (au besoin)	interception de l'écoulement de l'eau à l'emplacement des travaux								
		Construction	Tranchée	Rabattement de nappe phréatique au besoin - en fonction du type des sols et leur perméabilité	Abaissement du niveau de la nappe phréatique. Rayon d'influence de ce rabattement devra être confirmé en fonction des résultats géotechniques.	Négative	Moyen	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- Phy6	
3	Hydrogéologie et écoulement des eaux souterraines			Excavation dans le roc	Faible infiltration prévue de l'eau souterraine dans le socle rocheux (à confirmer par étude géotechnique)								Non significatif
	777777			Écoulement des eaux dans la tranchée à travers du mur de soutènement	Impact sur le niveau de la nappe phréatique pour l'écoulement continue des eaux souterraines dans la tranchée	Négative	Moyen	Moyenne	Permanente	Ponctuelle		- Phy25	
		Exploitation	Tranchée	Écoulement des eaux dans la tranchée	Impact sur le niveau de la nappe phréatique pour l'écoulement continue des eaux souterraines dans la tranchée	Něgatíve	Moyen	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Phy26	
4	Stabilité des sols	Construction	Tranchée	Excavation de mort terrain	Stabilité des talus d'excavation.	Négative	Faible	Моуеппе	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy27	Non significatif

					MILIEU PHYSIQUE	E							
			Iden	ntification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	act		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
				Installation des murs temporaires de soutènement	S'assurer de calculer les pressions sur le mur incluant la charge hydrostatique.								
				Excavation dans la roche saine - sautage	Stabilité des sols autour de la zone de sautage à cause des vibrations.								
		Exploitation	5.0.	5,0	5,O.								
			Toutes les aires d'excavation	Sols contaminés identifiés dans les zones de travaux. Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Excavation des sols contaminés	Positive	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Mayenne	+ Phy9	Non significatif
5	Qualité des sols	Construction	Aire des entrepreneurs	Activités d'entretien des équipements mobiles de construction	Source de contaminants d'huiles							- Phy10; - Phy11;	
				Équipements pétroliers	Déversement de carburants ou huiles dans les zones de travaux	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- Phy12; - Phy13; - Phy17; et	Non significatif
			Toutes les aires d'excavation	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Mode de disposition adapté à la caractéristique des sols excavés							- Phy19	
	1	Exploitation	5.0.	S.O.	S.O.								
			Aire des entrepreneurs	Terrassement - Excavation et remblayage pour la plateforme des entrepreneurs	Entraînement de particules fines par eaux de ruissellement sur la plateforme								
		Construction	Aire des entrepreneurs	Activités d'entretien des équipements mobiles de construction	Source de contaminants d'hulles	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy14; - Phy16; - Phy18; et	Non significati
6	Qualité des eaux de surface		*17000	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Contact d'eau avec les sols contaminés							- Phy19	
			Tranchée	Bétonnage	Déversement de béton hors de la zone des travaux								
		Exploitation	Zones de stationnement pour les nouvelles stations	Contaminants dans les zones de stationnement provenant des véhicules et des activités de déneigement.	Contamination des eaux de ruissellement.	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Phy28	Non signification
			Toutes les zones de	Terrassement - Excavation et remblayage pour la plateforme des entrepreneurs	Entraînement de particules fines par eaux de ruissellement sur la plateforme								
7	Qualité des eaux de	Construction	travaux en surface	Activités d'entretien des équipements mobiles de construction	Source de contaminants d'huiles	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy14; - Phy16; - Phy18; et	Non significati
	souterraines	1	Tranchée	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Contact d'eau avec les sols contaminés							- Phy19	
				Bétonnage	Déversement de béton hors de la zone des travaux								
_/	A (C.)	Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
8	Qualité des sédiments	Construction Exploitation	S.O. S.O.	5.O. 5.O.	5.O. 5.O.								
9	Qualité de l'air et climat	Construction	Tous les travaux de préparation du site et	Déboisement, défrichage et préparation de site	Poussières par excavation des sols	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Manne	- Phy20; - Phy21; et	Significatif

			Ide	entification de l'impact					Évalua	ation de l'impa	et		
lo	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'Impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidu
1			excavation	Démolition de structures en place	Poussières par démolition de pavage et démolition des structures en béton							- Phy22	
				Excavation et terrassement	Poussières par excavation de mort terrain et de roc								
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Stockage des excavations dans un dépôt de mort terrain ou d'enrochement								
				Activités de sautage	Poussières en suspension à proximité des zones urbaines								
		Exploitation	Tracê du SLR	Train SLR	Impact sur la qualité de l'air grâce à la réduction des transports routiers vers le SRL	Positive	Faible	Moyenne	Permanente	Régionale	Majouri	N/A	Significatif

			Iden	tification de l'impact					Évalua	tion de l'Impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficies végétalisées en zone urbanisée et le long du Golf Dorval; Dommage à la végétation terrestre							- Bio1; - Bio2; - Bio3;	
		Construction	Tracé aérien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	Perte et dommage à la végétation terrestre lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio4; - Bio5; - Bio6; - Bio7;	Non significatif
			Tracĕ aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles							- Bio8; et - Bio9	
	Végétation terrestre,	Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC Ouest	Aucun								
10	riveraine et aquatique		Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficies végétalisées en zone urbanisée et le long du Club de Golf Municipal Dorval; Dommage à la végétation terrestre							- Bio1; - Bio2; - Bio3; - Bio4;	
		Construction	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Excavation, terrassement et aménagement de la tranchée	Perte et dommage à la végétation terrestre lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Mayenne	- Bio5; - Bio6; - Bio7;	Non significatif
			Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles							- Bio8; et - Bio9	
		Exploitation	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Circulation du STC Ouest	Aucun								
			Tracë aërien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation) potentiellement présents dans l'emprise du Golf Oorval, principalement; Fragmentation des habitats et des domaines vitaux; Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles								
11.	Herpétofaune et habitat	Construction	Tracé aèrien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio2; - Bio3; - Bio10; - Bio11; - Bio47; et - Bio48	Non significati
			Tracĕ aĕrien	Gestion des déblals, remblais, sols et matières résiduelles	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Atteinte à la qualité des milleux humides (rares et de faibles superficies) et cours d'eau par la déposition de poussières à leur surface et l'apport accru de sédiments due à l'exposition des sols aux intempéries et à l'érosion								
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC Ouest	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	5.0.	Non significatif

					WILIER BIOLOGICA	E							
			Ident	tification de l'impact					Évalu	ation de l'Impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
			Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation) potentiellement présents dans l'emprise du Club de Golf Municipal Dorval, principalement; Fragmentation des habitats et des domaines vitaux; Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles								
11	Herpétofaune et habitat	Construction	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Excavation, terrassement et aménagement de la tranchée	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio10; - Bio11; - Bio47; et - Bio48	Non significatif
			Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résidue lles	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Atteinte à la qualité des milieux humides (rares et de faibles superficies) et cours d'eau par la déposition de poussières à leur surface et l'apport accru de sédiments due à l'exposition des sols aux intempéries et à l'érosion								
		Exploitation	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Circulation du STC Ouest	Aucun								
		Construction	Tracé aérien	Pas d'habitat du poisson	Aucun								
		Exploitation	Tracé aérien	Pas d'habitat du poisson	Aucun								
12	Faune ichthyenne et habitat	Construction	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Pas d'habitat du poisson	Aucun								
		Exploitation	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Pas d'habitat du poisson	Aucun								

					WILLER BIOLOGICA	E							
		6	Iden	tification de l'impact					Évalua	ition de l'Impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat par le déboisement et le défrichage; Dommage aux nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux et de leurs œufs et oisillons								
		Construction	Tracé aérien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	Destruction des nids posés au sol et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux et de leurs œufs et oisillons; Perturbation des habitats et effarouchement des oiseaux par le bruit et les vibrations dû à l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certalnes fonctions biologiques (sensib lité accrue des oiseaux au bruit en période de reproduction)	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio28; - Bio29; - Bio48, - Bio49; et - Bio50	Non significati
			Tracé aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Perturbation des habitats et effarouchement des oiseaux par le bruit et les vibrations dû à l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certaines fonctions biologiques (sensib lité accrue des oiseaux au bruit en période de reproduction)								
13	Faune aviaire et	Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC Ouest	Perturbations des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire) par le bruit et les vibrations	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	N/A	Non significati
	habitat		Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat par le déboisement et le défrichage; Dommage aux nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux et de leurs œufs et oisillons								
		Construction	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Excavation, terrassement et aménagement de la tranchée	Destruction des nids posés au sol et mortalité accidentelle de spécimens d'olseaux et de leurs œufs et oisillons; Perturbation des habitats et effarouchement des oiseaux par le bruit et les vibrations dù à l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certalines fonctions biologiques (sensibilité accrue des oiseaux au bruit en période de reproduction)	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio28; - Bio29; - Bio48; - Bio49; et - Bio50	Non significatif
			Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Perturbation des habitats et effarouchement des oiseaux par le bruit et les vibrations dû â l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certaines fonctions biologiques (sensib lité accrue des oiseaux au bruit en période de reproduction)								
Ц		Exploitation	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Circulation du STC Ouest	Aucun						-		

					MILIEU BIOLOGIQU	E							
			lden	tification de l'impact					Évalua	ition de l'Impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation), clans l'emprise du Golf Dorval, principalement; Fragmentation des habitats et des domaines vitaux; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune terrestre ou de chiroptères							- Bio2; - Bio3;	
		Construction	Tracé aérien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, terriers, talus, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de mammifères de la faune terrestre	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio4; et - Bio5	Non significatif
			Tracé aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résidue lles	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocalisation)								
14	Mammifères et	Exploitation	Trace aérien	Circulation du STC Ouest	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	s.o.	Non significatif
	habitat		Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation), dans l'emprise du Club de Golf Municipal Dorval, principalement; Fragmentation des habitats et des domaines vitaux; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune terrestre ou de chiroptères							- Bio2; - Bio3;	
		Construction	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Excavation, terrassement et aménagement de la tranchée	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, terriers, talus, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de mammifères de la faune terrestre	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio4; et - Bio5	Non significatif
			Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocalisation)								
		Exploitation	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Circulation du STC Ouest	Aucun								

				N. C.	WITHER BIOLOGICA								
			Iden	tification de l'impact				,	Évalu	ition de l'Impa	t		
No.	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
		Construction	Tracé aérien	Mobil sation et démobilisation de l'entrepreneur ainsi que les travaux de construction dans son ensemble: Déboisement, défrichage et préparation de site incluant l'excavation et le terrassement; Construction des fondations et de la structure du tracé aérien; Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Flore à statut précaire: Aucune occurrence recensée au CDPNQ Faune à statut précaire: Aucune occurrence recensée au CDPNQ et MFFP; Habitats potentiels pour les couleuvres brunes et vertes et espèces aviaires à statut précaire susceptibles d'être retrouvées dans l'emprise des travaux de construction (ex.: martinet ramoneur, petit blongios, etc.) qui pourraient être détruits ou endommagés (principalement à proximité du Golf Dorval); Perturbation des habitats potentiels et domaines vitaux d'espèces fauniques à statut précaire par le bruit et les vibrations; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune à statut précaire	Négative	Faible	Forte	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34; - Bio35; - Bio36; - Bio37; - Bio38; et	Non significatif
5	Espèces floristiques et fauniques à statut	Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC Ouest	Flore à statut précaire: Aucun Faune à statut précaire: Perturbation des habitats potentiels et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations par le passage des trains	Négative	Faible	Forte	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	N/A	Non significatif
	particulier	Construction	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur ainsi que les travaux de construction dans son ensemble: Déboisement, défrichage et préparation de site incluant l'excavation et le terrassement; Aménagement de la tranchée; Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Flore à statut précaire: Aucune occurrence recensée au CDPNQ Faune à statut précaire: Aucune occurrence recensée au CDPNQ et MFFP; Habitats potentiels pour les couleuvres brunes et vertes et espèces aviaires à statut précaire susceptibles d'être retrouvées dans l'emprise des travaux de construction (ex.: martinet ramoneur, petit blongios, etc.) qui pourraient être détruits ou endommagés (principalement à proximité du Club de Golf Municipal Dorval); Perturbation des habitats potentiels et domaines vitaux d'espèces fauniques à statut précaire par le bruit et les vibrations; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune à statut précaire	Négative	Faible	Forte	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34; - Bio36; - Bio36; - Bio38; et - Bio39	Non significatif
		Exploitation	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Circulation du STC Ouest	Aucun								
			Tracé aérien	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commun							- Bia40;	
			Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commun	200	700	2000				- Bia41; - Bia42;	
3	Espèces exotiques envahissantes	Construction	Tracé aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commun	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Régionale	Moyenne	- Bio43; - Bio44; et	Non significati
	11.		Tracé aérien	Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commu n							- Bio45	
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC Ouest	Impact indéterminé								
6	Espèces exotiques envahissantes	Construction	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commun	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Régionale	Moyenne	- Bia40; - Bia41; - Bia42;	Non significati

					WILLER BIOLOGICA	E							
			Iden	itification de l'impact					Évalua	ation de l'Impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Déboisement, défrichage et préparation de site	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commun							- Bia43; - Bia44; et - Bio45	
			Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commun							30.30	
			Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commun								
		Exploitation	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Circulation du STC Ouest	Aucun								
		Construction	Tracé aérien	Pas de site protégé ou d'intérêt écologique	Aucun								
	Sites protégés ou	Exploitation	Tracé aérien	Pas de site protégé ou d'intérêt écologique	Aucun								
17	d'intérêt écologique	Construction	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Pas de site protégé ou d'intérêt écologique	Aucun								
		Exploitation	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Pas de site protégé ou d'intérêt écologique	Aucun								
		Construction	Tracé aérien	Déboisement, défrichage et préparation de site	Destruction potentielle d'une prairie humide de faible superficie et de milieux humides en bordure du Golf Dorval; Modification des caractéristiques et fonctions des milieux humides résiduels du Golf Dorval par l'enlèvement de la végétation, l'exposition aux éléments et à l'érosion ainsi qu'à une lumière accrue, hausse de la température, etc.	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bia47; - Bia48; - Bia49; - Bia50; - Bia51; - Bia52;	Non significatif
18	Milieux humides	Constitution	Trace aérien	Excavation et terrassement, construction des fondations et de la structure du tracé aérien	Dégradation des milieux humides par l'apport de sédiments, sel de déglaçage et contaminants et via la déposition de poussières à leur surface	The gathe	Tulote	Moyame	T CITIZENCE	ronetaene	Mayerine	- Bio55; - Bio55; - Bio55; et - Bio56	THOM SIGNICALLY
			Tracé aérien	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Dégradation des milieux humides par l'apport de sédiments, sel de déglaçage et contaminants et via la déposition de poussières à leur surface								
		Exploitation	Tracé aérien	Circulation du STC Ouest	Aucun								

			Ident	tification de l'impact					Évalu	ation de l'Impa	ct		
ю	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
		Construction	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Déboisement, défrichage et préparation de site	Destruction potentielle d'un marécage arborescent de faible superficie et de milieux humides en bordure du Club de Golf Municipal Dorval; Modification des caractéristiques et fonctions des milieux humides résiduels du Club de Golf Municipal Dorval par l'enlèvement de la végétation, l'exposition aux éléments et à l'érosion ainsi qu'à une lumière accrue, hausse de la température, etc.	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bia47; - Bia48; - Bia49; - Bio50; - Bio51; - Bio52; - Bio53;	Non significatif
8	Milleux humides		Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Excavation, terrassement et aménagement de la tranchée	Dégradation des milieux humides par l'apport de sédiments, sel de déglaçage et contaminants et via la déposition de poussières à leur surface							- Bio54; - Bio55; et - Bio56	
			Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Dégradation des milieux humides par l'apport de sédiments, sel de déglaçage et contaminants et via la déposition de poussières à leur surface								
		Exploitation	Tracé souterrain (tranchée recouverte)	Circulation du STC Ouest	Aucun								

					MILIEU HUMAIN								
			Iden	tification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
			Aérien	Acquisition de terrains et servitudes: Expropriation; Propriété privée (No.152.4731) et Imperial Oil (No.152.3767) Acquisitions partielles: 24 lots dont 2 Gouvernement du Canada, 9 Ville de Montréal (incluant une caserne de pompiers sur la rue Avro) et 13 entreprises	Coûts pour le projet (montant à déterminer) Échéancier des négociations (entamées par le MTQ) Pertes financières potentielles pour les entreprises affectées	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Ponctuelle			
				Excavations locales et terrassement pour installation des pillers des structures aériennes (pieutage)	Interférences avec les activités des entreprises situées le long du tracé aérien	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Ponctuelle			
				Fermeture du stationnement pour ouverture de la gare de l'aéroport	Perte de revenus pour ADM	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Ponctuelle		- H1; - H2;	
19	Socio-économie	Construction	Tranchée et tunnel	Acquisition de terrains et servitudes: Servitude de tréfond: 9 lots (4 Gouvernement du Canada et 4 Ville de Montréal gouvernement Acquisitions partielles: 2 lots (1 gouvernement du Canada et 1 Ville de Montréal)	Coûts pour le projet (montant à déterminer) Échéancier des négociations (entamées par le MTQ)	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Ponctuelle	Vittease	- H3; - H4; et - H5	Non significat
				Excavation et terrassement	Interférence avec les activités de l'ADM sur les lots 3117042 et 3117047 comprenant un stationnement et les lots 2806806 et 2806808	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Ponctuelle			
				Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Création d'emplois: nombre à déterminer	Positif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale			
			Tout le tracé	Aménagement de fossés	Interférences avec les activités des entreprises situées le long du tracé	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale			
				Gestion des déblais vers sites de disposition	Camionnage vers site de disposition (création d'emploi); réutilisation des déblais	Positif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale			
			Ensemble de la ligne	Opération et entretien du métro léger et de ses infrastructures	Création d'emploi: nombre à déterminer	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Locale			
		Exploitation	cosemble de la ligne	Opération du STC	Réduction possible des effectifs de chauffeurs de taxi à l'aéroport	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Locale	Majeure	S.O.	Significatif
			Tunnel - Gare ADM	Contribution à la création d'une aire TOD à Dorval	Lien avec les secteurs résidentiels, récréatifs et industriels de Dorval	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Locale			

					MILIEU HUMAIN								
			Ide	ntification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	oct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
20	Utilisation et affectation du sol	Construction	Aérien	Acquisition de terrains, baux et droits de passage	Modification des usages des terrains expropriés et des parties de terrains recevant les infrastructures. Modification du zonage des terrains affectés: affectation industrielle à Grande emprise ou grande infrastructure publique. Pour le parc Dorval (servitude de tréfond) affectation Parc et espace vert à Grande emprise ou grande infrastructure publique	Négatif	Fort	Forte	Permanent	Ponctuelle	Моуеппе	H6.	Non significatif
			Tranchée et tunnel	Construction de la ligne souterraine sous terrains à acquérir: acquisition partielle ou de tréfond en zone industrielle sur le parc Dorval	Modification du zonage (à confirmer) pour servitude de tréfond en zone industrielle (Industrielle à Grande Emprise ou grande infrastructure publique)								
		Exploitation	5.0.	5.0.	5.0.								
21	Activités agricoles	Construction Exploitation	S.O.	S,O.	S.O.								
22	Patrimoine culturel	Construction Exploitation	5,0,	S.O.	5,0,			le i					
23	Patrimoine historique et archéologique	Construction	Tranchée et tunnel	Excavation et terrassement	Aucun site à potentiel identifié; Découvertes fortuites gérées par procédures à mettre en place								
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.						8		
				Construction de la ligne aérienne entre le boulevard des Sources et le Chemin de l'aviation - Excavations locales pour les pillers, pieutage et compaction	Interruption de la piste cyclable le long du boul. Des Sources, à partir de la rue Gérald Harvey (traverse le tracé sur le lot 2528237 qui fera l'objet d'une acquisition partielle). Croisement de la piste cyclable le long de la rue de l'Aviation (la piste cyclable passera sous la structure aérienne). Interruption de l'usage pendant les travaux.								
				Construction de passages supérieurs sur les rues: Hymus, Avro et Aviation Infrastructure aérienne sur la montée Saint-Rémi	Interruption temporaire de la circulation routière pendant les travaux							+ H7;	
24	Infrastructures existantes et services publics	Construction	Aérien	Acquisition partielle du terrain d'une caserne pompier rue Avro – lot 1523068	Interférences avec le service d'urgence	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Ponctuelle	Moyenne	- H8; - H9; - H10; et	Non significatif
				Acquisition partielle du terrain d'un réservoir d'eaux usées sur le lot 1525367	interférences avec le service de traitement des eaux?							- H11	
				Acquisition partielle du terrain d'un dépôt à neige au coin du chemin de l'avion et de la montée Saint-Rémi sur le lot 2528239	Interférence avec le service de transport de la neige								
				Installations des systèmes (signalisation, contrôle, surveillance, alimentation électrique)	Dépassement de la capacité des réseaux à confirmer								

					MILIEU HUMAIN								
			Ide	ntification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
		6		Excavation et terrassement	Interférences avec les infrastructures HQ, Gaz Metro et Télécom. Interruption de service pendant le raccordement aqueducs et égouts sanitaires Bris d'infrastructure lors de la construction de la tranchée	N.Z. saile	ration			D		- H7; - H8; - H9;	No. of the Control
24	Infrastructures existantes et services publics	Construction	Tranchée et tunnel	Installations des systèmes (signalisation, contrôle, surveillance, alimentation électrique) - Connexion des systèmes de communication et électriques	Dépassement de la capacité des réseaux à confirmer	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Ponctuelle	Mineure	- H10; et - H11	Non significatif
		Exploitation	5.0.	S.O.	S.O.								
25	Transport ferroviaire	Construction	Aérien	Construction de la structure aérienne à l'intersection avec le corridor Doney	Perturbation des opérations du CN sur le corridor Doney	Négatif	Faible		Temporaire	Locale	Moyenne	- H13	Non significatif
		Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
			Aérien	Construction de la ligne aérienne entre le boulevard des Sources et le Chemin de l'aviation - Excavations locales pour les pillers, pieutage et compaction	Déviation temporaire des autobus empruntant les rues accueillant la structure aérienne: Hymus (autobus 72, 201, 204 et 225); Avro et Des Sources (209)								
		Construction		Construction de la ligne aérienne Excavations locales pour Installation des piliers, pieutage et compaction	Perturbation des opérations du train de Deux- Montagnes pendant les travaux	Négatif	Faible		Temporaire	Régionale	Moyenne	- H14; - H15; - H16; et - H17	Non significatif
26	Services de transport collectif		Tout le tracé	Transport pour livraison et entreposage de matériaux et équipement. Camionnage pour déplacement de déblais et remblais	Augmentation de la circulation de véhicules lourds et perturbation de la circulation des autobus et taxis dans la zone d'étude élargie								
					Diminution de la fréquence de la ligne d'autobus 747 effectuant le trajet centre-ville- aéroport - réduction d'emploi potentiel e								
		Exploitation	Tout le tracé	Opération du STC-O	Réduction de la demande de taxis et limousines entre l'aéroport et le centre-ville - pertes d'emplois	Négatif	Faible	Faible	Permanent	Locale	Majoure	- н18	Significatif
					Offre d'un nouveau moyen de transport rapide et constant vers le centre-ville	Positif	Moyen	Moyenne	Permanent	Régionale			
27	Transport routier et circulation	Construction	Aérien	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation du trafic dû à la circulation des camions	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Locale	Mineure	- H7; - H9; - H10;	Non significatif

					MILIEU HUMAIN								
			Ide	ntification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
	21710910			Excavation et terrassement	Encombrement autour des accès; Livraison remblais/déblais							- H17; et - H19	
				Transport, livraison et entreposage de matériaux et équipement, Camionnage pour déplacement de déblais et remblais	Augmentation de la circulation de véhicules lourds et perturbation de la circulation routière dans la zone d'étude élargie. Encombrement autour des accès au chantier								
			Tunnel - Gare ADM	Travaux de modification du stationnement affecté	Difficulté ou modification de l'accès aux stationnements à l'aéroport								
			Tout le tracé	Aménagement de fossés	Interruptions de la circulation aux intersections affectées - à déterminer								
			Aérien	Présence des structures étagées aux intersections routières	Modification des accès routiers aux intersections avec les rues sulvantes: Hymus, Avro et chemin de l'Aviation	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Ponctuelle		- H20	
		Exploitation	Tout le tracé	Opération du STC vers l'aéroport	Décongestion de la circulation sur les axes routiers majeurs menant à l'aéroport: A-40, A-20, A-520, A-720	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Régionale	Majeura		Significatif
				Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès									
			Tout le tracé	Excavation et terrassement	Sites avec accès protégés. Risques d'accidents liés à un chantier de construction								
		Construction		Gestion des déblais, sols et matières résiduelles		Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- H14	Non significatif
28	Santé publique et		Tunnel	Excavation et terrassement	Bris possible des infrastructures souterraines. Santé et sécurité des travailleurs		1000						
	sécurité civile		Aérien	Construction de la structure aérienne - Excavations locales pour les pillers, pieutage et compaction	Interférence avec la caserne de pompiers (av. Avro) - modification du trajet des camions de pompiers								
		Exploitation	Tout le tracé	Opération du STC-O	Exposition aux champs électromagnétiques- Interférence avec ADM Impact indéterminé	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Locale		- H21	
		ENPROVIDENCE	Touch Hade	Specialisti ga a re o	Risque d'incident ou d'accident sur la ligne ou aux stations	, regum	1000	inajoina	in since year to	50.000	Mineure	7 1124	Non significatif
29	Sécurité routière	Construction	Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation de circulation de camions Détours temporaires Utilisation temporaire des emprises de voies (selon localisation accès au chantier)	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H10; et - H14	Non significati
29	Securite routière			Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Augmentation de circulation de camions								
	-	Exploitation	S.O.	5.0.	S.O.								
30	Transport maritime	Construction	5.0.	S,O,	S,O,						0		
30	Transportmaritime	Exploitation	5.0.	S.O.	S _i O _i								

					MILIEU HUMAIN								
			lder	ntification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ict		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
31	Activités	Construction	Aérien	Acquisition de térrains, baux et droits de passage	Perte d'usage d'une partie des terrains des espaces suivants: le Golf Dorval, le Parc Westwood avec son centre sportif, la piste cyclable le long du boul. Des Sources et celle située le long du Chemin de l'aviation	Négatif	Moyen	Forte	Permanent	Locale	\$400 Halles	- H11; - H12; - H22; et - H23	Non significati
	récréotouristiques			Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficie pour les activités du golf Dorval et du parc Westwood								
		Exploitation	Tout le tracé	Opération du STC-O	Facilite l'accès des touristes au centre-ville à partir de l'aéroport	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Régionale	Majoure	N/A	Significatif
ī			Aérien	Excavation, terrassement et pieutage	Bruit produit par excavatrice. Bruit et vibrations provenant du pieutage et de la compaction								
			Tranchée et tunnel	Excavation et terrassement	Bruit provenant de l'opération des machines et du camionnage Bruit et vibrations provenant du dynamitage								
				Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Bruit provenant de l'opération des machines et du camionnage Assumé de jour seulement - travaux essentiellement en zone industrielle	100 miles						- H24; - H25;	
		Construction	Tout le tracé	Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Bruit des camions	Négatif	Fort	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H26; et - H27	Non significati
22	Climat sonore et			Aménagement de fossés	Bruit de la machinerie (creusage, compactage)								
32	vibration			Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Bruit associé à la manipulation et au transport								
				Démobilisation et remise en état des sites occupés par l'entrepreneur	Bruit des camions et de la machinerie								
			Tout le tracé	Circulation du STC Aéroport	Suppression du bruit produit par la circulation routière pour la portion d'usagers qui transférent de l'automobile et du transport en commun vers le STCO							- H28	
		Exploitation			Bruit de circulation du STC	Négatif	Faible	Faible	Permanent	Locale	Moyenne	- H20	Non significati
			Tranchée et tunnel	I have a section of	Bruit provenant du système de ventilation								
			Tranchée	Circulation du STC Aéroport	Bruit lié à l'effet de l'entrée et de la sortie du tunnel								
T			Aérien	Présence de machinerie et érection de la structure aérienne	Perte temporaire d'accessibilité visuelle du fai t de la présence de la machinerie de part et d'autre du boul. Des Sources.								
		Construction	Tranchée et tunnel	Excavation et terrassement	Entreposage temporaire de piles et perte d'accessibilité visuelle localement	Négatif	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- H29; et	Non significati
33	Paysage et	Construction		Aménagement de fossés	Entreposage temporaire de piles et perte d'accessibilité visuelle localement	Megaui	raible	raible	remporane	Policidelle	Willeure	- H30	Non significati
	environnement visuel		Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Perte temporaire d'accessibilité visuelle du fait de la présence de la machinerie								
		Exploitation	Aérien	Présence de la structure aérienne	Nouvel élément de paysage. Perte d'accessibilit é visuelle de part et d'autre du boul. Des Sources, entre l'autoroute 40 et le golf Dorval	Négatif	Faible	Faible	Permanent	Locale	Mineure	N/A	Non significatil

Impacts corridor Aéroport 2

					MILLEU PHYSIQUE	1							
			lden	tification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
				Aménagement des accès temporaires pour les travaux de construction	Modification temporaire de l'écoulement des eaux en surface à cause de la construction des nouveaux accès								
			Aire des entrepreneurs	Démolition de structures en place Aménagement des services existants	Modification temporaire des aires pavées ou gazonnées								
				Aménagement du site de construction par l'entrepreneur	Modification d'aire pavées ou gazonnée. Augmentation de ruissellement sur l'aire des entrepreneurs pendant la construction. Aménagement de fossés de collecte et drainage dans réseau existant.							- Phy1; - Phy2;	
1	Hydrographie, hydrologie et écoulement des eaux de surface	Construction	Tranchée pour descendre dans le	Excavation de la tranchée d'accès au tunnel	Gestion des eaux de surface: un ruisseau intermittent à l'ouest à considérer - sur le tracé actuel, il se trouve hors de la zone des travaux pour la tranchée	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Locale	Mineure	Phy3; Phy4; et Phy5	Non significatif
			tunnel	Aménagement de la tranchée à l'entrée du tunnel, et de construction du tunnel	Pompage des eaux de ruissellement Concentration des eaux pompées des excavations sur un point de rejet								
	791		Station Technoparc	Aménagement des accès temporaires pour les travaux de construction	Modification temporaire des aires pavées ou gazonnées								
			Station recinoparc	Terrassement - Excavation pour la construction de la station	Pompage des eaux de ruissellement Concentration des eaux pompées des excavations sur un point de rejet								
		Exploitation	Tranchée pour descendre dans le tunnel	Système de pompage des eaux de l'intérieur de la tranchée	Pompage des eaux de ruissellement Concentration des eaux pompées des excavations sur un point de rejet	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Phy4	Non significatif
2	Hydraulique et	Construction	5.0.	S.O.	S.O.						7		
•	régime des glaces	Exploitation	5.0.	5.O.	S.O.								
			Tranchée pour	Excavation - Construction mur de soutènement (au besoin)	Interception de l'écoulement de l'eau à l'emplacement des travaux								
		Construction	descendre dans le tunnel	Rabattement de nappe phréatique au besoin - en fonction du type des sols et leur perméabilité	Abaissement du niveau de la nappe phréatique. Rayon d'influence de ce rabattement devra être confirmé en fonction des résultats géotechniques,	Négative	Moyen	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- Phy6.	Non significatif
	Hydrogéologie et	Construction	Tunnel	Excavation dans le roc	Faible infiltration prévue de l'eau souterraine dans le socle rocheux (à confirmer par étude géotechnique)	Negative	wioyen	woyeme	remporatie	Locale	Woyeme		14011 Signification
3	écoulement des eaux souterraines		Station Technoparc	Excavation dans le mort terrain et le roc	Faible infiltration prévue de l'eau souterraine dans le socle rocheux (à confirmer par étude géotechnique)								
			Tranchée pour descendre dans le tunnel	Écoulement des eaux dans la tranchée à travers du mur de soutènement	Impact sur le niveau de la nappe phréatique pour l'écoulement continue des eaux souterraines dans la tranchée	Négative	Moyen	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Horas	- Phy25; et	
		Exploitation	Tunnel	Écoulement des eaux dans le tunnel	Impact sur le niveau de la nappe phréatique pour l'écoulement continue des eaux souterraines dans le tunnel	Négative	Moyen	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Phy26	Non significatif

					MILIEU PHYSIQUI								
			Iden	tification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
				Excevation de mort terrain	Stabilité des talus d'excavation.								
			Tranchée pour descendre dans le tunnel	installation des murs temporaires de soutènement	S'assurer de calculer les pressions sur le mur incluant la charge hydrostatique.								
	Stabilité des sols	Construction	3,500	Excavation dans la roche saine - sautage	Stabilité des sols au tour de la zone de sautage à cause des vibrations.	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy27	Non significatif
4	Stabilité des sois		Station Technoparc	Excavation et construction du puits de remontée de la station Technoparc	Stabilité des talus d'excavation.								
			,533K 2.33K 2.	Installation des murs temporaires de soutènement	S'assurer de calculer les pressions sur le mur incluant la charge hydrostatique.								
		Exploitation	S,O.	S.O.	s.o.								
			Toutes les aires d'excavation	Sols contaminés identifiés dans les zones de travaux. Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Excavation des sols contaminés	Positive	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Mayanni	- Phy9	Significatif
5	Qualité des sols	Construction	Aire des entrepreneurs	Activités d'entretien des équipements mobiles de construction	Source de contaminants d'huiles							- Phy10; - Phy11;	
				Équipements pétrollers	Déversement de carburants ou huiles dans les zones de travaux.	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- Phy12; - Phy13; - Phy14; et	Non significatif
			Toutes les aires d'excavation	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Mode de disposition adapté à la caractéristique des sols excavés							= Phy19	
		Exploitation	S.O.	S.O.	5.0,								
Ī			Aire des entrepreneurs	Terrassement - Excavation et remblayage pour la plateforme des entrepreneurs	Entraînement de particules fines par eaux de ruissellement sur la plateforme								
		Construction	Alle des ettrepreneurs	Activités d'entretien des équipements mobiles de construction	Source de contaminants d'huiles	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy14; - Phy16; - Phy18; et	Non significatif
6	Qualité des eaux de surface		Tranchée pour	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Contact d'eau avec les sols contaminés		100	****	1000000			- Phy19	
			descendre dans le tunnel	Bétonnage	Déversement de béton hors de la zone des travaux								
		Exploitation	Zones de stationnement pour les nouvelles stations	Contaminants dans les zones de stationnement provenant des véhicules et des activités de déneigement.	Contamination des eaux de ruiss ellement.	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Phy28	Non significatif
7	Qualité des eaux de souterraines	Construction	Aire des entrepreneurs	Terrassement - Excavation et remblayage pour la plateforme des entrepreneurs	Entraînement de particules fines par eaux de ruissellement sur la plateforme	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Phy14; - Phy15; - Phy16; et	Non significatif

					MILIEU PHYSIQUE				-				
-		-	Ident	ification de l'impact			_		Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
				Activités d'entretien des équipements mobiles de construction	Source de contaminants d'huiles							- Phy18	
			Tranchée pour	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Contact d'eau avec les sols contaminés								
			descendre dans le tunnel	Bétonnage	Déversement de béton hors de la zone des travaux								
		Exploitation	S.O.	S.O.	s.o.								
	Qualité des	Construction	5.0.	S.O.	S.O.								
8	sédiments	Exploitation	5.0.	5.0.	S.O.					,			
				Déboisement, défrichage et préparation de site	Poussières par excavation des sols								
			Tous les travaux de	Démolition de structures en place	Poussières par démolition de pavage et démolition des structures en béton							- Phy21;	
	Qualité de l'air et	Construction	préparation du site et excavation	Excavation et terrassement	Poussières par excavation de mort terrain et de roc	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Manage	 Phy22; et Phy23 	Significatif
9	climat			Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Stockage des excavations dans un dépôt de mort terrain ou d'enrochement								
		-		Activités de sautage	Poussières en suspension à proximité des zones urbaines								
		Exploitation	Tracé du SLR	Train SLR	Impact sur la qualité de l'air grâce à la réduction des transports routiers vers le SRL	Positive	Faible	Moyenne	Permanente	Régional	Moleure	N/A	Significatif

					MILIEU BIOLOGIQU	E							
			lde	ntification de l'impact					Évalua	ition de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'Impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Tranchée	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficies végétalisées et dommage à la végétation terrestre							- Bio1; - Bio2;	
		Construction	Tranchée	Excavation, terrassement et aménagement de la tranchée	Perte et dommage à la végétation terrestre lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio3; - Bio4; - Bio5;	Non significati
	Végétation terrestre,		Tranchée	Gestion des déblais, remblais, sols et matlères résiduelles; Entreposage temporaire de la terre végétale	Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles; Dommage à la végétation causée par l'utilisation de machinerie lourde	11000010						- Blo6; - Bio7; - Bio8; et - Bio9	
10	riveraine et aquatique	Exploitation	Tranchée	Circulation du STC Ouest (dans tunnel)	Aucun								
			Tracé souterrain	Construction du tunnel (excavation souterraine)	Aucun								
		Construction	Tracé souterrain	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles (point de sortie au niveau de la tranchée)	Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles; Dommage à la végétation causée par l'utilisation de machinerie lourde								
		Exploitation	Tracé souterrain	Circulation du STC Ouest	Aucun						il .		
			Tranchée	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Fragmentation des habitats et des domaines vitaux; Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles								
11	Herpétofaune et habitat	Construction	Tranchée	Excavation, terrassement et aménagement de la tranchée	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio10; - Bio47; et	Non significati
			Tranchée	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Entreposage temporaire de la terre végétale	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Atteinte à la qualité des milieux humides à proximité et cours d'eau par la déposition de poussières à leur surface et l'apport accru de contaminants (machinerie) et de sédiments due à l'exposition des sols aux intempéries et à l'érosion (sensibilité accrue des amphibiens et de leurs œufs et larves aux poussières et particules)							- Bio48	
		Exploitation	Tranchée	Circulation du STC Ouest (dans tunnel)	Aucun								

					MILIEU BIOLOGIQU	E							
			lde	ntification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Tracé souterrain	Construction du tunnel (excavation souterraine)	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction)								
11	Herpétofaune et habitat	Construction	Tracé souterrain	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles (point de sortie au niveau de la tranchée)	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Atteinte à la qualité des milieux humides à proximité et cours d'eau par la déposition de poussières à leur surface et l'apport accru de contaminants (machinerie) et de sédiments due à l'exposition des sols aux intempéries et à l'érosion (sensibilité accrue des amphibiens et de leurs œufs et larves aux poussières et particules); Mortalité accidentelle d'amphibiens et de reptiles par l'utilisation de machinerie lourde	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio10; - Bio11; - Bio47; et - Bio48	Non significati
		Exploitation	Tracé souterrain	Circulation du STC Ouest	Aucun								
			Tranchée	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de fraye et d'alimentation du ruisseau Bertrand) par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des œufs et alevins aux poussières et particules)							- Bia12; - Bia13; - Bia14; - Bio15;	
12	Faune ichthyenne et habitat	Construction	Tranchée	Excavation, terrassement et aménagement de la tranchée	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de fraye et d'al mentation du ruisseau Bertrand) par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des œufs et alevins aux poussières et particules)	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- Bio16; - Bio17; - Bio18; - Bio19; - Bio20; - Bio21; - Bio22; - Bio23; - Bio24;	Non significati
			Tranchée	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Entreposage temporaire de la terre végétale	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de fraye et d'alimentation du ruisseau Bertrand) par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des œufs et alevins aux poussières et particules)							- Bio15; - Bio16; - Bio27; - Bio48; - Bio49; et - Bio50	
		Exploitation	Tranchée	Circulation du STC Ouest (dans tunnel)	Aucun								
		Construction	Tracé souterrain	Pas d'habitat du poisson	Aucun								
		Exploitation	Tracé souterrain	Pas d'habitat du poisson	Aucun								

					MILIEU BIOLOGIQU	E							
			lde	ntification de l'impact					Évalua	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
			Tranchée	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat par le déboisement et le défrichage; Dommage aux nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux et de leurs œufs et oisillons								
		Construction	Tranchée	Excavation, terrassement et aménagement de la tranchée	Destruction des nids posés au sol et mortalité a ccidentelle de spécimens d'oiseaux et de leurs œufs et oisillons; Perturbation des habitats et effarouchement des oiseaux par le bruit et les vibrations dû à l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certaines fonctions biologiques (sensibilité accrue des oiseaux au bruit en période de reproduction!	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Mayenne	- Bie2; - Bio3; - Bio4; - Bio28; - Bio29; - Bio48; - Bio59; et	Non significatif
13	Faune aviaire et		Tranchée	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Entreposage temporaire de la terre végétale	Perturbation des habitats et effarouchement des oiseaux par le bruit et les vibrations dû à l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certaines fonctions biologiques (sensib lité accrue des oiseaux au bruit en période de reproduction)								
13	habitat	Exploitation	Tranchée	Circulation du STC Ouest (dans tunnel)	Aucun								
			Tracé souterrain	Construction du tunnel (excavation souterraine)	Perturbation des habitats et effarouchement des oiseaux par le bruit et les vibrations dû à l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certaines fonctions biologiques (sensibilité accrue des oiseaux au bruit en période de reproduction)							- Bio2; - Bio3; - Bio4;	
		Construction	Tracé souterrain	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles (point de sortie au niveau de la tranchée)	Destruction des nids posés au sol et mortalité a ccidentelle de spécimens d'olseaux et de leurs ceufs et oisillons; Perturbation des habitats et effarouchement des oiseaux par le bruit et les vibrations dù à l'utilisation de la machinerie lourde; Perturbations par le bruit de certaines fonctions biologiques (sensibilité accrue des oiseaux au bruit en période de reproduction)	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio28; - Bio29; - Bio48; - Bio49; et - Bio50	Non significatif
		Exploitation	Tracé souterrain	Circulation du STC Ouest	Aucun		15				1		

					MILIEU BIOLOGIQU	Ē							
			lde	ntification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Tranchée	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte d'habitat ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Fragmentation des habitats et des domaines vitaux; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune terrestre ou de chiroptères							- Bio2;	
		Construction	Tranchée	Excavation, terrassement et aménagement de la tranchée	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, terriers, talus, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de mammifères de la faune terrestre	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio3; - Bio4; et - Bio5	Non significati
			Tranchée	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Entreposage temporaire de la terre végétale	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocalisation)								
14	Mammifères et habitat	Exploitation	Tranchée	Circulation du STC Ouest (dans tunnel)	Aucun								
			Tracè souterrain	Construction du tunnel (excavation souterraine)	Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocalisation) Mortalité accidentelle de spécimens de mammifères de la faune terrestre							- Bio2; - Bio3;	
		Construction	Tracé souterrain	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles (point de sortle au niveau de la tranchée)	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, terriers, talus, etc.); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocalisation) Mortalité accidentelle de spécimens de mammifères de la faune terrestre	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio4; et - Bio5	Non significati
		Exploitation	Tracé souterrain	Circulation du STC Ouest	Aucun								

=			Ide	ntification de l'impact					Évalua	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Tranchée	Déboisement, défrichage et préparation de site	Flore à statut précaire: Perte et dommage accidentel d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées, tel que l'érable noir Faune à statut précaire: Perte ou dommage aux habitats de la couleuvre brune et d'espèces aviaires à statut précaire susceptibles d'être retrouvées; Fragmentation de l'habitat de la couleuvre brune et de son domaine vital; Mortalité accidentelle de spécimens de couleuvres brunes et oiseaux à statut précaire							- Bio2; - Bio3; - Bio4;	
		Construction	Tranchée	Excavation, terrassement et aménagement de la tranchée	Flore à statut précaire: Perte et dommage à la végétation à statut précaire lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde Faune à statut précaire: Destruction d'habitats potentiels de la couleuvre brune (ébouils, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune vulnérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée	Négative	Faible	Forte	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34; - Bio35; - Bio36; - Bio37; - Bio38; et - Bio39	Non significati
15	Espèces floristiques et fauniques à statut particulier		Tranchée	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Entreposage temporaire de la terre végétale	Flore à statut précaire: Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune vulnérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée								
		Exploitation	Tranchée	Circulation du STC Ouest (dans tunnel)	Aucun								
			Tracé souterrain	Construction du tunnel (excavation souterraine)	Flore à statut précaire: Aucun Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde							- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio30;	
		Construction	Tracé souterrain	Gestion des débials, sols et matières résiduelles (point de sortie au niveau de la tranchée)	Flore à statut précaire: Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune vulnérable, menacée ou susceptible d'être ainsi désignée	Něgative	Faible	Forte	Temporaire	Ponctuelle	Moyenne	- Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34; - Bio35; - Bio36; - Bio37; - Bio38; et - Bio39	Non significati
		Exploitation	Tracé souterrain	Circulation du STC Ouest	Aucun								
16	Espèces exotiques envahissantes	Construction	Tranchée	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commun	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Régionale	Moyenne	- Bia40; - Bia41; - Bia42;	

					MILIEU BIOLOGIQU	E							
			lde	entification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ict		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
			Tranchée	Déboisement, défrichage et préparation de site	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commun							- Bia43; - Bio44; et	
			Tranchée	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Entreposage temporaire de la terre végétale	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commun							- Bio45	
			Tranchée	Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commun								
		Exploitation	Tranchée	Circulation du STC Ouest (dans tunnel)	Aucun								
		Construction	Tracé souterrain	Construction du tunnel (excavation souterraine)	Aucun								
		Exploitation	Tracé souterrain	Circulation du STC-Ouest	Aucun								
	Sites protégés ou	Construction	Tranchée	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur ainsi que les travaux de construction dans son ensemble: Déboisement, défrichage et préparation de site incluant l'excavation et le terrassement; Aménagement de la tranchée; Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles; Entreposage temporaire de la terre végétale; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Dégradation potentielle des cours d'eau et des milieux humides de l'écoterritoire de la coulée verte du utisseau Bertrand par l'apport de sédiment, sel de déglaçage et contaminants; Perturbation potentielle des fonctions biologiques des espèces fauniques de l'écoterritoire (alimentation, reproduction, hibernation, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio1 à Bio9; - Bio28 à Bio33; - Bio37 et Bio38; et - Bio47 à Bio51	Non significatif
17	d'intérêts écologiques	Exploitation	Tranchée	Circulation du STC Ouest (dans tunnel)	Aucun								
	54515		Tracé souterrain	Construction du tunnel (excavation souterraine)	Perturbation, par le bruit et les vibrations, des habitats et des domaines vitaux de la faune retrouvée dans le parc-nature des Sources, due à l'utilisation de la machinerie lourde								
		Construction	Tracé soutérrain	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles (point de sortie au niveau de la tranchée)	Dégradation potentielle des cours d'eau et des milleux humides de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand par l'apport de sédiments et contaminants; Perturbation potentielle des fonctions biologiques des espèces fauniques de l'écoterritoire (alimentation, reproduction, hibernation, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio1 à Bio9; - Bio28 à Bio33; - Bio37 et Bio38; et - Bio47 à Bio51	Non significatif
		Exploitation	Tracé souterrain	Circulation du STC Ouest	Aucun						0		

					WILLER BIOLOGIQU	JE							
			lde	ntification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
		Construction	Tranchée	Pas de milieu humide	Aucun								
		Exploitation	Tranchée	Pas de milieu humide	Aucun								
18	Milieux humides	and the same of th	Tracé souterrain	Construction du tunnel (excavation souterraine)	Aucun impact sur les milieux humides à la surfa ce								
		Construction	Tracé souterrain	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles (point de sortie au niveau de la tranchée)	Aucun, pas de milieu humide au niveau de la tranchée								
		Exploitation	Tracé souterrain	Circulation du STC Ouest	Aucun								

					MILIEU HUMAIN								
		Contract.	Ide	ntification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'Impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Tout le tracé	Acquisition de terrains: 69 lots Expropriation: 2 lots dont CN (1901447) et HQ (3735009) Acquisition partielle: 1 lot du Technoparc Servitude de tréfond: 66 lots dont 3 Ville St-Laurent, 32 entreprises, 23 Technoparc, 2 Gouvernement du Québec, 4 CN et 1 Ville de Montréal	Coûts pour le projet (montant à déterminer) Échéancier des négociations (entamées par le MTQ) Pertes financières potentielles pour les entreprises affectées	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle			
		Construction		Mobilisation de l'entrepreneur, Installation des aires de travail et chemins d'accès	Création d'emplois: nombre à déterminer	Positif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale		- H1;	
			Tranchée	Excavation et construction de tranchée	Raientissement du service sur ligne Deux- Montagnes	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire		Moyenne	- H4; et - H5	Non significati
9	Socio-économie			Gestion des déblais vers sites de disposition	Camionnage vers site de disposition (création d'emploi); réutilisation des déblais	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale			
)	Francisco de constitución do	Création d'emplois: nombre à déterminer								
			Tunnel	Excavation et construction du tunnel (5-10 km)	Camionnage vers site de disposition (création d'emploi); réutilisation des débiais	Positif	Moyen	Forte	Temporaire	Locale			
				Fermeture du stationnement pour ouverture de la gare	Perte de revenus pour ADM	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Ponctuelle			
				Opération et entretien du métro léger et de ses infrastructures	Création d'emploi: nombre à déterminer	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Locale			
		Exploitation	Ensemble de la ligne	Opération du SLR	Réduction possible des effectifs de chauffeurs de taxi à l'aéroport et des chauffeurs d'autobus du secteur	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Locale	Mainure	N/A	Significatif
			Gare ADM	Contribution à la création d'une aire TOD à Dorval	Lien avec les secteurs résidentiels, récréatifs et industriels de Dorval	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Locale			

					MILIEU HUMAIN								
		Columbia L	ld	entification de l'Impact					Évalu	ation de l'impa	ict		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'Impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Tranchée	Expropriation (CN), acquisition partielle, servitude partielle et de tréfond dans l'emprise Doney	Modification des usages terrain du CN (expropriation) et Corridor Doney (servitude totale) et terrains d'HQ (servitude partielle). Modification du zonage des terrains d'HQ d'Industriel à Grande Emprise ou grande infrastructure publique restrictions d'accès aux terrains ADM	Négatif	Moyen	Forte	Permanent	Ponctuelle			
20	Utilisation et affectation du sol	Construction		Construction de la ligne souterraine sous terrains à acquérir: acquisition part elle, servitude partielle, totale ou de tréfond en zone industrielle (majoritairement Technoparc)	Modification du zonage (à confirmer) pour servitude de tréfonds en zone industrielle (Industrielle à Grande Emprise ou grande infrastructure publique)	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Ponctuelle	Moyenne	- H6	Non significatif
			Tunnel	Construction de la Gare Technoparc. Hypothèse: Acquisition partielle du Lot No 2030936 appartenant au Technoparc pour construction de la gare du Technoparc et d'un stationnement. Information à venir (non encore déterminée par équipe de projet)	Modification du zonage en zone industrielle (industrielle à Grande Emprise ou grande infrastructure publique) pour la station et le stationnement	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Ponctuelle			
		Exploitation	\$.0.	5.0.	S.O.								
	Towns - Villa	Construction	5.0.	S.O.	S.O.								
21	Activités agricoles	Exploitation	S.O.	S.O.	5.0.								
	C. ampanaz 78	Construction	5.0.	5.0.	S.O.								
22	Patrimoine culturel	Exploitation	5.0.	5.0.	5.0.								
			Tranchée	Excavation et terrassement	Aucun site à potentiel identifiés; Découvertes fortuites gérées par procédures à mettre en place Impact indéterminé								
23	Patrimoine historique et archéologique	Construction	Tunnel	Excavation et terrassement	Aucun site à potentiel identifiés; Découvertes fortuites gérées par procédures à mettre en place Impact indéterminé								
		Exploitation	Tunnel	S.O.	S.O.						l I	1	

					MILIEU HUMAIN								
		Control to	Ide	entification de l'impact					Évalua	tion de l'impa	t		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
				Acquisition partielle et servitude de tréfond des terrains HQ et Expropriation terrain du CN	Emplètement sur les terrains HQ et CN. Ajustement des services HQ	Négatif	Moyen	Forte	Permanent	Ponctuelle			
				Excavation et terrassement	Interférences avec les infrastructures HQ, Gaz Metro, Pipeline Trans Nord et Télécom, égouts et aqueducs Bris d'infrastructure lors de la construction de la tranchée	Négatif	Moyen	Forte	Momentané	Ponctuelle			
			Tranchée	Excavation et terrassement - Gestion des débris et rembiais	Camionnage des débris et remblais vers des sites de dépôt dans la région de Montré al, selon les caractéristiques des sols Réutilisation des sols pendant la construction	Positif	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle			
24	Infrastructures existantes et services publics	Construction		Installations des systèmes (signalisation, contrôle, surveillance, alimentation électrique)	Dépassement de la capacité des réseaux - à confirmer Impact indéterminé						Mayenne	- H7; - H8; - H9; et - H10	Non significatif
				Excavation et terrassement	Interférences avec les infrastructures HQ, Gaz Metro, Pipeline Trans Nord et Télécom. aqueducs et égouts Bris d'Infrastructure lors de la construction de la tranchée	Négatif	Moyen	Forte	Momentané	Ponctuelle			
			Tunnel	Excavation et terrassement- Gestion des débris et remblais	Camionnage des débris et remblais vers des sites de dépôt dans la région de Montréal, selon les caractéristiques des sols Réutilisation des sols pendant la construction	Positif	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle			
				installations des systèmes (signalisation, contrôle, surveillance, alimentation électrique)	Dépassement de la capacité des réseaux - à confirmer Impact indéterminé								
		Exploitation	Tunnel	S.O.	S.O.								
25	Transport ferroviaire	Construction	Tranchée	Emplétement sur les terrains du CN. Acquisition totale du lot No 1901447. Construction de la structure en tranchée sur une largeur de 20 m	Perturbation des opérations du CN sur la ligne Deux-Montagnes	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- H13	Non significatif
		Exploitation	Tuncel	5.0	S.O.						7		

					MILIEU HUMAIN								
			Iden	itification de l'Impact					Évalua	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
		Construction	Tout le tracé	Transport pour livraison et entreposage de matériaux et équipement. Camionnage pour déplacement de déblais et remblais	Augmentation de la circulation de véhicules lour ds et perturbation de la circulation des autobus et taxis dans la zone d'étude élargie	Négatif	Moyen	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H14; - H15; - H16; et - H17	Non significatif
					Diminution de la fréquence de la ligne d'autobus 747 effectuant le trajet centre-ville- aéroport - réduction d'emploi potentielle								
26	Services de transport collectif		Tout le tracé	Opération du SLR-O	Réduction possible de la demande de taxis et limousines entre l'aéroport et le centre-ville								
		Exploitation	Tout le trace	Operation du SEN-O	Réduction ou suppression possible du service de taxi collectif pour les employés du Technoparc Saint-Laurent	Positif	Moyen	Moyenne	Permanent	Régionale	Manuro	- н18	Significatif
					Offre d'un nouveau moyen de transport rapide et constant vers le centre-ville								
			Tunnel- Station potentielle Technoparc	Offre de service de transport en commun à la station	Augmentation ou mise en place de la desserte locale en transport en commun à partir de la Station Technoparc								
		Construction	Tout le tracé	Transport, livraison et entreposage de matériaux et équipement. Camionnage pour déplacement de déblais et remblais	Augmentation de la circulation de véhicules lourds et perturbation de la circulation routière dans la zone d'étude élargie. Encombrement autour des accès au chantier	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H7; - H9; - H10; - H17; et	Non significatif
			Tunnel - Gare ADM	Travaux de modification du stationnement affecté	Difficulté ou modification de l'accès aux stationnements à l'aéroport	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle		- H19	
27	Transport routier et circulation	Exploitation	Tunnel - Station Technoparc	Offre de service de transport en commun à la station et augmentation de la circulation vers le stationnement incitatif (à confirmer)	Accroissement de la circulation locale dû à la présence de la stat on (augmentation des autobus et des autos vers un stationnement incitatif s'il y a lieu) - à confirmer	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Locale	Mannure	N/A	Significatif
			Tout le tracé	Opération du SLR vers l'aéroport	Décongestion de la circulation sur les axes routiers majeurs menant à l'aéroport: A-40, A-20, A-520, A-720	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Régionale			
				Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Risques d'accident liés à un chantier de			0.000		0.750			
			Tout le tracé	Excavation et terrassement	construction	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale			
		Construction		Gestion des déblais, sols et matières résiduelles							Mineure		
28	Santé publique et sécurité civile		Tunnel	Excavation et terrassement	Bris possible de l'oléoduc Trans-Nord et exposition des travailleurs à un déversement souterrain d'hydrocarbures. Intersection avec le tracé sous les lots No 1525385 et 1525484	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Ponctuelle		- (H21	Non significatif
		Exploitation	Tout le tracé	Opération du SLR-O	Exposition aux champs électromagnétiques - interférences avec les opérations d'ADM Impact indéterminé	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Locale	Mineure		
Ц				Opération du SLR-O	Risque d'incident ou d'accident sur la ligne ou aux stations								

					MILIEU HUMAIN								
			Ide	entification de l'impact					Évalu	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			200	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation de circulation de camions Détours temporaires Utilisation temporaire des emprises de voies (selon localisation accès au chantier)	Négatif	Faible		Temporaire	Locale		- H10; et	
29	Sécurité routière	Construction	Tout le tracé	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Augmentation de circulation de camions	Négatif	Faible		Temporaire	Locale	Moyenne	- H14	Non significati
		,		Aménagement de fossés	Interruption temporaire de certains accès à ADM – à préciser	Négatif	Faible		Temporaire	Ponctuelle			
		Exploitation	5.0.	5.0	S,O,								
	- Contract Contract	Construction	S.O.	S.O.	5.0.								
30	Transport maritime	Exploitation	5.0,	5.0	5,0,								
	A - 11 /14 /1	Construction	Tout le tracé	Aucun - tracé souterrain	S.O.								
31	Activités récréotouristiques	Exploitation	Tout le tracé	Opération du SLR-O	Facilite l'accès des touristes au centre-ville à partir de l'aéroport	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Régionale	Mainure	N/A	Significatif
			Tranchée	Excavation et terrassement	Bruit produit par l'excavatrice	Négatif	Fort	Moyenne	Temporaire	Locale			
				Excavation et terrassement	Bruit et vibrations provenant du tunnelier	Négatif	Moyen	Faible	Temporaire	Locale			
			Tunnel	Station Technoparc - Aménagement de la station et du stationnement	Bruit provenant de la machinerie (nivellement, pavage, etc.)	Négatif	Moyen	Faible	Temporaire	Locale			
		Construction		Mobilisation de l'entrepreneur, Installation des aires de travail et chemins d'accès	Bruit provenant de l'opération des machines et du camionnage Bruit et vibrations provenant du dynamitage Assumé de jour seulement -travaux essentiellement en zone industrielle	Négatif	Faible	Faible	Temporaire	Locale	Moyenne	- H24; - H25; - H26; et - H27	Non significati
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Bruit des camions et pelles mécaniques	Négatif	Faible	Faible	Temporaire	Locale			
32	Climat sonore et		Tout le tracé	Aménagement de fossés	Bruit de la machinerie (creusage, compactage)	Négatif	Faible	Faible	Temporaire	Locale			
J.	vibration			Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Bruit des camions	Négatif	Faible	Faible	Temporaire	Locale			
				Démobilisation et remise en état des sites occupés par l'entrepreneur	Bruit des camions et de la machinerie	Négatif	Faible	Faible	Temporaire	Locale			
		Exploitation	Tout le tracé	Circulation du SLR Aéroport	Suppression du bruit produit par la circulation routière pour la portion d'usagers qui transfèrent de l'automobile et du transport en commun vers le SLRO	Positif	Faible	Faible	Permanent	Locale	Moyenne	- H28	Non significati
		Exploitation	Tout le trace	Circulation of Str Aeroport	Bruit provenant du système de ventilation	Négatif	Faible	Faible	Permanent	Ponctuelle	Woyering		Hon signification
				1 = 1	Bruit lié à l'effet de l'entrée et de la sortie du tunnel	Négatif	Faible	Faible	Permanent	Ponctuelle			

					MILIEU HUMAIN								
			Iden	tification de l'Impact					Évalua	ation de l'impa	ct		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'Impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Tranchée	Excavation et terrassement	Entreposage temporaire de piles et perte d'accessibilité visuelle locale								
		Construction		Excavation et terrassement	Entreposage temporaire de piles et perte d'accessibilité visuelle locale	Négatif	Moyen	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- H29; et - H30	Non significatif
33	Paysage et		Tunnel	Aménagement de fossés	Entreposage temporaire de piles et perte d'accessibilité visuelle locale								
33	environnement visuel		Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Perte temporaire d'accessibilité visuelle du fai t de la présence de la machinerie								
33			Tunnel - Station potentielle Technoparc	Station Technoparc - Présence de la station et des aménagements connexes	Perte d'accessibilité visuelle à partir des rues suivantes: Boul. Alfred Nobel, rue Albert Einstein et rue Frederick Banting								
		Exploitation	Tranchée	Présence d'une tranchée couverté	Perte d'accessibilité visuelle pour les résidents situes entre le boulevard Gouin et la ligne Deux- Montagnes (entre les rues Camille et Le Mesurier)	Négatif	Faible	Faible	Permanent	Ponctuelle	Mineure	N/A	Non significati

ì			1000	_	Milleu	physique							
			Identification de	l'impact					Évaluation de	e l'impact			
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'Impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
			Aire des entrepreneurs	Mobilisation/Démobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Ajout de surface pavées, nouveau drainage de surface Augmentation de ruissellement dans des zones affectées par les travaux de construction							- Phy1; - Phy2;	
1	Hydrographie, hydrologie et écoulement des eaux de surface	Construction	Tronçon sur sol au travers du parc du Bois-de-Liesse	Travaux de construction pour le doublement de la voie ferrée sur l'emprise de la voie existante (Aménagement de fossés de dérivation ou captation des eaux)	Modification de la plateforme du rail existante Possible effet au ruisseau Bertrand au nord de la voie ferrée, le ruisseau longeant la voie ferrée existante sur 320 m.	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Locale	Mineure	- Phy3; - Phy4;et - Phy5	Non significatif
		Exploitation	S.O.	5.0	S.O.							1	
			Tronçon sur sol au travers du parc du Bois-de-Liesse	Travaux de construction pour le doublement de la voie ferrée sur l'emprise de la voie existante	Modification du ponceau existant pour accommoder la nouvelle voie ferrée. Excavation dans l'emprise du ruisseau pour l'installation de l'extension du ponceau.	Négative	Moyen	Fort	Temporaire	Ponctuel		- Phy29	
				Installation de matériaux de remblais sur la rivière pour	Modification de l'écoulement normal des eaux.								1.00 m
2	Hydraulique et régime des glaces	Construction	Ponts sur la rivière de Prairies et Des	accèder au site de construction des pillers.	Augmentation du niveau d'eau en amont des travaux et diminution du niveau en aval des travaux	Négative	Moyen	Fort	Temporaire	Locale	Облукия	- Phy31; - Phy32; - Phy33; et	Significatif
			Milles îles	Installation de matériaux de	Modification de l'écoulement normal des eaux.		W. S. J. S. V.	1000	74.14.25.11.0			- Phy34	
				remblais sur la rivière pour accéder au site de construction des piliers.	Augmentation du niveau d'eau en amont des travaux et diminution du niveau en aval des travaux								
l,		Exploitation	Ponts sur la rivière de Prairies et Des Milles Îles	Fondation des piles	Effet de remous sur l'écoulement en amont et modification de la ligne hydraulique en aval	Négative	Faible	Fort	Permanent	Locale	- Maleson	- Phy35	Significatif
5	Hydrogéologie et	Construction	S.O,	5.0.	5.0.						9		
3	écoulement des eaux souterraines	Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.								
		Construction	S.O.	S.O.	s.o.								
4	Stabilité des sols	Exploitation	5.0	5.0.	S.O.								
5	Qualité des sols	Construction	S.O.	5.0.	S.O.								
2	Quante des sois	Exploitation	S.O.	S.O.	S.O.	-			·				A
			Tronçon sur sol au travers du parc du Bois-de-Liesse	Travaux au ruisseau Bertrand	Entraînement des MES à cause de travaux d'excavation et remblayage	Négative	Moyen	Fort	Temporaire	Locale		- Phy36	
6	Qualité des eaux de surface	Construction	Ponts sur la rivière des Prairies et des	Activité d'installation ou excavation des piliers. Batardeaux	Entraînement des MES à cause de travaux d'excavation et remblayage	Négative	Moyen	Fort	Temporaire	Locale	Magazini	- Il est présumé que le	Significatif
			Mille-Îles	Remblayage et ponceaux (pour construction en rivière)	Entraînement des MES à cause de travaux de remblayage	3070977776	135,77		,,	33,110		fond de la rivière est	

					Milleo	physique							
			Identification d	e l'impact					Évaluation d	e l'impact			
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
				Équipements motorisés pour l'excavation des piliers et remblayage	Fultes d'huile des équipements							constitué uniqueme nt de roc	
		Exploitation	5.0.	5.0.	s.o.								
_	Qualité des eaux	Construction	S.O.	\$.0.	S.O.				i i				
1	souterraines	Exploitation	5.0	5.0.	S.O.								
Ĭ		Construction	Tronçon sur sol au travers du parc du Bcis-de-Liesse	Équipements motorisés pour l'excavation des piliers et remblayage	Fuites d'huile des équipements	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Local	Mineure	- Phy37	Non significatif
5	Qualité des sédiments	Construction	Ponts sur la rivière des Prairies et des Mille-Îles	Remblayage et ponceaux (pour construction en rivière)	Accumulation des sédiments en amont des travaux.	Hegative	, aldie	, and c	Temporation	Local	Williams	- Phy38	Non significatif
		Exploitation	5.0.	\$.O.	S.O.								
				Déboisement, défrichage et préparation de site autour des nouveaux ponts	Poussières par excavation des sols								
9	Complete de Note de desert	Construction	Tous les travaux de remblayage	Excavation et terrassement pour nouveaux stationnements incitatifs	Poussières par excavation de mort terrain et de roc	Négative	Faible	Moyen	Temporaire	Locale	Moyenne	 Phy20; Phy21; et Phy22 	Non significatif
ä	Qualité de l'air et climat			Gestion des déblais, sols et matières résiduelles, pour dédoublement de voie	Stockage des excavations dans un dépôt de mort terrain ou d'enrochement								
		Exploitation	Tout le tracé	Train SLR	Impact sur la qualité de l'air grâce à la réduction des transports routiers vers le SRL	Positive	Faible	Moyen	Permanente	Régionale	Majeure	N/A	Significatif

					Millieu biologi que								
				Identification de l'impact					Éva	luation de l'ir	npact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact:	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
		Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du riusseau Bertrand et installation d'un ponceau; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Perte de superficies végétalisées et dommage à la végétation terrestre; Perte et dommage à la végétation riveraine et aquatique du ruisseau Bertrand; Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio1; - Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio5; - Bio6; - Bio7; - Bio8; et - Bio9	Non significati
		Exploitation	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Circulation du STC Ouest	Aucun								
			Secteur Rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Déboisement, défrichage et préparation de site; Déboisement et défrichage de la bande riveraine de l'Île Bigras (superficie d'environ 2 000 m2), à l'ouest du rail existant de l'antenne Deux-Montagnes	Perte de superficies végétalisées et dommage à la végétation riveraine et aquatique							- Bio1; - Bio2;	
		Construction	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Excavation et terrassement, construction des fondations et structure de la nouvelle voie	Perte et dommage à la végétation riveraine lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde	Négative	Moyen	Forte	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio3; - Bio4) - Bio5)	Non significati
			Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles							+ Blo6; + Bio7; + Bio8; et	
10	Végétation terrestre,		Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	Perte et dommage à la végétation aquatique en rivière							- Bio9	
	riveraine et aquatique	For Education	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Présence de nouvelles infrastructures (pillers en rivière)	Aucun, pas de végétation aquatique résiduelle après la phase de construction								
		Exploitation	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Aucun								
			Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficies végétalisées et dommage à la végétation riveraine et aquatique							+ Bio1; - Bio2;	
		Construction	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Excavation et terrassement, construction des fondations et structure de la nouvelle voie	Perte et dommage à la végétation riveraine lors de dépôt de déblais et utilisation de la machinerie lourde	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio3; - Bio4; - Bio5;	Non significatif
		Construction	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Gestion des déblais, remblais, sols et matières résiduelles	Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles	ivegative	raible	Woyenne	Permanente	Porctuene	Woyemie	- Bio6; - Bio7; - Bio8; et	Non signification
			Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	Perte et dommage à la végétation aquatique en rivière							- Bio9	
		Euglobatic	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Présence de nouvelles infrastructures (pillers en rivière)	Aucun, pas de végétation aquatique résiduelle après la phase de construction								
		Exploitation	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Aucun								

					Milleo biologique								
				Identification de l'impact					Éva	luation de l'ir	npact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
		Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du ruisseau Bertrand et installation de ponceaux; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerle lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Atteinte à la qualité des milleux humides et des cours d'eau et fossés par la déposition de poussières à leur surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des amphibiens et de leurs œufs et larves aux poussières); Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles	Négative	Moyen	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyennë	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio10; - Bio11; - Bio47; et - Bio48	Non significati
11	Herpétofaune et habitat	Exploitation	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Circulation du STC Ouest	Mortalité accidentelle par collision entre les spécimens d'amphibiens et de reptiles et les trains; Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio57; et - Bio58	Non significati
		Construction	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remblais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Destruction d'habitats potentiels riverains (éboulis, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.) et aquatiques; Perturbation des habitats riverains, aquatiques et en eaux peu profondes et perturbations des domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation) par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Atteinte à la qualité des milleux humides et des cours d'eau par la déposition de poussières à leur surface et l'apport accru de sédiments due à l'exposition des sols aux intempéries et à l'érosion (sensibilité accrue des amphibiens et de leurs œufs et larves aux poussières); Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles	Négativo	Moyen	Moyenne	Temporaire	Locale	Möyenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio10; - Bio11; - Bio47; et - Bio48	Non significat

					Millieu biologi que								
				Identification de l'impact					Év	aluation de l'i	mpact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
			Secteur rivière des Prairies (tracé à nivéau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	Destruction des habitats et perturbation des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde ainsi qu'à l'utilisation de remblais (potentiel d'apport accru de sédiments et de contaminants); Fragmentation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation)	Négative	Moyen	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio10; - Bio11; - Bio42; et - Bio48	Non significatif
		Exploitation	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Mortalité accidentelle par collision entre les spécimens d'amphibiens et de reptiles et les trains; Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
			Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Présence de nouvelles infrastructures (piliers en rivière)	Emprise d'infrastructure permanente (piliers) dans l'habitat aquatique								
ii	Herpétofaune et habitat	Construction	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, rembiais, sols et des matlères résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Destruction d'habitats potentiels (éboulis, roches et rondins, tallus, friches, boisés, etc.); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité des anoures au bruit pendant la période de reproduction); Atteinte à la qualité des milleux humides et des cours d'eau et fossés par la déposition de poussières à leur surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des amphibiens et de leurs œufs et larves aux poussières); Mortalité accidentelle de spécimens d'amphibiens et de reptiles	Négative	Moyen	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio10; - Bio11; - Bio47; et - Bio48	Non significatif
			Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	Destruction des habitats et perturbation des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde ainsi qu'à l'utilisation de remblais (potentiel d'apport accru de sédiments et de contaminants); Fragmentation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de r eproduction et d'alimentation)							- 8048	

					Milieu biologi que								
				Identification de l'impact					Éva	luation de l'ir	npact		
0	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact:	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
1	Herpétofaune et habitat	Exploitation	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC-Ouest	Mortalité accidentelle par collision entre les spécimens d'amphibiens et de reptiles et les trains; Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
			Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Présence de nouvelles infrastructures (piliers en rivière)	Emprise d'infrastructure permanente (piliers) dans l'habitat aquatiq ue								
2	Faune ichthyenne et habitat	Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle vole, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du ruisseau Bertrand et installation de ponceaux; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de fraye et d'alimentation) par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des œufs et alevins aux poussières et particules)	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Massare	- Bio12; - Bio13; - Bio14; - Bio15; - Bio16; - Bio17; - Bio18; - Bio20; - Bio21; - Bio22; - Bio23; - Bio24; - Bio15; - Bio16; - Bio27; - Bio48; - Bio49; et - Bio50	Significatif
		Exploitation	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Circulation du STC Ouest	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation) par le bruit et les vibrations causées par le passage des trains (particulièrement dans l'aire de fraye du ruisseau Bertrand); Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
			Secteur Montréal (tracé à niveau)	Présence de nouvelles infrastructures (ponceaux dans le ruisseau Bertrand)	Gain d'aire d'alimentation de 60 m² pour la faune ichthyenne, dans le ruisseau Bertrand	Positive	Faible	Moyenne	Permanente	Locale	Manure	N/A	Significatif

					Millieu biologi que								
				Identification de l'impact					Év	aluation de l'i	npact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact:	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
			Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remblais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de fraye, d'alevinage et d'alimentation) par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Les rapides du Cheval Blanc et les rapides Lalemant qui abritent des habitats de qualité pour les poissons pourraient être perturbés; Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des œufs et alevins aux poussières et particules)							- Bio12; - Bio13; - Bio14; - Bio15; - Bio16; - Bio17; - Bio18;	
12	Faune ichthyenne et habitat	Construction	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	Destruction des habitats aquatiques et perturbation des domaines vi taux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde ainsi qu'à l'utilisation de remblais (potentiel d'apport accru de sédiments et de contaminants); Perturbation des habitats aquatiques et domaines vitaux par la modification du régime d'écoulement de l'eau de surface de la rivière; Les rapides du Cheval Blanc et les rapides Lalemant qui abritent des habitats de qualité pour les poissons pourraient être perturbés; Fragmentation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de fraye, d'alevinage et d'alimentation); Mortalité accidentelle de spécimens de poissons et d'alevins	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Малия	Bio19; Bio20; Bio21; Bio22; Bio23; Bio24; Bio15; Bio16; Bio27; Bio48; Bio49; et Bio50	Significatif
		Exploitation	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de reproduction, d'alevinage et d'alimentation) par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains (rapides du Cheval Blanc et rapides Lalemant, principalement); Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
			Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Présence de nouvelles infrastructures (pillers en rivière)	Emprise d'infrastructure permanente (piliers) dans l'habitat aquatique								

					Millieu biologi que								
				Identification de l'impact					Éva	aluation de l'ir	npact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remb'als, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Perturbation des habitats et des domaines vitaux (aires de fraye, d'alevinage et d'alimentation) par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des œufs et alevins aux poussières et particules)							- Bio12; - Bio13; - Bio14; - Bio15; - Bio16;	
12	Faune ichthyenne et habitat	Construction	Secteur rivière des Mille-lies (tracé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	Destruction des habitats aqu atiques et perturbation des domaines vi taux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde ainsi qu'à l'utilisation de remblais (potentiel d'apport accru de sédiments et de contaminants); Perturbation des habitats aquatiques et domaines vitaux par la modification du régime d'écoulement de l'eau de surface de la rivière; Les rapides du Grand-Moullin qui abritent des habitats de qualité pour les poissons pourraient être perturbés; Fragmentation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de fraye, d'alevinage et d'alimentation); Mortalité accidentelle de spécimens de poissons et d'alevins	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Manager	Bio17; Bio18; Bio19; Bio20; Bio21; Bio22; Bio23; Bio24; Bio15; Bio16; Bio27; Bio48; Bio49; et Bio50	Significatif
		Exploitation	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC-Ouest	Perturbation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de reproduction, d'alevinage et d'alimentation) par le bruit et les vibrations causées par le passage des trains (rapides du Grand-Moulin, principalement); Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétrollers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significati
			Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Présence de nouvelles infrastructures (pillers en rivière)	Emprise d'infrastructure permanente (piliers) dans l'habitat aquatiq ue								

					Miller biologique								
				Identification de l'impact					Éva	luation de l'i	mpact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact:	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
		Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle vole, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du ruisseau Bertrand et installation de ponceaux; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Destruction d'habitats potentiels (arbres, friches, boisés, etc.); Perturbation des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire); Destruction accidentelle de nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux nichant dans le couvert arborescent ou sur le sol et de leurs œufs et oisillons	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio28; - Bio29; - Bio48; - Bio49; et - Bio50	Non significati
		Exploitation	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Circulation du STC Ouest	Perturbations des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire) par le bruit et les vibrations; Destruction accidentelle de nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux nichant sur le sol et de leurs œufs et oisillons	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Porctuelle	Moyenne	N/A	Non significati
13	Faune aviaire et habitat	Construction	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, rembiais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie; À proximité des Rapides du Cheval Blanc et des Rapides Lalemant (habitats riverains pour la faune aviaire)	Destruction d'habitats potentiels (arbres, friches, boisés, etc.); Perturbation des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie l'ourde (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire); Destruction accidentelle de nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux nichant dans le couvert arborescent ou sur le sol et de leurs œufs et oisillons	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio29; - Bio48; - Bio49; et - 8io50	Non significatif
			Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux), à proximité des rapides du Cheval Blanc et Lalemant.	Perturbations des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire) par le bruit et les vibrations								
		Exploitation	Secteur rivière des Prairles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest, à proximité des rapides du Cheval Blanc et Lalemant	Perturbations des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire) par le bruit et les vibrations; Destruction accidentelle de nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux nichant sur le sol et de leurs œufs et oisillons	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	N/A	Non significati

					Millieb biologique								
				Identification de l'impact					Éva	luation de l'i	mpact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
		Construction	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remb'ais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie; Dans l'emprise de l'ACOA et des rapides du Grand Moulin	Destruction d'habitats potentiels (arbres, friches, boisés, etc.); Perturbation des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire); Destruction accidentelle de nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux nichant dans le couvert arborescent ou sur le sol et de leurs œufs et oisillons	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Mayenne	- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio28; - Bio29; - Bio49; et	Non significati
13	Faune aviaire et habitat		Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux), dans l'emprise de l'ACOA et des rapides du Grand Moulin	Perturbations des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire) par le bruit et les vibrations des spécimens utilisant l'aire de concentration d'oiseaux aquatiques de la rivière des Mille-Îles et les rapides							- Bio50	
		Exploitation	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest, dans l'emprise de l'ACOA et des rapides du Grand Moulin	Perturbations des domaines vitaux et des fonctions biologiques et comportementales (ex.: chant pour la reproduction et l'appropriation du territoire) par le bruit et les vibrations au cœur de l'aire de concentration d'oiseaux aquatiques; Destruction accidentelle de nids et mortalité accidentelle de spécimens d'oiseaux nichant sur le sol et de leurs œufs et oisillons	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	N/A	Non significati

					Millieu biologi que								
				Identification de l'impact					Év	aluation de l'ir	npact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact:	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
		Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du ruisseau Bertrand et installation de ponceaux; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Perte d'habitat (arbres, terriers, talus, friches, etc.) ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machineri e lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocalisation); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune terrestre ou de chiroptères	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio2; - Bio3; - Bio4; et - Bio5	Non significatif
		Exploitation	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Circulation du STC Ouest	Mortalité accidentelle par collision entre les spécimens de la faune terrestre et les trains; Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	N/A	Non significatif
4	Mammifères et habitat	Construction	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, rembiais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Perte d'habitat (arbres, terriers, talus, friches, etc.) ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocalisation); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune terrestre ou de chiroptères	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio2; - Bio3; - Bio4; et - Bio5	Non significatif
		Exploitation	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Mortalité accidentelle par collision entre les spécimens de la faune terrestre et les trains; Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	N/A	Non significatif
		Construction	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, rembiais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Perte d'habitat (arbres, terriers, talus, friches, etc.) ou dommage aux habitats et domaines vitaux (aires de reproduction et d'ailmentation); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (sensibilité accrue au bruit des chiroptères qui utilisent l'écholocalisation); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune terrestre ou de chiroptères	Négativo	Faible	Faible	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio2; - Bio3; - Bio4; et - Bio5	Non significatif
		Exploitation	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Mortalité accidentelle par collision entre les spécimens de la faune terrestre et les trains; Perturbation des habitats et des domaines vitau par le bruit et les vibrations causée par le passage des trains	Négative	Faible	Faible	Permanente	Ponctuelle	Mineure	N/A	Non significatif

			Identification de l'impact					Évi	aluation de l'in	npact		
Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact:	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
pèces floristiques et fauniques à statut particuller	Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du ruisseau Bertrand et installation de ponceaux; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Flore à statut précaire: Perte et dommage accidentel d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées; Atteinte aux fonctions vitales des végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles Faune à statut précaire: Perte ou dommage aux habitats potentiels de la couleuvre brune et de la tortue géographique (ébouls, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.) et de chauve-souris argentée et cendrée (arbres creux, rondins, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune à statut précaire	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Ponctuelle	Moyenne	- Bio2; - Bio3; - Bio30; - Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34; - Bio35; - Bio36; - Bio37; - Bio38; et	Non significati
	Exploitation	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Circulation du STC Ouest	Flore à statut précaire: Aucun Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations par le passage des trains; Mortalité accidentelle de spécimens de couleuvre brune et tortue géographique, principalement, en cas de collision avec les trains; Contamination potentielle des habitats par des hulles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Mayenne	- Bio57; et - Bio58	Significatif

					Millieu biologi que								
				Identification de l'impact					Év	aluation de l'ir	npact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact:	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
		Construction	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remb'als, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Flore à statut précaire: Perte et dommage accidentel d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (p. ex, érable noir, caryer ovale, staphylier à trois folioles); Atteinte aux fonctions vitales de ces végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles Faune à statut précaire: Perte ou dommage aux habitats potentiels de la tortue géographique (roches et rondins, espaces ouverts, notamment); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde; Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune à statut précaire	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale		- Bio2; - Bio3; - Bio4; - Bio30; - Bio31; - Bio32; - Bio33; - Bio34;	Significatif
5	Espèces floristiques et fauniques à statut particulier		Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	Flore à statut précaire: Aucun Faune à statut précaire: Mortalité accidentelle de spécimens de tortue géographique, principale ment; Destruction des habitats aquatiques et riverains et perturbation des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde ainsi qu'à l'utilisation de remblais (potentiel d'apport accru de sédiments et de contaminants); Perturbation des habitats aquatiques et riverains et des domaines vitaux par la modification du régime d'écoulement de l'eau de surface de la rivière; Fragmentation des habitats aquatiques et riverains et des domaines vitaux par la							- Bio35; - Bio36; - Bio37; - Bio38; et - Bio39	
		Exploitation	Secteur rivière des Prairies (tracé à nivéau et ponts)	Circulation du STC-Ouest	Flore à statut précaire: Aucun Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations par le passage des trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significati
			Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Présence de nouvelles infrastructures (pillers en rivière)	Flore à statut précaire: Aucun Faune à statut précaire: Emprise d'infrastructure permanente (pillers) dans l'habitat aquatique								

					Millieu biologi que								
				Identification de l'impact					Év	aluation de l'i	mpact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
		Construction	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remblais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Flore à statut précaire: Perte et dommage accidentel d'espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées; Atteinte aux fonctions vitales de ces végétaux par la déposition de poussières sur les feuilles Faune à statut précaire: Perte ou dommage aux habitats potentiels de la tortue géographique (eboulls, roches et rondins, talus, friches, boisés, etc.); Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde (notamment pour l'alose savoureuse et le chevallèr culvré); Atteinte à la qualité de l'eau par la déposition de poussières à sa surface et l'apport de sédiments et de contaminants (sensibilité accrue des alevins et œufs aux poussières et particules); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune à statut précaire	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Манал	- Blo2; - Blo3; - Blo4; - Blo30; - Blo31; - Blo32; - Blo33; - Blo35;	Significatif
15	Espèces floristiques et fauniques à statut particulier		Secteur rivière des Mille-Îles (t'acé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	Flore à statut précaire: Aucun Faune à statut précaire: Mortalité accidentelle de spécimens de tortue géographique et d'espèces ichthyennes à statut (ex.: alose savoureuse et chevalier cuivré); Destruction des habitats et perturbation des domaines vitaux par le bruit et les vibrations et potentiel d'apport accru de sédiments et de contaminants); Perturbation des habitats aquatiques et riverains et des do maines vitaux (aire de fraye, d'alevinage et d'alimentation) par la modification du régime d'écoulement de l'eau de surface de la rivière; Fragmentation des habitats aquatiques et riverains et des domaines vitaux							- Bio36; - Bio37; - Bio38; et - Bio39	
		Exploitation	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Oues:	Flore à statut précaire: Aucun Faune à statut précaire: Perturbation des habitats et des domaines vitaux par le bruit et les vibrations par le passage des trains; Contamination potentielle des habitats par des hulles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
			Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Présence de nouvelles infrastructures (pillers en rivière)	Flore à statut précaire: Aucun Faune à statut précaire: Emprise d infrastructure permanente (piliers) dans l'habitat aquatique								

					Millieu biologi que								
				Identification de l'impact					Éva	luation de l'in	n pact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact:	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidu
		Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du ruisseau Bertrand et installation de ponceaux; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'agrile du frêne et le roseau commun	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Régionale	Moyenne	- Bio40; - Bio41; - Bio42; - Bio43; - Bio44; et - Bio45	Non significat
		Exploitation	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Circulation du STC Ouest	Impact indéterminé								
16	Espèces exotiques envahissantes	Construction	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur ainsi que les travaux de construction dans son ensemble: Déboisement, défrichage et préparation de site incluant l'excavation et le terrassement; Gestion des déblais, sols et matières résiduelles; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que le roseau commun et la moule zébrée	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Régiona <mark>le</mark>	Moyenne	- Bio40; - Bio41; - Bio42; - Bio43; - Bio44; et - Bio45	Non significat
		Exploitation	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Oues:	Impact indéterminé								
		Construction	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur ainsi que les travaux de construction dans son ensemble: Déboisement, défrichage et préparation de site incluant l'excavation et le terrassement; Gestion des déblais, sols et matières résiduelles; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que le roseau commun et la moule zébrée	Négative	Faible	Faible	Temporaire	Régionale	Moyenne	- Bio40; - Bio41; - Bio42; - Bio43; - Bio44; et - Bio45	Non significati
		Exploitation	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Impact indéterminé								

				Identification de l'impact					Év	aluation de l'in	npact		
lo	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
7	Sites protégés ou d'intérêt écologique	Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du ruisseau Bertrand et installation de ponceaux; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Dégradation potentielle des cours d'eau et des milieux humides de l'écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand par l'apport de sédiment, sel de déglaçage et contaminants; Destruction accidentelle ou dommage à la végétation de l'écoterritoire, dont des spécimens de l'EFE; Dégradation potentielle des habitats utilisés par les espèces fauniques ou fragmentation de leurs domaines vitaux; Perturbation potentielle des fonctions biologiques des espèces fauniques (alimentation, reproduction, hibernation, etc.); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Манас	- Bio1 à Bio9; - Bio28 à Bio33; - Bio37 et Bio38; et - Bio47 à Bio51	Significatif
		Exploitation	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Circulation du STC Oues:	Perturbation des habitats et des fonctions biologiques de la faune par le bruit et les vibrations; Mortalité de spécimens de la faune par collision accidentelle avec les trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Panctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif

					Milleo biologi que								
				Identification de l'impact					Év	aluation de l'i	mpact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
		Construction	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, rembiais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Dégradation potentielle de la qualité de l'eau de l'écoterritoire des Rapides du Cheval Blanc par l'apport de sédiment, sei de déglaçage et contaminants; Destruction accidentelle ou do mmage à la végétation des écoterritoires des Rapides du Cheval Blanc et du corridor écoforestier de l'Île-Bizard; Dégradation potentielle des habitats utilisés par les espèces fauniques ou fragmentation de leurs domaines vitaux au cœur des sites d'intérêt faunique et des écoterritoires; Perturbation potentielle des fonctions biologiques des espèces fauniques (alimentation, reproduction, hibernation, etc.), au cœur des sites d'intérêt faunique et des écoterritoires; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	Differen	- Bio1 à Bio9; - Bio28 à Bio33; - Bio37 et Bio38; et	Significatif
17	Sites protégés ou d'intérêt écologique		Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	Perturbation des habitats et domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde ainsi qu'à l'utilisation de remblais (potentiel d'apport accru de sédiments et de contaminants) des sites d'intérêt faunique et écoterritoires des Rapides du Cheval Blanc (principalement) et du corridor écoforestier de l'île Bizard (moindrement); Perturbation des habitats aquatiques et domaines vitaux par la modification du régime d'écoulement de l'eau de surface de la rivière; Fragmentation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune aquatique		337411	70.00	remporante	Count		- Bio47 à Bio51	Jigmitti
		Exploitation	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Perturbation des habitats et des fonctions biologiques de la faune par le bruit et les vibrations; Mortalité de spécimens de la faune par collision accidentelle avec les trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produïts pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
			Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Présence de nouvelles infrastructures (pillers en rivière)	Emprise d'infrastructure permanente (piliers) dans l'habitat aquatique								

					Millieu biologi que								
	a management			Identification de l'impact					Év	aluation de l'ir	npact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact:	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
		Construction	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à nîveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, rembiais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Dégradation potentielle de la qualité de l'eau des sites d'intérêt fa unique, refuge faunique et corridor écologique de l'aire d'étude par l'apport de sédiment, sel de déglaçage et contaminants; Destruction accidentelle ou do mmage à la végétation des sites d'intérêt écologique; Dégradation potentielle des habitats utilisés par les espèces fauniques ou fragmentation de leurs domaines vitaux dans les sites d'intérêt faunique et refuge de la rivière; Perturbation potentielle des fonctions biologiques des espèces fauniques (alimentation, reproduction, hibernation, etc.), dans les sites d'intérêt faunique et refuge de la rivière; Mortalité accidentelle de spécimens de la faune		Marie		Towards	lands:		- Bio 1 à Bio9; - Bio 28 à Bio 33;	Stanificatif
17	Sites protégés ou d'intérêt écologique	Construction	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à nîveau et ponts)	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	Perturbation des habitats et domaines vitaux par le bruit et les vibrations due à l'utilisation de la machinerie lourde ainsi qu'à l'utilisation de remblais (potentiel d'apport accru de sédiments et de contaminants) du refuge faunique de l'île Turcotte et de sites d'intérêt écologique de la rivière; Perturbation des habitats aquatiques et domaines vitaux par la modification du régime d'écoulement de l'eau de surface de la rivière; Fragmentation des habitats aquatiques et des domaines vitaux (aires de reproduction et d'alimentation); Mortalité accidentelle de spécimens de la faune aquatique	Négative	Moyen	Forte	Temporaire	Locale	- Literature	- Bio37 et Bio38; et - Bio47 à Bio51	Significatif
		Exploitation	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Oues:	Perturbation des habitats et des fonctions biologiques de la faune par le bruit et les wibrations; Mortalité de spécimens de la faune par collision accidentelle avec les trains; Contamination potentielle des habitats par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
			Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Présence de nouvelles infrastructures (pillers en rivière)	Emprise d'infrastructure permanente (pillers) dans l'habitat aquatique								

					Millieu biologique								
				Identification de l'impact					Év	aluation de l'i	mpact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact:	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
		Construction	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Activités de construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie, dans l'emprise du rail existant; Excavation dans l'emprise du ruisseau Bertrand et installation de ponceaux; Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Perte d'une superficie de marécage arborescent et de prairie humide pour le dédoublement du rail de l'antenne de l'antenne Deux-Montagnes (faible superficie dans l'emprise du rail existant); Dégradation des milieux humides résiduels par l'apport de sédiments, sel de déglaçage et contaminants et via la déposition de poussières à leur surface; Modification des caractéristiques et fonctions des milieux humides résiduels par l'enlèvement de la végétation, l'exposition aux éléments et à l'érosion ainsi qu'à une lumière accrue, hausse de la température	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio47; - Bio48; - Bio49; - Bio50; - Bio51; - Bio52; - Bio53; - Bio54; - Bio55; et	Non significatif
		Exploitation	Secteur Montréal (tracé à niveau)	Circulation du STC Ouest	Contamination potentielle des milieux humides par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Møyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
18	Milieux humides	Construction	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboisement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remb'als, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle voie	Perte d'une superficie de marécage arborescent pour le dédoublement du rail de l'antenne Deux-Montagnes; Dégradation des millieux humides résiduels par l'apport de sédiments, sel de déglaçage et contaminants et via la déposition de poussières à leur surface; Modification des caractéristiques et fonctions des milieux humides résiduels par l'enlèvement de la végétation, l'exposition aux éléments et à l'érosion ainsi qu'à une lumière accrue, hausse de la température	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio47; - Bio48; - Bio49; - Bio50; - Bio51; - Bio52; - Bio53; - Bio54; - Bio55; et	Non significatif
		Exploitation	Secteur rivière des Prairies (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Contamination potentielle des milieux humides par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif
		Construction	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Mobilisation et démobilisation de l'entrepreneur; Préparation du site (déboissement, défrichage, excavation, terrassement, gestion des déblais, remb'ais, sols et des matières résiduelles); Construction des fondations et de la structure de la nouvelle vole	Dégradation potentielle des millieux humides de l'île Turcotte par l'apport de sédiments et via la déposition de poussières à leur surface	Négative	Faible	Moyenne	Temporaire	Ponctuelle	Mineure	- Bio47; - Bio48; - Bio49; - Bio50; - Bio51; - Bio52; - Bio53; - Bio54; - Bio56	Non significatif
		Exploitation	Secteur rivière des Mille-Îles (tracé à niveau et ponts)	Circulation du STC Ouest	Contamination potentielle des milieux humides par des huiles et graisses ou produits pétroliers de la machinerie d'entretien ou par les sels de déglaçage	Négative	Faible	Moyenne	Permanente	Ponctuelle	Moyenne	- Bio57; et - Bio58	Non significatif

				Identification de l'impact					Év	aluation de l'i	npact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'Impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
		Construction	Rivière des Prairies	Acquisition de terrains, baux et droits de passage: Expropriation: 7 lots dont 4 privés (1082508, 1082294, 1082457, 1082313), 2 Ville de Laval (1082594 et 1082595) et 1 Gouvernement du Québec (1850455) Acquisition partielle: 9 dont 7 privés (1082295, 1082293, 4727286, 1082458, 1082444, 1850377 et 2085761), 1 Ville de Laval (1082258) et 1 Gouv. du Québec (1850456) Servitude lot partiel: 23 dont 21 privés (1082507, 1082592, 1082583, 1082572, 1082561, 108250, 1082539, 1082584, 1850403, 1850395, 1850460, 1850450, 18503461, 1850447, 1850448, 1850447 et 1850446), 1 entreprise (2825754) et 1 Gouvernement du Québec (1850406)	Coûts pour le projet (montant à déterminer) Échéancier des négociations (entamées par le MTQ) Pertes financières potentielles pour les entreprises affectées	Négatif	Fort	Forte	Temporaire	Locale	Moyenne	- H1; - H2; - H3; - H4; et	Non significatif
19	Socio-économie		Rivière des Milles- Îles	Acquisition de terrains, baux et droits de passage: Expropriation: 2 lots dont 1 privé (1982217) et 1 Ville de Laval (1082215). Acquisition partielle: 5 dont 1 entreprise (1082224) et Golf Laval sur le Lac (1082207), et 3 privés (1082225, 1082227 et 1082208) Servitude lot total: Golf Laval sur le Lac (1083078)	Coûts pour le projet (montant à déterminer) Échéancier des négociations (entamées par le MTQ)	Négatif	Fort	Forte	Ponctuelle	Locale		- нѕ	
				Mobilisation/Démobilisation de l'entrepreneur, travaux de construction dans son ensemble	Création d'emplois: nombre à déterminer				J. J.				
			Tout le tracé	Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Camionnage vers site de disposition (création d'emploi); réutilisation des dé blais par le projet	Pasitif	Moyen	Forte	Temporaire	Régionale			
		A. Commercial		Opération et entretien du métro lèger et de ses infrastructures	Création d'emploi: nombre à déterminer							90	
		Exploitation	Tout le tracé	Opération du SLRO	Amélioration de la desserte du Nord de l'île	Positif	Moyen	Forte	Permanent	Régionale	Manure	N/A	Sign ficatif
			Rivière des Prairies		Perte d'usage des terrains expropriés et modification de l'usage. Modification du zonage pour changement de l'affectation Résidentielle ou zone d'Activités diversifiées à Grande emprise ou grande in frastructure de transport.	00004						- не	
20	Utilisation et affectation du sol	Construction	Rivière des Mille-Îles	Acquisition de terrains, baux et droits de passage	Perte d'usage des terrains expropriés et modification de l'usage, Modification du zonage pour changement de l'affectation Résidentielle ou Parc et espace vert (Golf) à Grande emprise ou grande infrastructure de transport.	Négatif	Fort	Forte	Permanent	Ponctuelle	Moyenne		Non significatif
		Exploitation	s.o.	5.0.	\$.0.								
21	Activités agricoles	Construction	S.O.	S.O.	\$.0.								

					MILIEU HUMAIN								
ī				Identification de l'impact					Év	aluation de l'i	mpact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résiduel
		Exploitation	5.0.	5.0.	S.O.								
-			Rivière des Prairies		Impact i ndéterminé								
			Rivière des Milles îles		Impact indéterminé								
22	Patrimoine culturel	Construction	Étagements Ferroviaires - Boul, Gouin	Acquisition de terrains, baux et droits de passage	Acquisition totale d'une propriété privée (lot 1389070) pour la construction d'un chemin d'accès (possibilité d'acquisition partielle à confirmer). Lot situé dans un secteur à valeur patrimoniale intéressante	Négatif	Fort	Forte	Permanent	Ponctuelle	Moyenne	- нзэ	Perte d'un bien patrimonial
			Gare Centrale	Modification des quais et autres infrastructures	Travaux dans un site classé bien patrimonial déclaré	Négatif	Faible	Moyenne	Permanent	Ponctuelle			
		Exploitation	Tout le tracé	s.o.	5.0.	1+							
		2.00	Rivière des Prairies	s.o.	\$.0.								
23	Patrimoine historique et archéologique	Construction	Rivière des Milles îles	5.0.	5.0.								
	000000000000000000000000000000000000000	Exploitation	Tout le tracé	s.o.	S.O.								
			Rivière des Prairies et rivière des Mille- îles	Construction des ponts-installation de batardeaux, caissons et estacades et fonçage de piliers	Interférences avec les infrastructures HQ, Gaz Metro et Télécorn. Interruption de service pendant le reccordement aqueducs et égouts sanitaires. Bris d'infrastructure lors de la construction de la tranchée Localisation précise des infrastructures pendant ingénierie de détail	Négatif	Moyen	Forte	Temporaire	Ponctuelle			
	Infrastructures	Construction		Construction de la 2e voie côté ouest (à confirmer)	Acquisition totale de lot (1082595) appartenant à la Ville de Laval - Interférence entre les travaux sur ce lot et le Chemin des Trilles						Moyenne	- H7; - H8; - H9; - H10;	Non-stantification
24	existantes et services publics	Construction	Rivière des Prairies	Rehaussement de la voie et rabaissement de la chaussée et réalignement des intersections	Perte de l'espace actuel de stationnement à la gare de l'île Bigras. Terrain appartenant à la ville de Laval (1082258)	Négatif	Moyen	Forte	Permanent	Locale	Wioyenne	- H15; - H40; et - H41.	Non significatif
				Réalignement de la rue Chemin du bord de l'eau	Interférence avec le stationne ment de la Marina Bobino située en partie sur le lot (1850406) appartenant au Gouvernement du Québec								
			Rivière des Milles îles	Servitude permanente du Club de Golf Laval sur le lac	Fermeture et déplacement de la rue Les Cèdres donnant accès au Golf, Suppression d'un passage à niveau proche d'une intersection	Négatif	Moyen	Forte	Permanent	Ponctuelle			
		Exploitation	S.O.	5,0.	\$.0.								
		Construction	s.o.	s.o.	\$,0.								
25	Transport ferroviaire	Exploitation	s.o.	s.o.	5.0.								

				Identification de l'impact					Év	aluation de l'i	mpact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'Impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
			Rivière des Prairies	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des a res de travail et chemins d'accès	Augmentation du trafic dû à la circulation des ca mions								
			et rivière des Mille- îles	Transport pour livraison et entreposage de matériaux et équipement. Camionnage pour déplace ment de déblais et remblais	Augmentation de la circulation de véhicules lourds et perturbation de la circulation des autobus et taxis dans la zone d'étude élargie	Négatif	Faible		Momentané	Locale			
		Construction	Ouvrages d'art le long de la ligne Deux-Montagnes	Transformation de 15 passages à niveau en viaducs ou passages inférieurs	Perturbation de la circulation routière, piétons, cycliste, autobus aux intersections affectées - déviations et trajets alternatifs pour les autobus	Négatif	Moyen		Momentané	Ponctuelle	Moyenne	- H14; - H15; - H16; - H17 et - H42	Non significatif
			Gare Centrale	Modifications des quais à la Gare Centrale	Réorganisation des services des autres lignes à la gare Centrale	Négatif	Faible		Momentané	Ponctuelle		- 1142	
26	Services de transport collectif		Ligne Deux- Montagnes	Installations des nouvelles voles ferrées et appareils de vole (aiguillage) - Ajout d'une 2e voie entre Bois- Franc et Deux-Montagnes, au sol sur tout le tracé	Perturbation du service de la ligne Deux- Montagnes existante pendant les travaux	Négatif	Faible		Temporaire	Régionale			
			Wontagnes	Modifications aux gares existantes - onze gares à doubler et adapter aux nouveau matériel roulant	Multaglies existance pendant les travaux								
					Offre d'un nouveau moyen de transport rapide et constant vers le centre-ville	Positif	Moyen		Permanent	Locale			
		LOTTE STATE	Antenne Deux-	Service du SLR	Réduction possible de la demande pour les autobus de Deux-Montagnes et de Lava	Négatif	Faible		Permanent.	Régionale		- H43	Possibilité de plaintes des usagers et de
		Exploitation	Montagnes	Arrêt du trajet du train de l'Est (Mascouche) à la jonction de l'Est, nouvelle station X de SLR	Transfert à la station X, entre Mont-Royal et Montpellier. Accroissement du temps de trajet pour les passagers de Mascouche	Négatif	Mayen		Permanent	Régionale	Manager		diminution de l'utilisation de la ligne Mascouch

				Identification de l'impact					Év	aluation de l'ir	npact		
No	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue
1				Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation du trafic dû à la circulation des camions								
			Tout le tracé	Transport pour livraison et entreposage de matériaux et équipement. Camionnage pour déplacement de déblais et remblais	Augmentation de la circulation de véhicules lourds et perturbation de la circulation des autobus et taxis dans la zone d'étude élargle	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale		- H7	
				Excavation	Encombrement autour des accès; Livraison remblais/déblais								
				Boul. O'Brien- Vladuc: passage supérieur de la voie ferrée ou abaisser légérement la rue pour limiter la hauteur de l'étagement ferroviaire Boul. Toupin - rehaussement de la voie ferrée (1,5m) et passage routier inférieur Rue Alexander - Vladuc : passage supérieur de la voie ferrée	Lividisuit tetilbidis/debiais								
١				Boul. Sunnybrooke - tunnel routier									
				11e avenue - Viaduc: passage supérieur de la voie ferrée et possibilité d'abaisser la rue (0.5m) pour limiter la hauteur de l'étagement ferroviaire.									
١				Boul. Gouin - passage routier supérieur	- Sécurité des déplacements des piétons et								
,	Transport routier et circulation	Construction		Boul. Des Sources - Viaduc : passage supérieur de la voie ferrée et possibilité d'abaisser la rue (0.5 m) pour limiter la hauteur de l'étagement ferroviaire	cyclistes et discontinuité de s bandes cyclables pendant les travaux. - Accès aux entrées privées et détours pour								Non significati
			Ouvrages d'art le long de la ligne Deux-Montagnes	Chemin du Tours - Tunnel routier dans l'axe du chemin des Bois et du chemin du Tour (branche ouest) soit à environ 60 mètres de l'actuel passage à niveau. Abandon de l'ancien passage à niveau.	résidents (rue Les Érables et Gare Grand Moulin et rue Henri Dunant). - Réduction de places de stationnement et interférence avec arrêts d'autobus (gare Sunnybrooke, boul. Deux-Montagnes et Les Érables)	Négatif	Fort	Forte	Temporaire	Locale		- H44	
				Rue Graveline - Viaduc: passage supérieur de la voie ferrée ou tunnel routier dans l'axe de l'avenue des Bois. Au niveau de la rue Graveline, abandon du passage à niveau	- Corridors scolaires - Commerces le long des voies - Réduction capacité stationnement Gare île Bigras								
				Rue Les Cèdres - Abandon du passage à niveau, création d'un nouvel accès au golf sur le chemin Saint-Antoine									
				Rue les Érables - Pont routier : passage supérieur de la route.									
1				Boul. du Lac - Abandon du passage à niveau									
1				rue Henri Dunant - Abandon du passage à niveau									
				Boul. Deux-Montagnes - Pont routier : passage supérieur de la route Boul. Industriel - Pont routier - passage supérieur de									
4				la route.	4.4differential discounts and advantage of the control of the co								
7	Transport routier et circulation	Exploitation	Ouvrages d'art	Présence des structures étagées aux intersections routières	Modification des accès routiers aux intersections listées en construction Amélioration de la sécurité de tous les usagers (autos, cyclistes et plétons) et de la capacité routière	Positif	Moyen	Forte	Permanent	Locale	Majoure	N/A	Sign ficatif

					MILIEU HUMAIN									
Identification de l'impact						Évaluation de l'impact								
10	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'Impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue	
				Offre en services de transport collectif Ouest	Réduction de l'acha landage routier et de la congestion routière résultant de l'utilisation du SLR	Positif	Moyen	Forte	Permanent	Locale				
	Santé publique et sécurité civile	Construction	Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Sites avec accès protégés. Risques d'accidents liés à un chantier de construction en milieu hydrique	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- Н14	Non significatif	
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles										
8				Construction des ponts-installation de batardeaux, caissons et estacades et fonçage de pillers										
		Exploitation	Tout le tracé	Opération du SLR	Exposition aux champs électromagnétiques — Impact indéterminé Risque d'incident ou d'accident sur la ligne ou aux stations	Négatif	Faible	Moyenne	Momentané	Ponctuelle	Mineure	- н21	Non signification	
	Sécurité routière	Construction	Tout le tracé	Mobilisation de l'entrepreneur, installation des aires de travail et chemins d'accès	Augmentation de circulation de camions Détours temporaires Utilisation temporaire des emprises de voies	Négatif	Faible	Moyenne	Temporaire	Locale	Mayenne	- H10; et - H14	Non significatif	
9				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Augmentation de circulation de camions									
		Exploitation	Tout le tracé	Présence des structures étagées aux intersections routières	Amélioration de la sécurité de tous les usagers (autos, cyclistes et piétons) et de la capacité routière	Positif	Moyen	Forte	Permanent	Ponctuelle	Mayenne	N/A	Non significatif	
	Transport maritime	Construction	5.0.	5.0.	S.O.									
30		Exploitation	5.0.	s.o.	S.O.									
	Activités récréotouristiques	Construction	Rivière des Mille-Îles	Acquisition de terrains, baux et droits de passage	Restriction d'usage et modification de l'accès du terrain de golf Laval-sur-le-Lac	Négatif	Mayen	Forte	Momentané	Ponctuelle	Manage		Non significatif	
				Déboisement, défrichage et préparation de site	Perte de superficie du golf Laval-sur-le-Lac									
1			Tout le tracé	Travaux d'ouvrage d'art	Interférence avec les pistes cyclables le long des routes (boul. O'Brien, boul. Gouin, boul. Des Sources, rue des Peupliers, barrage Grand-Moulin et rue Les Érables).	Négatif	Moyen	Forte	Momentané	Locale		- H45; - H46; et - H47		
			Rivière des Prairies et rivière des Mille- Îles	Construction des ponts-installation de batardeaux, caissons et estacades et fonçage de pillers	Interférence avec pêche, canots, kayak et navigation de plaisance (route Bleue des Voyageurs)	Négatif	Моуел	Forte	Temporaire	Locale				
		Exploitation	Tout le tracé	Circulation du SLR Ouest	Amélioration des accès aux sites touristiques et récréatifs sur les deux rivières et au parc national d'Oka	Positif	Faible	Moyenne	Permanent	Régionale	Mature	N/A	Sign ficatif	
2	Climat songre et vibration	Construction	Tout le tracé	Construction des ponts-installation de batardeaux, caissons et estacades et fonçage de pillers	Bruit provenant des activités de construction	Négatif	Fort	Moyenne	Temporaire	Locale	Moyenne	- H24; - H25; - H26; et	Non significatif	

					MILIEU HUMAIN									
	Identification de l'impact					Évaluation de l'impact								
	Composante de l'environnement affectée	Phase du projet	Localisation	Source d'impact	Description de l'impact	Nature de l'impact	Degré de perturbation	Intensité de l'impact	Durée de l'impact	Étendue de l'impact	Importance de l'impact	Mesure d'atténuation ou de bonification	Impact résidue	
				Mobilisation de l'entrepreneur, installation des a res de travail et chemins d'accès	Bruit provenant de l'opération des machines et du camionnage Assumé de jour seulement - travaux en zone résidentielle essentiellement							- H27		
				Transport et entreposage des matériaux, équipements et machinerie	Bruit des camions									
				Démobilisation et remise en état des sites occupés par l'entrepreneur	Bruit des camions et de la machinerie									
				Gestion des déblais, sols et matières résiduelles	Bruit associé à la manipulation et au transport									
			Ouvrages d'art	Démolition de structures en place	Bruit-Activités de démolition de jour seulement	Négatif	Fort	Moyenne	Temporaire	Locale				
				Construction des nouvelles structures	Bruit de machinerie		117.							
			Rivière des Prairies et rivière des Mille- Îles	Batardeaux, caissons, estacades (en eaux)	Bruit pendant forage des pieux/caissons	Négatif	Fort	Moyenne	Temporaire	Locale				
					Bruit de circulation du SLR	Négatif	Faible	Fable	Permanent	Locale				
		Exploitation	Tout le tracé	Circulation du SLR Ouest	Suppression du bruit produit par la circulation routière pour la portion d'us agers qui transfèrent de l'automobile et du transport en commun vers le SLRO	Positif	Faible	Faible	Permanent	Locale	Mayenne	- H28	Non significatif	
33 em	Paysage et environnement visuel	Construction	Tout le tracé	Présence de machinerie dans les rivières	Perte temporaire d'accessibilité visuelle	Négatif	Faible	Faible	Momentané	Ponctuelle	Mineure	- H29) et - H30	Non significatif	
		Exploitation	Ouvrages d'art	Présence des viaducs routiers et ferroviaires	Perte temporaire d'accessibilité visuelle	Négatif	Moyen	Moyenne	Permanent	Ponctuelle	Moyenne	- H38	Non significatif	



Annexe P Étude du paysage



Annexe P Dossier photographique de quelques sites où seront construites des structures aériennes ou ouvrages d'art du REM Station Sainte-Anne-de-Bellevue – Station Pointe-Claire – Boulevard Sunnybrooke - Boulevard Gouin

Pointe-Claire







Boulevard Sunnybrooke







Boulevard Gouin





Boulevard Gouin, intersection rue Meighen – Vue vers le nordouest



Boulevard Gouin, intersection rue Meighen – Vue vers le nordouest





Boulevard Gouin vue vers l'ouest



Boulevard Gouin, intersection rue Meighen – Vue vers le nordouest



Caméra 7

Boulevard Gouin intersection boulevard Pierrefonds – Vue vers le nord-est

Boulevard Gouin intersection 8e avenue - Vue vers le nord-est



Boulevard Gouin intersection 8e avenue - Vue vers le nord-est

Station Sainte-Anne-de-Bellevue

